This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

RELATION
HISTORIQUE
DE
TOUT CE QUI S'EST PASSÉ
A MARSEILLE
PENDANT LA
DERNIERE PESTE.

par Jean Baptiste Bertrand

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU,
Imprimeur - Libraire.

M. DCCXXIII.

RC
178
F9
M2
B55
1723

Ref Charles
Shurtz
5-27-41
66643

PREFACE.

5-12-50 MEM

LA Relation d'une peſte eſt moins l'Hiſtoire de la maladie, que celle des ravages qu'elle a faits, & des déſordres qui l'ont ſuivie. Telle eſt auſſi la Relation que nous donnons de la peſte de Marſeille, dans laquelle nous nous propoſons ſeulement de décrire les malheurs de cette Ville, la maniere dont la peſte s'y eſt introduite, les progrès & les ravages qu'elle y a faits, & les meſures qu'on a priſes pour les arrêter; ſans nous engager à parler de la maladie, de ſes ſymptômes, de ſa cauſe, & de la maniere de la traiter. Peu verſés dans les matieres de Medecine, nous n'aurions donné que des idées fort imparfaites de

toutes ces choſes. Cependant pour ne rien omettre de tout ce qui peut contenter la curioſité des Lecteurs ſur cet article, nous avons fait uſage des obſervations de Mr. Bertrand Medecin de cette Ville, dont la ſincerité ne ſçauroit nous être ſuſpecte, & que l'on trouvera à la fin de cette Hiſtoire; elles ſont faites d'après nature, je veux dire ſur les malades qu'il a traités, ſur la triſte experience qu'il a faite lui-même de la maladie, & ſur celle de toute ſa famille. On attend de ce Medecin un Traité complet ſur cette matiere: le peu d'étenduë qu'il a donné à ſes obſervations, ſemble nous le promettre, & nous donner lieu de croire qu'il s'eſt reſervé bien des choſes pour ce Traité, qui jointes à cette Relation, ne laiſſeroient rien à deſirer ſur la peſte de Marſeille.

Nous croyons devoir prévenir quelques plaintes qu'on pourroit nous faire. Telle eſt celle d'avoir donné des loüanges à toute ſorte de perſonnes, reproche qu'on a déja fait à ceux qui ont donné de ſemblables Relations avant nous. Mais pouvoit-on les refuſer, ces loüanges, à ceux qui ſe ſont ſacrifiés au ſalut public dans une ſi périlleuſe occaſion; puiſque, ſelon * ſaint Denis d'Alexandrie, cette ſorte de mort n'eſt pas moins glorieuſe que le Martyre. Nous n'avons donné à perſonne aucun de ces éloges flatteurs, qui n'ont d'autre principe que l'interêt, ni d'autre motif que la reconnoiſſance, libres des engagemens de ceux ci, & exempts des ſoupçons de l'autre, nous ne

* *Adeò ut genus hoc mortis ob pietatem fideique conſtantiam, nequaquam inferius martyrio cenſeatur.* Act. Martyr. Raynart. Edit. Amſtelodam. fol. 185.

faiſons que raporter des faits publics & averés, mais nous n'avons pas crû devoir raconter des actions dignes de loüanges, d'une maniere ſimple & unie. Du reſte nous conſentons volontiers que ceux, qui par leur vigilance & leur zele, croiront meriter des eloges plus étendus, joüiſſent de la gloire que cette Relation fera réjaillir ſur eux : comme nous ne pouvons pas empêcher que quelqu'un ne ſe trouve offenſé par la verité qui reſultera des faits, que nous ne ſçaurions ni taire, ni déguiſer ſans la trahir : nous n'avons pourtant laiſſé échaper dans cette Hiſtoire aucun de ces traits offenſans que dicte la paſſion, & que le reſſentiment inſpire.

Les Medecins de Montpellier ſont les ſeuls qui pourroient s'en plaindre. Nous n'avons pas pré-

tendu, dans ce que nous en avons dit, affoiblir l'idée de leur merite, ni donner atteinte à leur reputation; nous conſentons volontiers qu'ils joüiſſent paiſiblement de l'un & de l'autre; mais auſſi nous n'avons pas crû devoir diſſimuler nos ſentimens ſur l'affectation qu'ils ont marquée en toute occaſion de déprimer les autres Medecins, de renverſer les idées les plus naturelles de la maladie, d'accommoder la verité des faits à leurs vûës, & tout cela pour donner crédit à une opinion auſſi contraire au bien public, qu'à l'experience de tous les ſiécles, & ſur tout à celle que nous venons de faire dans cette triſte conjoncture. D'ailleurs le jugement que nous portons de leurs ouvrages eſt moins le nôtre que celui du Public. Pouvoit-on ſe diſpenſer d'en rendre compte? Nous devions également

aux Medecins de Marſeille une juſtification des injuſtes ſoupçons qu'on a répandu contre eux ; témoins de la conduite des uns & des autres, & libres de toute prévention, nous ne faiſons que raporter ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux de toute une Ville. Si l'on trouve que les uns & les autres reviennent un peu trop ſouvent ſur la ſcene, l'on doit conſiderer que dans une tragedie de peſte, les Medecins ſont ces principaux Acteurs, & que par conſequent ils y doivent joüer les plus longs rôles.

On nous reprochera peut-être encore la varieté du ſtyle ; il eſt vrai qu'il paroît moins uni & plus figuré en certains endroits où il nous a paru neceſſaire d'en uſer ainſi ; nous pourrions nous autoriſer en cela par l'exemple de tous les Hiſtoriens, & en étaler ici l'autorité, ſi nous avions deſ-

ſein de faire une Preface dans les formes. Comme l'on trouvera ſouvent le mot d'*Infirmeries* dans le cours de cet Ouvrage, & qu'on entend communement par ce mot, un *Hôpital* deſtiné pour les Peſtiferez, nous avons crû devoir avertir qu'il n'eſt jamais pris en ce ſens dans cette Relation, & que par *Infirmeries* on doit toûjours entendre l'endroit où l'on met en quarantaine les perſonnes & les marchandiſes qui viennent du Levant & autres Pays ſuſpects, & dont on trouvera une legére deſcription dans le Chapitre troiſiéme.

Il reſteroit à dire quelque choſe ſur l'utilité de cet Ouvrage. Elle ſe préſente d'elle même, tant pour Marſeille, que pour les autres Villes. On y verra la maniere dont la peſte ſe gliſſe & s'introduit dans un lieu, comment elle s'y dévelope & s'y répand.

Par quels progrès elle parvient à ce dernier degré de violence, où elle fait tant de ravages, comment elle diminuë & finit insensiblement, & enfin quelles en sont les suites. On y aprendra à se défier de ces commencemens douteux & équivoques, qui trompent presque toûjours la vigilance des Magistrats, & à prévenir par de sages précautions prises de bonne heure, le trouble & les désordres que la contagion traîne après elle. Enfin Marseille y verra ce qu'elle doit craindre, & les mesures qu'elle doit prendre, si jamais le Seigneur vouloit encore l'affliger de ce terrible fleau, & les autres Villes y apprendront à profiter de son exemple. C'est le but qu'on s'est proposé dans cette Relation, dans laquelle on s'est fait une Loi de ne raporter que des faits publics & constants, sans entrer dans les vûës & dans les desseins de ceux

qui y ont quelque rapport. S'il y en a de peu d'importance, ſi l'attention qu'on a eûë à marquer certaines dattes, & à nommer certaines perſonnes inconnuës hors de cette Ville, paroît un peu trop ſcrupuleuſe, pour ne pas dire tout-à-fait inutile, on ne l'a fait qu'en certains endroits, où cela a paru neceſſaire, par raport aux perſonnes qui ſont ſur les lieux, & qui auroient pris ces ſortes d'omiſſions pour un défaut de ſincerité & d'exactitude. Au reſte l'on n'a rien exageré dans les deſcriptions que l'on a faites des malheurs de Marſeille; l'on oſe même aſſûrer qu'elles ſont encore au-deſſous de la verité. Si nous n'avons pû les retracer, ſans renouveller toutes nos douleurs, l'on ne pourra guéres auſſi les lire, ſans être attendri ſur la mort de tant de malheureux, ſur la déſolation de tant

de familles, & ſur la miſere d'un Peuple affligé du plus terrible châtiment que Dieu puiſſe envoyer à des hommes criminels.

RELATION

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAP. I. *Les malheurs de la peste. Elle est un fleau du Ciel. Differentes pestes qui ont affligé Marseille,* page 1

II. *Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air ni des alimens,* 15

III. *Commencement de la peste dans les Infirmeries,* 25

IV. *Commencement de la peste dans la Ville,* 35

V. *Premier periode de la peste. Les Medecins commis à la visite des malades la déclarent. Incredulité du public,* 45

VI. *Emotion populaire. Etablissement des Barrieres. Progrès de la contagion dans les Citadelles,* 53

VII. *Progrès de la contagion sur les Galeres,* 60

VIII. *Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Consuls restent seuls chargés de l'administration pu-*

blique. Etat de la Ville à la fin du premier periode. 73

IX. *Second periode de la peſte. Etabliſſement d'un nouvel Hôpital.* 82

X. *La contagion eſt portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Déſertion des Medecins, Chirurgiens, & Apotiquaires de la Ville,* 95

XI. *Déſolation interieure des maiſons,* 117

XII. *Etat de la Ville,* 133

Mandement de Monſeigneur l'illuſtriſſime & Reverendiſſime Evêque de Marſeille, 153

XIII. *Les Confeſſeurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Mr. l'Evêque,* 167

XIV. *Progrès de la maladie à Rive-Neuve, ſur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir,* 193

XV. *Les Echevins demandent du Conſeil : Forçats accordés pour ſervir de Corbeaux. On enleve tous les cadavres.* 208

XVI. *Le Roy nomme un Commandant. Nouveaux ſecours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers,* 234

Bref de N. S. P. le Pape à Mr. l'Evêque de Marſeille, 253

XVII. *Troiſiéme periode de la peſte. On ouvre les Hôpitaux*, 264
XVIII. *Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépoſſedés de leurs Benefices*, 279
Lettre de Mrs. de St. Victor à Mr. le Commandant, 283
XX. *Continuation de la maladie en Novembre. Chambre de police. Le peuple reprend ſes anciens déſordres, & les Medecins leurs premieres opinions*, 299
XXI. *Quatriéme & dernier periode de la peſte. Medecins envoyés dans le Terroir*, 324
XXII. *Divers ouvrages imprimés ſur la peſte*, 366
XXIII. *Suite des ouvrages imprimés ſur la peſte. Nouvelles découvertes*, 400
XXIV. *Déſinfection generale*, 406
XXV. *Suites de la peſte*, 413
Obſervations ſur la maladie contagieuſe de Marſeille, 443

Fin de la Table.

Fin de la Table.

RELATION HISTORIQUE de la Peſte de Marſeille.

En 1720.

CHAPITRE PREMIER.

Les malheurs de la peſte. Elle eſt un fleau du Ciel. Differentes peſtes qui ont affligé Marſeille.

DE toutes les calamités publiques, la peſte eſt conſtamment la plus cruelle & la plus terrible. La guerre & la famine ne préſentent rien de ſi affreux, que ce que l'on voit dans une Ville affligee de ce malheur. On peut, par la ſoûmiſſion & par l'obéiſſance, fléchir la colere d'un puiſſant ennemi, ſe dérober à ſa fureur par la fuite, la repouſſer par

une vigoureuſe réſiſtance. On peut arrêter la rapidité de ſes conquêtes, par l'oppoſition d'une Place, que l'art d'accord avec la nature, auront mis en état de le laſſer, par une longue défenſe. On peut trouver, dans la force de ſes remparts, un aſile à ſa foibleſſe, & obtenir, à la faveur d'un courage opiniâtre, une honorable compoſition.

Quelqu'affreux que ſoit le ſpectacle d'une Ville ſaccagée, il ne dure que quelques heures, ou tout au plus que quelques jours. Le Soldat avide de piller, eſt bientôt raſſaſié de ſang & de carnage : ſenſible aux malheurs des vaincus, il accorde ſouvent la vie à leurs larmes ou à leur liberalité. Quelque general que ſoit ce maſſacre, on épargne preſque toûjours ceux que la foibleſſe de l'âge & du ſexe rend innocens du crime commun : enfin, ſouvent le premier ſang répandu, excite la pitié du vainqueur, & procure aux autres un pardon & une amniſtie génerale.

La famine n'entraîne les derniers malheurs, que quand elle eſt génerale & univerſelle. On n'a preſque jamais vû de ces ſortes de famines. Dans celles qui ſont particulieres, & dans une ſeule contrée ; on trouve toûjours dans la charité, ou dans l'avarice de ſes voiſins, une reſſource

à la disette ou à son indigence ; & le plus grand mal qu'elles puissent faire, c'est d'obliger ceux qu'elles affligent, à chercher, par une vie errante & vagabonde, dans les pays étrangers, les moyens de conserver une vie, qu'ils auroient vû finir dans la langueur, en restant dans leur propre pays.

Les malheurs de la contagion sont bien plus accablans, plus longs, & plus affreux. C'est un ennemi implacable, dont les traits sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont invisibles & plus répandus, contre lesquels les précautions les plus exactes sont souvent vaines & inutiles ; & tous les secours humains ne sont qu'une foible ressource : dans peu de jours, elle fait un désert affreux de la ville du monde la plus peuplée & la plus opulente, & la remplit d'horreurs & de misere. Le culte divin suspendu, les Temples fermés, les exercices publics de la Religion prohibés, les honneurs de la sepulture défendus, augmentent l'horreur de ce spectacle.

La contagion fait cesser le commerce dans une ville ; elle semble y dissoudre la societé, interdire aux hommes la communication des secours mutuels qui l'entretiennent, rompre toutes les liaisons du sang & de l'amitié, abolir l'amour conju-

gal, éteindre même l'amitié paternelle. Toutes ces ſources des ſecours humains taries, laiſſent les malades dans un trouble & un abandon plus cruel que la mort même.

On voit les habitans d'une même ville s'éviter & ſe fuir ; chacun craint de recevoir quelque impreſſion mortelle de ceux à qui il donne la même crainte : tout le monde s'enferme & ſe reſſerre, tout devient ſuſpect & dangereux ; les alimens les plus neceſſaires ne ſont pris qu'avec les précautions les plus gênantes ; & le métail le moins ſuſceptible d'impreſſion, n'eſt reçû qu'avec les ménagemens les plus ſcrupuleux. Chaque particulier ſemble former une ſocieté à part, & voudroit pouvoir ſe reſerver juſqu'à l'air qu'il reſpire.

Cette peine cauſée par l'attention continuelle à ſe garantir d'un mal, qui ne reſpecte ni âge, ni ſexe, ni condition, deviendroit plus douce, par le plaiſir qu'on auroit de ſe conſerver, ſi l'on ne tenoit qu'à ſoi même, & ſi les allarmes continuelles où l'on eſt pour des amis qu'on eſtime, ou pour des parens que l'on aime, ne troubloient la douceur de ce plaiſir. Tous les jours on apprend la chûte de quelqu'un de ceux pour qui on

s'intereſſe ; & le chagrin qu'on a de les ſçavoir malades, devient bientôt plus amer & plus cuiſant par la nouvelle de leur mort. Triſte ſituation, où l'on ne peut ſauver ſa vie que par des ſoins infinis, qui ne delivrent pas même de la crainte de la perdre à tout moment, ni du cruel chagrin de voir perir ceux que l'on aime.

Chacun attentif à ſa propre conſervation, ſe croit diſpenſé de donner aux autres les ſecours qu'il lui doit naturellement, & la charité la plus vive, amortie par la vûë du peril ſe refuſe aux pieux mouvemens qui la preſſent. Une fille malade craint de conſerver ſa vie aux dépens de celle de ſa mere empreſſée à la ſecourir ; & le pere allarmé pour la ſanté de ſes enfans autant que de ſon mal ; refuſe les devoirs que la nature lui donne droit d'en exiger. L'opulence, qui dans tout autre tems nous fournit les commodités de la vie, ne ſuffit pas en celui-ci, pour nous procurer les ſecours les plus communs & les plus ordinaires ; ſouvent le riche comme le pauvre manque de tout, au milieu de ſon abondance, & inſpirant l'un & l'autre la même crainte à ceux qui pourroient les ſecourir, ils languiſſent tous deux dans le même aban-

don & dans la même misère.

A tous ces desordres, ajoûtons le spectacle affreux d'une ville, où l'on ne voit dans les rues que des gens qui tombent, frapés de mort subite, des malades qui traînent une vie languissante, prêts à la quitter au premier coup, où les forces les abandonnent, des phrenetiques échapés de leurs lits, qui répandent par tout les traits invisibles d'une maladie mortelle, des cadavres entassés les uns sur les autres, souvent à demi pourris & corrompus, des corps morts traînés ou portez en terre par ceux même que la tendresse naturelle semble dispenser de ce triste devoir, où toutes les maisons retentissent des pleurs & des gemissemens qu'excitent la mort des parens & celle des voisins; où ceux qui restent en santé portent le trouble & la frayeur peinte sur le visage, & craignent à tout moment d'éprouver le triste sort qu'ils voient subir aux autres.

Tant de malheurs qui suivent la contagion, devroient la faire regarder plûtôt comme un fleau du Ciel, que comme l'effet d'une révolution naturelle. Ce fut la sixiéme playe, dont Dieu frapa l'Egypte, pour punir l'endurcissement de Pharaon. C'est ainsi qu'il punit la vanité

de David, lorſque, par un mouvement d'orgueil, il voulut faire le dénombrement de ſes ſujets. C'eſt la derniere menace qu'il fait aux peuples contempteurs de ſa Loi. " Que ſi après cela (leur dit-„ il dans le *a* Levitique) vous ne voulez „ point encore vous corriger; & ſi vous „ continuez à marcher contre moi, je „ marcherai auſſi moi-même contre „ vous, & je vous fraperai ſept fois da-„ vantage, à cauſe de vos pechés, & „ j'envoyerai la peſte au milieu de vous. „ Et dans un autre endroit, *b* juſques à „ quand ce peuple m'outragera-t-il par „ ſes paroles? Je les fraperai donc de peſte, & je les extermineraï. Dans la ſuite il a fait éclater de tems en tems ſa colere ſur les hommes, par ce ſevere châtiment; mais nous pouvons dire, qu'il n'en a jamais donné d'exemple ſi terrible que celui que nous venons de voir dans la peſte qui a deſolé la ville de Marſeille en 1720.

En effet, quelqu'affreuſe que ſoit la peinture que je viens de faire des malheurs de la contagion, elle n'eſt qu'un foible crayon de ceux qui ont affligé cette ville; quelque horreur que j'aie de m'en rapeller le ſouvenir, j'oſe pourtant les

a Levit. 26. *v.* 15. *b Nomb.* 14. *v.* 11.

expoſer ici par un recit, qui ſera d'autant plus fidéle, que j'en ai été un des plus maltraités, & que je puis dire des malheurs de Marſeille, comme autrefois Enée de ceux de Troye, *& quorum pars magna fui.*

C'eſt ici la vingtiéme peſte, & la plus cruelle de toutes celles qui ont deſolé Marſeille, & dont les Hiſtoriens font mention, nous allons les rappeller ici en peu de mots.

La premiere, & la plus ancienne arriva quarante neuf ans avant Jeſus-Chriſt; c'eſt *a* Ceſar qui en parle, & qui dit que les Marſeillois étoient affligés de la peſte, lorſqu'ils ſe rendirent aux Romains; faiſant voir par là, que c'étoit moins la foibleſſe & le défaut de courage, que les extrêmités de la maladie, qui les obligerent à ſe rendre à ces vainqueurs du monde. L'Auteur des *antiquités* de Marſeille ajoûte, qu'ils n'étoient pas moins preſſés par la famine que par la peſte.

La ſeconde eſt celle de l'an 503. dont *b* Aymonius parle en ces termes. En ce tems-la, il arriva un grande mortalité à Marſeille, & dans les autres villes de la Provence, par une maladie, qui faiſoit

a *Ceſar. de bell. civil.* b *Aymonius de geſt. Francor. lib.* 3. *cap.* 86.

sortir aux hommes des glandes de la grosseur d'une noix aux aînes & aux parties les plus délicates. Voilà déja un des caracteres de la maladie fort ancien.

[a] Gregoire de Tours fait mention de la troisiéme en 588. Il dit que cette peste fut apportée à Marseille par un navire qui venoit d'Espagne chargé de diverses marchandises, qui furent achetées par les habitans, que la premiere maison attaquée resta entierement vuide, par la mort de huit personnes, que le mal ne se répandit pas d'abord dans toutes les maisons, mais qu'après avoir suspendu quelque tems sa fureur, il se répandit d'abord avec la même impetuosité qu'une incendie, qui prend à des moissons meures, & prêtes à tomber sous la fauls, qu'il fit tant de ravages, que les moissons sécherent sur la terre, faute de moissonneurs; & les raisins resterent dans les vignes jusqu'à l'hyver, ne se trouvant personne pour les cueillir. Il ajoûte que cette peste, après avoir cessé deux mois, recommença comme auparavant, & que le peuple qui étoit revenu de la campagne avec tant de confiance, perit par cette espece de rechûte. Voilà bien

[a] *Greg. Turon. lib. 9. cap. 21. & 22.*

la bonne conduite qui furent gardées en celle de 1547. Il dit que l'on n'y dépenſa que deux mille ſix cens écus, & qu'elle ne fit perir que huit mille perſonnes

Celles de 1556. & 1557. ne firent pas de grands progrés. La rigueur du froid amortit d'abord le feu de la contagion.

Il n'en fut pas de même de celle qui les ſuivit en 1580. La peſte jointe à la famine fit perir plus de trente mille perſonnes Le Viguier & le premier Conſul s'enfuirent ; les autres ſe ſacrifierent pour leur Patrie, & augmenterent, par une mort glorieuſe la honte de ceux qui auroient dû les animer par leur exemple. Quoique cette peſte eût été fort vive, elle ſe ralluma le 26. de Mars de l'année ſuivante, qui ſe trouvoit le jour de Pâques, avec tant de fureur, qu'elle ne laiſſa que deux ou trois mille perſonnes. Dans le mois de May où le mal étoit dans ſa vigueur, & où l'on menoit aux infirmeries pluſieurs bâteaux par jour chargés de malades, Pierre Bouquier du Martigues, Capitaine de la Tour du bouc fut nommé, par le Roi, Viguier de la ville ; & il vint ſe mettre à la tête des Conſuls, malgré la fureur du mal. Les galeres d'Eſpagne, qui parurent alors aux environs du Château d'If, augmen-

terent le trouble & l'épouvante de la ville: mais ce ſage Commandant fit armer ſur le champ ſix mille Païſans, qui vinrent garder les portes de la ville, où l'on n'eût plus d'autre ennemi à craindre que la maladie.

Bien loin de s'aguerrir à ce mal, à meſure qu'il revenoit plus ſouvent, le peuple de Marſeille en étoit toûjours plus effrayé : car ayant reparu le 13. Novembre 1586. dans trois jours la ville fut entierement deſerte : ſoit donc la pareté des habitans, ſoit la rigueur du froid, elle ne fit pas de grands deſordres ; mais elle recommença au mois de Mars de l'année ſuivante 1587. Les habitans ſortirent encore de la ville, & elle ceſſa entierement dans le mois de May.

En l'année 1628. l'armée du Marquis d'Uxelles infecta la ville de Lion, & de-là le mal ſe repandit bientôt en Languedoc, en Dauphiné, & en Provence, où la ville de Digne fut la premiere attaquée ; enſuite Aix, & après Marſeille : elle y fut portée par de balles de laine, & ſe declara le 22. de Fevrier 1630. La diviſion qui regnoit alors dans la ville fit manquer bien de précautions, qui auroient empêché les approches du mal : mais par la ſageſſe de Leon de Valbelle

contagions ordinaires. Peut-être que la ſuite des faits l'indiquera aſſez, & nous diſpenſera de prononcer là-deſſus. Nous ne pourrions le faire qu'après avoir prouvé la contagion, qui ne ſçauroit être traitée dans cet ouvrage : c'eſt pourquoi nous nous contenterons de faire voir ici que cette peſte ne reconnoît aucune de ces cauſes generales ; après quoi pour en trouver l'origine, on n'aura qu'à ſe laiſſer aller au cours des conſequences, qui ſuivront naturellement de ces preuves, & des faits ſimplement arrangés.

On ne connoit que deux cauſes generales des maladies épidemiques ou populaires. Ces cauſes ſont l'air & les alimens, qui étant d'un uſage commun à tous les habitans d'une même ville, doivent leur communiquer leurs bonnes ou leurs mauvaiſes qualités, & faire ſur eux à peu près les mêmes impreſſions. L'air, quoique le plus ſimple & le plus fluide de tous les corps, ſe charge pourtant facilement de toute ſorte de corpuſcules étrangers, qu'il porte dans ſon ſein, & qu'il communique à tout ce qu'il penetre. C'eſt là une de ces verités qui ſont generalement reçûes, & qui n'ont plus beſoin d'être prouvées.

L'air donc par lui-même, ne peut

être infecté que par le mélange de ces corpuſcules étrangers, qui ſelon leurs qualités, le rendent plus ou moins pur, & par conſequent plus ou moins ſain. Car, qui ne ſçait pas aujourd'hui, que l'air ſi neceſſaire à la vie, peut produire differentes alterations dans le ſang, ſoit qu'il ſe mêle avec lui par la reſpiration, ſoit qu'il ſoit pris avec les alimens. Or ces corpuſcules impurs capables d'infecter l'air, ne peuvent lui venir que des vapeurs & des exhalaiſons qui s'élevent de la terre ou des eaux bourbeuſes & marécageuſes, ou bien de quelqu'autre ſorte de corruption, telle qu'eſt celle des cadavres, après une ſanglante bataille, ou un long ſiége. Ainſi après des tremblemens de terre, par des embraſemens ſouterrains, on voit la terre s'entrouvrir & ſe crevaſſer, d'où ſortent des exhalaiſons minerales & arſenicales, qui ſe repandant dans l'air, lui communiquent leur virulence. Ainſi des eaux bourbeuſes & croupiſſantes, le ſoleil éleve des vapeurs, qui ſe trouvent bientôt en égale peſanteur avec l'air, y reſtent ſuſpenduës, & ſe confondent avec lui. Nous paſſons legerement ſur toutes ces cauſes de l'infection de l'air, qui ne ſont ignorées de perſonne.

L'air de Marſeille eſt exempt de toutes ces infections. Il n'y a dans cette ville, ni dans tout ſon voiſinage aucune mine de métail ni de mineral, nulle ſource d'eaux minerales. On n'y a jamais vû aucun tremblement de terre; les anciennes hiſtoires de cette ville n'en font aucune mention, & homme vivant, pour vieux qu'il ſoit, n'en a jamais oüi parler. Quoique Marſeille ſoit arrofée d'une infinité de fontaines, & ſon terroir de divers ruiſſeaux, néanmoins toutes ces eaux vont ſe perdre dans la Mer, & ne croupiſſent nulle part. Veritablement les étrangers ſe plaignent, & avec quelque raiſon, du peu de propreté des ruës: & de ce qu'on y jette toutes les immondices des maiſons; mais elles n'y ſont pas plûtôt jettées, qu'elles ſont ſur le champ ramaſſées, & emportées hors la ville, par les payſans avides du fumier, qui leur eſt ſi neceſſaire pour fertiliſer leurs terres.

Pour ſe convaincre que l'air de Marſeille eſt des plus purs & des plus ſains, il n'y a qu'à ſe repreſenter la ſituation & l'heureuſe expoſition de cette ville. Nous ferons peut-être plaiſir à ceux qui la connoiſſent déja, de la leur retracer; & ceux qui ne l'ont pas vûë, n'en auront pas

moins à lire la description d'une ville aussi celebre par son antiquité, que par ses embellissemens modernes.

La ville de Marseille est bâtie sur le penchant d'une colline, qui s'étend du couchant au levant, faisant face au midy, vers lequel elle contourne, en regardant le nord. La ville bâtie depuis le haut de cette colline jusques au bas fait la figure d'un fer de cheval, & forme une espece d'amphiteatre, dont le fond est un grand bassin ovale, qui fait le Port. L'entrée de ce Port est formée par la separation de ces deux collines vers le Couchant, & défendue par deux Citadelles bâties sur les extrêmités de ces collines une de chaque côté. La plus grande partie de la ville se trouve par-là exposée au Midy, & sur tout le Port, au tour duquel regne un large Quay, qui par l'égalité du pavé, par la vûë des Galeres & des Vaisseaux de toute nation, dont le Port est rempli toute l'année, par la diversité des boutiques qui le bordent, & par la varieté des marchandises qui y sont exposées, forme une promenade aussi commode qu'agreable.

On trouve dans toutes les places publiques, & presque dans toutes les rues des fontaines, dont les eaux, se répan-

dant dans toute la ville, en lavent les ruës, & en entraînent toutes les immondices dans la mer. Quoique le Port reçoive toutes ces eaux, il ne s'en éleve point de mauvaiſe odeur, ni des vapeurs infectées, parce que ſon emboucheure étant étroite, il y a un petit courant, qui en renouvelle continuellement les eaux. D'ailleurs il y a toute l'année des pontons deſtinés à le curer, & ces immondices ſont jettées loin dans la mer.

Derriere ces collines ſur leſquelles la ville eſt bâtie, s'étend une grande & vaſte plaine, à plus de deux lieuës, bordée par d'autres collines couvertes de thym, de romarin, & d'autres herbes aromatiques, qui croiſſent auſſi en abondance ſur de petites collines, qui s'élevent en quelques endroits de cette plaine. C'eſt dans cette étenduë qu'eſt le terroir de cette ville, lequel ſterile & ingrat de ſa nature, eſt devenu, par l'induſtrie & par l'opulence de ſes habitans, le plus agreable & le plus fertile. Un nombre infini de maiſons de campagne, qu'on appelle Baſtides, & qu'on fait monter à plus de huit mille, augmentent la beauté de ce terroir, & par leur varieté & leur bizarre arrangement font voir une ſeconde ville diſperſée dans une vaſte campagne.

Les endroits les plus élevés de ce terroir ſont plantés d'oliviers, & de figuiers, dont le fruit porte par excellence le nom de figues de Marſeille, & de vignes, dont la favorable expoſition rend les vins ſi excellens, que *a* Martial les appelloit des vins fumeux. Tout le reſte de ce terroir n'eſt que prairies & jardinages, avec des arbres fruitiers de toute eſpece, qu'on arroſe des eaux de divers ruiſſeaux, & d'une petite riviere, qui vont ſe dégorger dans la mer.

Heureux le peuple qui joüit d'une ſi favorable expoſition; il ne peut qu'y reſpirer un air très-pur & très-ſain, qui joint à la douceur du climat, rend cette ville un des plus agréables ſéjours du Royaume; auſſi y voit-on rarement des maladies épidemiques; je n'y en ai pas vû d'autre que celle qui ſuivit le rude hyver de 1709. & qui fut commune à toutes les autres villes du Royaume, par le déſordre general que fit dans toute la nature un froid ſi extraordinaire; & même les Medecins diſent que les maladies ordinaires, qui dans toutes les autres villes ſuivent les revolutions des ſaiſons, ne font que ſe montrer en celle-ci dans un très-petit nombre de malades.

a Lib. 13. E. 120. & lib. 14. E. 116.

D'où viendroit donc cette prétendue infection de l'air, capable de produire la maladie d'aujourd'hui ? Voudroit-on dire qu'elle y a été aportée des pays lointains par quelque vent funeste ? Mais qu'on nous prouve auparavant que les miasmes contagieux sont assez liés ensemble pour n'être pas dispersés & dissipez par un si long trajet.

On peut encore moins raporter cette infection à d'autres causes, qui n'ont jamais existé dans cette ville ni dans son voisinage. Nul dérangement dans les saisons de cette année, ni des années précedentes, les vents, les pluyes, le chaud, le froid, tout avoit suivi le cours ordinaire & regulier de la nature. Nulle maladie précedente, ni fièvre maligne, ni petite verole, qui ait annoncé une constitution épidemique. Nulle comete, nul meteore, funestes présages d'une calamité prochaine. A quoi donc attribuer cette infection de l'air, & l'étrange maladie dont on veut le rendre coupable ? Les Astronomes auroient-ils découvert quelque nouvelle étoile, ou quelque astre sinistre, qui eût versé ses malignes influences sur cette ville infortunée.

Les mauvais alimens sont encore une source féconde de plusieurs maladies po-

pulaires. La raison en est assez connuë ; on peut pourtant encore moins soupçonner cette cause que les autres. Jamais année plus fertile que celle-ci Quoique le bled & toutes les autres denrées ayent été un peu cheres, c'étoit moins par la disette que par le prix excessif de l'argent. Le peuple de Marseille n'a jamais tant gagné que cette année, où les rembourssemens avoient mis les riches dans la necessité de faire de nouvelles entrepriſes, à bâtir des maisons, en culture des terres, & en commerce pour conserver leurs fonds ; & tous ces travaux, dont le prix étoit considerablement augmenté, avoient procuré des gains immenses aux pauvres & aux artisans, aussi étoient-ils tous à leur aise ; on les voyoit aller du pair avec les bourgeois, & même les effacer par la vanité & par le luxe. Ce n'est pas dans les grandes villes où le peuple souffre par la misere, & encore moins dans une ville de commerce : il y trouve toujours les moyens de se sauver de l'indigence, & de se garantir de cette extrême misere.

On voudra peut-être accuser l'abondance des fruits, comme l'aliment le plus ordinaire des pauvres, & le plus facile à se corrompre : d'autant mieux que quel-

ques malades rendoient quantité de vers. Mais quand a-t-on vû que les fruits, & la corruption qu'ils font, ait cauſé une maladie auſſi violente ? Cette cauſe paroît-elle ſuffiſante à produire un effet ſi extraordinaire ? Eſt-ce une cauſe de maladie fort nouvelle qu'une abondante recolte de fruit ? Elle revient de deux années l'une, & ſouvent pluſieurs années de ſuite, & le mal contagieux ne paroît qu'une fois dans un ſiécle.

Il ſuit de tout ce que nous venons de dire, que la peſte de Marſeille ne reconnoît aucune de ces cauſes generales des maladies épidemiques. Elle ne peut donc y avoir été aportée que par la contagion & par la communication de quelque perſonne, ou par des marchandiſes infectées. Mais comme ce n'eſt pas à nous à prouver la contagion, tout ce que nous pourrions dire là-deſſus, ne porteroit ſur aucun fondement ſolide. Nous eſperons même que la ſuite de cette relation découvrira l'origine & la ſource de cette maladie, & nous épargnera la peine de la prouver : d'autant mieux que les preuves qui reſultent des faits conſtants & publics, ſont beaucoup plus fortes que celles que forment les raiſonnemens les plus plauſibles & les mieux concertés.

CHAP.

CHAPITRE III.

Commencement de la peste dans les Infirmeries.

MArseille est par sa situation la ville du Royaume la plus propre & la plus commode pour le commerce du Levant : le genie & l'industrie de ses habitans répondent parfaitement à cette situation. C'est pour favoriser ce commerce, que le Roy a bien voulu leur accorder la franchise du Port, c'est-à-dire, une entiere exemption de tout droit d'entrée pour toute sorte de marchandises. Mais parce que les contrées du Levant sont souvent désolées par la peste, & que les marchandises qu'on en raporte peuvent être infectées, il y a hors la ville des Infirmeries, où les Navires qui viennent du Levant, & d'autres lieux suspects, débarquent leurs marchandises, & où elles sont déballées, pour être exposées à l'air, jusqu'à ce qu'elles soient purgées de tout soupçon d'infection : pendant que les Navires se tirent au large en quarantaine, ceux qui veulent se débarquer dans ces infirmeries, y sont aussi reçûs en quarantaine.

C'est un vaste endroit que ces Infirme-

rios ; où il y a de petites Cazernes pour les particuliers, des apartemens propres pour les personnes distinguées, & de grandes halles pour les marchandises. Il y a dans cet endroit des Officiers, pour veiller à l'ordre que l'on doit garder dans la purge des marchandises, & en tout ce qu'il convient de faire pour la seureté de la santé publique. Messieurs les Echevins nomment tous les ans seize Intendans de la santé, qu'ils choisissent parmi les principaux Négocians de la ville : ces Intendans reglent les quarantaines & les entrées, & ont toute la direction de ces Infirmeries. C'est dans ce lieu que la peste a commencé de la maniere que nous allons le raconter.

A peine eut-on appris à Marseille que la peste ravageoit le Levant, que le 25. May le Capitaine Chataud y arriva avec son Navire richement chargé pour le compte de divers Négociants de cette place. Il étoit parti de a Seyde le 31. Janvier avec sa parente nette, c'est-à-dire, qu'elle portoit qu'il n'y avoit alors à Seyde aucun soupçon de mal contagieux. Cependant on a appris depuis, que quelques jours après son départ, la peste y fut manifesta, & on sçait que quand cette maladie se déclare dans une ville,

a *Ville de Syrie.*

elle y couvoit déja depuis quelque tems. De-là ce Capitaine fut à Tripoli de Syrie, où il fut obligé de rester quelque tems, pour reparer les mats de son Navire. Or Tripoly n'est pas fort loin de Seyde, & il y a entre ces deux villes une grande communication, qui dans ce pays-là est toûjours fort libre malgré la contagion. Il chargea encore des marchandises dans ce dernier endroit, & on l'obligea d'y embarquer quelques Turcs, pour les passer en Chypre : ses patentes de ces deux endroits sont encore nettes ; un de ces Turcs tombe malade dans la route, & meurt en peu de jours ; deux Matelots commandés pour le jetter en mer, se mirent en état de le faire ; & à peine avoient-ils touché au cadavre, que le maître du Navire, qu'on appelle vulgairement le Nocher, leur ordonne de se retirer, & de le laisser jetter en mer à ceux de sa Nation ; ce qui fut fait, & les cordages qui avoient servi à cette manœuvre, furent coupés & jettés aussi dans la mer.

Peu de jours après ces deux Matelots tombent malades, & meurent fort brusquement, & quelques jours après deux autres sont encore pris du même mal, & meurent de même, & le Chirurgien du

Vaisseau est du nombre. Ces morts prompes allarment le Capitaine, & l'obligent à se separer du reste de l'équipage, & à se retirer dans la poupe, où il reste pendant tout le voyage, donnant delà ses ordres. Trois autres Matelots lui tombent encore malades, & n'ayant point de Chirurgien, il relâche à Livourne, où ils meurent de la même maniere que les autres. Ce Capitaine raporte un certificat du Medecin & du Chirurgien des Infirmeries de cette Ville, par lequel ils déclarent que ces malades sont morts d'une fiévre maligne pestilentielle. Il remet en arrivant à Marseille, ce certificat aux Intendans de la santé, & leur fait sa déclaration de la mort de quelques hommes de son équipage.

Malgré tout cela, on ne laisse pas de permettre au Capitaine de débarquer ses marchandises dans les Infirmeries, contre l'usage souvent observé, de renvoyer en Barre, Isle déserte aux environs de Marseille, les Navires soupçonnés de peste, qui ont perdu quelqu'un de l'équipage dans la route, & leur cargaison avec la mort de sept hommes, & un certificat qui déclare une fiévre pestilentielle, étoient des raisons suffisantes de ne pas violer cet usage.

Veritablement comme il mourut encore un Matelot ſur le bord du Capitaine Chataud le 27. du même mois, les Intendans de la ſanté prolongerent encore la quarantaine de ſes marchandiſes juſqu'à quarante jours, à compter du jour que la derniere balle ſeroit débarquée. Ce dernier mort eſt porté aux Infirmeries, où il eſt viſité par Mr. Gueirard, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, & qui déclare qu'il n'a aucune marque de peſte. Ce Chirurgien, qui avoit d'ailleurs de l'experience & de la reputation, ne reconnoît la peſte qu'aux marques exterieures.

Trois autres Navires qui venoient de ces mêmes endroits ſuſpects de peſte, arriverent le dernier du mois de May. Ce ſont ceux des Capitaines Aillaud & Fouque, & la Barque d'un autre Capitaine Aillaud : & le 12. Juin arriva auſſi le Capitaine Gabriel, tous avec patente brutte, c'eſt-à-dire, portant que dans le lieu de leur départ il y avoit ſoupçon de peſte. Cela n'empêcha pas que leurs marchandiſes ne fuſſent traitées avec la même douceur que celles du Capitaine Chataud, & débarquées dans les Infirmeries.

La maladie cependant & la mortalité

continuent ſur le bord du Capitaine Chataud : le 12. Juin, le Garde qu'on met ſur tous les Navires pendant leur quarantaine, meurt ; & le 23. un de ſes Mouſſes tombe encore malade ; & dans le même tems, deux Portefaix employez à la *purge* de ſes marchandiſes ſont auſſi pris de maladie ; & dans la ſuite un troiſiéme, commis à celles du Capitaine Aſſlaud. La maladie de ces trois hommes eſt la même, & ſe termine également par une mort prompte en deux ou trois jours. Le Chirurgien des Infirmeries déclare toûjours que ce ſont des maladies ordinaires. Soit ignorance, ſoit complaiſance de la part de ce Chirurgien, il a porté la peine de l'un ou de l'autre par une mort funeſte, & par celle de toute ſa famille.

Tant de morts précipitées firent pourtant quelque impreſſion ſur les Intendants de la ſanté, qui ordonnerent d'abord que tous ces Navires ſeroient renvoyez en l'Iſle de Jarre pour y recommencer leur quarantaine, ſe contentant d'enfermer les Portefaix dans l'enclos des marchandiſes, auſquelles ils étoient deſtinés, & leur ôter par-là la communication entr'eux, qui juſques-là avoit été libre.

Ces précautions n'empêcherent pas que le 5. de Juillet deux Portefaix enfermés avec les marchandises du même Capitaine Chataud, ne fussent saisis du même mal avec des tumeurs sous les aisselles. La maladie a beau se montrer par les marques les plus sensibles. Le Chirurgien des Infirmeries s'obstine à ne pas la reconnoître, & soûtient toûjours que ce n'est qu'une maladie ordinaire. Un troisiéme a le même sort le lendemain, avec un bubon à la partie superieure de la cuisse. A la vûë d'une contagion si marquée, les Intendans de la santé commencent à se méfier de l'habileté de leur Chirurgien, & pour s'assurer de la chose, il se déterminent à faire consulter.

Deux Maîtres Chirurgiens de la Ville sont appellés pour consulter; sçavoir Mr. Croiset Chirurgien Major de l'Hôpital des Galeres, dont la reputation répond au merite; & Mr. Bouzon, qui n'étoit connu que par quelques voyages qu'il avoit fait en Levant. Apparemment la maladie ne parut pas assez considerable, ni d'une consequence à meriter que des Medecins fussent appellés à cette consultation. Ces deux Chirurgiens se porterent aux Infirmeries le 8. Juillet, & ils

y visiterent ces malades avec le Sr. Gueirard, auſquels ils trouverent des bubons, & les déclarerent tous trois atteints de peſte. La mort de ces trois malades arrivée le 9. confirma le raport de ces Chirurgiens, que nous avons crû devoir inſerer ici.

„ Nous Maîtres Chirurgiens jurés de „ cette Ville, ſouſſignés, certifions, „ qu'à la priere de MM. les Intendans de „ la ſanté, nous nous ſommes portés aux „ Infirmeries, pour y viſiter trois mala„ des alités depuis deux jours, & après „ pluſieurs informations priſes particu„ lierement du Chirurgien deſdites In„ firmeries, il nous a raporté qu'il y a „ environ quinze jours, que trois Por„ tefaix ayant ouvert, & tourné quel„ ques balles de cotton, leſdits trois „ Portefaix furent incontinent attaqués „ de fiévre continuë, ayant un petit „ pouls, douleur de tête, maux de „ cœur, & qu'enfin ils ſont morts vers „ le quatriéme jour, ſans aucune mar„ que exterieure ſur leur corps; que trois „ autres Portefaix ayant tourné les mê„ mes balles de cotton, & les ayant „ ouvertes par un autre endroit, ils „ ſont de même tombés malades, avec „ des ſymptomes plus fâcheux, & étant

» conduits par ledit Chirurgien à l'endroit
» où ſont les trois malades, nous avons
» prié le garçon Chirurgien qui en a le
» ſoin, de les découvrir, & ils nous ont
» paru tous les trois avoir des tumeurs
» aux aînes, que ledit garçon Chirurgien
» a touchées en nôtre preſence, en nous
» diſant que ces tumeurs étoient de la
» groſſeur d'un œuf de poule, il nous a
» encore paru que l'un deſdits malades
» avoit un furoncle ou puſtulle à la cuiſſe,
» qui étoit en ſupuration; & nous étant
» informé de l'état du pouls & des autres
» ſymptomes, il nous a dit que le pouls
» étoit petit, & que ces malades n'avoient
» preſque pas de fiévre, ayant les yeux
» enfoncés, & la langue ſeche, & char-
» gée, avec une petite douleur de tête,
» ce qui nous fait juger que ces trois
» malades ſont atteints d'une fiévre peſti-
» lentielle: En foi de quoi nous avons
» ſigné le preſent raport. A Marſeille,
» ce 8. Juillet 1720.

Il n'en fallut pas moins qu'un raport auſſi précis, & juſtifié par l'évenement, pour porter les Intendans de la ſanté à faire ſortir des Infirmeries ces marchandiſes infectées, & à les renvoyer en l'Iſle de Jarre, où dans la ſuite elles ont été brûlées avec le corps du Vaiſſeau, par

ordre de la Cour. Quelques jours après, le Prêtre, qui avoit administré les Sacremens à ces malades, mourut aussi de la même maladie.

Il est bon de remarquer, que sur les autres Navires suspects, & qui sont arrivés après le Capitaine Chataud, il n'y a eu ni malade ni mort dans toute la route, ni pendant la quarantaine. Veritablement un des portefaix du Capitaine Aillaud mourut dans les Infirmeries, mais ce ne fut qu'après qu'on l'eut obligé à travailler aux marchandises du Capitaine Charaud, & même à enterrer un de ses Portefaix mort : dequoi a l'Ecrivain du Capitaine Aillaud protesta contre l'Intendant de semaine, se plaignant, que si le Portefaix prenoit mal, on le rejetteroit sur ses marchandises, & que cela prolongeroit leur quarantaine.

Les passagers arrivés sur ces Vaisseaux suspects, ceux mêmes du Capitaine Chataud eurent l'entrée le 14. Juin, ainsi qu'il est marqué dans le Journal imprimé, tiré du Memorial de l'Hôtel de Ville; c'est-à-dire, qu'à compter du jour de l'arrivée des Vaisseaux, ces passagers n'ont fait qu'une quarantaine ordinaire

a *Les Ecrivains des Navires s'enferment avec les Marchandises dans les Infirmeries.*

de quinze à vingt jours ; & toute la précaution qu'on a prise, ça été de leur donner, & à leurs hardes quelques parfums de plus : car les passagers, sortant des Infirmeries emportent avec eux leurs hardes, & souvent leurs [a] paco-sillos. Il faut avoir une grande foi à ces parfums pour croire qu'ils puissent détruire un venin, qu'on a déja humé dans le corps, & corriger le vice d'une marchandise infectée, qui n'a pas été assez long-temps à l'air. Jusqu'ici tout se passe dans l'intérieur des Infirmeries & sous le secret ; mais des morts si frequentes & un rapport des Chirurgiens aussi décisif, ne permettent plus de cacher la chose : on en donne avis aux Puissances & à la Cour. Il ne nous est pas permis de penetrer plus loin. Tels ont été les commencemens de la peste dans les Infirmeries, voyons-en les suites & les progrés dans la ville.

CHAPITRE IV.

Commencement de la peste dans la Ville.

Pendant qu'on travailloit à purger les Infirmeries de toutes les marchandises

[a] *Petits paquets de marchandises que les gens de mer aportent pour leur compte.*

ſuſpectes, & de l'infection que les malades & les morts pouvoient y avoir laiſſée, qu'on en gardoit exactement toutes les avenuës, que l'entrée en étoit interdite à toute ſorte de perſonnes, & que l'on ſe croyoit en ſureté par toutes ces précautions quoique tardives, le mal couvoit déja dans la ville, & ſe gliſſoit furtivement, & de loin en loin en diverſes maiſons. Dans la ruë de la Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la jugeſſe, tomba malade le 20. Juin avec un charbon à la levre. Le Chirurgien de la Miſericorde qui la penſoit en avertit les Magiſtrats par ordre des Recteurs; ils y envoient le Chirurgien des Infirmeries, qui ne connut pas mieux la maladie dans la ville que dans ce premier endroit, & leur raporte que c'eſt un charbon ordinaire. Le 28. du même mois, un Tailleur nommé Creps à la place du Palais, mourut avec le reſte de ſa famille en peu de jours, par une fiévre qu'on crût ſimplement maligne. Le premier Juillet la nommée Eigaziere, au bas de la ruë de l'Eſcale, eſt attaquée du mal, avec un charbon ſur le nez, & tout de ſuite la nommée Tanouſe, dans la même ruë avec des bubons, & après elle tout le reſte de cette ruë, où la contagion a commencé par les maiſons voiſines de celle de Tanouſe.

Ainſi à point nommé fut-on delivré de la crainte de la peſte dans les Infirmeries, que la terreur de ce funeſte mal commença à troubler la fauſſe ſecurité où l'on étoit dans la ville. Mrs. Peiſſonel pere & fils Medecins vont le 9. Juillet dénoncer à Mrs les Echevins un jeune enfant de douze à quatorze ans nommé Malene, veritablement attaqué de peſte dans une maiſon de la place de Linche, qui eſt fort éloignée des endroits où étoient ces premiers malades dont nous venons de parler. Sur cette déclaration, les Echevins mettent des Gardes à la porte de cette maiſon. Le lendemain cet enfant meurt, & ſa ſœur tombe malade; on les enleve l'un & l'autre dans la nuit, & avec eux tout le reſte de la famille; on les tranſporte aux Infirmeries, où ils ont tous peri; & on ferme exactement la porte de la maiſon.

On a fait divers contes ſur cet enfant, où chacun a crû découvrir la maniere dont il avoit aporté le mal des Infirmeries dans la ville; mais quand on a voulu les ſuivre & les aprofondir, on a reconnu qu'il n'y avoit rien de certain en tout ce qu'on en diſoit. Ce qu'il y a de bien vrai, c'eſt que ſa ſœur, qui tomba malade après lui, faiſoit le métier de rail-

leuſe, & qu'elle pourroit bien avoir travaillé quelque piece d'Indienne ou de Bourg infectée, ce ſont les habits ordinaires des femmes de ce pays. Il ne ſeroit pas extraordinaire que le frere eût été infecté avant elle, on verra dans la ſuite que les enfans ont été les plus ſuſceptibles de ce mal.

Cette premiere allarme fut bientôt ſuivie d'une ſeconde. Le lendemain de la mort de cet enfant, c'eſt à-dire, le 11. Juillet, le nommé Boyal venu du Levant, & ſorti depuis quelques jours des Infirmeries tombe malade. Le Chirurgien qui le traite, lui trouve un bubon ſous l'aiſſelle, & le dénonce à Mrs. les Echevins, qui mirent auſſi-tôt des Gardes à ſa maiſon. Boyal meurt ce même jour, & le ſoir il eſt porté & enſeveli dans les Infirmeries, par les Forçats qui y ſont enfermés: on y traduit auſſi tous ceux de la maiſon, qui fut fermée; & on ordonne à tous ceux qui l'ont frequenté quelques jours de quarantaine chez eux, & les parfums ordinaires. Il eſt difficile de décider ſi Boyal avoit aporté la peſte du Vaiſſeau, ſur lequel il étoit embarqué, ou s'il l'avoit priſe dans les Infirmeries par la communication, ou bien s'il avoit lui-même aporté des marchandi-

ſes infectées. Tout ce qu'on peut dire de ſûr, c'eſt que quelques jours de quarantaine de plus auroient donné le tems à ſon mal de ſe déclarer dans les Infirmeries.

Après ces deux malades il n'en paroît pas d'autre : déja on ſe raſſure ſur la crainte du mal contagieux ; déja on s'applaudit des ſages précautions qu'on a priſes pour l'étouffer dans ſa naiſſance ; déja le public ingenieux à ſe flatter, & facile à ſe prévenir, attribuë à ces deux malades toute autre maladie que celle dont ils ſont morts. Mais le mal ſe joüant des précautions des uns, & de l'incredulité des autres, pulluloit ſecretement dans cette ruë de l'Eſcale, & dans les maiſons voiſines de celle de la nommée Tanouſe, dont il a été parlé. Il ſe répandoit même à la ſourdine en d'autres ruës ; car Joli, friſeur à la place des Prêcheurs, avoit déja perdu une fille, & tout le reſte de cette famille a peri tout de ſuite ; & dans la ruë de l'Oratoire, la nommée Bouche, Taillenſe fut auſſi attaquée du mal, elle ſe tira d'affaire, mais tous ſes parens en ſont morts.

Le plus grand nombre de nos malades étoit pourtant dans cette ruë de l'Eſcale, où Mr. Sicard le fils Medecin agregé, qui

y deſſervoit la Miſericorde, trouva quelques malades atteints de fiévre avec des ſymptomes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons: le lendemain il trouva ces malades morts, & d'autres tombés de nouveau avec les mêmes ſymptomes dans la même ruë, & dans les ruës voiſines; il n'eut pas de peine à reconnoître la maladie, & environ le 18. Juillet, il en donna avis à Mrs. les Echevins.

Cette nouvelle declaration faite par un Medecin, qui viſitoit journellement les malades, jointe à ce qui avoit precedé, devoit ſans doute exciter dans les Magiſtrats le méme zele, qui les avoit fait agir ſi efficacement envers les deux premiers malades, Iſſalene, & Boyal; ils repondirent ſimplement à ce Medecin, qu'ils y envoyeroient Mr. Bouzon Medecin, pour voir ce que c'étoit. Une telle réponſe n'étoit pas fort propre à ranimer l'attention des autres Medecins ſur cette nouvelle maladie. Ce Chirurgien va donc viſiter ces malades le 19. du même mois, & il raporte aux Echevins qu'ils n'ont que des fiévres verminеuſes. Sans vouloir penetrer dans les raiſons qu'avoit ce Chirurgien de déguiſer la verité, nous aimons mieux lui

rendre la juſtice qu'il merite, en diſant qu'il n'a pas connu la maladie ; il étoit même difficile qu'il la reconnût ; car nous avons apris du depuis qu'il ne touchoit pas les malades, & qu'il ne leur parloit que de loin.

Sur le rapport de ce Chirurgien, on ſe tranquiliſe, ces malades abandonnés à leur ſort, reçoivent les Sacremens à la maniere ordinaire. La communication reſte libre dans cette ruë & dans les ruës voiſines, & on donne aux morts la ſepulture ordinaire. Cependant le même Medecin continuë à viſiter de ſemblables malades dans le même quartier, il ne penſe plus à les dénoncer, pour ne pas s'expoſer à recevoir une réponſe ſemblable à la premiere, & à voir préferer à ſon avis celui d'un Chirurgien : ainſi la maladie ſe répand inſenſiblement juſques à ce qu'elle éclata par la mort de quatorze malades en un même jour, & par la chûte de pluſieurs autres ; ce qui fut le 25. Juillet.

Une ſi grande mortalité dans une même ruë, fit du bruit dans la ville, les Curés en avertiſſent les Magiſtrats, qui reveillés par les cris publics, joignirent Mr. Peiſſonel Medecin au Sr. Bouzon leur Chirurgien de confiance, pour la viſite

On attend peut-être de nous, qu'avant de ſuivre plus loin les progrés de la contagion dans la ville, nous déclarions, ſi elle y eſt venuë des Infirmeries, & comment, & par qui elle y a été apportée. Cette circonſtance paroît être de l'integrité de cette Hiſtoire; nous aimons pourtant mieux la voir défectueuſe, que de rendre qui que ce ſoit reſponſable de tant de malheurs, & de faire tomber ſur lui la haine & le reſſentiment du Public. D'ailleurs nous avons promis de ne rien donner à la conjecture, & de ne raporter que des faits publics & conſtans. Cette précaution eſt d'autant plus neceſſaire, que c'eſt l'endroit le plus délicat de nôtre Hiſtoire, & ſur lequel nous aimons mieux marquer nôtre moderation par le ſilence, que de prononcer trop hardiment ſur un point, dont la déciſion ne doit porter que ſur des preuves de la derniere évidence.

Ce qu'il y a de bien certain à cet égard, c'eſt que la peſte étoit veritablement dans le bord du Capitaine Chataud, que ſes marchandiſes l'ont portée dans les Infirmeries, qu'un des premiers malades qui ont paru dans la ville n'en étoit ſorti que depuis quelques jours avec ſes hardes; que les premieres familles atta-

quées ont été celles de quelques Tailleuſes, de Tailleurs, d'un Fripier, gens qui achetent toute ſorte de hardes & de marchandiſes, celle du nommé Pierre Cadenel vers les Grands Carmes, fameux Contrebandeur, & reconnu pour tel, & d'autres Contrebandeurs, qui demeuroient dans la ruë de l'Eſcale & aux environs, que le Fauxbourg qui eſt joignant les Infirmeries, a été attaqué en même tems que la ruë de l'Eſcale; & qu'enfin il y avoit alors de nouvelles défenſes d'entrer des Indiennes & les autres étoffes du Levant. Nous laiſſons à chacun la liberté de faire les reflexions qui ſuivent naturellement de tous ces faits.

CHAPITRE V.

Premier periode de la peſte. Les Medecins commis à la viſite des malades la déclarent. Incredulité du Public.

QUOIQUE nous ne veüillons point adopter les prévention du Peuple touchant l'aparition des ſignes celeſtes, qui précedent les grandes calamités, nous ne laiſſerons pas de remarquer, que le 21. Juillet le tems étant couvert & à la pluye,

il fit dans la nuit des éclairs & des tonnerres si effroyables, qu'on ne se souvenoit pas d'en avoir oüi de semblables; toute la Ville en fut troublée, & la foudre tomba sur plusieurs maisons, sans blesser personne. Ces tonnerres furent regardés comme le funeste signal de la plus affreuse mortalité qu'on aye jamais vûë; car dez-lors la contagion se débonda & se répandit dans tous les quartiers de la Ville.

Mrs. Peissonel & Bouzon continuent à visiter les malades, & sur leur déclaration, on continuë à les transporter aux Infirmeries, toûjours dans la nuit, pour ne pas allarmer le Public; & les Consuls animés d'un nouveau zele, assistent tour à tour en personne à ces expeditions nocturnes. Mr. Peissonel accablé des infirmités de l'âge, se décharge de ce travail sur son fils, jeune Médecin, qui n'étoit pas encore aggregé. Ce jeune homme ne prévoyant pas les consequences, repandit la terreur dans toute la Ville, & publia par tout que la peste étoit dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les Villes voisines, qui prirent aussi l'allarme, & s'interdirent tout commerce avec Marseille: c'est en consequence de ces lettres que le Parlement de Provence

rendit cet arrêt fulminant le 2. Juillet, par lequel il défend toute communication entre les habitans de la Province & ceux de Marseille sous peine de la vie.

Cependant le Public se plaint de ne pas voir des Medecins de reputation employés à la visite de ces malades; tout le monde veut sçavoir ce que c'est; chacun demande une décision sûre, sur laquelle il puisse prendre ses dernieres resolutions. Ainsi, soit les plaintes publiques, soit le nombre des malades augmenté, les Echevins demandent quatre Medecins au Syndic du College, pour les repartir dans toute la Ville, & au Syndic du Corps des Chirurgiens quatre Maîtres, qui accompagnent les Medecins, chacun avec son garçon. Ils nomment en même tems quatre Apoticaires, pour fournir les remedes aux malades. Quatre Medecins se livrent à cet emploi; sçavoir Mrs. Bertrand, Raymond, Audon, & Robert, chacun avec son Chirurgien & un garçon. Ils se partagent toute une grande Ville, où dix Medecins n'auroient pas suffi.

A peine ont-ils visité un ou deux jours les malades, qu'ils vont d'eux-mêmes déclarer aux Magistrats qu'il n'y avoit point à se flatter, que la maladie qui regnoit étoit veritablement la peste, &

la peſte même la plus terrible qui eût paru de long-tems. Ils ſe réuniſſent tous Medecins & Chirurgiens en un même ſentiment, & aucun d'eux ne dit que ce fût une fiévre maligne causée par les mauvais alimens & par la miſere, comme l'Autheur du Journal imprimé le leur fait dire. Leur ſentiment a toûjours été le même, ils n'ont jamais varié là deſſus, & l'évenement ne les a que trop juſtifiés. Importunés par la curioſité des Citoyens, ils ne crurent pas devoir refuſer de la ſatisfaire. Aſſurés du fait par eux-mêmes, ils ne hazardoient rien dans cette déclaration ; elle ne pouvoit cauſer aucun trouble dans la Ville ; le fils de Mr. Peiſſonel l'y avoit déja mis, & Mrs. Sicard pere & fils, qui avoient vû les premiers malades dans leur quartier de la Miſericorde, ſe plaignant qu'on n'avoit pas ajoûté foi à leur premiere déclaration, avoient déja repandu par tout le bruit de cette nouvelle maladie : il ne convenoit plus de la cacher dans un tems où elle étoit repanduë dans toute la Ville, & où il falloit prendre les meſures les plus promptes pour en arrêter les progrés, ou tout au moins pour prévenir les déſordres qu'elle traîne après elle.

La déclaration de ces quatre Medecins ne

ne trouva pas plus de créance dans l'esprit des Magistrats, & dans le Public que celle de Mrs. Sicards. Les premiers, bien loin d'ajoûter foi à un raport aussi authentique, font afficher un avis, dans lequel ils annoncent que ceux qui ont été commis à la visite des malades, ont enfin reconu que la maladie qui regne n'est qu'une fiévre maligne ordinaire, causée par les mauvais alimens & par la misère. Nous voulons bien leur rendre la justice de croire qu'ils ne firent mettre cette affiche que pour rassûrer le peuple, plûtôt que de penser qu'ils ayent pû douter d'un fait qui leur étoit certifié de tout côté. Cette précaution étoit bonne, en prenant toûjours les mesures convenables.

En effet, quoique les Magistrats eussent toûjours agi comme si c'étoit veritablement la peste, puisqu'ils faisoient enlever les malades, & fermer les maisons; soit que les Infirmeries fussent remplies; soit qu'on ne regardât plus le mal comme contagieux, on ne fit plus transporter les malades, qui s'accumulerent de jour en jour en diverses ruës: car dès le 7. Août, les quatre Medecins trouvoient trente nouveaux malades par jour, & autant de morts qu'on les obligeoit

auſſi de viſiter ; & cela alla toûjours croiſſant d'un jour à l'autre. Les Magiſtrats non contents de manquer de confiance en leurs Medecins, formerent contr'eux des ſoupçons injurieux à leur honneur & à leur caractere ; & quoiqu'ils ſe fuſſent livrés au ſoin des malades de la maniere du monde la plus genereuſe, ſans traiter d'aucun interêt, qu'ils abandonnerent à la generoſité des Magiſtrats, ceux-ci ne laiſſerent pas de dire, que les Medecins de la Ville vouloient faire un *Miſſiſſipi* de cette affaire, Ce ſont les termes dont ils ſe ſervirent.

D'un autre côté, le peuple entrant dans les mêmes ſoupçons, inſulte publiquement les Medecins dans les ruës, & leur reproche hautement qu'ils groſſiſſent le mal par l'indigne motif d'un ſordide interêt : les Medecins animés d'un vrai zele pour leur Patrie, devoroient toutes ces inſultes d'une vile populace ; ils furent beaucoup plus ſenſibles aux mépris de quelques-uns de principaux Citoyens, qui écrivirent en divers endroits des lettres pleines de qualifications les plus odieuſes contr'eux, & dans leſquelles l'ignorance étoit le moindre vice qu'ils leur reprochoient. A quels égaremens de raiſon ne porte pas une aveugle incredulité ?

Deux choſes favoriſoient cette prévention. Mr. Michel, Medecin aux Infirmeries, écrivoit aux Echevins, que les malades qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal, les uns que l'ennui d'être enfermés, & les autres que la verole, & qu'ils avoient plus beſoin de mercure que d'autres remedes. Pourtant l'ennui & la verole furent pour tous ces malades des maladies mortelles. La ſeconde choſe qui entretenoit l'incredulité publique ſur la maladie, c'eſt qu'on raportoit que pluſieurs malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas. Il n'en fallut pas davantage pour achever de décrier les Medecins, pour confirmer les indignes ſoupçons qu'on avoit formé contr'eux, & pour faire regarder la maladie comme une fiévre de corruption, cauſée par les fruits & par les mauvais alimens.

Ce qui fortifioit cette fauſſe opinion, c'eſt qu'on ne voyoit dans ces premiers tems, que des enfans & de pauvres gens attaqués de cette maladie. La peſte, diſoit-on, s'en prend à toute ſorte d'âge & de condition, elle fait bien d'autres ravages. On vouloit voir les hommes tomber morts dans les ruës, les riches attaqués comme les pauvres, & le mal ſe

répandre avec impetuoſité dans toute la Ville. Attendez, peuple incredule, & vous verrez plus que tout cela; un affreux carnage va bientôt forcer vôtre aveugle incredulité. Déja des morts ſubites ſont annoncées de toute part; déja le feu de la contagion a pris aux quartiers les plus reculés, & dans les ruës les plus écartées: déja les plus incredules & les plus hardis ſont frapés les premiers: déja enfin on apprend d'un jour à l'autre la chûte de quelque riche.

Alors on commence à douter & à craindre; on demande à s'aſſurer de la nature du mal, par l'ouverture des cadavres; un Batelier frapé de mort ſubite dans ſon Bateau, préſente l'occaſion de faire cette épreuve. Les Medecins employés à la viſite des malades, ſont mandés pour aſſiſter à l'ouverture de ce cadavre. Mr. Guion, Chirurgien de la Ville, s'offre courageuſement à la faire; il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cadavre eſt ouvert dans le Bateau même, on foüille dans toutes ſes parties, & on y cherche vainement la cauſe d'une maladie, qui ſe manifeſte moins par les impreſſions qu'elle fait ſur les parties internes, que par les ſymptomes & par les marques exterieures.

CHAPITRE VI.

Emotion populaire. Etabliſſement des Barrieres. Progrés de la contagion dans les Citadelles.

LE bruit du mal contagieux de Marſeille repandu dans toute la Province, empêchoit les autres Villes d'y envoyer leurs denrées : l'Arrêt même du Parlement le défendoit ſous des peines très-ſeveres. Les Barricades que les Villes voiſines avoient faites pour ſe garder, ne permettoient pas aux Marſeillois d'en aller chercher. Cependant cette Ville ſi riche, par ſon commerce, ne peut pas ſe paſſer du ſecours de ſes voiſins, auſquels elle fournit à ſon tour bien de commodités qui leur manquent : ceux que la mer lui procure, ſont long à venir & toûjours incertains : elle fut donc bientôt reduite aux extrêmités d'une diſette generale : le bled commence de manquer aux Boulangers, & le troiſiéme Août, n'ayant pas fait la quantité de pain ordinaire, il en manqua ce jour-là ; ſur le ſoir la populace s'attroupa, & courut de ruë en ruë inſulter toutes les maiſons des Boulangers.

Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, qui depuis le commencement de la contagion ne ceſſoit pas d'agir à la tête des Echevins, de les animer par ſon exemple, & de veiller à la ſureté publique, étoit pour lors enfermé avec eux dans l'Hôtel de Ville, pour regler les affaires, que les malheurs préſens avoient infiniment multipliées. Averti de ce déſordre, il ſort accompagné de Mr. Mouſtier un des Echevins, & ſe porte à l'endroit où étoit cette Populace mutinée. Il n'eut pas beſoin de gens armés pour appaiſer ce tumulte; autant aimé du peuple, qu'eſtimé des honnêtes gens, la ſeule préſence déſarma ces rebelles, & changea ſur le champ leurs plaintes & leurs murmures en cris de joie & d'allegreſſe, au bruit deſquels ils l'accompagnerent chez lui, & ſe retirerent avec autant de tranquilité, qu'ils avoient montré de chaleur & d'émotion dans leur revolte. On vit alors combien il importe au bonheur des peuples, que ceux qui les gouvernent, s'appliquent autant à les captiver par la bonté & par la douceur, qu'à les ſoûmettre par l'autorité; & que temperant l'une avec l'autre, ils ne ſachent pas moins ſe faire aimer que ſe faire craindre.

Pour prévenir un pareil desordre, & empêcher que les malheurs de la famine n'augmentassent ceux de la contagion, les Echevins écrivirent à Mr. le Bret Intendant de la Province, & à Mrs. les Consuls de la Ville d'Aix, qui en sont les Procureurs, pour les prier de permettre qu'on établît des marchés à une certaine distance de la Ville, où l'on feroit une Barriere, & où les Etrangers pourroient apporter leurs denrées, & les Habitans de Marseille les y aller acheter, sans se communiquer ensemble. Ces Mrs. sensibles aux malheurs de nôtre Ville, y consentirent gracieusement; & pour regler toutes choses, on convint d'une conference entre Mrs. les Procureurs du Païs & nos Echevins, ce que le Parlement permit: le jour & le lieu sont assignés; ce fut à Nôtre-Dame à deux lieuës de Marseille. Mr. le Marquis de Vauvenargue premier Procureur de la Province, y vint accompagné de quelques Gentilshommes, d'un Medecin, & escorté de quelques Gardes.

De la part de Marseille, Mr. Estelle premier Echevin s'y rendit seul avec le Secretaire de la Ville. La conjoncture ne permettoit pas d'y aller avec une plus grande suite. Il auroit dû pourtant, me-

ner avec lui un Medecin, comme ces Mrs. l'avoient demandé, ſans doute pour ſe faire conferer avec le leur, s'aſſurer par-là de la nature de la maladie, & ſe mettre en état de ſe garantir d'un ſemblable malheur, qu'ils n'ont pû éviter dans la ſuite. Mais les Medecins s'étoient trop expliqués ſur cette maladie, pour que Mr. Eſtelle les menât à cette conference. Il leur cacha avant ſon départ les intentions de Mrs. les Procureurs du Païs, & il leur dit, à ſon retour, qu'il ne les avoit apriſes que par une Lettre qu'il avoit reçûë en chemin, lorſqu'il ſe rendoit au lieu aſſigné.

Dans cette conference, on regla, par un concordat, qu'il ſeroit établi un marché aux deux avenuës de Marſeille, & à deux lieuës de la Ville, avec une double Barriere, & un autre pour la mer à cet endroit du Golfe de Marſeille, vers le Couchant, appellé l'Eſtaque, & qu'à tous ces marchés il y auroit des Officiers & des Gardes commis pour empêcher les communications aux choix de Mrs. les Procureurs du Païs & aux fraix de la Ville. Ce concordat homologué par Arrêt du Parlement, on le fait ſavoir à toutes les Villes & Lieux de la Province, & on les invite à envoyer des denrées à

ces Barrieres, où elles pourront être vendues sans danger. On ne peut assez louer le zele de toutes les Villes de la Province, & leur empressement à secourir Marseille dans cette calamité, les unes en envoyant des denrées, & les autres en favorisant le transport.

L'établissement de ces Barrieres diminua bien un peu la disette, mais il ne l'appella pas tout-à-fait l'abondance : l'éloignement des marchés fit hausser le prix des denrées qu'on y alloit chercher ; toute sorte de travail renchérit avec elles ; le vin si commun & si abondant dans cette Ville suit le sort des autres denrées : toutes les caves sont fermées, ou par la fuite des uns, ou par la crainte des autres. Le peuple, qui fait son principal aliment de cette liqueur, étoit prêt à se soulever si on n'eût fait ouvrir les caves de force, & mettre le vin en vente. La viande qui ne vient que de loin, est encore plus rare que les autres denrées ; enfin bientôt on n'eût pas moins à souffrir de la disette que de la maladie.

Encore si ceux, qui étoient chargés de pourvoir aux besoins publics, n'avoient eu que le peuple de la Ville à entretenir, mais les soins & les embarras se multiplient avec les malheurs de la contagion.

Voici Mrs. les Officiers des Citadelles, qui ayant resserré leurs Troupes, demandent du bled & d'autres necessités à Mrs. les Echevins, les menaçant de lâcher les Soldats dans la Ville, pour en prendre par tout où ils en trouveront. Comment pourvoir à tous les besoins d'une nombreuse garnison dans un tems de disette. Il falloit avoir toute l'activité & la prévoyance de Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, dont le zele pour le service du Roy est connu depuis longtems, pour faire trouver dans ces Citadelles, malgré la disette generale, l'abondance des tems les plus tranquilles.

Quoique les Citadelles soient entierement separées de la Ville, & que les Garnisons y fussent resserrées depuis le commencement de la contagion, elle n'a pas laissé que d'y penetrer. Mr. Audibert Chirurgien des Galeres y avoit été mis pour y traiter les malades. Les guérisons qu'il y opera firent d'abord du bruit, & on publioit par tout qu'il n'en avoit perdu aucun. Il leur donnoit d'abord un violent émetique, qu'il appelloit son *fare*, ensuite il les faisoit abreuver avec du Thé ou de la Tisane, & il les purgeoit. Cette pratique fut proposée aux Medecins pour modéle, mais ils

avoient déja reconnu & l'inutilité des purgatifs, & le danger des violens émetiques, qui donnoient des superpurgations funestes; aussi cette methode ne fit pas dans la Ville les mêmes miracles que dans les Citadelles. J'appelle ainsi le bonheur de traiter plusieurs pestiferés, sans qu'il en meure un seul. Les plus habiles Medecins n'oseroient faire un pareil défi. Ceux qui connoissent bien cette maladie, savent qu'elle élude souvent & l'attention des Medecins, & la vertu des remedes.

Tout ce qu'on peut dire du succès de ces violens émetiques, & des purgatifs réiterés, c'est qu'il y a quelquefois d'heureuses témerités, mais elles ne doivent pas servir de regle. Il y a donc lieu de croire que tous ces malades n'avoient que de legeres atteintes du mal, ou peut-être même qu'ils avoient toute autre maladie; car quand la contagion s'aprocha de plus près des Citadelles, & que les malades qui y tomboient, étoient veritablement marqués au coin de la contagion; les guérisons ne furent plus si frequentes, & les malades y moururent tout comme ailleurs: cependant il est vrai que la contagion n'a pas fait de grands progrès dans ces Citadelles, par le bon ordre qu'il y

avoit, & par le soin qu'on prenoit d'en sortir les malades, dès qu'ils paroissoient, & de les transporter dans un petit Hôpital qu'on avoit fait dans une Bastide voisine. La contagion y a fini avec le mois de Decembre, & du depuis il n'y a pas paru de nouveau malade. Dans la suite, le Chirurgien des Citadelles a rendu sa methode publique ; nous laissons décider aux Medecins qui ont traité beaucoup de ces malades, si cette methode est sûre.

CHAPITRE VII.

Progrés de la Contagion sur les Galeres.

L'Entretien des Galeres auroit été un surcroit d'embarras pour la Ville, si ceux qui les commandent, animés d'un noble zele pour le service du Roy, n'avoient, par la superiorité de leurs lumieres, cherché des ressources plus sûres. Quel ravage n'auroit pas fait la contagion sur ces Bâtimens, s'ils n'en avoient pas arrêté les progrés par les mesures les plus justes & les mieux concertées. C'est à leur prudence que l'Etat doit la conservation de cet illustre Corps, qui ne fait

pas moins l'ornement de nôtre Ville, que la sureté de nos Côtes. Leur conduite pleine de sagesse a fait voir que le bon pedre & la bonne police, sont les moyens les plus assurés, pour prévenir les désordres de la contagion, & qu'on doit s'attendre aux plus grands ravages, quand l'un & l'autre sont négligés.

Sur les premiers bruits de la maladie on fit tirer les Galeres au large, & ces bruits continuants, Mrs. les Officiers Generaux voulurent s'assurer de la chose par eux-mêmes, c'est-à-dire, par les Medecins & Chirurgiens destinés au service des Galeres. Ils demanderent aux Echevins, d'agréer qu'ils se joignissent à ceux de la Ville, pour aller visiter les malades. Mr. Pertin Medecin de l'Hôpital des Forçats, & Mr. Croizet Chirurgien du même Hôpital, chargés de cette commission, visiterent les malades, avec Mrs. Andon & Robert Medecins de la Ville, & les deux Chirurgiens qui les accompagnoient. Ce fut le premier Août qu'ils firent cette visite, après laquelle ils firent leur raport qu'ils remirent à Mrs. les Commandants, & que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous soussignés Medecin & Chirur-
„ gien de l'Hôpital Royal des Forçats,

„ certifions, qu'ayant été commis par
„ ordre de Mrs. les Officiers Generaux &
„ Intendant des Galeres, aſſemblés en
„ Conſeil, ce jourd'hui premier Août,
„ pour aller viſiter les malades de la Vil-
„ le, qu'on ſoupçonne attaqués de peſte,
„ nous nous ſerions portés dans l'Hôtel
„ de cette Ville à trois heures après midy,
„ pour nous joindre aux Sieurs Robert &
„ Audon Medecins aggregés, & au Sr.
„ Bouzon, Me. Chirurgien, nommés par
„ Mrs. les Echevins, pour faire la viſite
„ deſdits malades, nous aurions trouvé
„ en viſitant differents quartiers de la
„ Ville. 1°. Dans celui de la Major, où
„ depuis peu de jours il eſt déja mort plu-
„ ſieurs perſonnes ſoupçonnées de peſte;
„ une femme morte, âgée d'environ
„ ſoixante ans, malade depuis trois jours,
„ ſur laquelle pourtant nous n'avons re-
„ marqué aucun ſigne de malignité pe-
„ ſtilentielle en aucune partie de ſon
„ corps; nous en aurions viſité un autre
„ dans une maiſon de la ruë de l'Evêché,
„ âgée d'environ trente-cinq ans, laquelle
„ a un bubon à l'aîne gauche, lequel nous
„ avons crû pour pluſieurs raiſons être
„ venerien, n'y ayant aucun ſigne de ma-
„ lignité ſur elle. Dans le quartier der-
„ riere les Grands Carmes, nous aurions

» trouvé dans une maison le cadavre
» d'une fille âgée d'environ vingt-ans,
» morte la nuit passée, s'étant alitée de-
» puis avant hier, selon le rapport de sa
» mere, avec un grand mal de tête, des
» envies de vomir, & un accablement
» general, morte en trente heures, toute
» couverte d'un pourpre livide, ayant le
» ventre extrémement rendu & violet, &
» ayant rendu par le nez une grande
» quantité de sang très-dissous & très-
» sereux; nous aurions de plus trouvé
» dans le même quartier plusieurs autres
» personnes de tout sexe & de tout âge,
» au nombre de huit ou dix, attaqués de
» fièvre avec des douleurs de tête & des
» envies de vomir, lesquels accidens la
» plûpart des parens nous ont dit prove-
» nir des mauvais fruits que ces malades
» avoient mangés en quantité, sans qu'il
» nous ait paru en eux aucun signe de
» contagion: de plus, en descendant dans
» la ruë de l'Escale, dans une maison, où
» depuis quatre ou cinq jours une femme
» est morte subitement soupçonnée de
» peste, nous aurions trouvé son enfant,
» âgé d'environ douze ans, mort aujour-
» d'hui, couvert de taches pourprées pres-
» que par tout le corps, avec une tension
» considerable au bas ventre, & une

„ groſſeur vers les glandes de l'aîne gau-
„ che, lequel s'étoit alité depuis avant-
„ hier, ſelon le raport des parens, avec
„ des nauſées & des maux de tête inſu-
„ portables; nous aurions trouvé de plus
„ à ſon côté ſur un méchant lit, ſon pere
„ âgé d'environ quarante ans couché tout
„ habillé, avec une face livide, les yeux
„ enfoncés & mourans, ayant eu depuis
„ avant-hier qu'il s'eſt couché, de grands
„ maux de tête & de vomiſſement, tout
„ parſemé de tâches pourprées & livides,
„ ayant une tumeur à l'aîne droite avec
„ une tenſion très-douloureuſe dans tout
„ le bas ventre: nous aurions trouvé dans
„ une autre maiſon, auprès de celle-là,
„ la mere & la fille, la premiere âgée
„ d'environ trente-cinq ans, & la fille
„ d'environ quatorze, toutes deux la face
„ livide, les yeux mourans, & dans un
„ abattement general, pouvant à peine
„ ouvrir les yeux, ſur tout la fille, qui
„ étoit dans un aſſoupiſſement conſidera-
„ ble, étant malade depuis deux jours,
„ ayant un mal de tête horrible, & des
„ envies de vomir, ſans pourtant aucune
„ élevation ni aux aînes ni aux aiſſelles,
„ & ſans aucune tâche pourprée: de plus,
„ en montant vers la fontaine de la Sa-
„ maritaine, nous avons trouvé dans une

„ même maiſon un enfant d'environ vingt
„ ans, mort aujourd'hui, couvert d'un
„ pourpre livide, n'ayant été malade que
„ trois jours avec mal de tête, vomiſſe-
„ ment, & maux de cœur continuels; &
„ dans un autre petit lit à côté, ſon frere
„ âgé d'environ treize ans, malade depuis
„ hier, s'étant alité, ſelon le raport de
„ ſa mere, avec un horrible mal de tête,
„ qui continuoit encore, des maux de
„ cœur, & des envies de vomir frequen-
„ tes, ayant même vomi quelque fois,
„ ayant les yeux enflamés & étincelans,
„ la langue aride & blanchâtre, & une
„ tention au bas ventre, avec une groſ-
„ ſeur conſiderable & douloureuſe à l'aî-
„ ne droit, & un abattement general:
„ de plus enfin, nous aurions trouvé dans
„ une maiſon, ſur le Cours, une femme
„ âgée d'environ quarante ans, tombée
„ dans un délire, avec des mouvemens
„ des membres involontaires, les yeux
„ ardents & larmoyans, tâchée de pour-
„ pre en pluſieurs endroits de ſon corps,
„ ayant depuis deux jours une hemorragie
„ par le vagin d'un ſang ſereux, & s'étant
„ alitée, ſelon le raport de ſon frere de-
„ puis quatre jours avec de grands maux
„ de tête, & de frequens maux de cœur:
„ on nous a raporté qu'il étoit mort de-

„ puis peu dans la même maiſon un en-
„ fant qui ne fut malade que deux jours ;
„ ayant de même de grands maux de tête,
„ & des envies de vomir frequentes, ce
„ qu'ayant très-meurement examiné,
„ nous ne pouvons douter que ce ne
„ ſoient des maladies peſtilentielles très-
„ contagieuſes, & qui demandent de
„ très-grandes précautions, pour en pré-
„ venir les funeſtes ſuites. Tel eſt nôtre
„ ſentiment. A Marſeille, ce premier
„ Août 1720. *Signé* PERRIN &
„ CROIZET.

Après s'être aſſûrés de la vérité du fait, ſans s'arrêter aux bruits populaires, & ſans donner dans les préventions d'une incredulité mal entenduë, les Commandans ne penſerent plus qu'aux moyens de mettre les Galeres en ſûreté. On n'en trouva pas de plus ſûr, que de les ranger du côté de l'Arcenal, & de les enfermer par une eſtaçade, qui eſt une eſpece de barriere ſur l'eau, qui les ſeparoit du reſte du Port ; on ferma auſſi toutes les avenuës de l'Arcenal par des barricades, & on y enferma tous les bas Officiers, & tous les équipages. Mrs. les Officiers ne s'y enfermerent pas, mais ils y alloient regulierement deux fois par jour, & toutes les fois que le ſervice le demandoit :

& ainſi tout le Corps des Galeres fut en peu de jours ſeparé du reſte de la Ville, & la rendit encore plus deſerte & plus ſolitaire.

La communication entre les Galeres & la Ville eſt trop libre, pour ſe flatter que le mal n'en eût pas aproché. Il étoit difficile que parmi les équipages quelqu'un ne fût déja infecté, ou que quelque Forçat n'eût pris en Ville quelque impreſſion contagieuſe, avant qu'ils fuſſent reſſerrés : car on a aprofondi l'hiſtoire de Boyal, un des deux premiers malades, dont nous avons parlé : on diſoit qu'il avoit couché le ſoir ſur la Galere la Gloire, & qu'il y avoit porté le mal ; que c'étoit dans cette Galere que la contagion avoit commencé, & qu'elle avoit été la plus maltraitée. Il eſt bien vrai que cet homme coucha ſur la Galere la Ducheſſe, un ſoir qu'il trouva ſa maiſon fermée, & que l'Argouſin de garde étant de ſes amis, l'y reçût, & luy prêta même ſon lit ; mais auſſi il eſt vrai, qu'ayant apris ſa maladie, avant que la Garde revint à ſon tour, il ne ſe ſervit plus de ce lit, ni de tout ce que ledit Boyal avoit touché : en effet, ce n'eſt point par cette Galere que la contagion eſt entrée dans ce Corps, & elle a été la moins maltraitée de toutes,

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir enfermé les Galeres, il falloit encore pourvoir à leur ſubſiſtance & au ſoin des malades; c'eſt ce que Mrs. les Officiers generaux firent avec un ordre & une prévoyance dignes de leur génie, & qui doivent ſervir de regle pour le tems à venir, ſi jamais un pareil malheur arrivoit. On prit pluſieurs *a* Tartanes, qui partoient alternativement, pour aller prendre des vivres aux deux Ports les plus proches de Marſeille, qui ſont ceux de Toulon & de Bouc, où le Fourniſſeur faiſoit porter toutes les choſes neceſſaires, comme bois, charbon, viande, & tout le reſte, pour l'entretien des Officiers & des équipages. On diſtribuoit la ration, comme ſi les Galeres avoient été armées; on établit des boucheries dans l'Arcenal, & on le munit de toutes les autres neceſſités: enfin, tout y étoit ſi bien diſpoſé, que dans un Corps auſſi nombreux, chacun y trouvoit non ſeulement le neceſſaire, mais même toutes ſes commodités, & à un prix mediocre, pendant qu'avec une dépenſe immenſe on manquoit ſouvent du neceſſaire dans la Ville.

On n'eût pas moins d'attention à pour-

a Petits Bâtimens de mer, très-legers, & qui vont avec tout vent.

voir à l'entretien des malades, & à empêcher que le mal ne ſe repandît, & n'infectât tout ce corps. L'Hôpital des équipages qui eſt derriere la Citadelle hors la Ville, & ſur le bord de la mer, fut deſtiné pour les peſtiferés : on le vuida ſur le champ, & on le fournit de tout ce qu'il faut pour les malades, & des Officiers neceſſaires. Par-là on ne fut pas dans la neceſſité d'infecter l'Hôpital general des Forçats, qui fut reſervé pour les malades qui s'y trouvoient alors, & pour ceux qui pouvoient tomber de toute autre maladie que celle qu'on craignoit. Comme ſur les Galeres la communication y eſt très-prochaine, & qu'un malade en auroit bientôt infecté pluſieurs autres, on érigea un Hôpital d'entrepos à la Corderie, où l'on portoit les malades ſur le moindre ſoupçon de la pluslegere incommodité, & de-là, dès que le mal ſe manifeſtoit, ils étoient tranſportés à l'Hôpital qui leur étoit deſtiné.

Le mal contagieux, ſe declarant dans les uns plûtôt, & plus tard dans les autres, & ſe déguiſant quelque fois au commencement, ſans ſe montrer d'abord, il fut reglé que les Medecins & les Chirurgiens feroient chacun leur viſite dans cet entrepos, à differentes heures. Il y avoit

donc huit viſites par jour ; ainſi, à quelque heure que le mal ſe manifeſtât, il étoit ſurpris & découvert, & le malade ſur le champ envoyé au lieu deſtiné. Les Chirurgiens particuliers faiſoient auſſi diverſes viſites par jour, chacun ſur ſa Galere ; & ſur la plus legere incommodité, ils faiſoient porter les malades à cet entrepos. Il en étoit de même de ceux qui tomboient malades dans l'Arcenal où étoient enfermées les familles de ceux qui y ſont employés. Une Chaloupe prête à partir à toute heure, fut reſervée pour le tranſport des malades ; & quelques autres furent deſtinées à porter les vivres & les autres neceſſités audit Hôpital, à differentes heures marquées dans le jour.

Pendant qu'on faiſoit ces ſages diſpoſitions, la maladie commença à ſe montrer ſur les Galeres, par deux Forçats, qui tomberent les premiers avec des charbons, l'un le 31. Juillet, & l'autre le premier Août ; d'autres tomberent après, inſenſiblement le mal ſe repandit à ſon ordinaire dans les Chiourmes, dans les équipages, & dans les familles qui étoient enfermées dans l'Arcenal, & la mortalité ſuivit de près, mais non pas avec la même rapidité que dans la Ville. Il y a ſuivi à peu près les mêmes periodes, & y a

duré preſque tout autant ; mais il s'en faut bien qu'il y aye fait le même ravage. En Septembre la maladie y fut dans ſa vigueur, & dans les mois ſuivans elle eſt toûjours venuë en declinant. Le plus grand nombre des malades a été de vingt-cinq à trente par jour, & la plus grande mortalité a été dans le milieu de Septembre de dix-ſept en un jour ; & les autres jours, tant devant, qu'après, ce nombre eſt allé en augmentant juſques-là, & de-là en declinant à proportion ; car le nombre des morts en Août eſt de 170. en Septembre 286. en Octobre 179. en Novembre 89. en Decembre 38. & le tout eſt 762. Dans les mois de Janvier & de Fevrier, il n'y en eut que ſept à huit par mois ; & en Mars la maladie ceſſa entierement ſur les Galeres. Comme l'Hôpital des Peſtiferés n'étoit pas aſſez grand pour contenir tous les malades, on dreſſa des tentes dans la cour, qui eſt fort vaſte, ſous leſquelles on faiſoit paſſer ceux qui étoient les plus près de la gueriſon, & pour decharger bientôt cet Hôpital, on diſpoſa une vieille Galere, que l'on plaça loin des autres, où les uns venoient finir leur guériſon, les autres y faire leur quarantaine, & achever de s'y reparer : par-là on ſe ménagea toûjours de place dans l'Hôpital,

pour y recevoir les nouveaux malades.

Il ne falloit pas de moindres precautions, ni des meſures moins bien entenduës, pour empêcher que le mal contagieux ne fit les derniers ravages dans des Bâtimens, où l'on eſt preſque les uns ſur les autres; auſſi n'y a-t-il pas fait de grands progrès ; on ſera ſurpris de voir que ſur dix mille perſonnes qu'il y avoit ſur les Galeres ou dans l'Arcenal, il n'y ait eu que douze cens ſoixante, ou tout au plus treize cens malades ; & on le ſera encore plus, qu'il n'en ſoit mort que ſept cens ſoixante deux, c'eſt-à-dire, qu'il en aye gueri la moitié : l'heureuſe gueriſon de tant de malades, n'eſt pas moins dûë aux ſoins & à l'application de ceux qui font la Medecine & la Chirurgie ſur les Galeres, qu'au bon ordre qui y regnoit. Parmi ces morts, il y a pluſieurs Chirurgiens de Galere, dont quatre ſont morts dans l'Hôpital, parmi leſquels on compte Mr. Laugier, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, ſi connu par ſon Traité des Vulneraires, & qui joignoit à un grand fond de Theorie une longue & ſage pratique ; un Apoticaire & ſix Aumôniers : il n'eſt mort auſſi que fort peu d'Officiers, & aucun des Officiers generaux. On les a vû pourtant s'expoſer hardiment à tout

ce

ce que le bien du ſervice demandoit. Il étoit juſte que la maladie reſpectât ceux, qui après avoir pourvû à la conſervation des Galeres, devoient encore travailler ſi utilement à celle de la Ville.

CHAPITRE VIII.

Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Conſuls reſtent ſeuls chargés de l'adminiſtration publique. Etat de la Ville à la fin du premier periode.

UNe diſpoſition dans la Ville ſemblable à celle des Galeres, auroit peut-être prévenu tous les déſordres qu'on y a vû. On ne ſçauroit trop ſe hâter dans ces occaſions, de mettre les choſes en regle, ſi l'on veut éviter le trouble & les inconveniens qui ſuivent les reſolutions tardives & tumultueuſes : une Ville qui attend que l'ennemi ſoit près pour ſe préparer à le recevoir, s'expoſe à être ſurpriſe, & à eſſuyer ou les malheurs d'un aſſaut imprévû, ou la honte d'une compoſition forcée. Tel a été le triſte ſort de Marſeille, où ſoit que l'on ne crût que foiblement la peſte, ou ſoit que l'embarras d'une grande Ville ne permît pas de

pourvoir à tout en même tems, on a attendu de prendre les meſures convenables contre la contagion, que la neceſſité les déterminât.

Les Medecins qui prévoyoient de loin les ſuites de cette maladie, & qui par la violence qu'elle exerçoit ſur chaque malade en particulier, jugeoient de celle de la conſtitution generale du mal, ne manquerent pas d'inſpirer d'abord aux Magiſtrats toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre en pareil cas. Ils leur inſinuerent de former un Conſeil de ſanté, compoſé des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, & de quelques principaux Citoyens, pris de divers Etats; mais les Echevins craignirent le trouble de la multitude, diſant qu'ils ne vouloient pas faire une *hâle* de l'Hôtel de Ville: c'eſt ainſi qu'ils s'expliquerent. Les Medecins leur offrirent encore de faire reſter l'un d'eux pour le Conſeil, parceque dans le cours d'une contagion, il ſe préſente une infinité d'affaires qui ne peuvent être décidées que ſur l'avis d'un Medecin: ils repondirent qu'ils n'en avoient pas beſoin. Il en fut de même de tout ce qu'ils purent leur propoſer: fortifiés dans leurs préventions contre eux, ils regardoient comme ſuſpect tout ce qui venoit de leur part: neanmoins pour que

le Public ne souffrît pas de l'entêtement des uns, & du ressentiment des autres ; les Medecins voyant qu'ils n'étoient pas écoutés, & n'ayant d'autre vûë que le bien public, ils crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de leur remettre le Traité de la peste par Ranchin, qui contient tous les Reglemens de Police pour les tems de contagion. La suite fera voir l'usage qu'ils ont fait de ce Livre.

Le seul Medecin de la Ville, qui fut écouté des Magistrats, ce fut Mr. Sicard, qui ayant refusé de visiter les malades, & voulant se rendre utile par quelque endroit, fut leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succés, pourveu qu'on executât ce qu'il diroit. La proposition étoit trop favorable, pour n'être pas bien reçûë. Les autres Medecins avoient été rejettés comme ces Prophetes, qui n'annonçoient que des choses tristes ; celui-ci est bien reçu, parce qu'il prédit des choses agreables. Ce Medecin proposa donc d'allumer un soir de grands feux dans toutes les Places publiques, & au tour de la Ville, qu'en même tems chaque particulier en fit un devant la porte de sa maison, & qu'à commencer du même jour, & pendant trois jours consecutifs, chacun fit à la même heure, à cinq heures du soir,

un parfum avec du soûfre dans chaque apartement de sa maison, où il déployeroit toutes ses hardes, & tous les habits qu'il avoit porté depuis que la contagion avoit paru.

Quoique ce moyen de faire cesser la contagion ne soit ni fort nouveau, ni fort singulier, & que l'histoire d'Hipocrate ne soit ignorée de personne, la confiance avec laquelle ce Medecin le proposa, & l'espoir de voir bientôt finir un mal, dont on commençoit à redouter les suites, le firent recevoir. On se met en état d'executer la chose : Ordonnance de Police, qui assigne le jour, & ordonne les feux & les parfums, en conformité du projet du Sr. Sicard ; il est lui-même commis à la disposition des feux, sous les ordres de Mr. Diodet un des Echevins ; qui s'est toûjours prêté volontiers aux emplois les plus pénibles ; on fait de grands amas de bois dans toutes les places, & dans tous les lieux désignés ; on distribuë dans toute la Ville du soufre pour les parfums, à tous ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter. enfin, le jour arrivé, & à l'heure marquée, toute la Ville parut en feu, & l'air se couvrit d'une noire & épaisse fumée, plus propre à retenir les vapeurs contagieuses qu'à les dissiper.

On ne ſçait ce que l'on doit le plus admirer ici, ou la confiance de ce Medecin, qui ſans diſtinguer les periodes ni la nature de la contagion, propoſe avant le tems un ſecours auſſi foible, & ſi peu capable de produire l'effet qu'il en promettoit ; ou la credulité des Magiſtrats, qui denués d'un Conſeil ſolide, ſe laiſſent aller à tout vent de doctrine, & conſentent à une dépenſe auſſi inutile que fatigante, ſans daigner conſulter là-deſſus les autres Medecins, auſquels ils avoient déja confié le ſoin des malades. Le public vît avec regret conſumer inutilement une ſi grande quantité de bois, dont il craignoit de manquer dans la ſuite, & ce Medecin trompé dans ſon attente, ne pouvant plus ſoûtenir les reproches du peuple ſur l'inutilité de ſon remede, diſparut avec ſon fils.

En effet, ces feux ne firent, ce ſemble, que rallumer celui de la contagion ; ils embraſerent l'air déja échauffé par la chaleur de la ſaiſon & du climat : le venin peſtilentiel devint plus actif, & le mal ſe dévelopa avec plus de vivacité. Déja les plus entêtés ſe rendent, & penſent à chercher leur ſalut dans la fuite ou dans la retraite ; les plus timides, ou pour mieux dire, les plus prudens avoient déja profité

de la liberté des paſſages, pour ſe ſauver en d'autres Villes, & en d'autres Provinces. Ceux qui furent plus tardifs à croire, trouvant toutes les iſſuës fermées, & les chemins exactement gardés, furent contraints de ſe retirer dans leurs Baſtides, ou de s'enfermer dans leurs propres maiſons.

On ne vit plus alors que gens qui achetoient des proviſions de tout côté, qui charrioient des hardes & des meubles de toute part; les voitures n'y peuvent pas ſuffire, elles ſont hors de prix, le peuple même prend le large, & ſort en foule hors les portes de la Ville, & comptant ſur la douceur de la ſaiſon, va camper ſous des tentes, les uns dans la Plaine de St. Michel, qui eſt une grande Eſplanade du côté des Minimes; les autres le long de la riviere & des ruiſſeaux qui arroſent le terroir, & les autres le long des remparts; quelques-uns grimpent ſur les Collines & ſur les Rochers les plus eſcarpés, & vont chercher un azile dans les Antres & dans les Cavernes: les gens de mer s'embarquent avec leurs familles ſur des vaiſſeaux, ſur des Barques, & dans de petits Bateaux, dans leſquels ils ſe tirent au large dans le Port & dans la Mer, & forment ainſi une nouvelle Ville flottante au milieu des eaux.

Monſeigneur l'Evêque, comme un fidé-

le Paſteur, reſte ſeul à la garde de ſon Troupeau ; les Curés & les autres Prêtres des Paroiſſes, animés par ſon exemple, & fortifiés par ſon courage, n'abandonnent point leurs oüailles : les Monaſteres des Religieuſes ſont ouverts, & la plûpart de ces filles vont rejoindre leurs parens & leurs familles. Cette deſertion generale laiſſe le reſte des Citoyens dans la conſternation la plus touchante ; & la Ville du Royaume la plus peuplée devient en peu de jours la plus triſte ſolitude. Les Conſuls ſe confiant en leur activité naturelle, & au zele dont ils ſe ſentoient animés pour le ſalut de la Patrie, demeurent ſeuls chargés du ſoin de la Ville. Ils n'ont voulu partager avec perſonne les peines de l'adminiſtration la plus accablante qui puiſſe ſe préſenter dans l'exercice du Conſulat. Heureux ces Conſuls, heureux le peuple, ſi le ſuccés avoit pû repondre à leur attente & à leur zele.

Il ſemble pourtant qu'une adminiſtration qui regarde le ſalut commun, & qui intereſſe la vie & le bien de tous les habitans d'une Ville, donne droit à ceux qui y ſont en place, & aux principaux Citoyens d'y avoir quelque part : auſſi ces notables voyant qu'ils n'étoient point appellés à cette adminiſtration, dans laquelle ils

ne pouvoient pas s'ingerer d'eux-mêmes ; & jugeant que leur préſence inutile au Public, ne ſerviroit qu'à les rendre ſpectateurs de la plus triſte ſcene qui fût jamais, ne penſerent plus qu'à leur propre conſervation. Les Officiers de Juſtice, les Directeurs des Hôpitaux, les Intendans de la Santé, ceux du Bureau de l'Abondance, les Conſeillers de Ville, & les autres Officiers municipaux, tout diſparut, & les Echevins reſterent ſeuls à la tête d'une nombreuſe populace, avec leur Secretaire, & Mr. Pichaty l'Avocat leur Conſeil ordinaire.

Ils n'ont pas laiſſé de rendre diverſes Ordonnances très-utiles pour la Police, comme celles qui ordonnoient de faire ſortir tous les Gueux & Mandians de la Ville ; qui défendent de reſerrer le bled, de ne rien laiſſer dans la Ville, qui pût cauſer de l'infection, de tranſporter les meubles & les hardes des morts & des malades d'une maiſon à l'autre, & pluſieurs autres de cette eſpece, dont l'execution auroit prévenu bien des déſordres, ſi quatre perſonnes y avoient pû ſuffire. On mit encore ſur pied quatre Compagnies de Milice ; on poſa des Corps de Garde à l'Hôtel de Ville, & par tout où il étoit neceſſaire : on nomma des Commiſſaires dans

chaque quartier ; on pourvût à la ſubſiſtance des pauvres, qui par la ceſſation de toute ſorte de travail, ſe trouvoient reduits aux dernieres extrêmités ; on donna des inſtructions aux Commiſſaires ; on les chargea de faire diſtribuer le pain aux pauvres, de s'informer des malades qu'on laiſſe pourtant encore dans leurs maiſons, & de veiller à tout ce qui convient pour le bon ordre.

Malgré ces belles diſpoſitions, la maladie va toûjours ſon train ; elle prend d'un jour à l'autre de nouveaux accroiſſemens ; on ne diſtingue plus les ruës infectées ; le feu de la contagion a pris par tout, & le nombre des morts eſt ſi fort augmenté, que les nuits ne ſont pas aſſez longues pour les enlever tous ; on ne peut plus enfin garder pour le Public les ménagemens ordinaires ; il fallut ſe reſoudre à porter les morts de jour ; ils ne peuvent même être enlevés un à un ; on prend de force les chevaux & les tomberaux des Bourgeois, on engage tous les Gueux & Vagabonds à ſervir de Corbeaux, on fait ouvrir de grandes foſſes hors la Ville, les Tomberaux vont de jour par les ruës, & le bruit funebre de leur cahot, fait déja fremir les ſains & les malades, enfin on voit déja dans toute la Ville le triſte apareil d'une contagion declarée.

On n'y trouve plus de boutique ouverte, tous les travaux publics & particuliers ont cessé, le commerce est depuis longtems interdit, les Eglises, le College, la Loge & tous les lieux publics sont fermés, les Offices divins suspendus, le cours de la Justice arrêté; il n'y a plus parmi les parens & les amis de frequentation, plus de visite, plus de societé; les Payſans de la campagne n'aportent plus leurs denrées; tout le monde fuit une Ville infectée de peste; il faut se passer des commodités ordinaires, & on a de la peine à se procurer les alimens les plus necessaires. Telle étoit la face de la Ville, & la triste situation de ses Habitans; tel étoit l'état des choses, quand le mal entra dans son second periode, ce fut environ le dix du mois d'Août.

CHAPITRE IX.

Second periode de la peste. Etablissement d'un nouvel Hôpital.

CE n'est pas ici la premiere fois qu'on a vû les Habitans d'une Ville affligée de peste douter de la verité de cette mala-

a C'est Londres où s'assemblent les Negocians.

die, juſques à ce qu'ils en ayent vû les derniers ravages. La même choſe eſt arrivée dans toutes les Villes que Dieu a voulu punir de ce fleau. Il ſemble qu'il ne frape de cet aveuglement, que pour les empêcher de prendre des meſures, pour ſe ſouſtraire à ſa juſtice; on peut dire néanmoins que l'incredulité n'a jamais été pouſſée ſi loin, qu'elle l'a été dans cette occaſion. On pourroit la comparer à celle de ces hommes inſenſés, qui ménacés d'un déluge prochain, & voyant Noë, qui conſtruiſoit l'Arche s'en mocquerent, & ne penſerent point à prévenir ce malheur par une ſemblable précaution, & par une converſion ſincere. Telle a été auſſi la ſtupide Incredulité de quelques-uns de nos Habitans; ils ont vû commencer la peſte dans les Infirmeries, ils l'ont vûë paſſer pour ainſi dire, ſous leurs yeux de cet endroit dans la Ville, & s'étendre en peu de jours dans tous les quartiers; elle leur eſt confirmée par le témoignage de tous les Medecins; & malgré tout cela ingenieux à ſe tromper eux-mêmes, ils aiment mieux s'expoſer à tous les déſordres d'une calamité publique, que de les prévenir par de ſages précautions qu'ils n'auroient pas dû negliger, quand même elles auroient pû leur être inutiles.

C'eſt dans le ſecond periode du mal que ces déſordres furent extrêmes, & que l'on vit tout le trouble de la plus affreuſe déſolation. Deux choſes donnerent lieu à ces deſordres : d'une part un excés de ménagement, & de l'autre un défaut de prévoyance. Le premier regardoit le ſoin des malades, le ſecond l'inhumation des morts: c'eſt ce que nous allons développer.

Environ le 8. du mois d'Août, les Medecins commis à la viſite des malades s'aperçurent qu'on ne les enlevoit plus, & quon les laiſſoit dans les maiſons, quoi qu'ils en donnaſſent tous les ſoirs l'état aux Echevins; ils allerent leur repreſenter que ces malades laiſſés chez eux en infectoient d'autres, & que leurs ſoins étoient inutiles par la miſere de la plûpart: car alors ils ne viſitoient plus guéres que des pauvres; que l'Hôtel Dieu leur étant fermé, ils n'avoient point d'autre retraite; que les charités de la miſericorde & les autres bonnes œuvres leur manquant, ils languiſſoient dans leurs maiſons dénués de tout ſecours, & periſſoient même d'inanition & de miſere; & qu'enfin on ne pouvoit éviter d'établir un nouvel Hôpital pour ces malades.

Mr. le Gouverneur comprit bientôt la neceſſité de cet établiſſement, il l'ordonna ſur le champ, & comme on étoit en peine

de trouver un endroit qui fût propre, & qui pût être bientôt mis en état de recevoir les Malades, les Medecins lui suggererent de prendre la Charité, & lui firent voir que c'étoit l'endroit le plus propre par sa situation, par la disposition interieure de la maison, par son étenduë, par toutes les commodités necessaires aux malades, & sur tout par le voisinage de cinq Maisons Religieuses, qu'on auroit pû lui joindre dans la suite, si le nombre des malades augmentoit. Ils donnerent encore les moyens de loger ailleurs les pauvres qui étoient entretenus dans cette Maison, & qui étoient au nombre de cinq à six cens, y compris les Officiers.

La chose ayant été concluë, les Recteurs de la Charité sont appellés & priés en même tems de vuider sur le champ cette Maison, & de faire transporter les pauvres qui y sont, aux endroits qu'on leur indique. Ils opoſent plusieurs raisons & divers obstacles à cette entrepriſe, en présence de Mr. le Gouverneur, qui les combatit, & surmonta toutes les difficultés avec une présence d'esprit & une douceur, à laquelle ils ne purent resister. Ce projet pourtant si bien concerté & si long-tems balancé, demeura sans execution, sans qu'on en sache la raison; on fut prés de

huit jours à ſe déterminer pour l'établiſſement d'un Hôpital ; les malades cependant s'accumulent de tout côtez & bientôt on vit commencer cette confuſion & ce déſordre, dont le ſeul ſouvenir fait horreur.

Rien n'étoit cependant plus propre à empêcher le progrés de la contagion, & à prévenir les déſordres qu'elle a traîné après elle, que l'établiſſement de cet Hôpital; on y auroit d'abord placé du jour au lendemain ſix cens malades, & 800. dans un cas de neceſſité ; & dans la ſuite on auroit pris les cinq Couvents, qui ſont au tour de la Charité : car c'auroit été un moindre inconvenient de déplacer des Religieux & des Religieuſes, que de laiſſer les malades dans les ruës & dans les places publiques. On auroit logé les Religieux dans les autres Couvents, qui ſont en ſi grand nombre dans cette Ville, en réüniſſant ceux dont les regles & les manieres de vivre ont le plus de raport & de conformité. Un de ces Coûvents pouvoit être deſtiné pour les riches qui auroient voulu être traités à leurs dépens ; un autre pour les Prêtres, Confeſſeurs, & les autres Officiers malades, enfin les autres auroient ſervi pour les Convaleſcens, pour loger les Officiers, & le reſte des malades, qu'on

y pouvoit recevoir au nombre de trois mille. On ne devoit pas s'attendre à en avoir un plus grand nombre à la fois, parceque dans cette maladie les morts sont promptes & frequentes ; toutes ces maisons sont fort commodes, étant situées à une extrêmité, & separées du reste de la Ville par une Colline, & dans un quartier fort desert ; elles sont même isolées. Que de malades sauvez par cet établissement, & garantis de la cruelle destinée de mourir dans les ruës.

On se détermine à la fin à former un Hôpital pour les pestiferés, & on choisit pour cela l'Hôpital des Convalescens de l'Hôtel-Dieu ; il est veritablement bien situé, mais c'est la plus petite maison de toutes celles qui étoient propres à cet usage ; car elle ne pouvoit pas contenir au-delà de deux ou trois cens malades ; aussi fut-elle remplie en moins de deux jours ; & comme les malades y venoient en foule, on fut obligé de les placer dans une grande étable, qui est toute auprès, & où l'on enfermoit ordinairement les Bœufs & les Moutons de la Boucherie, encore s'estimoient-ils heureux de mourir dans un endroit, où le Sauveur du monde a bien voulu naître.

Cet Hôpital fut ouvert vers le milieu

du mois d'Août, sous la direction d'un Chirurgien, tous les Medecins de la Ville se trouvant alors employés, à la reserve d'un seul, qui étoit malade, & l'on y mit tous les Officiers necessaires : quelques jours aprés son établissement, Mrs. Gayon pere & fils, Medecins de Barjols, petite Ville de cette Province, qui depuis longtems meditoient un établissement à Marseille, crurent que c'étoit ici une occasion favorable, & vinrent offrir leurs services à Mrs. les Echevins, qui les reçurent volontiers, & placerent ces deux medecins dans le nouvel Hôpital des pestiferés. Ils s'y enfermerent sans daigner conferer avec les Medecins de la Ville, & sans s'informer de la nature du mal, & des remedes qui lui convenoient, d'ailleurs remplis de nouvelles idées & tout-à-fait contraires à celles qu'ils auroient dû se former de la maladie ; ils donnerent dans une methode toute opposée à celle que le mal demande, & dont le mauvais succés augmenta bientôt la mortalité dans cet Hôpital ; ils employerent les saignées reiterées & les purgatifs, dont on avoit d'abord connu l'inutilité. A peine ces Medecins eurent-ils le tems de se reconnoître, que le pere fut pris du mal & mourut : le fils effrayé de la mort de son pere, se retira, & de retour

dans ſa Patrie, il y fut mis hors de la Ville en quarantaine, pendant laquelle il mourut auſſi, & aprés ſa mort, perſonne n'oſant toucher à ſon corps pour l'enterrer, on mit le feu à la maiſon, & avec lui fut brûlé tout ſon bien qu'il avoit converti en papiers, comptant de faire un établiſſement fixe à Marſeille.

Le Chirurgien & les autres Officiers de cet Hôpital ſuivirent de près le ſort de ces Medecins, & avec eux finit le peu de bon ordre qu'il y avoit. Car comme le trouble croiſſoit avec la maladie, on les remplaça des premiers ſujets que l'on trouva, ſans choix & ſans examen; auſſi cet Hôpital ne fut plus dans la ſuite qu'un lieu d'horreur & de confuſion, où ceux qui devoient avoir ſoin des malades, ne les voyoient que pour prendre garde au moment qu'ils expireroient, & ſe partager leurs depoüilles. Ils en faiſoient même un lieu de dépôt pour les vols qu'ils faiſoient dans les maiſons abandonnées par les malades qui alloient à cet Hôpital. En effet leurs deſordres étant connus, ils furent arrêtez & condamnez aux Galeres. Nous paſſons ici l'état de cet Hôpital, nous le repreſenterons avec celui de la Ville, pour ne pas toucher deux fois à un tableau ſi hideux & ſi effrayant.

On reconnut bientôt que l'Hôpital qu'on avoit choiſi, étoit trop petit pour le grand nombre de perſonnes qui tomboient malades chaque jour : on forma donc le projet d'en faire un autre, mais qui par le long tems qu'il fallut pour le mettre en état, devint inutile pour remedier aux deſordres preſens. On choiſit le jeu de mail, dont l'étenduë & la ſituation fourniſſoient une place très-propre pour y dreſſer un Hôpital, qui par la proximité du Couvent des Auguſtins reformez, & d'un grand corps de maiſon, qui eſt à l'entrée du jeu de mail, avoit toutes les commoditez neceſſaires : d'ailleurs ſa ſituation hors de la Ville le rendoit encore plus propre pour ces ſortes de malades. Ce projet étoit bien concerté, mais il auroit fallu pouvoir ſuſpendre la rapidité du mal, juſqu'à ce qu'il fût executé ; car on ne pouvoit déja plus compter les malades, ils étoient ſans ſecours & ſans retraite dès le 20. du mois d'Août, & on entreprend ſeulement alors un Hôpital, qui n'a été prêt qu'au commencement d'Octobre, comme on le verra par la ſuite ; il n'a pourtant pas laiſſé d'être d'une grande utilité : nous le dirons en ſon lieu. Cependant pour donner une retraite aux malades, on éleva des tentes

hors de la Ville le long des remparts, auſquels on fit une breche vis-à-vis pour pouvoir tranſporter les malades ſous ces tentes.

La ſeconde choſe qui donna lieu aux deſordres dans le ſecond periode du mal, c'eſt l'indolence où l'on étoit encore, & l'incertitude que ce fût veritablement la peſte. De-là le défaut de prevoyance pour l'inhumation des morts ; dans les commencemens on les portoit aux Infirmeries, qui quoique vaſtes, ne purent pas en contenir un grand nombre, parce que le terrein eſt preſque tout ſur le Roc : on fut même obligé d'y combler une vieille Citerne. Les Infirmeries étant donc remplies, on reſolut d'ouvrir une foſſe du côté de la Cathedrale ; mais à peine eut-on commencé d'y travailler, qu'on l'abandonna ſur les repreſentations des Religieuſes du St. Sacrement, dont la maiſon étoit tout auprès. On déſigna une terre hors la Ville, entre les portes d'Aix & de la Joliete, dans laquelle on ouvrit deux foſſes de dix toiſes de long, d'autant de large, & de quatorze pieds de profondeur. Ce ne fut pas ſans peine que l'on obligea des Payſans d'y travailler : il fallut que Mr. Mouſtier l'Echevin, homme d'un zele infatigable ſe mît à la tête.

Ces foſſes furent bientôt remplies au moyen d'une mortalité de trois à quatre cens perſonnes par jour, & qui alloit toûjours croiſſant d'un jour à l'autre, & comme on n'en avoit point preparé d'avance, & que les Foſſoyeurs & les Corbeaux manquoient de tems en tems, ou par la fuite, ou par la mort, on fut bientôt hors d'état d'enlever les cadavres, & l'expedition de toutes la plus importante en tems de contagion, celle qui demande le plus de celerité, & qui doit ſouffrir le moins d'interruption, fut conduite le plus lentement. Ainſi d'une part l'établiſſement d'un Hôpital differé, joint au choix de celui des convaleſcens, qui ne pouvoit pas contenir la dixiéme partie des malades; de l'autre le défaut des foſſes qui n'étoient pas preparées, des Foſſoyeurs & des Corbeaux qui auroient dû être engagez d'avance, donnerent lieu à ce deſordre, qui remplit en peu de jours la Ville de morts & de malades.

CHAPITRE X.

La Contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Desertion des Medecins, Chirurgiens & Apoticaires de la Ville.

QUOIQUE l'on sçût par tradition qu'en tems de peste, toutes les autres maladies cessent, & semblent ceder à celle-ci, comme à la plus cruelle & la plus dangereuse; néanmoins on ne laissa pas de fermer l'Hôtel-Dieu, depuis le commencement de la contagion, & de le reserver pour les malades qui s'y trouverent alors, & pour ceux qui pourroient être attaquez dans la suite de toute autre maladie. Malgré cette précaution, le mal contagieux s'y introduisit, & l'infection se répandit dans toute cette Maison, dans laquelle outre les malades, & ceux qui étoient destinez à les servir, on nourrissoit encore trois ou quatre cens enfans trouvez, de l'un & de l'autre sexe; & comme dans une maison aussi remplie de monde, la communication y est très-aisée, on doit juger par-là quelle y fut la violence & la rapidité de la contagion.

Elle y fut portée par une femme qui échapa de la ruë de l'Eſcale, dont nous avons déja ſi ſouvent parlé, & qui vint ſe preſenter à l'Hôtel-Dieu pour y être reçûë : ſoit que ſon mal ne ſe fût pas encore manifeſté, ſoit qu'il aye échapé à ceux qui la viſiterent, ils ne la crurent atteinte que d'une fiévre ordinaire, & ils la reçûrent. Deux des filles de la Maiſon deſtinées au ſervice des malades, ſont mandées pour ſoûtenir cette malade, & la conduire à l'apartement des femmes. La Mere Infirmiere la change de linge, ſelon la coûtume, & la fait coucher à la maniere ordinaire. Le lendemain ces deux filles tombent malades, & meurent preſque ſubitement, c'eſt-à-dire, en ſept ou huit heures de maladie ; le jour d'après la Mere Infirmiere eſt auſſi priſe, & meurt auſſi promptement que ces filles. De ces quatre malades, la contagion ſe répand ſi promptement dans toute cette Maiſon, que des uns aux autres tout y a peri ; Directeurs, Confeſſeurs, Medecins, Chirurgiens, Apoticaires ; & tous les autres Officiers, Valets, Servantes, & tous les enfans trouvez, à la reſerve d'une trentaine, qu'une heureuſe gueriſon a ſauvez de la fureur du mal.

Nous ne pouvons refuſer ici les juſtes

loüanges qui ſont dûës à la memoire de Mr. Bruno Granier, un des Directeurs de cette Maiſon, qui en l'abſence de tous les autres, ſoûtenoit ſeul la penible direction de cet Hôpital. On conçoit aſſez de quel embarras devoit être la conduite & l'entretien de cinq à ſix cens perſonnes en des tems auſſi difficiles. Il ſurvenoit pourtant à tout avec un zele & un courage digne d'être imité par tous ceux qui ſont appellés à ces charitables exercices. Auſſi le Seigneur, qui ſaiſit ſouvent les momens les plus favorables pour nous appeller à lui, ſe hâta de recompenſer ſa charité par une mort qui ſera toûjours glorieuſe devant les hommes, comme elle doit avoir été prétieuſe devant Dieu.

Qu'il nous ſoit permis de mêler aux larmes que nous donnons à la mort de ce zelé Recteur, celles que meritent auſſi ceux qui exerçoient la Medecine dans cet Hôpital; le Medecin (c'étoit Mr. Peiſſonel le pere) plus venerable encore par ſa vertu & par ſon amour invincible pour la verité, que par ſon grand âge, y viſitoit les malades avec un zele & un courage bien au deſſus de celui dont d'autres ſe ſont fait un merite dans la ſuite, & dont ils ont crû donner le premier exemple: il s'aſſeyoit auprès des malades, touchoit

leurs playes, & les panſoit avec une charité, qui étoit le fruit de cette pieté ſincere qui a éclaté dans tout le cours de ſa vie. Il étoit Doyen du college des Medecins, & connu parmi les Sçavans, par ſon nouveau ſyſtême de Phiſique méchanique, qu'il alloit donner au Public, ſi Dieu n'eût mieux aimé recompenſer ſa charité par une gloire immortelle, que de le laiſſer joüir de celle qu'il ſe ſeroit aquiſe par l'impreſſion de cet ouvrage. Il y avoit auſſi un jeune Chirurgien appellé Audibert, & un jeune Apotic aire nommé Carriere; ils donnoient l'un & l'autre de grandes eſperances par la juſteſſe de leur genie & parleur aplication. Ils auroient ſervi utilement le Public dans la ſuite, & l'on peut dire que leur mort eſt une veritable perte pour cette Maiſon & pour la Ville, où la maladie ſe répandoit avec la même impetuoſité. L'incendie etoit general, & néanmoins bien de gens ſe flattoient encore. Les Echevins avoient donné de trop mauvaiſes impreſſions de leurs Medecins, pour que la Cour s'en raportât à eux ſur la nature de ce mal: elle ordonna donc à Mrs. Chycoïneau & Verny Medecins de Montpellier, de ſe transporter à Marſeille, pour y examiner la nature de la maladie qui y regnoit. Ces Mrs. s'y rendirent le 12. Août avec

avec Mr. Soulier Maître Chirurgien de la même Ville : & ils y furent reçus des Echevins avec tout l'honneur dû à leur merite & à leur commiſſion. Ils ranimerent d'abord la joie du public, qui attendoit d'eux une déciſion favorable à ſon incredulité : mais malgré les préventions qu'on tacha de leur donner contre les Medecins de la Ville, ils voulurent pourtant conferer avec eux ſur la maladie ; l'aſſignation donnée, on s'aſſemble dans l'Hôtel de Ville, chacun raporte ce qu'il avû, & pour un plus grand éclairciſſement, on convint que chaque Medecin & chaque Chirurgien remettroit à ces Meſſieurs un précis de ce qu'il avoit obſervé, ce qui fut fait le lendemain, & ces nouveaux Medecins, ayant pris jour pour aller viſiter les malades, on leur en donna deux de la Ville, pour adjoints, Mrs. Montagner & Raymond : le premier avoit été rapellé de l'Abaye de St. Victor, pour remplacer le Sr. Bertrand, qui étoit tombé malade ; on y joignit encore deux Maîtres Chirurgiens ; ils viſitent tous enſemble les malades pendant deux jours dans les maiſons & dans l'Hôpital des Convaleſcens, où ils firent ouvrir quelques cadavres, & après s'être bien aſſurés de la maladie, ils en rendirent compte

à la Cour, & ayant pris heure pour en faire leur raport à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Echevins, ils ſe rendirent à l'Hôtel de Ville : les Medecins de la Ville qui les avoient accompagnés, ſe préſenterent pour entrer dans cette Aſſemblée, & oüir le raport des Medecins de Montpellier, mais les Echevins leur en refuſerent l'entrée.

On n'a pû ſçavoir quel fut préciſement le raport des Medecins de Montpellier aux Magiſtrats ; mais d'abord après cette Aſſemblée, ceux-ci dirent hautement, qu'ils avoient déclaré, que la maladie, dont on s'allarmoit tant, n'étoit qu'une fiévre maligne cauſée par la corruption & par les mauvais alimens : & les Medecins de Montpellier étant partis le 20. Août chargés des honneurs & des préſens de la Ville, on vit paroître le lendemain cette Affiche.

Avis au public.

„ Sur le raport qui a été fait à Mr. le „ Gouverneur & à Mrs. les Echevins, par „ Mrs. les Medecins de Montpellier, ils „ ont crû devoir avertir le Public, que la „ maladie qui regne préſentement dans „ cette Ville, n'eſt pas peſtilentielle,

„ mais que c'est seulement une fièvre ma-
„ ligne, contagieuse, dont on espere de
„ pouvoir bientôt arrêter le progrès, en
„ séparant les personnes qui en peuvent
„ être soupçonnées d'avec celles qui sont
„ saines, par le bon ordre & l'arrange-
„ ment que l'on va prendre incessam-
„ ment.

Cet avis rassura le Peuple, qui depuis ce tems là se communiqua plus librement; il avoit même commencé à le faire auparavant après la premiere affiche, & Monseigneur l'Evêque avec les Magistrats avoient été obligé de ceder à ses empressemens pour la Procession qui se fait en cette ville toutes les années le jour de St. Roch, parce qu'on ne crût pas devoir refuser de satisfaire la devotion du Peuple envers un Saint, dont les malheurs presens rendoient la protection si necessaire. „ L'Auteur du Journal imprimé, „ dit que les Medecins de Montpellier „ trouverent bon, que pour ne pas aug-
„ menter le désordre de la Ville, l'on
„ dissimulât, & que pour tâcher de calmer
„ & de rassûrer les esprits, on affichât un
„ Avis, portant, &c. Les Medecins de Montpellier ont nié dans la suite que cela fût venu d'eux, quoi qu'ils eussent dicté eux-mêmes cet Avis; & ils ont dit

publiquement, qu'ils n'y avoient conſenti que par complaiſance : de qui que ce ſoit qu'il ſoit venu, cet avis, il eût été à ſouhaiter, qu'il eût produit l'effet qu'on en attendoit, & que pour inſinuer que cette maladie n'étoit que l'effet des mauvais alimens, & détourner les eſprits de toute autre idée, on n'eût pas negligé les précautions neceſſaires. Il eſt ſurprenant que des Medecins, qui ont refuſé à la peſte la contagion que tout le monde lui donne, reconnoiſſent aujourd'hui publiquement des fiévres malignes contagieuſes, qui de l'aveu de tous les Medecins ne ſçauroient le devenir. De plus le raport que Mrs. Chycoineau & Verny envoyerent à la Cour, n'eſt pas tout-à-fait conforme à cette affiche. Le voici tel que nous l'a remis une perſonne digne de foi, à qui Mr. Chycoineau en avoit donné une copie.

„ Nous nous ſommes tranſportés, ſui-„ vant les ordres de S. A. R. à Marſeille „ le 15. du preſent mois ; & ayant dès „ nôtre arrivée prié Mr. le Gouverneur „ & Mrs. les Echevins, de convoquer ou „ faire aſſembler tous Mrs. les Medecins „ & les Chirurgiens commis pour viſiter „ ceux qui ſont affectés du mal conta-„ gieux, qui regne depuis deux mois

„ dans cette Ville, dans le deſſein d'ap-
„ prendre ce qu'ils penſoient de la nature
„ de ce mal, & de connoître ſi la verifi-
„ cation que nous en devions faire ſeroit
„ conforme à leur raport : l'aſſemblée ſe
„ fit le jour même à l'Hôtel de Ville, &
„ le ſentiment de tous ces Meſſieurs,
„ ſans en excepter un ſeul, ſe trouva con-
„ forme, non ſeulement ſur le caractere
„ du mal, mais encore ſur les cauſes qui
„ l'avoient produit, & qui en fomentent
„ la propagation.

„ 1°. Que cette maladie enlevoit ou
„ faiſoit perir dans deux ou trois jours,
„ quelquefois même dans deux ou trois
„ heures de tems, la plus grande partie de
„ ceux qu'elle attaquoit.

„ 2°. Que quand une perſonne atta-
„ quée de ce mal dans une maiſon ou
„ dans une famille en periſſoit, tout le
„ reſte en étoit bientôt infecté, & ſubiſ-
„ ſoit le même ſort, enſorte qu'il y avoit
„ pluſieurs exemples de familles entiere-
„ ment détruites par cette contagion ; &
„ que ſi quelqu'un de la famille s'alloit
„ refugier dans quelqu'autre maiſon, le
„ mal s'y introduiſoit auſſi, & y faiſoit
„ le même ravage.

„ 3°. Que cette maladie étoit uniforme
„ preſque dans tous les ſujets, de quel-

„ que condition qu'ils fussent, & caracterisée par les mêmes accidens, sur tout „ par les bubons, les charbons, les pustules livides, & tâches pourprées, „ commençant d'ailleurs par les mêmes „ accidens, qui dénotent ordinairement „ les fièvres malignes, tels que sont les „ frissons, les maux de cœur, le grand „ abatement des forces, la douleur de „ tête gravative, les vomissemens, & „ nausées, ensuite la chaleur ardente, „ les assoupissemens, les délires, la langue „ séche & noire, les yeux étincelans, „ égarés, ou mourans, le pouls inégal „ & concentré, quelquefois fort élevé, „ la face cadaveresse, les mouvemens „ convulsifs, & les hemorragies.

„ Pour ce qui concerne les causes, ils „ convinrent pareillement que ce mal „ n'avoit commencé à se faire sentir qu'à „ l'arrivée d'un Vaisseau venu de Seyde, „ qui avoit perdu dans son trajet sept à „ huit Matelots par le même genre de „ mal, & dont quelques marchandises „ dérobées avoient été transportées furtivement & sans précaution, dans l'une „ des ruës de la Ville, qui a été infectée „ la premiere, & qui n'est habitée que „ par de menu peuple, quelques Portefaix qui avoient remué la marchandise,

„ ayant peri eux-mêmes subitement, que
„ les habitans de cette ruë ayant trafiqué
„ dans les autres quartiers de la Ville y
„ avoient répandu insensiblement la con-
„ tagion, ajoûtant néanmoins que la po-
„ pulace & les pauvres Artisans dépour-
„ vûs de bonne nourriture en étoient à
„ proportion plus infectés que les gens
„ riches & aisés.

„ Après avoir oüi le raport de ces
„ Messieurs, nous les priames de vouloir
„ bien chacun en particulier dresser &
„ nous remettre un memoire des divers
„ cas qu'ils avoient observés, ce qui
„ ayant été executé, tous ces Memoires
„ se sont trouvés conformes au raport
„ précedent.

„ Cependant pour remplir avec plus
„ d'exactitude la commission, dont S.A.R.
„ a bien voulu nous honorer, nous avons
„ fait la visite, & de l'Hôpital, auquel
„ on transporte les malades soupçonnés
„ de contagion, & des principaux quar-
„ tiers de la Ville, & avons trouvé dans
„ ledit Hôpital, placé à l'une des extré-
„ mités de la Ville, environ quatre à
„ cinq cens malades, dont plus des deux
„ tiers étoient attaqués du même genre
„ de mal caracterisé ci-dessus avec bu-
„ bons, pustules livides, taches pour-

„ prées ; & les uns mourans, & les „ autres prêts à mourir, quoiqu'ils n'euſ- „ ſent été portés que depuis quelques „ heures, ou ſeulement depuis un jour „ ou deux ; de ſorte qu'on y voit juſqu'à „ quarante ou cinquante cadavres entaſ- „ ſés dans un coin, qui répond aux dif- „ ferens courroirs, & qu'on peut compter „ dans les vingt-quatre heures ſur un „ pareil nombre de morts.

„ Après la viſite dudit Hôpital, nous „ avons fait celle de differens quar- „ tiers de la Ville, & nous pouvons aſ- „ ſûrer qu'il n'en eſt aucun dans lequel „ il n'y ait un nombre conſiderable de „ perſonnes attaquées du même mal, „ ayant ſouvent trouvé dans les mêmes „ maiſons, pere, mere, enfans infectés, „ prêts à perir, & dépourvûs de toute „ ſorte de ſecours.

„ Toutes ces viſites faites, nous avons „ crû devoir faire ouvrir trois cadavres, „ dans leſquels nous n'avons trouvé que „ des inflammations gangreneuſes ou ten- „ dantes à gangrene.

„ Toutes ces obſervations nous ont „ convaincu, que la maladie qui regne „ dans cette Ville, eſt une veritable „ fiévre peſtilentielle, qui n'eſt pas enco- „ re parvenuë à ſon dernier degré de ma-

„ lignité, ayant remarqué que quelques „ perſonnes du nombre de celles qui en „ ſont infectées, en rechapent, lorſ„ qu'elles ſont ſecouruës dès le commen„ cement, & que la bonne nourriture ne „ leur manque pas, ſupoſé d'ailleurs que „ la maladie aille au-delà du cinquiéme „ ou du ſixiéme jour, mais la Ville eſt „ ſi dépourvûë des alimens neceſſaires en „ pareils cas, ſur tout de la viande de „ boucherie, & l'on a pris juſqu'ici ſi „ peu de précaution pour ſeparer les per„ ſonnes infectées de ceux qui ne le ſont „ pas, & leur donner les ſecours conve„ nables, qu'il eſt aiſé de prévoir que „ ſans l'attention particuliere que S. A. R. „ veut bien y donner, cette eſpece de „ peſte qui augmente de jour en jour, „ deviendroit enfin fatale non ſeulement „ à cette Ville, mais même aux Provin„ ces voiſines, pour ne pas dire à tout „ le Royaume. A Marſeille le 18. Août „ 1720.

Ce raport dit un peu plus que l'affiche, mais il n'eſt pas encore clair: ces Meſſieurs n'oſent pas trancher le mot; ce n'eſt, diſent-ils, qu'une eſpece de peſte; attendons que de retour à Marſeille, ils y traitent les malades, & ils l'avoüeront alors tout à-fait. Il ſemble pourtant qu'a-

près de raport envoyé à la Cour, on ſe flattoit encore à Paris comme à Marſeille ſur cette maladie : car quelque tems après Mr. le Bret Intendant de la Province, qui depuis le commencement de ces malheurs n'a jamais ceſſé de procurer à nôtre Ville toute ſorte de ſecours, renvoya aux Medecins trois Memoires qu'on leur dit venir de la part de Mr. Chirac premier Medecin de Monſeigneur le Regent. Ces Medecins pleins d'eſtime pour ce celebre Profeſſeur, reçûrent ſes Memoires avec la même confiance, avec laquelle ils l'avoient autrefois écouté lui-même. Ils y reconnurent d'abord ſes principes, ſur leſquels ils s'étoient formés dans l'Ecole, mais l'experience leur avoit déja montré, qu'ils ne pouvoient pas être apliqués au cas preſent : en effet, dans l'un de ces Memoires, il propoſe des reglemens pour le ſervice des malades aux Magiſtrats, aux Confeſſeurs, aux Medecins & aux Chirurgiens. Il veut qu'on laiſſe les malades dans les maiſons, & qu'on établiſſe dans chaque quartier des Cuiſines, où l'on fera le boüillon, & où ceux qui ſont auprès des malades, iront le chercher. Mais comment pourvoir à tous les beſoins de trois à quatre mille pauvres dans leurs maiſons, où ils man-

quoient de tout ? C'eſt encore un plus grand embarras de les traiter chez eux, que de les enfermer dans des Hôpitaux. Il ajoûte que les Medecins conſultent les Magiſtrats, & qu'ils agiſſent de concert ; que ceux-ci donnent toute ſorte d'attention à leur ſubſiſtance, pour entretenir leur ſanté, en leur donnant le moyen de s'aſſembler tous les jours dans un lieu agreable, où ils puiſſent ſe délaſſer de leurs exercices, qui deviennent ſi penibles dans ces tems fâcheux : nos Magiſtrats n'ont guéres paru diſpoſés à ſuivre un pareil conſeil. Que les Medecins ſe montrent aux promenades publiques avec une contenance gaye & contente, ils l'ont fait dans le commencement, & on en a formés d'indignes ſoupçons : Enfin, que *l'on paye des Violons & des Tambours, pour les faire joüer dans les differens quartiers de la Ville, pour donner occaſion aux jeunes gens de s'égayer, & pour éloigner la triſteſſe & la mélancolie* ; il eſt difficile, ſelon la penſée d'un Poëte, que ceux qui ſont au milieu des horreurs de la mort, ſoient ſuſceptibles de quelque joie.

Diſtrictus enſis quæ ſuper impia
Cervice pendet, non Sicula dapes
Horat. lib. 3. od. 1.

Dulcem elaborabunt ſaporem ;
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent .....

Des deux autres Memoires, l'un regarde la maladie, & l'autre traitte la queſtion, s'il y a plus d'inconveniens à declarer la peſte qu'à la cacher ; il balance ces inconveniens de part & d'autre, & il conclut pour l'affirmative. Cette queſtion paroît pourtant fort inutile ; car outre que la peſte ſe manifeſte aſſez d'elle-même, ſi en la cachant on neglige les meſures convenables, pour y remedier, à quels deſordres ne s'expoſe-t-on pas ? & ſi en prenant ces meſures, on veut diſſimuler la maladie, ces mêmes précautions trahiſſent le deſſein qu'on a de la cacher, & l'annoncent au Public. Nous ne pouvons pas ſuivre ces deux Memoires dans leur détail ; tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que l'Autheur paroit ſupoſer par tout que la maladie de Marſeille n'eſt qu'une fiévre maligne ordinaire, & qu'il n'y a point de contagion Il ramene tout à ce principe, lequel une fois poſé, l'on n'a pas de peine à convenir de tout ce qu'il avance : mais il s'en faut bien que la choſe ſoit ainſi ; dès qu'on a traitté deux ou trois malades par la methode qu'il propoſe, on reconnoît bientôt que

l'on a à traiter tout autre mal que celui qu'il a en vûë, & que la fiévre maligne & la peſte ſont deux maladies réellement diſtinctes, & qui demandent des methodes toutes opoſées ; & de crainte qu'on ne nous impute d'avoir mal entendu les ſentimens de ce célebre Medecin, nous avons crû devoir raporter tout au long l'article de ſon Memoire, où il s'explique le plus clairement ſur la maladie & ſur ſon origine.

„ Tout bien conſideré, après avoir lû „ & examiné avec grande attention, les „ diverſes relations qu'on a envoyées de „ Marſeille ſur le caractere de la maladie „ qui y regne, ſur le nombre des perſon- „ nes qui en ſont mortes, & ſur les cir- „ conſtances de leur mort, qui ſont „ affreuſes, par raport à l'indolence & à „ la barbarie de ceux qui devoient veiller „ à la conſervation d'un peuple malheu- „ reux, & pourvoir à ſes plus preſſans „ beſoins ; j'ai jugé que cette maladie, „ quoique grande en elle-même, & très- „ dangereuſe, n'étoit qu'une fiévre ma- „ ligne, très-ordinaire dans les conjonc- „ tures, où elle eſt arrivée, entierement „ ſemblable à celles que j'ai vû regner en „ 1709. & 1710. revêtuë des mêmes ac- „ cidents ; que ce n'eſt point une peſte

„ venuë du Levant, & portée dans le
„ Vaiſſeau, qui en eſt arrivé dans le port
„ de Marſeille ; que ce n'eſt qu'une fiévre
„ maligne, cauſée par les mauvaiſes
„ nourritures du petit peuple de Marſeil-
„ le, il n'en faut pas davantage pour cau-
„ ſer une maladie auſſi conſiderable :
„ preuve de cela, c'eſt qu'il n'y a eu juſ-
„ qu'ici que le bas peuple, qui a beau-
„ coup ſouffert depuis ſix mois, qui en
„ ſoit attaqué, comme les Crocheteurs,
„ qui ont porté les balles de marchandiſes
„ du Vaiſſeau prétendu infect, ſe ſont
„ trouvé de la maſſe de ce peuple mal
„ nourri, il n'eſt pas ſurprenant que
„ ceux qui ſe ſont trouvés les plus
„ échauffés par le travail, qui ont ſué
„ dans le tranſport des marchandiſes, &
„ qui ſe ſont expoſés enſuite à un air un
„ peu froid, ayent été attaqués les pre-
„ miers, & que quelques-uns en ſoient
„ morts en peu de jours & en peu d'heu-
„ res, d'autant plus que des gens de cette
„ ſorte ſont rarement ſecourus aſſez tôt :
„ pour ſe convaincre de ce que j'avance
„ à l'égard des Crocheteurs, qui ont été
„ les premiers attaqués de la maladie ; &
„ pour être perſuadé que ce n'eſt pas
„ d'eux, ni de leurs cadavres, que la
„ maladie s'eſt répanduë dans Marſeille,

„ on n'a qu'à examiner l'éloignement „ des lieux où ils sont, & où ils ont été „ enterrés, des maisons, où la maladie „ s'est déclarée, ou pendant leurs mala- „ dies, ou le jour de leur mort, ou de „ leur enterrement; & on jugera fort ai- „ sement qu'il n'est guere possible que „ les émanations contagieuses de ces „ corps ayent pû se répandre jusques dans „ des maisons très-éloignées de celles où „ ils sont morts, pour y communiquer „ de semblables maladies, & qu'il fau- „ droit necessairement pour cela, que la „ contagion se fût communiquée de pro- „ che en proche, dans les maisons voi- „ sines, avant que d'arriver aux plus „ éloignées.

En lisant cet article, il est difficile de se refuser à une reflexion, qui se presente naturellement, c'est que les grands hommes comptent quelquefois un peu trop sur leurs lumieres, sur tout quand ils croyent voir plus clair de loin, que les autres ne font de près. Nous ne devons pas omettre un trait de ces Memoires très-offensans contre les Medecins & les Chirurgiens. „ Quel moyen, dit-il, „ qu'une aussi grande maladie, qui de- „ mande des secours prompts & efficaces, „ parce qu'elle est très-grande, & qu'elle

„ conduit ſouvent en peu de jours le ma-
„ lade à toute extrêmité, puiſſe guérir,
„ lorſqu'on abandonne les malades à leur
„ mauvaiſe deſtinée, lorſqu'on leur re-
„ fuſe les ſecours les plus ordinaires,
„ qu'on ne les ſoûtient ni par les reme-
„ des, ni par les nourritures, & qu'on
„ les laiſſe mourir victimes de l'inhuma-
„ nité barbare des Medecins & des Chi-
„ rurgiens, ignorants ou intereſſés, qui,
„ par des raiſons d'interêt entretiennent
„ dans le public un eſprit de terreur & de
„ crainte, dans l'eſperance de ſe rendre
„ plus neceſſaires, & de faire augmenter
„ conſiderablement leurs honnoraires,
„ &c.

On ne ſçait où l'Autheur de ces Memoires, a vû des Medecins de ce caractere ? Si l'élevation & un merite ſuperieur donnent droit d'inſtruire les autres, ils ne peuvent jamais devenir un titre legitime pour les mépriſer, encore moins pour leur prêter des ſentimens indignes de leur honneur & de leur caractere, contraires même à l'humanité. Ces injurieux ſoupçons doivent encore moins tomber ſur les Medecins de Marſeille, que ſur tous les autres. Nous leur laiſſons le ſoin de ſe juſtifier de l'ignorance qu'on leur impute ſur la maladie ; mais

pouvons-nous refuſer à la verité le témoignage de ce que nous avons vû ? On ne peut dénier à ces Medecins la gloire d'avoir rompu la glace, & de s'être mis les premiers au-deſſus de cette vaine terreur qu'avoient autrefois les Medecins, comme le reſte des hommes, ſur le mal contagieux. Bien loin de ſuivre les avis de leurs Autheurs, qui décident preſque tous que les Medecins ne doivent pas viſiter les malades en tems de peſte, & qu'ils doivent être reſervés pour le conſeil des Chirurgiens, ils ſe ſont livrés à ce dangereux emploi d'eux-mêmes, & de la maniere du monde la plus genereuſe. On les a vû depuis le commencement eſſuyer le premier feu de la contagion, aller de ruë en ruë, chercher les malades dans les maiſons, les aprocher hardiment, les toucher, même leurs bubons, & leurs playes ; les penſer même, quand il a été neceſſaire ; en un mot remplir toutes leurs fonctions avec la même liberté, qu'ils le font à l'égard des malades ordinaires, ſans prendre des habits particuliers, & negligeant toutes ces effrayantes précautions ſi recommandées cependant par tous les Autheurs.

Il eſt vrai que les premiers jours ils uſerent de quelques parfums, mais c'é-

toit moins pour ſe garantir de l'infection contagieuſe, à laquelle la plûpart n'ajoûtent que tres peu de foi, que de celle qui s'exhaloit des maiſons mal propres, où ils trouvoient ſouvent quatre ou cinq malades dans une même chambre. Enfin ils ſe ſont prêté genereuſement à tout ce qu'on a demandé d'eux dans la Ville, à la Campagne, & dans les Hôpitaux, & tout cela ſans être à charge à la Ville, ſinon quand ils ont ſervi dans ces deux derniers endroits, ſans autre reconnoiſſance, de la part du Peuple, que d'en eſſuyer des mépris & ſouvent des inſultes; la ſeule qu'ils peuvent attendre des Magiſtrats dépend de leur generoſité, car ils ont regardé comme une choſe indigne de leur profeſſion de faire avec eux aucun traité d'interêt. Ce n'eſt donc pas l'eſpoir de groſſir leurs honnoraires, qui leur a fait declarer le mal, il l'étoit déja quand ils ont été apellés, & tout ce qu'ils auroient pû dire, pour raſſurer le Public auroit toûjours tourné à leur confuſion. Il étoit même neceſſaire alors de le declarer, ce mal, pour obliger ceux qui étoient chargés de l'adminiſtration publique à prendre de promptes meſures pour ſecourir les malades. S'ils n'avoient conſulté que

leur interêt, ils l'auroient caché pour retenir dans la Ville ceux à qui un état aiſé permettoit d'en ſortir. Et ils devoient bien prévoir qu'en le déclarant, il ne reſteroit que les pauvres ; & que peuvent attendre des Medecins d'une miſerable populace ? Pourquoi donc faire entrer le lâche motif d'un ſordide interêt, dans une declaration, qui ne fût faite d'abord qu'aux Magiſtrats, & qui n'a eu d'autre vûë que le bien public. Ce que nous diſons des Medecins eſt commun aux Chirurgiens, c'a été dans les uns & dans les autres même zele, même deſintereſſement.

Achevons de les juſtifier ſur cette prétenduë déſertion, dont on a fait tant de bruit. L'agregation de cette Ville étoit compoſée alors de douze Medecins. Il y en avoit deux renfermés dans l'Arcenal pour le ſervice des Galeres, Mr. Pelliſſery, Medecin real, & Mr. Colomb à l'Hôpital des Equipages ; un aux Infirmeries, un à l'Hôtel-Dieu, & un cinquiéme renfermé dans l'Abbaye de St. Victor, en vertu d'un engagement que le Medecin ordinaire de cette Abbaye paſſe avec les Religieux, de s'y renfermer en cas de contagion. Quatre autres Medecins étoient employés à la viſite des

malades de la Ville, qu'ils s'étoient partagée en quatre quartiers. Il reſtoit encore les deux qui avoient fait la propoſition des feux, le pere & le fils, qui furent obligés en quelque maniere de ſe retirer, pour ſe dérober aux inſultes de la populace : le fils d'ailleurs, incommodé de la poitrine, n'auroit pû ſervir ; en effet, il mourut quelques mois après. Il n'en reſte plus qu'un, qui veritablement a quitté la Ville, en s'excuſant ſur ſon peu de ſanté. Voilà donc cette déſertion generale des Medecins reduite à un ſeul.

La déſertion des Chirurgiens n'a pas été plus generale que celle des Medecins. Il y a dans cette Ville trois claſſes de Chirurgiens, ſçavoir les Maîtres jurés de la Ville, dont deux ſeulement ont fui, tous les autres ont travaillé avec beaucoup d'application & de fermeté. Il y a de plus ceux qui ont gagné leur Maîtriſe dans les Hôpitaux, dont deux encore ont diſparu : les autres ont été employés : il y a encore les Chirurgiens qui tiennent des privileges ; deux de ceux-là avoient déſerté, & les autres ont travaillé : peut-on après cela les accuſer de déſertion ? Ne ſeparons pas les Apoticaires ; il n'y en a qu'un ſeul qui ſe ſoit caché ; tous les autres ont tenu leurs Boutiques ouver-

tes pendant toute la contagion, ou jusqu'à leur mort, & plusieurs ont servi dans les Hôpitaux. On voit par-là, que si l'on a manqué de Medecins & de Chirurgiens dans cette triste conjoncture, & que si l'on a été obligé d'en faire venir de tous côtés, c'est moins par la désertion de ceux de la Ville, que par la mortalité, & par les raisons qu'on trouvera dans la suite de cette relation.

CHAPITRE XI.

Desolation interieure des maisons.

QUAND on n'envisage la contagion que dans ses commencemens, il est difficile qu'on ne s'y laisse surprendre. Ce n'est d'abord qu'un seul malade qui paroît attaqué, dans lequel on trouve toûjours quelque dérangement de conduite, auquel on raporte la cause du mal: quelques jours après il en tombe un autre, même prévention encore; celui-ci est suivi de quelques autres; les progrès du mal sont insensibles; souvent il semble s'arrêter tout court, & puis reprendre de nouvelles forces: enfin, croissant tout à coup, il vient par une progression

très-rapide à ce dernier degré de violence, où repandu dans toutes les ruës, il enleve tout, riches & pauvres, jeunes & vieux, & remplit en peu de jours toute une Ville de deuïl & de pleurs. Ces comparaisons usées d'un torrent rapide, dont les eaux suspenduës, rompent enfin les digues qui les arrêtoient, & débordant avec impetuosité, ravagent au loin les campagnes, & emportent tout ce qui s'oppose à leurs cours; d'une étincelle de feu, qui après avoir couvé quelque tems, éclate tout d'un coup par les flâmes les plus vives, & fait en un instant, un affreux incendie, qui pousse par un vent impetueux, cause un embrasement general, n'expriment que foiblement la rapidité avec laquelle le feu de la contagion se repandit vers le 25. Août, & fit craindre la ruine entiere de la Ville. Depuis ce tems là elle ravage tout de suite, elle ne prend plus les citoyens un à un, c'est toute une famille qui tombe à la fois, ce sont les ruës entieres, où d'un bout à l'autre, il ne reste pas une maison saine, pas un quartier qui soit sans allarme, & où l'on ne voye le mal gagner d'une maison à l'autre, avec autant de rapidité que de fureur.

Déja tous les Domestiques, Valets, &

Servantes, & tous les Pourvoyeurs ont peri, ou ſont tombés malades; on ne trouve plus à les remplacer; les Pauvres, & tous ceux qui ſe louent au travail, ont eu le même ſort, & avec eux ont manqué tous les ſecours & tous les ſervices qu'on en retire. S'il en reſte encore quelqu'un, on ſe défie de ſon état, & on n'oſe pas s'en ſervir. Quel embarras pour les familles, pour celles mêmes que le mal n'a pas encore entamées? elles attendent que l'extrêmité de la faim oblige les plus courageux de tous à ſortir, pour aller chercher de quoi ſuſtenter les autres. Déja tous ceux qui vendent les denrées publiques, comme les Bouchers & les Boulangers ſont morts pour la plûpart, & ceux qui reſtent ont devant leur porte une foule de monde; il faut donc y aller puiſer ſes beſoins & ſes neceſſités, au peril de recevoir quelque impreſſion maligne. Le poiſſon, qui pourroit ſupléer au défaut de la viande, manque entierement par la fuite ou par la mort des Pêcheurs. Déja enfin, ceux qui n'ont pas eu le moyen de faire des proviſions, ou qui les ont conſumées, ſont reduits aux dernieres extrêmités, ils vivent du jour à la journée; les Pauvres ne trouvent rien à gagner, & les Riches ne

trouvent rien à acheter, la miſere eſt auſſi generale que la maladie.

Entrons pour un moment dans ces maiſons affligées, voyons y une de ces malheureuſes victimes de la fureur du mal & de la barbarie des parens. Le malade eſt ſequeſtré dans un grenier, ou dans l'apartement le plus reculé de la maiſon, ſans meubles, ſans commodités, couvert de vieux haillons, & de ce qu'on a de plus uſé, ſans autre ſoulagement à ſes maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mis en fuyant auprès de ſon lit, & dont il faut qu'il s'abreuve lui-même, malgré ſa langueur & ſa foibleſſe, ſouvent obligé de venir chercher ſon boüillon à la porte de la chambre, & de ſe traîner aprés pour reprendre ſon lit. Il a beau ſe plaindre & gémir, perſonne ne l'écoute, on lui crie du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on l'abat ce courage, par ce cruel délaiſſement, heureux ſi on lui livre un Domeſtique, tout le reſte de la famille s'enferme dans l'apartement le plus éloigné de la chambre du malade, ſi même l'on n'abandonne tout-à-fait la maiſon. Dans ce triſte état, le malade ne voit plus que l'affreuſe image de la mort, que cet abandon ſemble lui preſenter : ſon trouble ſe

fait

fait voir dans des yeux étincelans, dans un regard égaré, & dans un visage tout contrefait : le Medecin emploie vainement son art pour le guerir, & son éloquence pour le rassûrer : souvent les précautions dont il use lui-même, en aprochant le malade, démentent ce qu'il lui dit, & enfin ce malheureux meurt dénué de tout secours & de toute consolation, & laisse à des parens ingrats un bien considérable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments.

Passons de cette maison dans les voisines, & nous y trouverons dans la même chambre, & souvent dans le même lit toute une famille accablée sous le poids du même mal, qui par les cris & les differentes plaintes de tant de malades, forme un triste & lugubre concert. L'un brûlé par les ardeurs de la fiévre, demande des rafraîchissemens que personne ne peut lui donner ; l'autre agité par des inquiétudes mortelles, interrompt le repos de tous les autres ; quelquefois l'un d'eux, un peu moins accablé que ses tristes collegues, se traîne hors du lit, pour leur donner les secours dont il a un grand besoin lui-même. Ici c'est un fils couché auprès

de son pere, & qui tourmenté d'un cruel vomissement, irrite par ses efforts redoublés toutes les douleurs de ce malheureux pere. Là c'est une mere éplorée auprés de sa fille, que la violence du mal rend insensible à ses gémissemens; empressée à la secourir, elle se donne des soins inutiles, une mort soudaine enleve la fille, & laisse la mere dans la désolation & dans le desespoir. Ailleurs on voit le mari & la femme couchés dans le même lit, qui mêlent leurs larmes sur leur commune infortune; ils s'excitent & s'encouragent l'un l'autre, tantôt par des sentimens d'une amitié reciproque, tantôt par de pieuses affections envers Dieu; & enfin pressés par la violence du mal, ils raniment les derniers efforts de leur tendresse, & meurent dans la même union, dans laquelle ils ont vécu toute leur vie.

Quelle inquiétude pour celui qui est ainsi auprès de plusieurs malades, dont l'un demande des soulagemens à ses maux, & l'autre un Prêtre pour se confesser, & qui ne peut lui procurer aucun de ces secours? Quelle sollicitude ne sent-il pas pour donner à celui-là quelque adoucissement, pour exciter celui-

ci à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & faire ainsi des fonctions auxquelles on est si peu accoûtumé, sur tout quand il faut les continuer jusqu'au dernier moment ? Le pere est obligé de contenir ses larmes, pour ne pas tout-à-fait éteindre le courage de son fils mourant, & la mere agonisante n'entend pour toute exhortation, que les pleurs & les lamentations d'une fille désolée. On a vû de jeunes enfans, qui, la mort sur les levres, exhortoient leurs parens affligés, à la patience & à la resignation à la volonté de Dieu ; d'autres refuser leurs soins & leurs empressemens, & les prier de s'éloigner, de crainte de leur communiquer quelque impression mortelle. Etrange situation, où il faut voir expirer ses propres enfans entre ses bras, en s'exposant au même mal qui les enleve, ou prendre le cruel parti de les laisser mourir sans consolation & sans secours.

On ne sçait qui est plus digne de compassion, ou ces familles, qui tombées tout à la fois, sont presque toutes éteintes en même tems ; ou celles que le mal attaque par gradation & dont il enleve un à un ceux qui en sont attaqués. Ceux-là éprouvent tout à la fois

ce qu'il y a de plus triſte & de plus déſolant dans cette calamité : ceux-ci ne le ſentent que peu à peu, & par une affliction qui eſt d'autant plus cruelle, qu'elle eſt plus longue. Les premiers ſouffrent en même tems l'accablement de leur propre mal, l'affliction de celui des autres, la privation de tout ſecours, l'impuiſſance d'en donner à ceux qu'ils aiment autant qu'eux mêmes, le chagrin inévitable de les voir expirer à leurs côtez, ſouvent l'aproche d'un cadavre, qui eſt encore cher, & dont on n'a pas la force de s'éloigner : tant de malheurs réünis rendent leur ſort bien pitoyable. Les ſeconds eſſoyent tous ces malheurs tour à tour ; le plus courageux de la famille s'eſt livré à ſervir le premier malade, il eſt tombé quelques jours après ſa mort, quelle frayeur pour les autres ! trois, quatre, cinq, ſix, ſont encore tombés les uns après les autres, ſans qu'aucun ait échapé. Ceux qui reſtent accablés d'affliction de la mort des premiers, épuiſés de veilles & de fatigues, troublés par la crainte d'un pareil ſort, qu'ils voient auſſi prochain qu'inévitable, tombent les uns dans le découragement, & ſe laiſſent mourir de langueur &

de foibleſſe ; les autres dans une diſette generale, & paſſant ainſi d'une extrême affliction dans un état d'indolence & d'inſenſibilité plus triſte encore que le premier : quelques-uns manquant de confiance en Dieu, ſe ſont abandonnez au déſeſpoir, & ont terminé leurs chagrins par une mort volontaire, triſte & cruelle reſolution, qui ne termine des malheurs prêts à finir, que pour en faire recommencer pour toûjours d'autres.

Dans ces familles ainſi déſolées, tantôt c'eſt une mere, qui reſte ſeule avec ſon petit enfant, & tous deux malades. Si cette mere infortunée pouvoit faire au moins comme autrefois Agar, qui chaſſée de la maiſon d'Abraham ſon Maître, laiſſa ſon fils au pied d'un arbre, & s'éloigna dans le déſert, pour s'épargner le chagrin de le voir mourir ; mais celle-ci détenuë par les langueurs de la maladie, ne peut éviter une de ces cruelles extrêmitez, ou de mourir, en laiſſant ſon fils dans l'abandon & dans la neceſſité de perir après elle, faute de nourriture ; ou de le voir expirer le premier ſous ſes yeux ; Tantôt c'eſt une jeune fille, qui a ſurvêcu tous les autres : avant ces malheurs ; un grand nombre

de freres ne lui laiſſoient eſperer qu'une mediocre part de l'heritage de leur pere ; la voilà ſeule heritiere d'une maiſon & d'un bien, dont elle eſt embarraſſée ; peu ſenſible à tous ces avantages, elle ne l'eſt qu'à la perte de ceux qui les lui ont laiſſés ; ſeule elle ne ſçait que devenir ; elle ne ſe voit plus ni parens, ni amis, ni voiſins ; il ne lui reſte que la triſte image des morts, dont elle eſt encore troublée : bientôt elle eſtime le ſort de ſes freres décedés plus heureux que le ſien ; Tantôt c'eſt un Domeſtique que le Seigneur a bien voulu conſerver, pour ſecourir ſes Maîtres : il leur a rendu à tous les derniers devoirs : le voilà ſeul dans une grande maiſon, qui reſte à ſa diſpoſition ; il ne ſçait quel parti prendre, il ne paroît point d'heritier, il eſt abſent, ou même il n'y en a point de certain : heureux quel qu'il ſoit, ſi le Domeſtique a une fidelité à l'épreuve d'une tentation ſi delicate ; car l'on en a vû qui ont eu la cruauté d'avancer la mort de leurs maîtres, impatiens d'executer le malheureux projet de les voler, que quelques heures de patience leur auroient donné la liberté d'executer à loiſir, ſans ajoûter à ce crime celui d'un attentat

auſſi cruel qu'inutile. Souvent toute une famille éteinte, laiſſoit la maiſon ouverte au pillage, & en proye à la canaille, ou à ceux qui alloient enlever les cadavres.

Repreſentons-nous quel étoit le chagrin, pour ne pas dire, le deſeſpoir de ceux que le mal ſurprenoit ſans domeſtiques, ſans parens, & ſans aucun voiſin, qui veuille, qui puiſſe même les ſecourir. Ils ne manquent ni d'argent, ni des commodités neceſſaires, mais tout cela leur devient inutile, parce qu'ils n'ont perſonne pour les ſervir. Que deviendront-ils? Iront-ils dans un Hôpital? Ils ne pourront pas en ſuporter l'infection & l'horreur. Quelques-uns pourtant ont pris cette étrange reſolution; d'autres ont mieux aimé mourir chez eux dans un entier abandon. Voudra-t-on le croire? que ceux-même qui ſe ſont ſacrifiés au ſervice du Public, & qui ont prêté leur miniſtere aux peſtiferés, ſe ſoient trouvés reduits à ces cruelles extrêmités. On l'a vû dans la perſonne d'un Curé, qui depuis les premiers commencements de la contagion, avoit adminiſtré les Sacremens aux malades avec autant de zele que de pieté, & qui ſaiſi du mal à la

ſin du mois d'Août, ſe trouve ſeul dans ſa maiſon, ſans domeſtiques, ſans voiſins, & ſans eſpoir de trouver quelqu'un qui veüille lui rendre des ſervices bien moins importans, que ceux qu'il a rendu lui-même aux autres : dans cet état il s'efforce de ſortir, il va fraper à diverſes portes de ſes Parroiſſiens, il leur demande une retraite & des ſecours de charité : refuſé de tous côtez, il revient dans ſa maiſon y attendre la recompenſe dûë à ſes travaux, & où, abandonné des hommes, il expira ſeul entre les bras du Seigneur. Eſt-ce la dureté du tems ou celle des hommes, qui nous fait voir des exemples d'une ſi cruelle ingratitude ? Un Chanoine de la Cathedrale, d'ailleurs riche & à ſon aiſe, ſe trouvant en ſa maiſon dans le même délaiſſement, va ſe refugier dans le Clocher de ſon Egliſe, où il ſe flatte de trouver quelqu'un pour le ſervir ; helas ! il y meurt ſans aucun ſecours. Un Medecin eſt obligé de ſe refugier chez les Recolets, pour ne ſe pas voir mourir dans une entiere privation de tout ſoulagement. Un autre, qui veritablement a la conſolation d'être au milieu de ſa famille, qu'il ne conſervera pas long-tems, manque ſouvent de ſes

necessités dans le cours d'une longue maladie, il ne les trouve pas même à prix d'argent ; ses services rendus au Public ne lui attirent aucune attention de la part de ceux qui devroient plus lui en procurer, il est enfin obligé d'avoir recours à des Communautés Religieuses, & à des amis charitables, tantôt pour du bouillon, tantôt pour de la viande. Tel étoit le trouble & la désolation où se trouvoient reduites les personnes les plus riches & les plus commodes, ceux même que leur ministere sembloit affranchir de la crainte de si fâcheuses extrêmités.

C'étoit encore un objet bien touchant que de voir les femmes enceintes ; presque toutes ont eu le malheur de perir, ou par la maladie, ou après un accouchement naturel, ou bien par ceux que le trouble & la frayeur prématuroient. On sçait de quelle necessité sont les secours étrangers à une femme qui est en travail d'enfant ; elle s'épuise en efforts inutiles, quand ils ne sont pas soûtenus par l'aide de ceux qui l'assistent. On doit bien penser que ces secours manquoient dans un tems où tout le monde étoit resserré, & où l'on étoit dans une dé-

fiance reciproque. Un accouchement eſt bien plus difficile & plus laborieux, quand la femme en fait ſeule tout l'effort : & l'on peut juger de tous les autres ſoins & embarras d'une femme qui eſt obligée de ſe ſoigner elle & ſon enfant, ou qui n'a auprès d'elle que des hommes & des perſonnes tout-à fait neuves à cet exercice. L'embarras étoit bien plus grand pour celles qui accouchoient avant le terme. Mais c'étoit une eſpece de déſeſpoir pour celles qui accouchoient dans le mal. Nulle amitié, nulle compaſſion, nulle charité étoit aſſez forte pour mettre quelqu'un audeſſus des frayeurs qu'inſpire le peril de recevoir des vapeurs infectées, & de toucher à ce qui ſort d'un corps peſtiferé : elles meurent dans l'incertitude de leur propre ſalut, comme le reſte des hommes, & aſſûrées de la perte de celui de leur enfant. Une de ces femmes qui ſe trouvoit dans ce penible cas, ſe ſentant aſſez de force pour demander du ſecours pour ſon enfant, mais non pas pour aller elle même prendre l'eau pour le baptiſer, ſe faiſoit entendre des voiſins & de ceux qui paſſoient dans la ruë, les uns & les autres s'attrouperent devant ſa maiſon, & tou-

chés d'une compassion inutile, ils n'avoient ni assez de courage, ni assez de charité, pour aller la secourir. Un jeune homme, plus hardi que les autres, monte, & va donner le Baptême à cet enfant. La maladie suivie d'une prompte mort, fut bientôt le prix de sa charité & de son courage. Adorons ici les jugemens du Seigneur, sans examiner, si, par cette mort prématurée, il a voulu conserver à ce jeune homme le merite d'une action si sainte, qu'il auroit peut-être perdu dans le cours d'une plus longue vie.

Nous pourrions raporter encore un trait plus hardi dans un cas semblable, d'un autre jeune homme. C'est le fils d'un Chirurgien, qui dans son enfance avoit un peu manié le rasoir dans la Boutique de son pere. Il étoit Pensionnaire chez les Peres de l'Oratoire, où il occupoit une des douze places, que Mr. de Matignon Abbé de St. Victor & ancien, Evêque de Condom y a fondées depuis peu. Ce jeune homme entendant dire, que dans le voisinage une femme dans une grossesse fort avancée, étoit prête à expirer, & qu'on ne trouvoit point de Chirurgien, pour deliver l'en-

fant, & le mettre en état de recevoir le Baptême, animé d'un ſaint zele, peut-être mal entendu, prend un mauvais raſoir, va chez cette femme qu'il trouve morte, il lui fait l'operation Ceſarienne, & comme ſi le Seigneur eût conduit cette main aveugle, une operation qui eſt preſque toûjours inutile & infructueuſe, eut ici un ſuccès entier, car il en tira l'enfant en vie, & le baptiſa. Il ſemble que le Seigneur ait voulu donner à cette action, qui, imprudente en aparence, avoit été pourtant entrepriſe par un eſprit de charité, tout l'éclat & toute la certitude qu'elle meritoit: car l'enfant ſurvêcut quelques jours à ſa mere, & ce pieux jeune homme alla bientôt joüir du même bonheur qu'il avoit procuré à cet enfant.

Je n'oſerois pouſſer plus loin le détail des differentes calamités que l'on voyoit dans l'interieur des maiſons; elles ne trouveroient peut-être pas de créance dans l'eſprit des Lecteurs, je ne ſçai même s'ils ne regarderont pas ce que j'en ai deja dit comme des exagerations d'une perſonne affligée, qui veut attendrir les autres ſur ſes propres malheurs. Cependant quelque vive que ſoit la deſcription

que j'en ai faite ; j'oſe aſſûrer qu'elle eſt infiniment au-deſſous de la vérité ; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'eſt que ces déſolations particulieres ſe préſentoient vingt fois le jour dans les differentes maiſons où l'on entroit : & que la vûë de tant de miſeres devenoit encore plus touchante par les cris, les pleurs, les plaintes, & les hurlemens dont ces maiſons retentiſſoient jour & nuit. Mais ſortons de ces lieux affligés, pour aller parcourir la Ville, où nous trouverons des objets encore plus touchants & plus affreux.

CHAPITRE XII.

Etat de la Ville.

SI la déſolation interieure des maiſons a paru extrême, celle du dehors paroîtra encore plus horrible. Je me diſpenſerois volontiers de la repreſenter ; car comment ménager dans cette relation & la délicateſſe de ceux qui ne pourront pas ſuporter la lecture de tant de recits affreux, & l'honneur des perſonnes, ſur qui la honte de tant de trou-

bles ſemble retomber ; & la verité des faits, que nous avons promis de ne pas déguiſer. Par ménagement pour les premiers, nous ne ferons qu'un recit ſimple de ce que tout le monde a vû, ſans en faire des deſcriptions outrées & faſtueuſes, & nous jetterons un voile ſur tout ce qui pourroit bleſſer leur délicateſſe : par raport aux ſeconds, on ne doit rejetter ces déſordres que ſur la violence du mal plus rapide dans ſes progrès, que la vigilance la plus active ne pouvoit l'être à prendre des meſures pour l'arrêter : & pour la verité, elle ſera toûjours ſacrée, pour nous, & nulle ſorte de conſideration ne pourra jamais nous porter à la trahir.

Juſqu'ici la Ville avoit paru déſerte, il ſembloit que tous les habitans en étoient ſortis, & qu'il n'y étoit pas reſté une ſeule perſonne. Cette ſolitude étoit encore plus ſuportable que la vûë d'un nombre infini de morts & de malades, dont toutes les ruës & toutes les places publiques furent couvertes peu de jours après. Bien des raiſons obligeoient les malades à quitter leurs maiſons. Nous avons déja remarqué que des deux Hôpitaux qu'on avoit établis, l'un n'étoit pas

aſſez grand pour contenir la ſixiéme partie des malades, & l'autre ne pouvoit être prêt de long-tems. Les pauvres étoient donc ſans retraite, & manquant de tout chez eux, ils deſcendoient dans les ruës, ou pour exciter la charité des voiſins, ou dans l'eſperance de pouvoir ſe traîner juſqu'à l'Hôpital. Par la même raiſon, une infinité de gens qui ne manquoient de rien, mais qui vivoient ſans domeſtiques, & étoient ſans famille, ſe voyoient dans la neceſſité de perir ſans aucune ſorte de ſecours & même ſans eſperance de pouvoir s'en procurer à quelque prix que ce fût. Ceux-là avoient-ils d'autre parti à prendre, que de venir attendre dans les rues un ſecours qu'ils ſe flattoient d'y trouver, & dont ils étoient aſſurés de manquer en reſtant chez eux? Tel eſt encore l'état de ceux qui reſterent les derniers après la mort de toute leur famille: ils avoient ſecouru tous les autres, & il ne reſtoit plus perſonne dans la maiſon qui pût les ſecourir: tout eſtoit mort; parens, voiſins, femme, enfans; triſte état qui leur faiſoit regreter de leur avoir ſurvêcu, & dont ils ne pouvoient ſe retirer qu'en abandonnant leurs maiſons, pour aller

s'expoſer à toutes les injures de l'air, au milieu d'une ruë. Pluſieurs s'arrêtoient à la porte de leurs maiſons, retenus ou par la foibleſſe, ou par la honte de ſe montrer en pleine ruë reduits aux dernieres extrêmités.

On voyoit encore dans les ruës une autre eſpece de malades, dont le ſort étoit bien plus déplorable. Oſerai-je le dire, & pourra-t-on le croire ? c'étoient des enfans que des parens inhumains, en qui la frayeur du mal étouffoit tous les ſentimens de la nature, mettoient dehors, & ne leur donnoient pour tout couvert qu'un vieux haillon, devenant par cette dureté barbare, les meurtriers de ceux à qui peu auparavant ils ſe glorifioient d'avoir donné la vie. Tous ces malades n'emportoient de leurs maiſons qu'une cruche, une écuelle, & quelque vieille couverture. Dans ce triſte équipage, ils ſe traînoient auſſi loin qu'ils pouvoient; les uns après avoir fait quelques pas tomboient tout à coup, & ſuccomboient aux premiers efforts : d'autres s'arrêtoient, dés qu'ils ſentoient que les forces leur mãquoient, & ſe relevant enſuite, ils alloient par repriſes au lieu deſtiné. La plûpart s'eſtimoient heureux, quand ils

pouvoient faire leur lit ſur les dégrés d'une porte, ſur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique, ou à l'abri d'un auvent : cependant qui le croiroit ? on leur ôtoit encore cet aſile. Tout le monde craint les aproches d'un peſtiferé, chacun veut l'éloigner de ſa maiſon ; & pour leur ôter tout moyen de s'y refugier, par une cruauté inoüie, bien de gens jettoient de tems en tems de l'eau ſur le ſeüil de leurs portes & dans la ruë ; d'autres y faiſoient un enduit avec de la lie du vin, de ſorte que les malades ne pouvoient pas en aprocher. Que deviendront ces malheureux, rebutés de chacun, & chaſſés de tous côtés ? ils ſe traînent juſqu'à une Place publique la plus prochaine.

C'eſt ici où la vûë de cent & de deux cens malades, dont ces Places étoient bordées, ſaiſiſſoit tout à la fois, & le cœur & les ſens. Il falloit avoir perdu tout ſentiment, pour n'être pas touché de l'état de tant de miſerables, livrés à toute la rigueur d'une violente maladie, dont les douleurs devenoient plus cruelles par la privation de toute ſorte de commodités. D'un ſeul coup d'œil, on voyoit la mort peinte ſur cent viſages differens,

& de cent couleurs qui n'étoient pas moins differentes, l'un avec un viſage pâle & cadavereux, l'autre avec une face rouge & allumée, tantôt blême & livide, tantôt bluâtre & violette, & de cent autres nuances, qui les défiguroient : des yeux éteints, d'autres étincelans, des regards languiſſants, d'autres égarés, tous avec un air de trouble & de frayeur qui les rendoit tout à fait méconnoiſſables. Comme la peſte adopte les ſymptomes de toutes les autres maladies, on y entendoit auſſi toute ſorte de plaintes, des douleurs de tête, & qui ſe répandoient dans toutes les parties du corps, de cruels vomiſſemens, des tranchées dans le ventre, des charbons brûlans, enfin tous les accidens & toutes les autres ſuites de ce terrible mal : l'un étoit languiſſant, ſans dire mot, l'autre dans le délire ne ceſſoit de parler : enfin c'étoit un aſſemblage de toute ſorte de maux, qui devenoient plus violens & plus cruels par le froid qui les ſaiſiſſoit pendant la nuit ; car on a reconnu que la tranſpiration donnoit plus de repos & de ſoulagement à ces malades, que tous les remedes, & comment l'entretenir cette tranſpiration, quand l'on eſt à découvert & expoſé nuit

& jour aux impreſſions d'un air vif & froid ?

Qu'on ne croye pas que cet affreux apareil de tant de malades raſſemblés en un même lieu, ne fût que dans une ſeule Place, toutes celles de la Ville en étoient remplies ; le Cours, qui eſt l'endroit le plus riant & la promenade la plus agreable, où les femmes venoient étaler leur vanité & leur luxe, en eſtoit plus couvert que les autres Places. Ils s'y mettoient à l'ombre des arbres, & ſous les auvens des boutiques : là brûlés au dehors par la chaleur du Soleil, & en dedans par les ardeurs de la fiévre, ils ne demandoient que le ſecours le plus commun, l'eau qui ſe perd dans les ruës, & perſonne ne leur en donnoit, la charité eſtoit éteinte dans tous les cœurs : ces malheureux venoient expoſer leur miſere dans les Places publiques, comme dans les lieux les plus frequentés, dans l'eſperance que parmi ceux qui y paſſeroient dans le jour, quelqu'un ſeroit touché de pitié pour eux ; & bien loin de-là chacun les fuioit & les évitoit. Si quelque Turc ou quelque Infidelle, y avoit paſſé il auroit certainement fait comme le Samaritain de l'Evangile, il auroit lavé leurs playes, &

leur auroit donné du ſoulagement, & par-là eût merité d'être appellé *le prochain* de ces malades : mais malheureuſement pour eux, ils ne voyoient paſſer que des Chrêtiens, qui comme le Prêtre & le Levite du même Evangile, étoient attendris ſur leurs malheurs, mais n'ayant pour eux qu'une compaſſion ſterile, paſſoient outre ſans les ſecourir. Cruel abandon, qui ſera toûjours la honte du Chriſtianiſme.

Pour voir toute la déſolation & toutes les horreurs de la Ville réünies dans un ſeul point de vûë, il n'y a qu'à jetter les yeux vers la ruë Dauphine, qui va de l'entrée du Cours à l'Hôpital des Convaleſcens. Tous ceux qui ſe trouvoient ſeuls dans leurs maiſons, & tous les pauvres faiſoient les derniers efforts pour ſe traîner juſques-là, dans l'eſperance d'y être reçus : la plûpart n'y trouvoient pas de place, & n'ayant pas la force de s'en retourner, ils étoient obligés de ſe coucher dans la ruë, qui longue de cent quatre vingt toiſes, & large de cinq, a été pourtant toute couverte de malades, pendant un tems aſſés conſiderable, & le nombre en étoit ſi grand, qu'on ne pouvoit pas ſortir des maiſons, ſans leur paſ-

ſer ſur le corps. Qui pourroit décrire toutes les ſouffrances de tant de malades, toutes les attitudes de tant de corps languiſſants ? Qui pourroit exprimer leurs plaintes & leurs gemiſſemens ? Couchés les uns auprès des autres, ils n'avoient pas dans la ruë même autant de place que l'inquiétude du mal en demandoit. Les uns mouroient avant que d'être reçûs dans l'Hôpital, les autres, en y entrant ; on en voyoit tomber par défaillance près du ruiſſeau, & n'avoir pas la force de s'en tirer ; d'autres preſſés par la ſoif, s'en aprochoient pour y tremper leur langue, & rendoient l'ame au milieu des eaux ; & afin qu'il ne manquât à la déſolation de Marſeille aucun trait de reſſemblance avec celle de Jeruſalem, on y voyoit des femmes expirer avec leurs enfans pendus à leurs mammelles.

N'avançons pas plus loin, & ne penetrons pas juſques dans cet Hôpital, dont le ſeul aſpect eſt capable d'attendrir l'ame la plus dure & la plus inſenſible. Tout y eſt couvert de malades, de morts, & de mourants. Ils y ſont pêle-mêle couchés à terre, ſur des bancs de pierre, & l'on en voit par tout où l'on peut porter la vûë : ceux qui y ſont le plus

commodement, n'ont qu'une ſimple paillaſſe ſans draps, ſans couvertures, à la reſerve d'un petit nombre qui occupe les ſales, tout le reſte y eſt ſans ſecours & ſans commodité. Eh ! que pouvoient-ils attendre de ceux, qui ne s'étoient deſtinés à les ſervir, que pour exercer plus librement leurs brigandages : des ames venduës au crime, ſont-elles ſuſceptibles de ſentimens de compaſſion & de charité, dont il faut être animé pour ſecourir les malades ? Repreſentons-nous donc quel devoit être le trouble & le déſeſpoir de ces malades ; livrés à des gens impitoyables, ils ſe trouvoient auſſi abandonnés dans cet Hôpital, qu'ils l'étoient dans leurs maiſons ; &, ce qui eſt encore plus affligeant pour eux, c'eſt que la plûpart y ayant porté leur argent, & ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un lieu de ſûreté, ſe voyoient hors d'eſperance de le conſerver à leurs heritiers, aſſurés d'en être dépoüillés, comme l'étoient ceux qui mouroient à leurs côtés. Il y avoit toûjours dans la cour de cet Hôpital un tas de cadavres mis en confuſion les uns ſur les autres, dont les plus bas écraſez par le poids des autres, teignoient le pavé de ſang, & dont cer-

taines parties, éparses & répanduës de tous côtés, n'étoient pas moins horribles à la vue que l'infection en étoit dangereuse ; n'en disons pas davantage, & hâtons-nous de sortir de ce lieu d'horreur.

Arrêtons-nous pourtant un moment dans l'autre Hôpital, qui étoit destiné pour les petits enfans Orphelins, ils sont le plus digne objet de la charité chrêtienne, & la plus chere portion du troupeau de Jesus-Christ. Helas ! ils ont cependant été les plus negligés ; pour donner une idée de leur état, & nous épargner la peine de le representer ici, nous dirons seulement que de deux à trois mille enfans, il n'en est pas rechapé cent, & que l'œconome, chargé du soin de ces innocentes creatures, convaincu de divers crimes, fut pendu en cette ville dans le mois de Fevrier.

Si la vûë des malades excitoit tour à tour des sentimens d'horreur & de pitié, celle des cadavres jettoit aussi le trouble & l'effroi dans tous les cœurs. Toutes les rûës en étoient remplies, on ne sçavoit plus où faire des fosses, & l'on ne trouvoit plus de Fossoyeurs, plus de Corbeaux ; ceux qui étoient encore sur

pied en faiſoient un indigne commerce ; & ils n'enlevoient que les morts, dont les parens étoient en état de les payer. On doit juger par-là qu'ils en laiſſoient pluſieurs ; auſſi ils s'accumulérent à un point, que l'on ſe vit preſque hors d'état de les enlever. Nous dirons dans la ſuite les meſures que l'on prit pour en venir à bout. Cependant repreſentons-nous le trouble d'une Ville, où il mouroit par jour plus de mille perſonnes, à qui les ruës ſervoient de tombeau ; auſſi étoient elles, pour ainſi dire, jonchées de morts & de malades, de ſorte que dans les plus grandes, à peine trouvoit-on à mettre le pied, & en certains endroits, il falloit les mettre ſur les cadavres, pour pouvoir paſſer. C'étoit bien autre choſe dans les Places publiques, & devant les portes des Egliſes, ils y étoient entaſſés les uns ſur les autres ; & dans une Eſplanade, dite *la Tourrete*, qui eſt entre le Fort St. Jean & l'Egliſe Cathedrale, quartier habité par des gens de mer, & par le menu peuple, il y avoit toûjours plus de mille cadavres entaſſés ; le Cours même en étoit rempli ; tous les bancs, dont il eſt bordé de chaque côté, étoient autant de cercueils

cueils, & le lieu le plus agreable de la ville, où les jeunes gens alloient reſpirer l'air du monde, étoit devenu l'endroit le plus propre à leur en inſpirer le mépris. La préſence de tous ces morts étoit pour les malades languiſſants dans les Places publiques, un nouveau ſujet de trouble & d'effroi. La Parroiſſe de St. Ferreol étoit le ſeul endroit de la Ville exempt de l'horreur & de l'infection des cadavres, & cela par les ſoins du Curé & des Commiſſaires de cette Parroiſſe. Ils s'étoient reſervés un certain nombre de Corbeaux & de Tombeaux, & ils les ménagerent ſi bien, qu'ils durerent pendant toute la contagion ; d'ailleurs la proximité des foſſes favoriſoit beaucoup le prompt tranſport des cadavres, qui étoient enlevés ſur le champ, & ne croupiſſoient jamais ſur place.

C'étoit une peine encore bien plus affligeante pour les parens, de ſortir les morts des maiſons, & de les porter dans les ruës, que de les avoir ſecourus dans leur maladie. Quelque chere que nous ſoit une perſonne, on ne peut plus en ſuporter la vûë dès qu'elle eſt morte ; on ne ſouffre qu'avec peine, pour ne pas

dire avec horreur, l'aproche d'un cadavre, & encore plus celle d'un cadavre peſtiferé ; il étoit inutile d'attendre que quelqu'un, par charité ou par interêt, vînt delivrer de ce triſte ſoin, ceux qui ſe trouvoient dans cette cruelle ſituation, & quand on avoit gardé un cadavre un ou deux jours, il falloit enfin, malgré qu'on en eût, ſe faire une cruelle violence, & forcer la nature à lui rendre encore ce dernier devoir. Le pere le rendoit au fils, le fils au pere, la mere & les filles étoient forcées à ſe le rendre reciproquement ; les uns les portoient les autres les traînoient, & ceux qui ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les jettoient par la fenêtre. Cruelle extrêmité, qui renouvelloit toutes les douleurs d'une mort que l'on pleuroit encore ; enfin ſi l'on trouvoit quelqu'un qui voulût ſe livrer au danger d'enlever un mort, & de le porter à la ruë, ou dans la place la plus prochaine, il demandoit une ſomme extraordinaire, & il n'y avoit gueres de familles qui puſſent ſuporter cette dépenſe. De ces cadavres, les uns étoient nuds & découverts, les autres envelopés dans des draps, dans des couvertures, dans de vieux haillons,

ou dans leurs propres habits, & tels étoient ceux que des morts ſubites, ou extrêmement promptes, avoient ſurpris. Quelques-uns étoient emballés dans leurs matelas, quelquefois liés ſur une planche, qui avoit ſervi à les porter; & d'autres, mais fort peu, étoient fermés dans des bieres. Il y avoit ſur tout quantité de petits enfans, de tout âge; car il en eſt fort peu reſté, & les Medecins ont remarqué, qu'ils avoient toûjours le mal dans ſa plus grande violence. On voyoit des morts qui étoient aſſis & apuyés contre les maiſons, d'autres accoudés ſur une porte, & dans toute ſorte d'attitude, & c'étoient ceux, qui mourant dans les ruës, étoient reſtés dans la même ſituation, où la mort les avoit ſurpris. Parmi tant de cadavres épars dans les ruës, combien y en avoit-il qui étoient ſi hideux & ſi difformes, qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun trait? Ce funeſte mal laiſſe des impreſſions, dont l'effet ſubſiſte encore après la mort; & comme s'il exerçoit encore ſa violence ſur les cadavres, ils ſont plûtôt corrompus que les autres, & en dix ou douze heures de tems, ils exhalent une infection inſuportable, & combien plus forte devoit être

cette infection pluſieurs jours après la mort ? Quelques-uns étoient à demi pourris, & ſi fort corrompus que les chairs diſſoutes par les eaux des ruiſſeaux, couloient en lambeaux, & faiſoient ruiſſeler le ſang dans les ruës. Nous avons vû la plus belle femme de la Ville confonduë avec les autres cadavres dans une Place publique. Helas ! combien de Miniſtres du Seigneur, qui n'ont pas eu une ſepulture plus honorable.

Des horreurs encore plus affreuſes ſe préſentoient de tems en tems, à la vuë, & obligeoient les paſſans à ſe détourner de ces endroits là : c'étoient des malades qu'une fureur phrenetique avoit porté à ſe précipiter par les fenêtres. Les uns avoient le crane ouvert & les moëlles éparſes de côté & d'autre : on en voyoit qui étoient crevé, & qui flottoient, pour ainſi dire, au milieu de leurs entrailles répanduës, & il y en avoit d'autres qui étoient entierement fracaſſés. Des difformités encore plus monſtrueuſes défiguroient ces cadavres abandonnés. Un nombre infini de chiens affamés par l'abandon, ou par la mort de ceux qui les nourriſſoient, rodoient par la Ville, & s'acharnant ſur ces cadavres, ils les dévoroient :

laiſſons à l'imagination le ſoin de peindre l'horreur de ce ſpectacle, & finiſſons un recit, que nous ne pourrions continuer ſans fremir, & ſans inſpirer aux autres la même frayeur dont nous avons été ſaiſis en le voyant.

A la vûë de tant de malheurs, ne devons-nous pas nous écrier, comme autrefois le Prophete : *a Eſt-ce donc là cette Ville, qui étoit la joie & les délices* de la Province ; cette Ville ſi floriſſante par ſon commerce, par ſon opulence, par le nombre de ſes habitans, *cette Ville, autrefois ſi peuplée, comment eſt-elle maintenant abandonnée & déſerte ? Ses ruës pleurent* leur ſolitude. *Tout ſon peuple gémit* & cherche des ſecours qu'il ne trouve point, *en donnant même ce qu'il a de plus précieux.* Cette ſuperbe Ville *a perdu tout ſon éclat & toute ſa beauté* : ſes principaux Citoyens *ont été diſperſés, ils ſe ſont enfuis ſans courage & ſans force devant l'ennemi qui les pourſuivoit.* Peut-on *retenir ſes larmes, & ne pas ſentir ſes entrailles émuës* : quand on voit *ſa déſolation, & perir au milieu des rues les enfans qui étoient à la mammelle.* N'en cherchons pas la cauſe dans l'infection de l'air ni

a *Jeremie.*

dans les fruits de la terre, mais dans la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils *ont violé les loix ſaintes*, a dit un autre Prophete, *qu'ils ont changé les ordonnances, & rompu l'alliance éternelle : cette Ville de faſte eſt détruite, elle n'eſt plus qu'un déſert affreux : toutes ſes maiſons ſont fermées, & perſonne n'y entre plus : les cris retentiſſent dans les ruës, & toute la joie en eſt bannie ; tous les divertiſſemens ſont negligés & oubliés* : voici le tems où *le Seigneur abandonnera nôtre Ville, il la dépouillera* ; il lui fera changer de face, il en diſperſera tous les habitans ; *ou vo ci le tems que le Prêtre ſera comme le Peuple, le Seigneur comme l'Eſclave, & la Maitreſſe comme la Servante.* Que ferons-nous en ce jour d'affliction ? A qui aurons-nous recours, pour n'être pas accablés ſous le poids de nos maux, *& pour ne pas tomber ſous un monceau de corps morts* ? Il faut que *le peu qui reſte ſe convertiſſe à Dieu, qu'il rende gloire au Seigneur, & qu'il celebre le Nom du Dieu d'Iſrael dans les Iſles de la Mer.*

Les vapeurs qui s'élevoient de ces cadavres croupiſſans dans tous les quartiers de la Ville, infecterent l'air, & répandirent par tout les traits mortels de la contagion. En effet, elle penetra dès-

a. *Iſaie.*

lors dans les endroits, qui juſques là lui avoient été inacceſſibles ; les Monaſteres d'une clôture la plus ſevere en reſſentirent même quelque impreſſion ; & les maiſons les mieux fermées en furent attaquées. On vit alors le moment fatal où il ſembloit qu'il ne devoit plus reſter perſonne en ſanté, & que toute la Ville ne devoit plus être qu'une Infirmerie de malades. Si le Seigneur n'eût arrêté le glaive de ſa colere, en inſpirant à ceux qui étoient chargés du Gouvernement, les moyens efficaces, que nous expoſerons dans la ſuite de cette relation. Cette infection étoit encore augmentée par une autre, qui n'étoit pas moins dangereuſe. Il s'étoit répandu une certaine prevention que les Chiens étoient ſuſceptibles de la contagion, par l'attouchement des hardes & des corps infectés, & qu'ils pouvoient la communiquer de même. C'en fut aſſez pour faire déclarer une guetre impitoyable à ces animaux ; on les chaſſoit de tous côtés, & chacun tiroit ſur eux ; & l'on en fit auſſi-tôt un maſſacre, qui remplit en peu de jours toutes les ruës de Chiens morts ; on en jetta dans le Port une quantité prodigieuſe, que la mer rejetta ſur les bords,

& cela joint à la chaleur du Soleil il s'éleva une infection ſi forte, qu'elle fit abandonner cet endroit, un des plus agreables, & le ſeul où l'on pouvoit paſſer librement auparavant ; car toutes les autres ruës étoient impraticables, non ſeulement par les malades & les morts qui les rempliſſoient, mais encore par les hardes infectées, & les autres immondices qu'on y jettoit par les fenêtres de toutes les maiſons ; on y trouvoit en effet de tems en tems des amas de hardes, de matelas, & de bouë, qui faiſoient une eſpece de barriere, qu'on ne pouvoit abſolument point franchir. Si l'infection cauſée par toutes ces ſaletés étoit fort dangereuſe, celle que cauſoit la fumée & la vapeur des lits & des hardes des peſtiferés qu'on brûloit tous les jours dans les rues, étoit bien plus incommode & bien plus pernicieuſe. On étoit alors tellement allarmé qu'on croyoit ne pouvoir bien purger la contagion que par le feu ; & l'on doit juger par-là du dégat qui ſe fit de nipes, de hardes, & de meubles ſouvent précieux : dans la ſuite on revint un peu de cette erreur, & ſans cela tout le monde alloit ſe trouver ſans linge & ſans hardes, & preſque toutes les maiſons dé-

garnies de meubles. Voilà quel étoit l'état de la Ville dans le fort du mal, ce qui dura juſques vers la fin de Septembre. Voyons à preſent les moyens dont l'on ſe ſervit pour faire ceſſer ces déſordres, mais il faut auparavant dire quelque choſe de l'état où ſe trouverent les malades qui manquerent autant de ſecours ſpirituels que de ceux de la Medecine, & de tous les autres. Mais de crainte que la deſcription que nous avons deja faite de l'état & de la déſolation de Marſeille, ne paſſe pour une exageration, en voici une encore plus vive & plus élegante, & contre laquelle les plus incredules ne ſçauroient s'inſcrire en faux.

MANDEMENT

De Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Evêque de Marſeille.

HENRY FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apoſtolique, Evêque de Marſeille, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons, Conſeiller du Roy en tous

ſes Conſeils : Au Clergé Séculier & Regulier, & à tous les Fidéles de nôtre Dioceſe, Salut & Benediction en nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST.

Malheur à vous & à nous, mes très-chers Freres, ſi tout ce que nous voyons, ſi tout ce que nous éprouvons depuis long-tems, de la colere d'un Dieu, vengeur du crime, n'eſt pas encore capable dans ces jours de mortalité, de nous faire rentrer dans nous-mêmes, de nous faire repaſſer dans l'amertume de nos cœurs, toutes les années de nôtre vie, & de nous porter enfin à avoir recours à la miſericorde du Seigneur, dont la main, en s'apeſantiſſant ſi terriblement ſur nous, nous montre en même tems, la grace qu'il ne veut accorder qu'à la ſincerité de nôtre pénitence ! Ne s'eſt-il donc pas encore aſſez nettement expliqué par tant de fleaux divers, réünis enſemble, pour punir le pécheur ? La rareté, la cherté exceſſive de toutes les choſes neceſſaires à la vie : la miſere extrême & generale, qui augmente chaque jour ; la peſte enfin la plus vive qui fut jamais, annonce la ruine preſque inévitable de cette grande Ville : une quantité prodigieuſe de familles entieres ſont totalement éteintes

par la contagion ; le deüil & les larmes ſont introduites dans toutes les maiſons ; un nombre infini de victimes eſt déja immolé dans cette Ville, à la juſtice d'un Dieu irrité. Et nous, qui ne ſommes peut-être pas moins coupables que ceux de nos Freres, ſur lequel le Seigneur vient d'exercer ſes plus redoutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne rien craindre pour nous-mêmes, & ne pas faire tous nos efforts, pour tâcher, par nôtre prompte penitence, d'échaper au glaive de l'Ange Deſtructeur ? Sans entrer dans le ſecret de tant de maiſons déſolées par la peſte & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemiſſemens & des cris, où des cadavres, que l'on n'avoit pû faire enlever, pourriſſants depuis pluſieurs jours, auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & ſouvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un ſuplice plus dur que la mort elle-même, ſans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques : de quels ſpectacles affreux vous & nous, pendant près de quatre mois, n'avons-nous pas été, & ne ſommes-nous pas encore les triſtes témoins ? Nous avons

vû ; pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en souvenir sans frémir ? Et les siécles futurs pourront-ils y ajoûter foi ? Nous avons vû tout à la fois, toutes les ruës de cette vaste Ville bordées des deux côtés de morts à demi pourris, si remplies de hardes & de meubles pestiferés jettés par les fenêtres, que nous ne sçavions où mettre les pieds. Toutes les Places publiques, toutes les portes des Eglises traversées de Cadavres entassés, & en plus d'un endroit, mangés par les Chiens, sans qu'il fût possible, pendant un nombre très-considerable de jours, de leur procurer la sepulture. Nous avons vû dans le même tems, une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi pour les personnes mêmes à qui la nature devoit inspirer pour eux les sentimens les plus tendres & les plus respectueux, abandonnés de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettés inhumainement hors de leurs propres maisons, placés sans aucun secours, dans les ruës parmi les morts, dont la vûë & la puanteur étoient intolerables. Combien de fois, dans nôtre très-amere douleur, avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes, pour nous

témoigner leur joie de nous revoir encore une fois avant que de mourir, & nous demander enſuite avec larmes, & dans tous les ſentimens que la foi, la pénitence, la reſignation la plus parfaite, peuvent inſpirer, nôtre Benediction & l'Abſolution de leurs pechés? Combien de fois auſſi n'avons-nous pas eu le ſenſible regret d'en voir expirer preſque ſous nos yeux faute de ſecours? Nous avons vû les maris traîner eux-mêmes hors de leurs maiſons & dans les ruës les corps de leurs femmes, les femmes ceux de leurs maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leurs peres, témoignant bien plus d'horreur pour eux que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques Riches du ſiécle, envelopés d'un ſimple drap, mêlés & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus mépriſables en apparence, jettés comme eux dans de vils & infames Tomberaux, & traînés avec eux, ſans diſtinction à une ſepulture profane, hors de l'enceinte de nos murs. Dieu l'ordonnant ainſi, pour faire connoître aux hommes la vanité & le néant des richeſſes de la terre, & des honneurs après leſquels ils cou-

rent avec ſi peu de retenuë. Nous avons vû, & nous devons le regarder comme la plus ſenſible marque de la punition de Dieu, nous avons vû des Prêtres du Très-haut, de toute ſorte d'états, frapés de terreur, chercher leur ſûreté dans une honteuſe fuite, & un nombre prodigieux de ſaints, de fidéles & infatigables Miniſtres du Seigneur, être enlevés du milieu de nous, dans le tems que leur zele & leur charité heroïque paroiſſoient être le plus neceſſaire pour le ſecours & la conſolation du Paſteur & pour le ſalut du Troupeau conſterné. Marſeille, cette Ville, ſi floriſſante, ſi ſuperbe, ſi peuplée, il y a peu de mois, cette Ville, ſi cherie dont vous aimiés à faire remarquer & admirer aux Etrangers, les differentes beautés, dont vous vantiés ſi ſouvent, & avec tant de complaiſance, la magnificence, comme la ſingularité du Terroir, cette Ville dont le Commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations, même les plus barbares & les plus reculées, venoient aborder chaque jour : Marſeille eſt tout-à-coup abatuë, dénuée de tout ſecours, abandonnée de la plûpart de ſes propres Citoyens, qui

auroient pû, & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, ſecourir leur Patrie, & ſoulager les miſeres des pauvres, dans une ſi preſſante neceſſité : cette Ville enfin, dans les ruës de laquelle on avoit il y a peu de tems, de la peine à paſſer, par l'affluence extraordinaire du peuple qu'elle contenoit, eſt aujourd'hui livrée à la ſolitude, au ſilence, à l'indigence, à la déſolation, à la mort. Toute la France, toute l'Europe eſt en garde, & eſt armée contre ſes infortunés Habitans, devenus odieux au reſte des mortels, & avec leſquels on ne craint rien tant à preſent, que d'avoir quelque ſorte de Commerce. Quel étrange changement ? Et le Seigneur fit-il jamais éclater ſa vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois ? N'en doutons pas, mes très-chers Freres, c'eſt par le débordement de nos crimes, que nous ayons merités cette effuſion des vaſes de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaiſe foi, l'uſure, l'impureté, le luxe monſtrueux ſe multiplioient parmi vous : La ſainte Loi du Seigneur n'y étoit preſque plus connuë ; la ſainteté des Dia-

manches & des Fêtes profanée ; les ſaintes abſtinences, ordonnées par l'Egliſe, & les jeûnes également indiſpenſables, violés avec une licence ſcandaleuſe ; la voix du Paſteur, celle de cette même Egliſe, & ſes formidables Cenſures, mépriſées avec orgueïl par quelques Enfans rebelles, qui s'étoient témerairement érigés en Arbitres & en Juges de leur foi : Les Temples Auguſtes du Dieu vivant, devenus pour pluſieurs, des lieux de Rendés-vous, de converſations, d'amuſemens ; des miſteres d'iniquité, étoient traités juſqu'au pied de l'Autel, & ſouvent même dans le tems du Divin Sacrifice : Le Saint des Saints étoit perſonnellement outragé dans les Très-Saint Sacrement, par mille irreverences, & par une infinité de Communions indignes & ſacrileges ; ſans que tant de differentes calamités, dont il nous a affligé peu à peu, depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien, une conduite auſſi criminelle : comme ſi les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté, la juſtice de Dieu, & de lui inſulter avec mépris, juſques dans ſa colere. Si nous en reſſentons donc aujourd'hui

les plus funeſtes effets, ſi nous éprouvons combien il eſt terrible de tomber entre les mains d'un Dieu en courroux, ſi nous avons le malheur de ſervir d'exemple à nos voiſins & à toutes les Nations, n'en cherchons point la cauſe hors de nous. Envelopés dans les ombres de la mort, voyons-en les aproches avec ſoumiſſion, beniſſons la main qui nous frape, adorons ſans murmure la rigueur & la juſtice de ſes jugemens. Tout le ſecours qui nous peut venir de la part des hommes eſt vain & inutile : nous le ſçavons. A qui donc, dans des circonſtances auſſi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons-nous avoir recours, pour apaiſer la colere du Seigneur, & obtenir une guériſon que nous ne devons attendre que de lui ſeul, ſi ce n'eſt au divin Sauveur de nos ames, nôtre Mediateur auprès du Pere Celeſte ? Il eſt toûjours prêt à nous écouter, il peut, quand il le jugera à propos, faire ceſſer les tribulations ſous le poids deſquelles nous gémiſſons ; ſa bonté eſt mille fois plus grande que nôtre malice, il ne veut point la mort du Pécheur, mais ſa converſion & ſa vie. Proſternez donc

à ſes pieds avec le ſac & la cendre, implorons ſa miſericorde, & tâchons par nôtre ſincere & prompt repentir, de toucher de compaſſion pour nous ſon cœur adorable, qui a aimé les hommes, même ingrats & pecheurs, juſqu'à s'épuiſer & ſe conſumer pour leur témoigner ſon amour : ſi nous nous adreſſons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliés, attendons avec confiance que nous n'en ſerons point rejettés, & que dans ce Dieu fait Homme, ſource inépuiſable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & aſſûré à tous nos maux & la fin de nos malheurs. C'eſt en ſon Nom que nous devons prier, ſi nous voulons obtenir l'effet de nos demandes, en ſon Nom, & par la force & la vertu de ſon St. Nom, s'operent les plus grands prodiges.

A ces Causes, en vûë d'apaiſer la juſte colere de Dieu, & de faire ceſſer le redoutable fleau, qui déſole un Troupeau, qui nous fût toûjours ſi cher, pour faire honorer Jeſus-Chriſt dans le Très-Saint Sacrement, pour reparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & ſacrileges Commu-

nions, & les irreverences qu'il ſouffre dans ce Miſtere de ſon amour pour les hommes, pour le faire aimer de tous les Fidéles commis à nos ſoins; enfin, en reparation de tous les crimes qui ont attiré ſur nous la vengeance du Ciel, nous avons établi & établiſſons dans tout nôtre Dioceſe, la Fête du ſacré Cœur de JESUS, qui ſera déſormais celebrée tous les ans, le premier Vendredi qui ſuit immediatement l'Octave du Très-Saint Sacrement, jour auquel elle eſt déja fixée dans pluſieurs Dioceſes de ce Royaume, & nous en faiſons une Fête d'obligation, que nous voulons être fêtée dans tout nôtre Dioceſe, permettant que ce jour-là, le Très-Saint Sacrement ſoit expoſé tous les ans dans toutes les Egliſes des Parroiſſes de cette Ville, & du reſte de nôtre Dioceſe, dans toutes celles des Quartiers du Terroir de Marſeille, comme auſſi dans toutes celles des Communautés Seculieres & Regulieres de tout nôtre Dioceſe, Nous reſervant cependant, à l'égard des Communautés ſeulement d'en donner auparavant la permiſſion par écrit, ſelon l'uſage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins & aux mêmes in-

tentions, que déſormais la Fête du Saint Nom de Jeſus ſoit celebrée & fêtée également dans tout nôtre Dioceſe, le quatorziéme jour du mois de Janvier avec les mêmes ſolemnités que celles du Cœur de Jeſus, donnant la même permiſſion pour l'expoſition du Très-Saint Sacrement. Voulant que l'Office propre compoſé pour ces deux Fêtes, & que nous ferons inceſſamment imprimer par nôtre Imprimeur ordinaire, ſoit double de ſeconde Claſſe, dans nôtre Dioceſe, & recité par tous ceux qui y ſont obligés à dire l'Office Divin, & que l'on y diſe pareillement la Meſſe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera auſſi chez nôtre Imprimeur, le tout à commencer dès l'année prochaine 1721. Nous exhortons tous les Chapitres, Curés, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautés de nôtre Dioceſe, d'entrer dans nos vûës & dans l'eſprit, qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les célébrer avec le plus de ſolemnité qui leur ſera poſſible; à quoi, ſi le Seigneur par ſa miſericorde continuë de nous préſerver du danger où nous ſommes expoſés, Nous contribuerons de tout nôtre pouvoir.

Nous enjoignons enfin à tous les Curés, ou Vicaires, de nôtre Dioceſe, de faire connoître à leurs Parroiſſiens, de quelle utilité eſt pour eux une devotion auſſi ſolide & auſſi agréable à Dieu, que celle du ſacré Cœur, & du ſaint Nom de Jeſus; puiſqu'honorer le Cœur & le Nom de Jeſus-Chriſt, c'eſt honorer la perſonne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous conſacrons en ce jour, nôtre Dioceſe, d'une maniere particuliere, exhortant chaque Fidéle en particulier de conſacrer inceſſamment ſon cœur, & de le dévoüer entierement à celui de Jeſus.

Heureux, & mille fois heureux les Peuples, qui, par leur éloignement pour les nouveautés prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & ſaine Doctrine, par leur humble & parfaite ſoumiſſion à toutes les déciſions de l'Egliſe, Epouſe de Jeſus-Chriſt, par la regularité & par la ſainteté de leur vie, ſeront trouvés ſelon le Cœur de Jeſus, & dont les noms ſeront écrits dans ce Cœur adorable! Il ſera *leur guide dans les routes dangereuſes de ce monde, leur conſolation dans leurs miſeres, leur azile dans les perſecutions, leur déf-*

fenſeur contre les portes de l'Enfer; & leurs noms ne ſeront jamais effacés du Livre de vie. Et ſera nôtre preſent Mandement envoyé & affiché par tout où beſoin ſera, lû & publié au Prône des Meſſes des Parroiſſes; le plûtôt qu'il ſera poſſible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précederont les deux Fêtes que nous venons d'établir. DONNE' à Marſeille le 22. Octobre 1720.

† HENRY Evêque de Marſeille.

Par Monſeigneur.

VICLET SECRET.

CHAPITRE XIII.

Les Confeſſeurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Monſeigneur l'Evêque.

SI les malades n'avoient manqué que des ſecours ordinaires, & que dans l'excés de leurs maux, ils euſſent reçu quelque conſolation ſpirituelle, aidés & ſoûtenus par la vertu des Sacremens, ils auroient pû tirer un plus grand avantage de leurs ſouffrances; abandonnés des hommes; ils auroient mis toute leur confiance en Dieu, & ces pieux ſentimens auroient adouci leurs maux, & les leur auroient fait ſouffrir avec plus de patience. Mais dans le fort de la contagion, ils ne furent pas moins privés de ce ſecours que de tous les autres, & ſi quelques-uns eurent le bonheur de ſe confeſſer, l'on peut dire que la pluspart moururent ſans confeſſion, non que les Prêtres & les Religieux de cette Ville ayent manqué de charité & de zele; au contraire, formés ſur les exemples d'un Prêlat, qui a rempli dans cette occaſion tous les devoirs du bon Paſteur, ils ſe

ſont ſacrifiez comme lui, pour le ſalut des peuples, ils n'ont pas ceſſé de ſecourir les peſtiferés juſqu'au tems où le Seigneur voulut couronner leur charité, qui ne pouvoit être plus grande, puiſqu'elle les a portés à donner leur vie pour ſauver leurs freres.

Tous ceux qui ont été malades dans le commencement & dans le premier periode du mal, ont joüi d'un bonheur, & d'une conſolation, dont les autres ont été privés dans la ſuite; & même dans le ſecond periode, les Sacremens ont été adminiſtrés juſqu'à la fin du mois d'Août, & durant quelques jours de Septembre: les Curés, les autres Prêtres des Parroiſſes, & les Religieux ne ſe ſont point relâchés, leur zele & leur ferveur ſe ſont ſoûtenus juſqu'à la mort, ou juſqu'au tems où ils ſont tombés malades. Entrons dans le détail de leurs ſervices, pour pouvoir donner à ces genereux Martyrs de la charité, les loüanges qui leur ſont dûës.

La maladie ayant commencé dans la Parroiſſe de St. Martin, les Prêtres de cette Egliſe ont donné les premiers exemples de fermeté & de zele à l'égard des malades. Ils ont commencé à leur adminiſtrer

niſtrer les Sacremens dès le mois de Juillet ; tous s'y ſont d'abord livrés courageuſement, Chanoines, Curés, & tous les autres Prêtres, & ils ont continué de même juſques au milieu du mois d'Août, tems où le Prevôt & les Chanoines, ſe trouvant les uns incommodés, les autres ſans domeſtiques, & privés des commodités neceſſaires, ils ſe retirerent à la campagne, laiſſant des Prêtres dans l'Egliſe, pour l'adminiſtration des Sacremens, avec Mrs. Martin, Curé, Audibert tenant la place de ſon frere ancien Curé, & deux Beneficiers. Tous ces Prêtres ont deſſervi cette Parroiſſe avec tout le zele qu'on doit attendre de fidéles Miniſtres de l'Egliſe, confeſſant les malades, & portant le Viatique & l'Extrême-Onction depuis le matin juſqu'au ſoir, pendant tout le mois d'Août, & juſqu'au commencement de Septembre, où la plûpart moururent, & où le grand nombre de morts ne permettoient plus d'aller par les ruës : aprés la mort des deux, ou trois Prêtres qui moururent d'abord, Mr. Blanc, Beneficier agit juſques vers le premier Septembre, il adminiſtroit les Sacremens depuis les ſix heures du matin, juſques à ſept heures du ſoir, ſe ſoûtenant toûjours dans le même recueillement, &

avec cet air de modeſtie & de pieté, qui le diſtinguoit de la plûpart des perſonnes de ſon caractere, une mort glorieuſe fut le prix de l'un & de l'autre. Mr. Martin ce digne Curé de la même Egliſe, mourut peu de tems aprés dans ce ſaint exercice, auquel il a continué pluſieurs jours, attaqué du mal, tant ſa charité étoit vive. Mr. Audibert qui faiſoit, comme j'ai déja dit, les fonctions de ſon frere, ſuivit de près Mr. Martin, il a ſervi dans cette Parroiſſe avec une exactitude qui l'auroit rendu digne de le remplacer, ſi le Seigneur ne l'eût pas deſtiné à une place plus élevée. Mrs. Charrier & Gantheaume Prêtres habitués de cette Egliſe, tinrent encore quelques jours, mais ils ſuccomberent auſſi bientôt après comme tous les autres.

On ne vit pas moins de zele & de charité dans les autres Parroiſſes. Tout le Chapitre de la Cathedrale, & tous les Prêtres habitués qui y ſont attachés s'étoient diſperſés au premier bruit de la contagion ; il n'y reſta que les deux Curés, qui y continuerent leurs fonctions. Mr. Ribies juſqu'à ſa mort, & Mr. Laurens juſqu'à ſa maladie. Mr. Boujarel reſta ſeul des Chanoines, & nous le verrons bientôt à la ſuite de ſon Evêque. Dans la Parroiſſe des Accoules, les deux Curés Mrs. Barens

& Reibas, avec Mr. Fabre Beneficier, & Mr. Arnaud Vicaire, ſe dèvoüerent à l'adminiſtration des Sacremens, qu'ils ont continué de porter aux malades tant que les ruës ont été pratiquables, c'eſt-à-dire, juſqu'au commencement de Septembre: ils ont reçu tous quatre le prix de leur charité; Mr. Reibas & les deux autres Prêtres, par une mort précieuſe devant Dieu, & Mr. Barens par une violente maladie, pendant laquelle Mr. Paſchal, Beneficier, a ſuplée quelque tems à ſes fonctions, & juſqu'à ce qu'il ſoit tombé lui-même. Pour les Chanoines de cette Egliſe, comme leurs Benefices ne les engageoient pas à ces fonctions; quelques-uns diſparurent vers la mi-Août & ſe retirerent à la campagne, & les autres reſtérent dans la Ville. Parmi ces derniers, Mr. Guerin, attaché à Monſeigneur l'Evêque, a toujours travaillé avec ſon application ordinaire juſqu'à la maladie, dont il s'eſt heureuſement tiré. Mr. Eſtay, qui s'eſt livré à tous ceux qui l'ont démãdé, fut le prémier dont le Seigneur s'eſt hâté de récompenſer le zele par une mort, qui l'a fait regreter de ſes collegues & de pluſieurs perſonnes pieuſes qu'il dirigeoit; il étoit de la Congregation de l'Oratoire, où il s'étoit diſtingué dans pluſieurs emplois, autant par

ſa pieté que par ſon érudition ; il mourut le 28. Août. Mr. Bourgarel ſe trouvant hors de la Ville au commencement de la contagion, y rentra auſſi-tôt, preſſé par les mouvemens de cette charité qu'il a toûjours fait paroître dans ſon miniſtere ; il s'attacha d'abord à confeſſer les malades, allant librement par tout où il étoit appellé ; il a même tenu aſſez-long-tems, n'étant mort que vers la mi-Septembre, plein de merites devant Dieu & devant les hommes. Mrs Surle & Jayet ont ſuivis ſon exemple, mais ils ont eu le bonheur de ſe garantir du mal : le dernier, contraint de quitter ſa maiſon par l'infection des Cadavres, continua ſes fonctions en d'autres quartiers, quand il y étoit demandé.

Dans les deux autres Parroiſſes de St. Laurens & de St. Ferreol, on a vû le même dévouement au ſalut des ames, de la part des Curés & des Vicaires. Mr. Carriere, Prieur de St. Laurens a ſuccombé à une ſeconde maladie ; quelle ardeur de charité, dans les Prêtres qui ne ſe rallentit point par la premiere attaque ? Trois de ſes Prêtres, remplis du même zele, ont eu part à ſon bonheur. Dans celle de St. Ferreol, cinq Prêtres ont peri dans l'exercice de ce dangereux Miniſtere ; Mr.

Pourriere qui en eſt Curé, a été conſervé & accordé aux vœux de ſes Parroiſſiens ; dont il s'eſt attiré l'eſtime & la confiance, par le don de la parole, & par toutes les autres qualités qui le leur rendent ſi cher.

Preſque toutes les Maiſons Religieuſes ont été déſolées par la contagion. Avant qu'elle fût déclarée, les Egliſes étant encore ouvertes, bien de gens alloient s'y confeſſer, les uns par une pieuſe habitude, les autres par une ſalutaire précaution, que la frayeur du mal leur inſpiroit : parmi tout ce monde, pluſieurs en avoient déja des reſſentimens, & portoient par conſequent un poiſon mortel à ceux de qui ils alloient recevoir la guériſon de leur ame. Outre cela, c'eſt aſſez l'ordinaire dans cette Ville, d'appeller pour confeſſer les malades quelque Religieux de la Communauté la plus prochaine. C'eſt ainſi que la plûpart de nos Communautés Religieuſes ſe ſont infectées, &, que la contagion, ſe répandant des uns aux autres, elles ſont devenuës preſque toutes deſertes. Telles ſont celles des Obſervantins, des Auguſtins Reformés, des Servites, des Grands Carmes, des Peres de St. Antoine, des Trinitaires, des Carmes Déchauſſés, & des Minimes. Il n'eſt preſque reſté perſonne dans toutes ces

Communautés. Parmi les Obſervantins, les Peres Champecaud & Perron ſe répandirent dans tous les quartiers de la Ville, & le Pere Roger prit la place du Curé du Fauxbourg, où le feu de la contagion étoit fort ardent, le Pere Reignier, Religieux d'une pieté exemplaire, & quelques autres accoururent au ſecours de tous ceux qui les demanderent, & les uns & les autres ont fini glorieuſement, à la reſerve de deux ou trois, qui ont échapé après de longues maladies. Des Carmes Déchauſſés, les Peres Olive & Grimod ſe chargerent ſeuls du quartier de Rive-Neuve, où ils ſont morts autant accablés de travail & de fatigue, que de la violence du mal : les PP. Paulin & Gautier ne purent ſe refuſer au zele qui les preſſoit, & échaperent, pour ainſi dire, de leur Couvent, malgré les ordres de leur Superieur, qui vouloit les ménager, par raport à leur grand âge. Les Minimes ſecoururent tous les malades qui étoient campés à la plaine de St. Michel. Parmi les FF. Prêcheurs, deux ſe ſont livrés courageuſement au peril éminent de confeſſer les malades, le P. Savourin & le P. Gauveau, le dernier a été en cela d'autant plus louable, qu'étant Flamand de Nation, il ne s'étoit trouvé à Marſeille que

par hazard, ils ont heureuſement échapés l'un & l'autre.

Le mal contagieux ne laiſſa pas de s'introduire chez les PP. de l'Oratoire, quoique les pouvoirs de confeſſer leur euſſent été ôtés long tems avant que la contagion fût déclarée ; le P. Gaultier leur Superieur avoit donné durant le cours de toute ſa vie des preuves trop marquées de ſon zele pour le ſalut des ames, pour en manquer dans cette occaſion, en effet, animé de cette charité vive qu'il a fait paroître dans les Miſſions, auſquelles il s'étoit dévoué depuis long-tems, & qui avoient toûjours été ſignalées par des converſions éclatantes ; il alloit dans les maiſons infectées, conſoler les malades, r'animer leur courage, & inſpirer des ſentimens de pieté à ceux à qui il ne pouvoit pas communiquer la vertu des Sacremens ; j'ai reçu moi-même quelques-unes de ces viſites conſolantes dans mes maladies. Quelques autres Peres de l'Oratoire ſuivirent ſon exemple, confeſſant ceux qu'ils trouvoient dans l'état où tout Prêtre peut abſoudre, & ſur tout le P. Maitre, homme d'une candeur, & d'une ſimplicité qui le faiſoient aimer de tout le monde ; leur charité, reſſerrée par le défaut des pouvoirs, n'en devint que

plus ingenieuſe à trouver les moyens de ſe ſatisfaire & de ſe répandre. Ils ſe chargerent auprès des Magiſtrats de l'entretien des Pauvres de leur voiſinage, auſquels ils ont diſtribué des aumônes journalieres depuis le commencement de la contagion, juſqu'à la fin du mois d'Octobre, que leurs fonds furent abſolument épuiſés, ſubſtituant ainſi ces ſecours temporels, auſquels toute la Communauté avoit part, à ceux qui n'auroient pû être adminiſtrés que par quelques-uns d'entr'eux, s'ils avoient été libres dans leur Miniſtere. Ce pieux Superieur mourut le 11. Septembre, dans les mêmes exercices de charité, dans leſquels il avoit paſſé toute ſa vie, & ſon interdit n'avoit point diminué l'eſtime & la veneration qui étoient dûës à ſa pieté & à ſon zele. La plus grande partie de ſa Communauté perit peu à peu après lui, fidéles imitateurs de ſes vertus ſur tout de ſon amour pour les pauvres, ils jouiſſent ſans doute de la même recompenſe.

Parmi toutes les Communautés Religieuſes de cette Ville, il y en a trois qui ſe ſont diſtinguées ſur toutes les autres, par le nombre des Ouvriers Evangeliques, qu'elles ont fournis pour le ſervice des malades. Les Capucins, les Recollets, &

les Jeſuites: les deux premieres de ces Communautés ſe diſtribuerent dans les Parroiſſes, & alloient dans tous les quartiers, & dans toutes les ruës infectées, on peut dire que leur zele n'a fini qu'avec leur vie. Ils remplaçoient d abord ceux qui mouroient, & quand ceux de la Ville ont manqué, ils en ont fait venir des Villes voiſines. Ils portoient le poids du jour & de la chaleur, ils parcouroient les ruës & les places publiques qui étoient l'aſile ordinaire des malades; fidéles Diſciples du Sauveur, ils alloient comme lui, guériſſant & répandant par tout les graces & la vertu des Sacremens. Les Recollets ont perdu vingt-ſix Religieux, & quelques-autres ſont heureuſement échapés. Les Capucins méritent une mention particuliere, ils ont fourni un grand nombre de Confeſſeurs à la Ville & aux Hôpitaux, & ſur tout dans ces lieux d'horreur, dont l'abord auroit rebuté le zele le plus vif & le plus ardent. Ils en ont perdu quarante trois à la violence, & douze ont échapé du mal; parmi tous ceux-là, vingt-neuf étoient venus des autres Villes, pour ſe ſacrifier dans celle-ci au ſervice des peſtiferez.

Les Jeſuites ſe ſont encore fort ſignalés, une ſocieté, dont l'inſtitution n'a pour

objet que la gloire de Dieu, & ne leur donne pour occupation que le salut des ames, ne pouvoit pas manquer de saisir une si belle occasion de satisfaire à l'un & à l'autre ; aussi se sont-ils tous sacrifiés, de sorte que de vingt-neuf qu'ils étoient dans les deux maisons, deux seuls ont été garantis de la maladie, neuf en sont gueris, & dix-huit y ont succombé. Parmi ces derniers, nous distinguons avec justice le Pere Miller, dont le zele n'avoit jamais connu de bornes, qui avoit toûjours été dans toutes les œuvres de charité qui se font dans cette Ville, à qui la conduite de deux nombreuses Congregations, & la direction d'une infinité de personnes pieuses, laissoient encore assez de tems pour le ministere de la parole, pour la visite des Prisons, des Hôpitaux, & pour toutes les autres actions de misericorde ; enfin ce Pere a fait voir dans le cours de cette cõtagion, quelle peut être l'étenduë d'une charité, que l'esprit du Seigneur anime. Il choisit pour son département le quartier le plus scabreux, celui où le mal avoit commencé, où la moisson étoit la plus abondante, & où il y avoit le moins d'Ouvriers ; où en un mot toutes les horreurs de la misere, de la maladie, & de la mort se montroient avec tout ce qu'elles ont de plus hideux &

de plus rebutant ; & comme ſi l'emploi de Confeſſeur n'avoit pas ſuffi à ſon zele, chargé des aumônes que les gens de bien mettoient entre ſes mains, comme autrefois les Fidéles aux pieds des Apôtres, il joignit à cet emploi celui de Commiſſaire de ces quartiers abandonnés. Il y établit une Cuiſine, où des filles charitables faiſoient le boüillon pour les peſtiferés, il alloit par tout, diſtribuant des aumônes abondantes aux ſains & aux malades, & toûjours ſuivi d'une multitude de Pauvres; ſon zele ne ſe bornoit pas aux quartiers qui étoient commis à ſes ſoins ; il ſe répandoit encore dans tous les autres, & par tout où le ſalut de ſes freres l'appelloit ; & j'ai eu moi-même la conſolation d'en être viſité dans mes malheurs. Le Pere Dufé, venu de Lyon exprès pour ſecourir nos malades, acheva bientôt ſon ſacrifice, & reçut la couronne qu'il étoit venu chercher. Le Pere Thioli, qui par ſon emploi de profeſſeur d'Hydrographie, pouvoit ſe diſpenſer de l'exercice de ce dangereux miniſtere, ne laiſſa pas de s'y dévoüer avec la même ardeur que les autres, & de faire voir que l'application qu'il donnoit aux ſciences abſtraites des Mathematiques, n'avoit point éteint en lui ce feu de la charité, qui anime les veritables Miniſtres du

Seigneur. Enfin le P. Lever eſt le ſeul de tous les Jeſuites & de tous les Confeſſeurs qui a tenu bon pendant toute la contagion, & comme ſi tout le zele & toute la charité des autres avoit paſſé dans ce venerable viellard, il couroit dans tous les quartiers de la Ville depuis le matin juſqu'au ſoir, confeſſant dans les ruës & dans les maiſons, entrant par tout, & par tout conſolant les malades, leur touchant le pouls, s'aſſeyant auprès d'eux, leur donnant des avis ſalutaires & pour l'ame & pour le corps, avec un zele & une fermeté au-deſſus de ſon âge; & dont il donna un grand exemple un jour qu'il paſſoit dans la ruë de l'Oratoire, ce fut en appercevant un Cadavre tout nud, qui fermoit le paſſage, alors plein d'un nouveau zele, il le couvrit avec ſon mouchoir, & le rangea enſuite à côté de la ruë, pour rendre le paſſage libre. Ce fait eſt d'autant plus conſtant, que je le tiens de deux PP. de l'Oratoire, qui ne furent pas moins édifiés de ſon zele, que ſurpris de ſon courage.

Voilà donc l'unique Confeſſeur qui reſta pour toute la Ville pendant preſque tout le mois de Septembre; mais le Seigneur qui n'abandonne jamais entierement les ſiens, dans le fort même de ſa colere, nous conſerva heureuſement celui

qui avoit inſpiré à tous ces zelés Miniſtres ces mouvemens d'une charité ſi vive & ſi genereuſe. C'eſt nôtre illuſtre Evêque qui, dans cette contagion, a fait voir ce qu'on doit attendre du bon Paſteur, toûjours prêt à donner ſa vie pour ſes Brebis. Au premier bruit de la contagion, & dès le 15. Juillet, il avoit ordonné des Prieres, & ſur tout l'Oraiſon de St. Roch à tous les Prêtres & Religieux qui celebroient la Meſſe, il déclare par l'Ordonnance publiée ſur ce ſujet qu'il eſt prêt de ſacrifier ſa ſanté & ſa vie pour le ſervice de ſon Troupeau, & nous verrons bientôt que ce ne ſont pas là de vaines démonſtrations d'une charité ſterile. Le jour même que le mal éclata par la premiere mortalité dont j'ay deja parlé dans la ruë de l'Eſcale, il vint à la Parroiſſe de St. Martin, dans le détroit de laquelle ſe trouve cette ruë, pour s'informer de la choſe; il exhorta les Curés à ſecourir les malades, & leur donna là-deſſus ſes ordres. Prévoyant que cette maladie pourroit avoir des ſuites, il aſſembla peu de jours après tous les Curés de la Ville, & les Superieurs des Communautés Religieuſes. Il les exhorta à ne pas l'abandonner dans une ſi fâcheuſe calamité, & à joindre leurs prieres aux ſiennes, pour apaiſer la

colere du Ciel. Il ranima leur zele, & fortifia leur courage par les diſcours les plus tendres, & par les motifs les plus forts, par celui ſur tout du ſalut des ames, de la gloire de la Religion, de l'honneur de leur caractere, & enfin par l'attrait de la récompenſe promiſe à tous ceux qui expoſeut leur vie pour leurs freres. Il leur preſcrivit la maniere dont il falloit adminiſtrer les Sacremens, dire la Meſſe, celebrer les Offices, & generalement tout ce qu'il convenoit de faire pour ce tems d'affliction.

Sur la fin du même mois, voyant que le mal contagieux ſe manifeſtoit toûjours davantage, & conſiderant que le Dieu terrible, qui apeſantiſſoit ſa main ſur nous, étoit un Dieu de paix & de bonté, il exhorte les Fidéles à recourir à ſa clemence & à apaiſer ſa colere par les jeûnes & par les prieres; dans cette vûë il ordonna le 30. Juillet des prieres dans toutes les Egliſes, trois jours de jeûne, & des Proceſſions dans les autres Villes du Dioceſe, ne voulant pas en faire dans celle-ci, pour ne pas donner lieu à une trop grande communication. N'oublions pas un trait de ce Mandement auſſi conſolant pour nous que glorieux pour lui: „ Nous nous flattons, dit-il, qu'en

„ priant pour le Troupeau affligé, l'on „ voudra bien ne pas oublier le Paſteur, „ & demander pour lui au Seigneur, non „ de lui conſerver une inutile vie, qu'il „ expoſe, & qu'il expoſera volontiers, „ s'il le faut, pour ſes Brebis, mais uni„ quement de lui faire miſericorde. „ La ſuite va nous aprendre ſi cette vie a été ſi inutile. Que ne doit-on pas attendre en effet d'un zele ſi vif & ſi ſincere ?

Après avoir preſcrit des moyens ſi propres à exciter la miſericorde du Seigneur, il va dans toutes les Parroiſſes, il y diſtribuë les Confeſſeurs, il ſe montre tous les jours dans tous les quartiers de la Ville, il raſſûre le peuple par ſa préſence, il ſoulage les pauvres par ſes aumônes, il encourage ceux qui ſe devoüent au ſervice des malades ; bien loin de donner dans les préventions publiques contre les Medecins, il louë leur zele, il les anime & les exhorte à le ſoûtenir toutes les fois qu'il les rencontre dans les ruës viſitant les malades ; il eſt déja ſans train, ſans équipage, & bientôt il ſera preſque ſans domeſtiques. Il va tous les jours à l'Hôtel de Ville, pour prendre avec les Echevins les arrangemens convenables ; enfin il ſe porte par tout où le ſalut du peuple l'appelle. Le mal cependant croiſ-

ſant à vûë d'œil dans le mois d'Août, ſon zele ne diminuë point ; toujours attentif aux beſoins ſpirituels des malades, il remplace les Confeſſeurs qui meurent, ou qui tombent malades, par de nouveaux ; il continuë à ſe montrer de tous côtés : quoique le mal commence à devenir formidable, par la vivacité de la contagion, il ne craint rien pour lui, il ne craint que pour le ſalut des ames confiées à ſes ſoins : en un mot ſa ſollicitude paſtorale s'étend à tout ce qui les regarde.

Cependant le mal ſe gliſſe dans ſa maiſon & lui enleve ſes domeſtiques, la peſte ainſi que la mort, frape également par tout, aux portes des Palais des Grands, comme à celles des pauvres cabanes & maiſons du Peuple. La ſienne ſe trouve bientôt environnée de corps morts, & ſa ruë en eſt remplie comme toutes les autres ; enfin il y eſt comme aſſiégé, ſans pouvoir ſortir, & ſon zele ainſi reſſerré & contraint, impatient de ſe mettre au large, lui inſpire le deſſein de chercher une maiſon dans un quartier dégagé de cet affreux embarras. Celui de St. Ferreol eſt le ſeul où il puiſſe trouver une maiſon, dont les avenuës ſoient libres ; il s'y tranſporte, pour pouvoir de-là ſe répandre

dans toute la Ville. Le feu de la contagion repandu par tout, ne reſpecte pas les Miniſtres du Seigneur, on l'a aſſés éprouvé : Nous avons déja perdu les plus zelés, & ceux qui les ont ſuivi de prés ne peuvent preſque pas ſe compter, car la mortalité des Confeſſeurs a été ſi nombreuſe, qu'il n'en reſte deja preſque plus aucun vers la mi-Septembre, comme nous l'avons dit plus haut ; ce qui obligea nôtre Evêque de publier une Ordonnance le 2. du même mois, pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne de rentrer dans la Ville, & de venir ſe joindre à lui, pour exercer les fonctions de leur Miniſtere. Il ne peut voir, ſans un extrême douleur, ſon peuple privé du ſecours des Sacremens, & ne peut voir ainſi perir tant de Miniſtres, qui lui étoient ſi chers, & dont la memoire nous ſera toûjours précieuſe. Preſſé par les mouvemens de la charité la plus tendre, il va prendre leurs fonctions, & vers la mi-Septembre rien ne peut plus le retenir, ni les conſeils des Medecins, ni les prieres de ſes amis, ni les larmes de ſes domeſtiques, que le mal n'a pas encore enlevé. La crainte de ſon propre peril ne l'arrête pas dans le denger commun de ſon Peuple. Il va par toute

la Ville accompagné de Mr. Boujarel Chanoine de la Cathedrale, de quelques Confeſſeurs, & de ſes Aumoniers. Il parcourt les ruës & les places publiques, qu'il trouve remplies de malades & de gens moribons ; il répand par tout des aumônes & des conſolations, il ranime les malades, il les encourage, il les exhorte à ſouffrir avec patience, & à mourir avec reſignation ; ceux qui ſont à ſa ſuite les confeſſent, & ſe détachent de tems en tems, pour entrer dans les maiſons & en confeſſer d'autres : il paſſe tous les jours dans le Cours, & dans ces endroits, dont les aproches étoient ſi formidables par le grãd nombre de morts & de malades, & où le feu de la contagion étoit le plus vif en ce tems-là. Tel on vit autrefois Aaron, dans le camp des Iſraëlites, aller l'Encenſoir à la main, *a entre les vivants & les morts*, priant pour le Peuple, & obtenant par ſes prieres la ceſſation d'une playe, qui en tua quatorze mille ſept cens dans un moment. Ainſi marche nôtre Prélat entre les morts & les mourans, préſentant au Seigneur l'encens de ſa charité & de ſes aumônes, pour apaiſer ſa colere ; dans cet état il aproche les malades, il les excite à des actes de contrition & d'amour de

a *Numer. cap.* 16. *v.* 48.

Dieu, & attendri ſur leurs maux, il laiſſe par-tout des marques éclatâtes d'une charité compatiſſante.

Il étoit difficile que ce Prelat ou ceux de ſa ſuite expoſés à tant de perils, ne fuſſent ſurpris par quelqu'atteinte contagieuſe, il voit bientôt en effet tomber à ſes côtés ce zelé Chanoine, qui ne l'a jamais quitté juſqu'à ſa mort, qu'on doit regarder comme la juſte recompenſe de ſa charité & de ſon exactitude à remplir ſes devoirs pendant toute ſa vie; il voit auſſi mourir tous ceux de ſa ſuite, & preſque tous ſes domeſtiques. Mais le mal n'aproche point de lui; ſenſible à la mort de ſes amis fidéles, *il a mis ſon eſperance dans le Seigneur, & il a pris le Très-Haut pour ſon refuge*; ainſi il ne lui arrive aucun mal, & la contagion n'aproche point de ſa perſonne: le Seigneur *a donné ordre à ſes Anges de le garder en toutes ſes voyes*, il ſemble qu'ils *le portent ſur leurs mains*, de peur qu'il ne reçoive quelque impreſſion mortelle. Daigne le Seigneur le combler de jours & d'années, & lui montrer le ſalut qu'il deſtine aux vrais Paſteurs.

Les ſecours de la Medecine manquerent en même tems que les Confeſſeurs: & il ſemble que le Seigneur ait voulu nous faire ſentir tout le poids de ſa colere, en

ajoûtant aux malheurs dont il nous accabloit la privation de toute ſorte de ſecours. Rapellons-nous ce qui a été dit au commencement, qu'il n'y avoit que quatre Medecins deſtinés pour la viſite des malades dans toute la Ville. Mr. Bertrand, un des quatre tomba malade vers le douze du mois d'Août : Il n'eut d'abord qu'une legere atteinte du mal, dont il fut libre en huit jours, après leſquels il reprit ſes exercices ; quelques jours après il en eut une ſeconde, de laquelle il releve encore en peu de jours, mais le chagrin de perdre ſa famille le fit retomber pour une troiſiéme fois, & cette derniere attaque, qui fut des plus vives, le mit hors d'état de travailler de long-tems. Mr. Montagnier, qui avoit été tiré de l'Abbaye de St. Victor, pour le remplacer, fut auſſi bientôt pris du mal, mais il ne fut pas ſi heureux que ſon Collegue ; car il mourut au commencement de Septembre, auſſi generalement regreté, qu'il avoit été eſtimé pendant ſa vie, par ſon habileté, par ſa droiture, par ſon aplication & ſon aſſiduité auprès des malades, où il joignoit ſouvent dãs les viſites qu'il leur rendoit à la fonction de Medecin celle de Chirurgien, dont on manquoit ordinairement dans cette contagion : Mr. Peiſſonel le ſuivit de près,

& nous avons déja parlé de ſa mort & de ſon merite. Mr. Raymond ſe trouvant ſans domeſtiques, ſans Chirurgien, & même ſans le pur neceſſaire, par l'extrême diſette où il étoit de toutes choſes, & épuiſé de fatigues, il fut obligé vers la fin du mois d'Août de s'aller retablir à la campagne, d'où il n'eſt revenu qu'au commencement du mois d'Octobre. Il ne reſta donc plus que deux Medecins dans la Ville, Mrs. Robert & Audon, le premier a tenu ferme pendant toute la contagion, ſans aucune incommodité, & a ſervi avec beaucoup de zele & dans la Ville, & dans les Hôpitaux; il a pourtant eu le malheur de perdre toute ſa famille, le ſecond, ſe trouvant ſeul dans ſa maiſon, fut obligé de ſe refugier chez les Capucins, d'où il ſe répandit dans tous les quartiers de la Ville, ayant ſervi depuis le commencement de la contagion juſqu'au commencement d'Octobre, à quelques jours près, qu'il ſe ſentoit ou fatigué ou incommodé. On verra ſon triſte ſort dans la ſuite de cette relation.

Dans le tems que la Ville manquoit de Medecins, on détenoit Mr. Michel aux Infirmeries pour quelques malades qui y reſtoient encore; car depuis le 8. du mois d'Août, on n'y en porta plus de nouveaux,

& ceux qui y étoiét alors auroient pû aiſément être tranſportés à l'Hôpital de la Ville. Ce Medecin a donc reſté dans cet endroit là juſqu'à la fin de Novembre avec trois garçons Chirurgiens, dont on ne manquoit pas moins dans la Ville que des Medecins : car les Chirurgiens commençerent d'abord à manquer dans les premiers tems. Dès le milieu du mois d'Août, il en mourut quelques-uns, les autres ſuivirent de près, & chaque jour étoit marqué par la mort de quelque Maître, de ſorte que le nombre des morts va à plus de vingt.cinq, parmi leſquels il y a onze Maîtres Jurés, enfin au commencement de Septembre il n'en reſtoit plus que quatre ou cinq, dont deux étant tombés malades, les autres, effrayés de la mort de leurs Confreres, ou épuiſés de fatigue, ſe retirerent à la campagne. Tous les Garçons avoient eu le même malheur & ils étoient tous morts ou malades, & le peu qu'il en reſtoit étoit neceſſaire dans l'Hôpital des Convaleſcens ; on avoit même pris tous les Chirurgiens deſtinés à la navigation, & qui ſe trouvoient ſur les Vaiſſeaux en quarantaine, mais ils ne reſiſterent pas plus que les autres ; car dans ces tems-là, c'eſt à dire en Août & en Septembre, la contagion étoit très-vive,

& quelque fermeté qu'on eût à aprocher des malades, on n'y reſtoit pas long-tems. Pour les Apoticaires, la maladie en enleva d'abord cinq, & les autres ſe trouvant ſans Garçons, dont les uns étoient morts, & les autres avoient été pris pour l'Hôpital, ſeuls dans leurs Boutiques, ils ne pouvoient pas ſurvenir à fournir les remedes à un ſi grand nombre de malades, ni à faire certaines compoſitions, que le grand debit avoit conſommées: quelques-uns d'entr'eux ſe ſont prévalu des malheurs des tems, & ont vendu leurs drogues à un prix extraordinaire; déſordre d'autant plus criant, que la miſere du peuple étoit plus grande & les remedes plus neceſſaires; ainſi manquerent tout à la fois, & les ſecours de l'ame & ceux du corps, & les malades periſſoient alors ſans aucune ſorte de ſoulagement.

Cependant Mr. le Marquis de Pilles, à l'attention duquel rien n'échapoit, avoit déja rendu une Ordonnance en datte du 9. Août, par laquelle il étoit enjoint à tous les Medecins & Chirurgiens abſens, de ſe rendre dans trois jours à leurs fonctions, ſous peine d'être déchûs de l'exercice de leur Profeſſion dans la Ville; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que les Echevins avoient obtenu un Arrêt du

Parlement le 2. Septembre, portant injonction aux Intendans de la ſanté, aux Medecins & Recteurs des Hôpitaux, de ſe rendre à leur devoir, à peine d'être déclarés indignes & incapables de toute Charge, & de deux mille livres d'amande, & cela pendant que tous les Medecins des Hôpitaux étoient actuellement en exercice dans la Ville; auſſi reconnoiſſant que s'ils manquoient de Medecins & de Chirurgiens, c'étoit moins par leur déſertion que par le grand nombre de malades, & par la maladie & la mort de ceux qui s'étoient dévoüés dés le commencement à les ſecourir, ils en avoient déja demandé d'autres à Mr. l'Intendant, qui, toûjours attentif à leurs beſoins, avoit prié Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, de leur en envoyer quelques-uns de Montpellier; outre cela, les Echevins avoient envoyé des Affiches dans les Villes & dans les Provinces voiſines, pour inviter les Chirurgiens & Garçons Chirurgiens à venir ſecourir nos malades ſous des offres très-avantageuſes, nous verrons dans la ſuite l'heureux ſuccés de ces ſages précautions.

CHAP

CHAPITRE XIV.

Progrès de la maladie à Rive-Neuve, sur la Mer, hors la Ville & dans le Terroir

APrés que la fureur de la Contagion se fut répanduë dans toute la Ville, elle s'étendit encore plus loin; car où est-ce que la colere d'un Dieu irrité ne penetre pas? Vains efforts que ceux que font les hommes pour l'éviter, & pour se dérober à ses coups. Quelque part que le pécheur se refugie, elle va le saisir par tout, par tout il trouve la juste peine de son crime. * *Epée du Seigneur*, sanglante par tant de morts, qui fument encore, *ne te reposeras-tu jamais? rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frape plus*; *mais comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé* de fraper cette Ville, *& tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit y faire*? Le quartier de Rive-Neuve, qui est delà le Port, qui le separe d'un côté, & l'Arcenal de l'autre, du reste de la Ville, s'étoit conservé sain &

I

* *Jeremie c. 47. v. 6.*

cipier jusques vers la fin du mois d'Août : Mr. le Chevalier Rose y avoit été établi Commissaire general, & le bon ordre qu'il y avoit mis, avoit garanti jusqu'alors ce quartier ; mais il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'y couper tout-à-fait la communication avec la Ville: en effet quelques personnes abandonnant leurs maisons où il y avoit des malades, furent s'y refugier chez leurs parens ou leurs amis, & y porterent la maladie, qui s'y repandit d'abord avec la même rapidité que dans la Ville: cependant on n'y vit point de ces désordres qui l'avoient si fort défigurée. Mr. le Chevalier Rose, homme d'une prompte expedition, & d'une prudence admirable, homme enfin propre pour les grandes occasions ; avoit disposé toutes choses pour l'assistance des malades, & pour la sepulture des morts. Il y établit un Hôpital dans les magazins d'une grande Corderie, qui est le long des remparts, & où il mit * un Maître Chirurgien de la Ville, qui relevoit de maladie, un Apoticaire avec une Pharmacie, & Mr. Montagnier, Medecin, qui aprés avoir travaillé le jour dans la Ville se retiroit le soir à St. Victor ; fut chargé du soin de ces malades ; & par une generosité, qui

* Mr. Coste.

n'a point d'exemple, Mr. le Chevalier Rose fit les avances de tous ces frais & de toutes ces dépenses ; ainsi le quartier de la Ville le plus écarté, & qui sembloit devoir être le plus abandonné, fut par les soins, par la vigilance & l'activité d'un seul homme, le plus promtement secouru : heureux, si nous en avions eu plusieurs de cette trempe.

La Contagion fit à Rive-Neuve les progrés ordinaires, elle s'y répandit insensiblement d'une maison à l'autre, & se fit sentir par tout en peu de tems : mais elle y a fini aussi-tôt qu'à la Ville. L'Abbaye de St. Victor est le seul endroit où le mal ne penetra point ; & il paroit avoir respecté un lieu où reposent les Reliques de tant de Saints, & les cendres de tant de pieux Solitaires, d'où s'élevoient l'odeur des Holocaustes, & l'encens des sacrifices, qu'on y offroit tous les jours au Dieu vivant ; car c'est la seule Eglise, où l'on a toûjours celebré l'Office Divin sans discontinuer, & où le pieux * Abbé qui y étoit enfermé, levoit nuit & jour, les mains au Ciel, & se répandoit en oraisons, & en prieres au pied des Autels, pour appaiser la colére de Dieu répanduë sur cette Ville infortunée. C'est ainsi qu'autres fois St. Theodore,

* *Mr. de Maignon ancien Evêque de Condom.*

Evêque de Marſeille, s'enferma dans cette Abbaye pendant la peſte de 1588. & que là il ne ceſſoit par ſes veilles & ſes prieres d'implorer la miſericorde du Seigneur ſur ſon peuple affligé. Telle a été auſſi l'occupation du St. Abbé dont je viens de parler, pendant la Contagion, il avoit employé avant qu'elle fût déclarée, des ſommes conſiderables en œuvres pies, & en aumônes; il les continua lorſqu'elle eut éclaté, & il y joignit le ſacrifice de ſes larmes & de ſes prieres qu'il offroit nuit & jour au Seigneur, pour nous le rendre propice. Il eſt néceſſaire que dans des tems de calamité il y aye des gens de bien, qui éloignés du tumulte, & dégagés du trouble & de l'embarras que traînent aprés eux les malheurs publics, ſe donnent entierement à la priere, & s'immolent eux-mêmes en holocauſte de propitiation, tandis que les autres ſe ſacrifient par leurs travaux & leur zele. Ce fut moins la valeur de Joſué qui donna la victoire aux Iſraëlites, que les prieres que Moyſe faiſoit ſur la montagne, & peut-être devons-nous plus la ceſſation de nos malheurs à la pieté des ſaintes ames, qui gemiſſoient devant Dieu dans l'interieur de la retraite, qu'aux ſoins infatigables de ceux qui ont ſi genereuſement ſervi leur Patrie.

Ceux qui avoient crû trouver ſur la mer un azile aſſûré contre la Contagion, éprouverent bien-tôt qu'ils s'étoient trompés : obligés de deſcendre à terre pour aller prendre des proviſions, ils s'infecterent, & perirent encore plus miſerablement que les autres. En effet nul eſpoir de ſecours ſur les vaiſſeaux, nulle commodité, nul moyen de s'éviter les uns les autres : D'ailleurs ceux en qui il reſtoit quelque ſentiment de charité, trouvoient aſſés de ſujets dans la Ville, ſur leſquels l'exercer, ſans ſe croire obligés d'avancer ſur la mer. Ainſi ces malheureuſes familles furent encore plus abandonnées que les autres. Les uns moururent ſeuls dans les Batteaux, les autres dans les Vaiſſeaux & dans les Barques, & par tout ſans aucun ſecours ; quelques-uns même troublés par le délire, s'enſevelirent tous vivans dans les eaux, qui ſervirent auſſi de tombeau à tous les autres : on trouve encore de tems en tems ſur les bords de la mer les cadavres qu'elle y rejette tous rongés par les poiſſons ; & d'autres qui flottent au gré des ondes ; enfin ce fut ſur la mer la même déſolation que ſur terre : nul endroit qui ne ſe reſſentît de ce terrible fleau ; nul élement où il ne porta ſa fureur : car ceux qui ſont ſeparés de tout, & qui

campés sous des tentes en rase campagne ne tenoient qu'à l'air qui les environnoit, n'échaperent pas au malheur commun. La pureté de l'air qu'ils respiroient, l'éloignement de tout commerce & de tout ce qui pouvoit les infecter, ne pût pas les garantir du mal ; & cette heureuse situation, qui sembloit devoir les conserver, ne servit plus qu'à rendre leur état plus déplorable par l'éloignement de tout secours, & par la privation de toute sorte de commodité; ils se flatterent d'en trouver dans la Ville, ils y vinrent grossir le nombre des malheureux, & dans peu de jours celui des morts. Il est aisé de se figurer la désolation de ces familles, ainsi éparses dans les campagnes, quand le mal les obligea de décamper, & de rentrer dans la Ville. L'un portoit un enfant mourant sur ses épaules, l'autre se traînoit à demi mort dans les chemins tantôt c'étoit toute une famille, qui par la lenteur de sa marche annonçoit les malheurs à tous ceux qu'elle rencontroit ; tantôt c'étoient des enfans qui soûtenoient leur pere prêt à expirer, & qui tâchoient de l'amener jusqu'à la Ville, dans l'esperance de le faire secourir. L'un portoit avec lui son équipage, l'autre n'avoit pas eu la force de l'emporter, plusieurs tomboient de défaillance dans

les chemins, & ce tas de cadavres étendus arrêtoit les paſſants. Enfin tous ces gens-là vinrent augmenter le trouble de la Ville, & l'horreur des Places publiques.

Les portes de la Ville n'étant pas encore alors gardées, les Payſans de la campagne entroient librement dans la Ville, & quoiqu'ils n'y vinſſent pas en foule comme à l'ordinaire, retenus par la crainte de prendre le mal, il y en avoit toûjours quelqu'un, qui plus courageux que les autres, ou plus preſſé de vendre ſes denrées, venoit les apporter dans la Ville. De plus tous les pourvoyeurs des Bourgeois retirés dans leurs Baſtides, venoient tous les jours à la Ville prendre leurs néceſſités; ainſi par les uns & par les autres, le mal fut porté dans le Terroir. Il commença par le Village de St. Marcel, & par le quartier de Ste. Marguerite, où il fut communiqué par des gens de la ruë de l'Eſcale; de-là il gagna bientôt tous les autres Hameaux, & ſe répandit inſenſiblement dans toutes les Baſtides. La terreur de la maladie fut encore plus grande à la campagne que dans la Ville; cependant malgré les précautions qu'elle leur inſpiroit de prendre, malgré l'éloignement des habitations, elle y a fait les

mêmes progrés & les mêmes ravages. Elle enleva d'abord tous les Jardiniers, qui ſont aux environs de la Ville, & des uns aux autres, elle s'étendit juſques dans les quartiers les plus reculés. C'eſt là que les malades éprouverent ce que l'abandon le plus abſolu & l'inhumanité la plus barbare, ont de plus cruel. Ils étoient ordinairement relegués dans l'endroit le plus éloigné, non pas de la maiſon, mais du territoire, où ils n'avoient d'autres témoins de leurs ſouffrances que les oiſeaux du Ciel, qui par un morne ſilence, & par la ceſſation de leur chant ordinaire ſembloient marquer leur ſenſibilité pour ces malheureux. On mettoit ceux qui étoient plus favoriſés, ſous des Cabanes couvertes de branches d'arbres, ou de vieux haillons; on a vû dans cette triſte conjoncture des amans fidéles, s'expoſer à ſervir leurs maîtreſſes, ainſi abandonnées, dans l'eſperance qu'un mariage prochain ſeroit le prix d'un amour ſi courageux; une aveugle paſſion avoit donc plus de force, pour diſſiper les frayeurs du mal, qu'une charité chrêtienne, que dis-je, plus que l'amour paternel.

C'eſt dans ce territoire que les parens étoient contraints de ſe donner la ſepulture les uns aux autres, & d'eſſuyer toute

l'amertume de ce triste devoir, faire la fosse, y porter le cadavre, ou l'y traîner & le couvrir de terre; les femmes réduites à cette cruelle extrémité pour leurs maris: les enfans pour leurs peres, & ceux-ci aprés avoir enterré leurs femmes & tous leurs enfans, restoient souvent eux-mêmes sans sepulture. Extremité si cruelle, que pour l'éviter, un Payſan fit une action qui surpassoit les forces de la nature: étant resté seul avec sa femme, & tous deux pris du même mal, voyant qu'ils n'avoient point de sepulture, s'ils venoient à mourir, dés le premier jour de la maladie le mari fit deux fosses, une pour chacun, & quelques jours aprés sentant ses forces s'affoiblir, il dit le dernier adieu à sa femme, un peu moins accablée du mal, & se traînant jusqu'à la fosse, il s'y laissa tomber, & aprés s'être enseveli même tout vivant, il rendit l'ame au milieu des horreurs du tombeau. A ce trait, ajoutons celui d'une Payſane, qui joignit à une fermeté aussi rare, une tendresse pour son mari qui l'étoit encore plus; mais d'autant plus admirables l'une & l'autre dans une femme de cette condition, que ces sortes de personnes semblent par leur sexe & par leur état, ne devoir avoir qu'une médiocrité de génie & de sentiment. Cette

femme ayant toûjours refusé les secours de son mari par un effet de sa discretion pendant sa maladie, porta encore plus loin sa tendre prévoyance, & jugeant bien qu'aprés sa mort, qu'elle sentoit approcher, il seroit obligé de la porter lui-même en terre, & qu'en lui rendant ce dernier devoir, il couroit risque de s'infecter; elle lui dit de lui jetter le bout d'une longue corde, qu'elle s'attacha elle-même aux pieds, pour qu'aprés sa mort, son mari pût la traîner dans la fosse, sans être obligé de toucher à son corps, & sans aucun risque pour lui. A quelles épreuves de tendresse ne nous a pas mis cette cruelle maladie? On le voit par ces exemples & par tant d'autres que j'omets. Il y avoit encore moins de charité à la Campagne, personne n'osoit approcher d'une Bastide infectée, on n'osoit pas même entrer dans une terre où un mort avoit été enseveli, les fruits restoient sur les arbres, & les raisins dans les vignes, de sorte qu'à l'entrée de l'hyver, ils étoient dépoüillés de leurs feüilles, & couverts de fruits, auſquels personne n'osoit toucher. Nouveau spectacle d'horreur.

Les rochers les plus escarpés, les antres les plus profonds, les lieux les plus déserts & les plus éloignés ne furent point

une retraite assûrée contre la Contagion ; elle penetroit par tout ; les Bergers qui n'ont d'autre commerce qu'avec leurs troupeaux en furent frapés ; elle n'épargna aucun état ; les Bourgeois retirés dans leurs Bastides en furent attaqués ; inutilement étoient-ils sortis de la Ville, pour se dérober à la fureur du mal, il les vint chercher à la Campagne ; il força, pour ainsi dire, les barrieres qu'ils lui oppoſerent, & à la faveur desquelles ils se croyoient en sûreté. Ils souffroient déjà les mêmes extrêmités de la diſette & de la privation de tout ſecours, que ceux de la Ville ; les Prêtres des quartiers, qui s'étoient ſi genereuſement ſacrifiés, furent enlevés des premiers, & laiſſerent les malades de la Campagne ſans Confeſſeurs ; la Ville qui en manquoit ne pouvoit en fournir : les ſecours de la Medecine manquoient également, & l'on n'en devoit pas attendre tant que la Ville ſeroit preſſée par ce mal. Les Chirurgiens établis dans les quartiers, avoient déjà éprouvés le ſort des autres ; il ne s'en trouvoit plus pour les remplacer. Quelques Garçons Chirurgiens échaperent de tems en tems de la Ville, & allerent faire des courſes en campagne, encore falloit-il les payer à un prix exceſſif. Le Paylan, qui n'étoit pas en état

de faire cette dépense, se vit privé de ce secours : aussi le mal enleva tout, des familles nombreuses furent reduites à une seule personne, souvent une lignée fut entierement éteinte. Les enfans que la mal épargna, périrent par la faim, & faute de nourriture aprés la mort de leurs parens. N'en disons pas davantage, & épargnons-nous la douleur de considerer ces enfans ainsi abandonnés dans les Bastides, nous avons déjà representé l'horreur d'un spectacle si touchant.

La mortalité fut enfin si violente & si generale, que dans la plûpart de ces Hameaux & Villages du Terroir, il n'y est presque resté personne. Les terres ont resté en friche sans être ensemencées, & on n'y voyoit d'autre culture que celle des fosses, où l'on avoit enseveli les morts. De tant de malades, il n'en n'a réchapé que la cinquiéme partie ; en d'autres endroits, seulement la sixiéme : car le dénombrement est aisé à faire dans ces petits Cantons. On juge par-là du fond que l'on peut faire sur la nature abandonnée à elle-même dans cette maladie, puisque par quelques petits remedes donnés à propos, & à l'aide des soins nécessaires, on est presque assuré de sauver la moitié des malades. Cela paroit par l'heureux succés que

ces soins ont eu sur les galeres, où rien n'a manqué. Je pourrois encore me citer, & appeller en témoignage ma propre expérience, car de huit malades que j'ai eu dans ma maison, j'ai réchapé moi quatrième. Ce qui suffit pour détruire cette prévention si commune, que cette maladie n'est point susceptible de remedes, & qu'il faut en abandonner la guérison à la nature. Dans ces Payſans dont je viens de parler, il y avoit tout ce qu'on peut souhaiter pour une guerison naturelle, vigueur de temperament, constitution robuste, vie sobre, liberté des passions de l'ame, des corps purgés par le travail & par la transpiration qu'il excite; & malgré toutes ces heureuses dispositions, on a reconnu ici la foiblesse de la nature, & son impuissance à surmonter par elle-même, cette cruelle maladie. Qu'on ne dise pas que ces Payſans avoient usé de mauvais alimens; ils se sont servi des mêmes que les autres années, & ces mauvais alimens, dont ils font leur nourriture ordinaire, leur étant familiers, sont devenus comme naturels à leur égard. Je laisse aux Medecins à faire voir si les fermens tirés de ces alimens, & la force de l'estomach, proportionnée à ces viandes grossieres, leur

donnent la même facilité à les digerer, qu'ont les riches dans la digestion d'une nourriture plus legere & plus délicate.

Le seul avantage qu'on a eu à la Campagne, a été de n'y pas voir l'horrible spectacle des cadavres entassés par la facilité qu'il y avoit de les enterrer dans les lieux mêmes où les malades mouroient. Mais à cela prés, on y a vû des désolations plus cruelles même que dans la Ville. La solitude, l'abandon, l'éloignement de tout secours, la disette de toutes choses, la privation de toutes sortes de commidités, & des soulagemens si nécessaires dans les maladies; en un mot, toutes les miseres qui ont affligé nos malades, y étoient encore plus extrêmes. Les étables & les endroits les plus sales étoient la retraite ordinaire des pestiferés; heureux encore, quand on les souffroit sous le même toit qui couvroit les personnes saines. L'inhumanité des parens envers leurs enfans y a été poussée au dernier excés de cruauté. J'y ai vû une jeune fille qu'on avoit enfermée dans une étable, & aprés qu'on eut condamné la porte qui communiquoit avec le reste de la maison, on fit en dehors une petite ouverture à la muraille, par où on lui donnoit ses nécessités. Cruauté qui n'étoit pas moins bar-

bare que si on l'avoit enterrée toute vive. Ceux qui étoient à découvert, éprouvoient toute la violence d'une maladie, dont les symptomes irrités par la chaleur du Soleil, ou par les impressions d'un air froid, en devenoient plus douloureux & plus accablans. L'état de ceux qui se garantissoient du mal n'étoient pas plus tranquille; outre les peines infinies qu'il leur en coûtoit, pour être toûjours en garde contre des impressions étrangeres, ils avoient encore plus à souffrir par la disette, & par la peine qu'ils avoient d'aller chercher fort loin leurs commodités; ils manquoient même des plus communes, car ils étoient obligés d'arracher les arbres pour avoir du bois. Ce terroir, autres fois si agréable, a perdu tous ses agrémens; *La vin pleure & la vigne languit, & tous ceux qui avoient la joye dans le cœur, sont dans les larmes. Le bruit des tambours*, qui faisoient la joye de nos Campagnes, *a cessé & les cris de rejoüissance ne s'entendent plus. Ils ne boivent plus le vin en chantant des airs, & toutes les liqueurs agréables sont devenuës ameres**. Tel a été l'état de la campagne dans cette Contagion, & il a duré jusqu'au tems où l'on forma le dessein d'y envoyer du secours comme on le verra dans la suite de cette relation.

* Isaïe.

CHAPITRE XV.

Les Echevins demandent des avis & du conſeil. Forçats accordés pour ſervir de Corbeaux. On enleve tous les cadavres.

A Peine vit-on commencer les déſordres, que nous avons décrits ci-deſſus, que les Magiſtrats ſentirent le poids d'une adminiſtration ſi pénible & ſi accablante; il reconnurent qu'ils auroient pû la partager dés les commencemens de la Contagion, avec des perſonnes ſages & prudentes qui les auroient aidé de leurs conſeils & de leurs ſoins; mais il n'étoit plus tems d'en demander: tous ceux qui auroient pû ſeconder leur zele, s'étoient déjà retirés. Dans de ſi terribles extrémités, & prêts à ſuccomber, ils s'adreſſerent à Mrs. les Officiers des Galeres, & les prierent de les aſſiſter de leurs conſeils; certainement perſonne ne pouvoit leur en donner de meilleurs, & le bon ordre que ces Mrs. avoient établi dans l'Arcenal, pour la conſervation des Galeres, leur répondoient d'avance de ce qu'ils devoient en attendre. Mrs. les

Chevaliers de Langeron, de la Roche, & de Levi voulurent bien se prêter à leurs souhaits, & ils s'assemblerent dans l'Hôtel de Ville avec Mr. le Gouverneur & Mrs. les Echevins, le 21 Août, & les jours suivans.

On prit dans ces assemblées differentes resolutions; & pour que les exhalaisons des fosses ne rendissent la Contagion plus generale par l'infection de l'air, il fut d'abord resolu de les faire visiter, d'y jetter encore de la chaux, & de les recouvrir de terre, de donner des Commissaires aux quartiers qui n'en avoient pas, & au deffaut d'Habitans, de nommer des Religieux, ce qui avoit été pratiqué dans les pestes précedentes; on resolut aussi de prier Mr. l'Evêque de faire cesser entierement les offices divins dans les Eglises, où l'on disoit encore quelques Messes, ce qui étoit necessaire pour empêcher la communication; d'élever des potences dans les Places publiques, pour contenir la populace, & pour intimider les malfaicteurs, enfin l'on fit plusieurs autres reglemens trés-utiles. Mais la principale attention des Consuls fut de faire nettoyer les ruës, & d'en faire promptement enlever tous les cadavres.

Dés le commencement de ce qu'on ap-

pelle le ſecond periode du mal, on établit des tombereaux deſtinés à porter les morts, & on prit tous les Gueux & Vagabonds de la Ville pour les faire ſervir de *Corbeaux*, ſous les ordres du Sr. Bonnet, Prévôt de la Maréchauſſée, qui avoit ſous lui quatre Gardes. Les premiers ne durerent pas long-tems, non plus que ceux qui les releverent, & ſur les fins, ſoit qu'il ne s'en trouvât plus dans la Ville, ou que la vûë du peril les rebutât, & les obligeât de ſe cacher, l'on n'en trouvoit plus, quelque retribution qu'on leur offrît, car on les payoit juſqu'à douze & quinze francs par jour. Où prendre en effet des gens pour ce dangereux & pénible travail, le plus néceſſaire cependant de tous? car la mortalité, qui augmentoit à vûë d'œil, le rendoit toûjours plus indiſpenſable: les Magiſtrats s'adreſſerent à Mrs. des Galeres, & les prierent de leur accorder quelques Forçats pour les faire ſervir de Corbeaux, avec offre de les remplacer, ou d'indemniſer le Roy? heureuſe penſée à laquelle nous devons le ſalut de la Ville. On accorda vingt-ſix Forçats, & pour les obliger à ſe livrer à ce travail avec plus de courage, on leur promit la liberté. Il ne falloit pas moins qu'un auſſi puiſſant

motif, pour les obliger à s'expoſer á un danger ſi terrible. En deux jours les vingt-ſix Forçats ſaiſis du mal, furent hors de ſervice : on en demande d'autres, & ils furent encore accordés avec la même bonté. Enfin depuis le 20. Août juſqu'au 28. on en donna cent trente-trois ; ces gens-là peu adroits, & peu accoûtumés à mener des chevaux, & à conduire des tombereaux, briſerent tout, harnois, rouës, & ce qu'il y eut de plus facheux, c'eſt qu'on ne trouva ni Sellier, ni Charron pour raccommoder cette lugubre voiture, & peut-être ſe faiſoient-ils une peine d'y toucher. En un mot tout devint difficile & embarraſſant, & tous ces incidens retarderent un travail, de la celerité duquel dépendoit cependant le ſalut public.

Pour l'accelerer, autant qu'il étoit poſſible, on mit des Gardes à cheval à la tête des tombereaux, pour preſſer l'ouvrage, veiller ſur les Forçats, & les empêcher de voler dans les maiſons où ils alloient enlever les morts. Comme les tombereaux ne pouvoient pas rouler dans toutes les rues, parce qu'il y en a de fort étroites, & que preſque toute la Ville vieille eſt bâtie ſur le panchant d'une Colline, où les chevaux ne ſçauroient grimper, on

donna des brancards aux Forçats, ſur leſquels ils tranſportoient les corps morts de ces endroits eſcarpés, dans les grandes ruës, où ils les renverſoient ſur les tombereaux, & on obligea tous les Habitans, par une Ordonnance du 2. Septembre de Mr. de Pilles & des Echevins, de tranſporter les corps morts des maiſons dans les ruës, pour faciliter l'enlevement des cadavres, & pour prévenir l'infection qu'ils laiſſoient dans les endroits où ils étoient. Un autre motif de cette Ordonnance qui n'étoit pas moins important, fut celui d'empêcher les vols que ces Forçats faiſoient dans les maiſons, où ils alloient lever les cadavres ; car il eſt difficile d'empêcher ces ſortes de gens de faire leur métier ordinaire, c'eſt-à-dire d'exercer le brigandage. On invita même par *un avis au public* du 3. Septembre, & par les offres les plus avantageuſes, comme par les motifs les plus preſſans, toutes ſortes de perſonnes de vouloir contribuer & aider à l'enlevement des corps des peſtiferés par leur preſence & par les ordres qu'ils pourroient donner à ceux qui étoient employés à ce miniſtere. Malgré tout cela l'ouvrage n'avança pas, la fureur du mal étoit ſi vive, qu'il en

mouroit plus en un ſeul jour, qu'on ne pouvoit en enlever en quatre. Les Forçats qu'on avoit délivrés étoient, preſque déjà tous morts; l'on en accorda de tems en tems de nouveaux; l'on augmenta le nombre des tombereaux, il y en a eu juſques à vingt, & avec tous ces ſecours on ne pouvoit pas ſurvenir à enlever tous les cadavres, il ſembloit même qu'on n'y touchoit pas: à peine avoit-on vuidé une ruë, ou une place que le lendemain elle étoit encore couverte de corps morts; car il mouroit à la fin d'Août, & au commencement de Septembre plus de mille perſonnes chaque jour.

L'éloignement des foſſes étoit un nouvel obſtacle à l'avancement de cette œuvre de charité, car elles étoient toutes hors de la Ville. Il y en avoit trois hors de la *porte de Rome*, deux hors de la *porte d'Aix*, trois hors de celle de *la Joliette*, trois à *la Bute*, & une hors de *la porte de Bernard du bois*. De ces foſſes, les unes avoient cent cinquante pas de longueur, les autres quarante, les plus petites vingt pas; leur largeur étoit de dix pieds, & la profondeur de huit. Pour les travailler, on faiſoit venir des Payſans de la Campagne, qu'on prenoit par force, & qu'il falloit preſque faire travailler de

même, Mrs. Julien & Caſtel, Commiſſaires generaux dans le Terroir, étoient chargés de faire la levée de ces Payſans, avec une compagnie de Grenadiers, qu'on leur avoit donné pour cela; ce qui ne pouvoit partout ſe faire ſans des peines & des ſoins extraordinaires; car ils étoient même preſens au travail. Le premier mourut dans cet emploi, & le ſecond y a continué de ſervir utilement ſa Patrie juſqu'à fin de la Contagion. On ne ſçauroit aſſés loüer le zele & le courage de ces hommes infatigables qui ſe dévouënt ainſi pour le public aux fonctions les plus pénibles & les moins brillantes. Cet éloignement des foſſes faiſoit que le quartier de St. Jean qui en étoit le moins à portée, & qui n'étant plein que de menu peuple, ſouffroit la plus grande mortalité, étoit auſſi le plus embaraſſé par des cadavres entaſſés dans ce quartier; on ne pouvoit pas même ſurvenir à enlever ceux de l'Hôpital des Convaleſcens; ils y croupiſſoient comme ailleurs, & quelque diligence que l'on fit, on ne pouvoit parvenir à égaler la rapidité de la Contagion.

Dans cet embarras chacun propoſoit des moyens & des expediens pour délivrer la Ville d'une infection, qui mena-

çoit le reſte des Habitans d'une mort inévitable. Les uns diſoient qu'il falloit brûler les cadavres dans les places publiques, & y conſumer par le feu ceux qu'on ne pouvoit pas enterrer, comme on le pratiqua dans la derniere peſte de Genes, qui fut bien auſſi violente que celle-ci; mais l'on conſidera que l'infection des corps brûlés ne ſeroient pas moins à craindre que celle des cadavres corrompus. Un autre propoſa un expedient fort ſingulier, car la néceſſité & la vûë du peril rendent les hommes ingenieux à trouver les moyens de s'en garantir; c'étoit de prendre le plus gros Vaiſſeau qui ſeroit dans le Port, de le démater, & de le vuider entierement pour le remplir de corps morts, le renfermer éxactement, & enſuite le tirer au large dans la mer, & le couler à fond: je ne ſçai même ſi on n'avoit pas déjà commencé d'exécuter ce nouveau projet, qui n'étoit pourtant qu'une viſion; car comment ranger les cadavres dans le fond d'un Navire, & ce Navire n'ayant pû être rempli dans un ſeul jour, qui auroit voulu y deſcendre le lendemain? De plus ſi un corps noyé reparoît quelque tems aprés ſur la mer, quand toutes ſes parties gonflées ſont en égal volume avec l'eau; n'étoit-il point

à craindre que tous ces cadavres gonflés par l'eau, qui auroit ſubmergé le Vaiſſeau, n'euſſent aſſés de force pour le relever, & faire ainſi flotter la Contagion ſur la Mer.

Un troiſiéme expedient fut d'ouvrir de grandes foſſes dans toutes les ruës, & d'y jetter les cadavres; & l'on évitoit par-là la longueur & la peine du tranſport. Mais il n'eſt point de ruë dans cette Ville, où il n'y ait des conduits & des fontaines; & quels ſont les ouvriers, qui euſſent voulu enſuite travailler au milieu de l'infection des cadavres? Enfin un quatriéme avis fut de jetter de la chaux deſſus les corps, & de les conſumer dans les ruës mêmes: mais où prendre une auſſi grande quantité de chaux qu'il en auroit fallu, & des hommes pour la charrier? De plus comme cette conſomption des cadavres par la chaux n'eſt pas l'ouvrage d'un ſeul jour, les nouveaux qui tomboient journellement entaſſés ſur les premiers, auroient bien-tôt fait des montagnes de corps morts dans les ruës, qui à cauſe de cela, n'auroient pas été de long-tems praticables, & encore moins la Ville libre de l'infection.

L'expedient qui fut enfin trouvé le plus propre pour accelerer le dégagement des ruës

ruës,& le plus facile à executer ; mais qui étoit auſſi le plus dangereux pour les conſequences, fut d'ouvrir les Egliſes les plus voiſines des quartiers qui étoient les plus éloignés des foſſes, & d'en remplir tous les cavaux des cadavres expoſés dans toutes les ruës. On le propoſe à Mr. l'Evêque, dont l'agrément étoit neceſſaire pour une ſemblable entrepriſe. Ce ſage Prélat,qui ne connoit d'autres regles que celles de la prudence, & qui n'a d'autres vûës que le ſalut & la conſervation des peuples,s'adreſſe aux Medecins,& leur demande s'il pouvoit permettre qu'on enterrât les peſtiferés dans les Egliſes.Ils décidérent tous que ces ſortes de cadavres devoient être enterrés hors la Ville, & couverts au moins de quatre à cinq pieds de terre, que la chaux qu'on jetteroit ſur les cadavres, & les précautions que l'on prendroit pour fermer ces cavaux,n'empêcheroient pas qu'il n'en ſortît des exhalaiſons infectées,& qu'il faudroit tout au moins après cela condamner pour longtems ces cavaux, qui ſont cependant ſi neceſſaires pour les morts ordinaires dans une Ville, où il n'y a pas un pouce de terre vuide, pour ſervir de cimetiere. Sur cette déciſion, le Prélat s'opoſa à l'ouverture des Egliſes,& l'embarras où l'on a

été dans la suite pour desinfecter ces cavaux, a parfaitement justifié l'opoſition qu'il marqua à ce deſſein & malgré la quelle on ne laiſſa pas que de paſſer outre.

On ouvrit donc les Egliſes de force, on y fit des amas de chaux, on y porta les morts en foule, & on en remplit tous les cavaux: enfin la celerité de cette expedition ſembla d'abord promettre une entiere délivrance de ces objets d'horreur. On fit plus encore, on r'ouvrit deux grandes foſſes du côté de la Cathedrale, qu'on appelle ici *la Major*; elles avoient été abandonnées à la priere des Religieuſes du St. Sacrement, qui ſont tout auprès: mais alors la neceſſité publique prevalut à toutes ces conſiderations, on reprit donc ces foſſes; mais on n'en fut pas plus avancé, la violence du mal l'emporta ſur la vigilance des Magiſtrats: on vit toûjours le même nombre de Cadavres, comme ſi l'on n'en eût levé aucun. Un vent de biſe, qui ſoufla le 2. Septembre r'alluma le feu de la Contagion, fit pour ainſi dire un abatis general de tous les malades, & inonda la Ville de Cadavres; on vit alors le moment où tout ſembloit devoir perir par une infection generale: car les Echevins perdoient d'un jour à

l'autre le peu de monde qu'ils avoient auprés d'eux ; ils étoient déja ſans Gardes, ſans Valets, ſans Soldats ; la maladie enlevoit tout ; & ils furent bien-tôt obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes. Les Forçats manquoient, Mrs. les Officiers des Galeres, en accordant les derniers le 28. Août, avoient proteſté qu'ils n'en donneroient plus, & ceux qu'ils y avoient donné étoient la plûpart morts ou malades ; les Echevins écrivirent au Conſeil de Marine, pour ſuplier Mr. le Regent de donner ſes ordres, pour leur faire remettre un nombre de Forçats qui fût ſuffiſant pour ſauver la Ville ; mais les réponſes furent long-tems à venir, & la mortalité alla toûjours fort vîte. Ils prirent donc le parti d'écrire à Mr. l'Intendant, & le prierent de leur obtenir encore quelques Forçats, ils le trouvoient toûjours prêt à les ſecourir, & à ſa ſollicitation, Mrs. des Galeres leur accorderent encore cent Forçats le 1. Septembre. Avec ce renfort on pouvoit ſe promettre d'avancer le *grand œuvre*, qui étoit d'enlever tous les Cadavres ; mais il s'agiſſoit de trouver un homme qui fût en état de faire un coup de main, je veux dire, de faire agir ces gens-là, les conduire, les preſſer, en

un mot les commander ; sans quoi il n'y avoit rien à attendre de gens accoûtumés à travailler plûtôt par la crainte du châtiment, que par tout autre motif : Mais qui voudroit se charger de ce soin ? Où trouver quelqu'un qui fût & assez courageux, & assez zelé, pour se livrer à cet emploi perilleux ? Mr. Moustier l'Echevin prend la genereuse resolution de s'y donner tout entier, jusqu'à présent ils n'ont agi que par ses ordres ; mais aujourd'hui le voilà qu'il se met, pour ainsi dire, à leur tête, il y est depuis le matin jusques au soir, il vole d'un quartier à l'autre, sans distinction des endroits les plus infectés, sans crainte du peril, sans ménagement pour sa santé, il va de tems en tems visiter les fosses hors de la Ville, il court d'une porte à l'autre, il paroît par tout, & par tout sa présence se fait sentir par l'activité qu'il inspire à ceux qui travaillent sous lui ; il presse les uns par des ménaces, il anime les autres par des liberalités, il fait enlever jusqu'à mille Cadavres par jour, & on peut dire que jamais Magistrat n'a poussé si loin le zele & le desir de sauver sa Patrie.

La Ville alloit bientôt être délivrée par ses soins de tous ces objets d'horreur ; mais d'un jour à l'autre les Corbeaux

diminuerent : les uns tomberent par la violence du mal, les autres par celle du travail, & les chevaux par la laſſitude ; tout manqua à la fois, & il n'y eut que le zèle & le courage du Magiſtrat qui ſe ſoûtinrent toûjours dans le même degré d'activité : en moins de ſix jours, les cents Forçats accordés le 1. Septembre ſe trouverent reduits à dix ou douze, & le 6. du même mois, il y eut encore plus de deux mille corps expoſez dans les ruës ; il en tomboit encore plus de huit cens par jour, & bien-tôt on vit recommencer le tragique ſpectacle des Cadavres entaſſés les uns ſur les autres dans les Places publiques.

Cette entrepriſe cependant ne pouvoit pas ſouffrir d'interruption, c'eſt la plus ſerieuſe & la plus importante, auſſi les Echevins firent de nouveaux efforts ; ils ramaſſerent le peu de monde qu'ils pouvoient avoir, & ils ne trouverent que Mrs Claude Roſe & Rolant, les ſeuls Intendants de la ſanté qui n'ont pas abandonné la Ville : ils allerent donc ce même jour 6. Septembre en Corps de Ville ſe jetter, pour ainſi dire, aux pieds de Mr.,*

* *Mr. Bouthillier de Rancé frere de feu Mr. l'Abbé de la Trape, il eſt âgé de 95. ans, & après la fin de la Contagion, il eſt allé à la Cour rendre compte de toutes choſes.*

de Rancé Commandant des Galeres, auquel ils repreſenterent l'état pitoyable de la Ville, & l'impoſſibilité où l'on étoit de la ſauver, s'il n'avoit la bonté de leur accorder un nouveau renfort de Forçats, aux conditions qu'il jugeroit à propos : ce Commandant touché de cette tendre pitié qui lui eſt ſi naturelle, aſſembla M. de Vaucreſſon Intendant des Galeres, & Mrs. les Officiers generaux, qui tous animés des mêmes ſentimens, conclurent avec lui d'accorder à la Ville le ſecours qu'elle demandoit, en conformité de l'acte ſuivant,

» Ce jour Mrs. les Echevins Protecteurs & Défenſeurs des Privileges, libertés, & immunités de cette Ville de Marſeille, Conſeillers du Roy, Lieutenants generaux de Police : étant aſſemblés en l'Hôtel de Ville, avec quelques Officiers municipaux, le Conſeil Orateur de la Ville, le Procureur du Roy de la Police, & autres notables Citoyens, ayant conſideré, que quoique le ſecours de deux cens ſoixante Forçats, que Mrs. du Corps des Galeres, ont eu la bonté de leur accorder en differentes fois, pour enſevelir les Cadavres, depuis que la Ville eſt affligée du mal contagieux, les ait ex-

» trêmement aidés jusqu'à present : il est
» pourtant insuffisant par raport à la
» quantité de plus de deux mille Cada-
» vres, qui restent actuellement dans les
» ruës depuis plusieurs jours, & qui cau-
» sent une infection generale, il a été
» déliberé pour le salut & la conservation
» de la Ville, de demander un plus grand
» secours, & à l'instant Mrs. les Eche-
» vins, étant sortis en Chaperons, ac-
» compagnés de tous les susdits Officiers
» municipaux & des Notables Citoyens,
» ont été en Corps en l'Hôtel de Mr.
» le Chevalier de Rancé, Lieutenant
» General des Armée du Roi, Comman-
» dant les Galeres de sa Majesté, & lui
» ont representé que la Ville lui a des
» obligations infinies des services signalés
» qu'il a eu la bonté de lui rendre dans
» cette affreuse calamité ; mais qu'il
» ne leur est pas possible de la sauver,
» s'il ne leur fait la grace de leur accor-
» der encore cent Forçats, avec quatre
» Officiers de *Sifflets*, (presque tous ceux
» qui ont été precedemment accordés,
» étant morts ou malades) qu'ils s'en
» serviront si utilement, & que pour les
» faire travailler avec plus d'exactitude à
» la levée de tous les Cadavres, ils s'ex-
» poseront eux-mêmes, comme ils ont

» déja fait, se mettant à cheval en Cha-
» peron, à la tête des tomberaux ; & iront
» avec eux par toute la Ville, que de
» plus comme il importe que leur auto-
» rité soit soûtenuë de la force, dans un
» tems où il ne reste dans la Ville qu'une
» nombreuse populace, qu'il faut
» contenir, pour empêcher toute sorte de
» tumulte, & maintenir par tout le bon
» ordre, ils le prient encore très-instam-
» ment, de vouloir leur donner au moins
» quarante bons Soldats des Galeres qui
» soient sous leurs ordres, & qui les
» suivent & empêchent en même tems
» l'évasion des Forçats, qu'ils ne seront
» commandés que par eux, qu'ils les di-
» viseront en quatre Escoüades, dont ils
» en conduiront une chacun, & com-
» me il faut au moins qu'un d'eux reste
» toûjours dans l'Hôtel de Ville, pour
» les expeditions des affaires courantes,
» une desdites Escoüades sera conduite
» & commandée par Mr. le Chevalier
» Rose ; & qu'en cas d'empêchement de
» leur part, ils prépoſeront à leur pla-
» ce des Commissaires choisis parmi les
» Citoyens les plus distingués qu'ils pour-
» ront trouver pour les conduire & les
» commander. Sur quoi Mr. le Cheva-
» lier de Rancé assemblé avec Mr. l'In-

» tendant, & Mrs. les Officiers generaux tous sensibles à l'état triste & déplorable de cette grande & importante » Ville, & étant bien aises d'accorder » tout ce qui est necessaire pour parvenir » à la sauver, ont eu la bonté d'accorder à Mrs. les Echevins, & à la Communauté encore cent Forçats, & quarante Soldats, y compris quatre Caporaux, avec quatre Officiers de *Sifflets*, » & comme il est necessaire de choisir » ceux qui seront de bonne volonté, & » de les attacher par la récompense à un » service perilleux, il a été déliberé & » arrêté, qu'outre la nourriture que la » Communauté fournira tant aux uns » qu'aux autres ; il sera donné par » jour à chaque Officier de *Sifflets*, dix livres, à chaque Soldat » cinquante sols ; & après qu'il aura plû » à Dieu de delivrer la Ville de ce mal, » cent livres de gratification une fois payées à chacun de ceux qui se trouveront » vivans, & chaque Caporal cent sols par » jour, & outre cela une pension annuelle & viagere de cent livres à chacun » de ceux que la contagion épargnera ; » d'autant qu'on a crû ne pouvoir assez » les gratifier pour un service aussi important & aussi perilleux, ce que l'as-

„ ſemblée a accordé attendu le beſoin
„ preſſant, & la neceſſité du tems. Deli-
„ beré à Matſeille le ſixiéme Septem-
„ bre 1720. *Signé*, Eſtelle, Audimar,
„ Mouſtier, Dieudé, Echevins, Pichat-
„ ti de Croiſſainte Orateur, Procureur-
„ du Roy, & Capus Archivaire.

Cependant comme c'eſt inutilement que les hommes veillent à la garde d'une Ville, s'ils n'intereſſent le Seigneur à ſa conſervation, & que la peſte étant un fleau du Ciel, tous les ſecours humains ſont abſolument vains & de nul effet, ſi l'on ne tâche de flechir ſa colere, les Echevins reſolurent le 7. du même mois, d'établir par un vœu public & ſolemnel, comme on l'avoit fait alors de la derniere peſte, une penſion annuelle de deux mille livres à perpetuité, en faveur de la maiſon charitable, fondée ſous le titre de *Notre-Dame de bon ſecours*, pour l'entretien des pauvres Filles Orphelines de la Ville & du Terroir. Ce vœu fut rendu ſolemnellement dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, entre les mains de Mr. l'Evêque, qui y celebra la Meſſe le lendemain fête de *la Nativité de la Vierge*. Ce Sacrifice étoit bien plus agréable à Dieu, & plus propre à appaiſer ſa colere, que celui que faiſoient les anciens Marſeillois dans de

ſemblables occaſions. " Toutes les fois „ (dit Petrone) qu'ils étoient affligés „ de la peſte, ils prenoient un pauvre, „ qui étoit nourri pendant un an, aux „ dépens du Public, des viandes les plus „ délicates, & à la fin de l'année cette „ victime ainſi engraiſſée étoit couverte „ de feüilles de *verveine*,& revêtuë d'ha- „ bits ſacerdotaux : & dans cet état,con- „ duite par toute la Ville où le Peuple „ la chargeoit d'execrations, pour faire „ retomber ſur elle tous les malheurs de „ la Ville, & pour achever le ſacrifice „ on precipitoit ce malheureux dévoüé. „ Ce qui fait conjecturer qu'il y a eu dans „ cette Ville des peſtes plus anciennes „ que celles que nous avons deja mar- „ quées.

Ce même jour, les Echevins ayant reçû le nouveau ſecours de Mrs. des Galeres, & animés d'un nouveau zéle, & d'une entiere confiance en la miſericorde du Seigneur qu'ils venoient d'implorer, ſe dévoüerent tous quatre au penible ſoin de faire nettoyer la Ville & enlever les corps morts; depuis ce moment ils ne parurent plus occupés que de cette affaire, & ſemblerent negliger toutes les autres, pour ne ſe livrer qu'à celle-ci, comme la plus preſſante; mais comme l'on ne de-

voit pas interrompre tout-à-fait le cours des autres, & les expeditions journalieres dans l'Hôtel de Ville, ils déterminerent qu'il en reſteroit un tour à tour, & qu'afin que la grande affaire ne ſouffrît point par l'abſence de celui qui devoit reſter à l'Hôtel de Ville, Mr. le Chevalier Roſe tiendroit ſa place; depuis le commencement de la contagion ce Chevalier a toûjours agi, & fait pour ainſi dire, les fonctions d'Aide de Camp de Mr. le Gouverneur, qui par ſurcroît de malheur, épuiſé par les ſoins & les fatigues qu'il ſe donnoit tomba malade le 27. Août. Sa maladie augmenta la conſternation publique, le tronble de la Ville, & l'embarras des Echevins. On fit donc quatre Brigades des Forçats; trois des Echevins, & Mr. le Chevalier Roſe à la tête de ces Brigades, chacun dans ſon quartier. Tous ces Mrs. ſe ſignalerent dans cette occaſion par leur courage & leur fermeté au-deſſus de tous les périls. D'un côté Mr. Mouſtier, qui a pris cette affaire à cœur, ne la quitta point, & abandonnant à ſes Collegues les autres fonctions, il agit avec ſa vivacité ordinaire vers la porte d'Aix. D'une autre porte, Mr. Audimar prit le quartier de St. Jean, où il y avoit de plus de Cadavres; il fut alors

obligé de sortir de son caractere, & de quitter cet air de douceur, qui rend son abord si gracieux. Car il reconnut bientôt que les Forçats ne sont guéres sensibles aux manieres douces, & qu'il faut crier & tempêter pour les faire travailler. Le voilà donc l'épée à la main, pressant les uns, menaçant les autres, courant par tout où sa présence étoit necessaire ; & faisant ceder son temperament à son devoir & à son zéle, il se donne des mouvemens infinis. Mrs. Estelle & Dieudé se livrerent à leur tour à cet exercice, & animés du même zéle, ils montrerent par tout la même activité. Ce n'étoient point de ces lâches Magistrats, qui fuyent, ou qui enfermés dans l'enclos d'un Hôtel de Ville, donnent de-là leurs ordres : ceux-ci se prêtoient à tout, se repandoient dans toute la Ville, ils ne connoissoient plus les dangers ; ils étoient même aussi prompts à agir, qu'ils avoient été lents à croire dans les commencemens ; ils n'épargnerent ni soins, ni veilles, ni fatigues pour sauver la Ville. L'Histoire nous vante le courage & la valeur des anciens Consuls Romains dans les expeditions militaires, y en a-t-il moins à braver les dangers de la Contagion que ceux de la guerre ? Est-ce une moindre gloire de

délivrer sa Patrie d'une peste cruelle, qui la ravage au-dedans, que de la garantir des insultes d'un ennemi, qui ne la ménace que de loin ? En effet, nos Consuls parvinrent enfin par leurs soins, & par leur vigilance, à la gloire de délivrer la Ville de l'infection des Cadavres ; veritablement on ne les vit plus croupir dans les ruës & dans les places publiques ; mais parce que la mortalité va toûjours son train, on n'étoit pas encore, pour ainsi dire, sur le courant.

Le seul endroit qui restoit à netoyer étoit une grande Esplanade appellée *la Tourrete*, où il y avoit depuis long-tems plus de mille Cadavres entassez, on ne sçavoit comment s'y prendre, pour attaquer cet endroit. Mr. le Chevalier Rose, aussi fecond en expediens, que prompt à les mettre en execution, se porta sur le lieu, & visitant les remparts qui soûtiennent ce terrain, & au pied duquel la mer vient battre, il s'aperçût qu'il y avoit deux Bastions, & regardant par une échancrure, il vit qu'ils étoient creux en dedans, & que si l'on pouvoit les découvrir, il seroit aisé de débarrasser cette Place, en les remplissant de Cadavres. Il proposa son projet à Mrs. les Echevins, qui l'aprouverent ; ils lui donnerent cent

Forçats pour cette expedition, il fit découvrir ces Bastions, en faisant ôter deux ou trois pieds de terre qu'il y avoit au-dessus, & d'abord la voute se présenta; il la fit abattre, & elle découvrit un abîme profond, & capable de contenir tous ces Cadavres. Cela fait il disposa son monde si à propos, & pressa le travail avec tant de vigueur, que dans quelques heures, ces abîmes furent comblés de Cadavres, sur lesquels on jetta de la chaux, & on recouvrit les Bastions de terre, comme ils l'étoient auparavant, & par-là cette Place, dont l'abord étoit si formidable par l'infection, fut entierement nette. Parmi ces Cadavres, combien y en avoit-il, dont les membres étoient déja séparés par la pourriture, & qu'il falloit enlever par pieces, & d'autres qui fourmilloient de vers? Il y en avoit certainement plusieurs autres dans cette place, outre ceux qui étoient dans les ruës qu'on ne voyoit pas, & qui étoient restez dans les maisons, car bien de gens avoient été abandonnés seuls, & l'on ne sçavoit qu'ils étoient morts, que par l'Infection que ces corps pourris répandoient dans tout le voisinage. Mais ne renouvellons pas ici ces idées affreuses, & épargnons-nous l'horreur de représenter

une ſeconde fois ces objets hideux.

Aprés des expeditions ſi vives ; l'on n'eut plus qu'à ſuivre l'ordre établi ; on ne vit plus de cadavres entaſſés dans les ruës. Il faut pourtant avoüer, que quelque diligence & quelque ſoin que les Magiſtrats euſſent pu employer, ils n'auroient jamais pû en venir à bout, ſans le ſecours que leur fournit Mr. le Bret, premier Préſident, & Intendant de la Province : ce n'étoit pas aſſés d'avoir des Forçats, il falloit avoir tout ce qui étoit néceſſaire pour les mettre en état de travailler ; car ils ſortoient des galeres ſans ſouliers, & preſque tous nuds. Il falloit pourvoir à leur ſubſiſtance, à celle des malades & du reſte des habitans, aux beſoins des Hôpitaux, & à une infinité de choſes qui manquoient dans cette Ville : Mr. l'Intendant fut leur reſſource ordinaire, ils s'adreſſoient à lui avec une entiere confiance, ils le trouvoient toûjours prêt à leur fournir tout ce qu'ils demandoient. C'étoit de part & d'autre une expedition continuelle de Courriers, qui alloient & venoient nuit & jour. Avoient-ils beſoin de toile pour des paillaſſes, de la paille même pour les garnir, des ſouliers pour les Forçats, & d'autres marchandiſes, de la chaux, des chevaux, & d'au-

tres choſes ? il leur en envoyoit ſur le champ. Leur manquoit-il des Bouchers, des Bergers, des Boulangers? il leur en faiſoit venir de tous côtés, & la celerité avec laquelle il leur procuroit ces ſecours, en augmentoient le prix & les avantages ; l'on eût dit qu'il étoit preſent dans tous les lieux d'où il les tiroit, ou qu'il tenoit ſous ſa main tout ce qu'on pouvoit lui demander pour Marſeille; mais les ſecours les plus conſiderables qu'il leur a fourni, ſont ceux de la viande, du bled, & de l'argent, ils étoient les plus néceſſaires dans cette calamité, une attention ſi bienfaiſante merite toute nôtre reconnoiſſance, & le témoignage que je lui rends ici. Tous ces ſecours paſſoient par le canal de Mr. Rigord, ſon Subdelegué en cette Ville, qui malgré ſa ſanté foible & délicate, la multiplication des affaires dont il eſt chargé, les perils de la communication, la mortalité de ſa famille, & celle de pluſieurs de ſes domeſtiques qui ont peri les uns aprés les autres, a agi pendant toute la Contagion pour le ſervice du Roi, & pour celui de la Ville, avec un zele & un courage au-deſſus de ſon état & de ſes forces.

CHAPITRE XVI.

Le Roi nomme un Commandant. Nouveau ſecours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers.

QUelque ſoins que ſe donnoient les Magiſtrats, quelque vif que fût le zele, qui les animoit, il n'étoit pas poſſible, qu'ils puſſent reſiſter à tant de fatigues, & ſoûtenir ſeuls le poids de l'adminiſtration publique. Abandonnés de tout le monde, ils furent obligés d'ordonner & d'exécuter eux-mêmes; ils n'avoient perſonne à qui ils puſſent confier leurs ordres, ils étoient ſans Gardes, ſans Soldats, & par conſéquent, preſque ſans autorité. L'enlevement des corps morts n'étoit pas la ſeule affaire qui devoit les occuper; il falloit encore pourvoir à tous les beſoins publics, au ſoin des malades, à l'entretien des pauvres, & à une infinité de choſes également preſſantes & néceſſaires. Ce n'étoit pas aſſez de trouver des expediens, & de faire des Ordonances trés-utiles, il falloit encore pouvoir les mettre en exécution; il falloit réta-

blir le bon ordre, ramener l'abondance, rapeller les Officiers abſens, punir les malfaicteurs, contenir une populace toûjours prête à profiter des troubles publics, reprimer l'avarice de ceux qui ſe prévaloient des tems de calamité ; en un mot, remettre toute choſe dans l'ordre convenable aux malheurs preſens.

Toutes ces diſpoſitions étoient reſervées au ſage Commandant que le Ciel nous deſtinoit. Le Roi informé de l'état malheureux de nôtre Ville, envoya un Brevet de Commandant dans la Ville de Marſeille & dans ſon terroir à Mr. le Chevalier de Langeron, Chef d'Eſcadre des Galeres, & le douze Septembre Mrs. les Echevins ayant apris cette agréable nouvelle, furent le même jour lui témoigner la joye qu'ils en reſſentoient. Un ſemblable Brevet fut envoyé à Mr. le Marquis de Pilles, Gouverneur de la Ville, dont la convaleſcence avoit ranimé l'eſperance & la ſatisfaction publiques: mais le premier étant Maréchal des Camps & Armées du Roi, eut le commandement en chef : les deux Brevets furent enregiſtrés à l'Hôtel de Ville. Mr. de Langeron avoit eu trop de part au bon ordre qu'on a vû ſur les Galeres, pour ne pas eſperer qu'il le mettroit bien-tôt auſſi

dans la Ville. En effet, dés le même jour il se porta à l'Hôtel de Ville pour s'informer de l'état des choses; il continua d'y venir reguliérement soir & matin: & dans peu de jours il fut au fait de toutes les affaires, & en état de pourvoir à tout. Se charger du cõmandement d'une Ville dans un tems de Contagion, & de la Contagion la plus vive, d'une Ville, où tout est dans le plus grand désordre, où l'on ne peut compter sur personne pour l'exécution, que sur des Magistrats véritablement pleins de zele & de bonne volonté, mais épuisés de soins & de fatigues, d'une Ville où la désertion est generale, où tout manque, & où l'on ne peut rien se promettre; il faut avoir pour cela un courage au-dessus de tous les périls, un génie superieur à tous les évenemens, un zele à l'épreuve des plus rudes travaux, & des soins les plus accablans.

Le nouveau Commandant comprit bien-tôt que le salut de la Ville dépendoit de trois choses, de rétablir le bon ordre, de donner une prompte retraite aux malades, & d'achever l'enlevement des Cadavres: chaque jour fut marqué par quelque Ordonnance, ou par quelque nouvelle entrepriſe, qui tendoient à ces trois fins. Il renouvella toutes les ancien-

nes, faites dès le commencement du mal par Mr. de Pilles, pour rapeller les Officiers abſens : car ce ſage Gouverneur n'avoit rien oublié de ce qu'il falloit faire pour maintenir le bon ordre, s'il avoit pû l'être dans ces premiers troubles. Le dernier objet du nouveau Commandant étoit déja preſque rempli par les ſoins des Echevins, comme nous l'avons déja fait voir; il s'agiſſoit d'executer entiérement ſon plan : c'eſt pour cela que Mr. de Langeron donna de nouveaux ordres, & qu'il procura de nouveaux ſecours; en effet les Forçats ne manquerent plus, & depuis le 1. Septembre juſques au 26. On en reçut quatre cens quinze des Officiers des Galeres. Les Echevins ſoûtenus du conſeil de Mr. le Commandant, & animés par ſon exemple, continuerent donc à faire enlever les Cadavres, & ils s'y porterent avec tant d'ardeur, que dans peu de jours ils parvinrent enfin à délivrer la Ville d'une infection qui la ménaçoit d'une perte entiere. Sur la fin de Septembre on ne vit plus dans les ruës que quelques Cadavres qu'on y portoit pendant la nuit & qui étoient enlevés le jour même.

Les foſſes cependant étoient déja toutes remplies, & l'on ne ſçavoit preſque plus où en faire de nouvelles; Mr. le Cheva-

lier de Langeron intrepide à l'égard des dangers de la guerre, ne le fut pas moins par raport à ceux de la Contagion ; il alla lui-même ſur les lieux viſiter les foſſes comblées, & portant ſes vûës plus loin, il voulut prevenir tout ce qui pourroit entretenir le mal, ou le renouveller, il fit donc recouvrir ces foſſes de terre, & en déſigna de nouvelles, une hors la porte d'Aix de 10. toiſes de long ſur 15. de large ; & afin qu'elle fût bien-tôt en état, il donna des ordres aux Capitaines du Terroir, de faire venir cent Payſans de gré ou de force, pour travailler, l'exactitude avec laquelle ſes ordres furent executés, l'activité même des travailleurs firent bien-tôt voir que la prompte expedition dépend plus de la fermeté de celui qui ordonne, que de la ſoumiſſion de ceux qui executent. Ce Commandant fit ouvrir une autre foſſe le 18. Septembre de l'autre côté de la même porte de 10. toiſes de long ſur 5. de large, & d'autres encore pour l'agrandiſſement des anciennes, du côté de St. Ferreol, & le 22. il en fit commencer une de 22. toiſes de long ſur 8. de large, & de 14. pieds de profondeur dans le jardin des Obſervantins, & on employa cent cinquante Payſans qu'on fit venir du Terroir. Ses or-

dres furent executés par tout avec la même rapidité, par les ſoins de Mr. de Soiſſan Officier de Galere, qu'il choiſit pour ſon Aide de Camp, & qui ſecondant le zéle, & formé ſur les exemples de ce General agit par tout avec autant de prudence que de courage.

Le ſoin des malades parut encore à Mr. le Commandant un objet bien digne de ſon attention, & il comprit bien-tôt que c'étoit un grand inconvenient, pour ne pas dire, une eſpece de barbarie, de laiſſer les malades ſans retraite languir dans les ruës & dans les places publiques. L'Hôpital du Jeu de Mail qu'on avoit commencé dès le mois d'Août, n'étoit pas fort avancé, ſoit par la longueur du travail, ſoit par la negligence des Ouvriers. Un coup de vent avoit même renverſé ce qui étoit deja fini : Mr. de Langeron fit d'abord venir des Charpentiers & des Turcs des Galeres, qui reparerent bien-tôt ce déſordre, & avancerent l'ouvrage en peu de tems. On prépara des logemens pour les Medecins, les Chirurgiens, les Apoticaires, & pour les autres Officiers de ce nouvel Hôpital, dans le Couvent des Auguſtins Reformés, qui ſont tout auprès, & dans les Baſtides voiſines, & l'on déſigna des foſſes dans

le terrein le plus proche. Mais le Commandant jugeant que cet Hôpital ne ſeroit pas encore aſſés grand pour contenir tous les malades, & qu'ils ne pourroient pas y être tranſportés aiſément des quartiers les plus éloignés : la maiſon de la Charité, qu'on n'avoit pas voulu prendre dés le commencement de la Contagion, lui parut d'abord avoir toutes les commodités néceſſaires pour remplir ſur cela toutes ſes vuës. Il ordonna donc d'en faire un Hôpital pour les peſtiferés. L'Hôtel-Dieu ſe trouvant vuide par la mort de tous les malades qui y étoient, & par celle de preſque tous les Enfans trouvés, fut auſſi deſtiné pour y enfermer les pauvres de la Charité, & pendant qu'on travailloit à le déſinfecter, ces pauvres furent mis par maniere d'entrepos dans les Infirmeries. Enfin tout fut ſi ſagement ordonné de la part du nouveau Commandant, & exécuté avec tant de diligence de la part des Echevins, que dans peu de jours l'on vit ces deux Hôpitaux prêts à recevoir les malades. Ceux qui reſterent dans leurs maiſons manquant des neceſſaires, de ceux même qui étoient les plus communs, tels que ſont les onguens & les emplâtres pour les playes : parce que les Apoticaires

res avoient épuiſé leurs drogues & leurs compoſitions par le grand débit, & que toutes les Boutiques des Droguiſtes étoient fermées, ils n'avoient plus de drogues pour en faire de nouvelles, Mr. de Langeron envoya ſes Gardes dans le Terroir, pour faire revenir les Droguiſtes ; il en uſa de même à l'égard des Notaires, car tous les malades mouroient ſans pouvoir faire leurs dernieres diſpoſitions : il fit auſſi revenir les Sages Femmes, dont l'abſence avoit fait perir tant de femmes groſſes & une ſi grande quantité d'enfans. Tous ces gens-là ſe rendirent donc à leurs fonctions, & bien-tôt les malades eurent les ſecours dont ils avoient manqué juſqu' alors.

Les Echevins cependant ne pouvoient pas fournir à tout ; juſqu'au tems dont je parle ils s'étoient livrés par un excès de zèle à des fonctions qui ſont pour ainſi dire, hors de leur miniſtere. Cette diverſion fit languir les affaires courantes, & comme rien n'échapoit à l'attention de Mr. le Commandant, il rendit une Ordonnance le 15. Septembre, portant injonction à tous les Intendants de la ſanté, & à tous les Officiers municipaux, de venir reprendre leurs fonctions dans vingt-quatre heures ſous peine de déſobéiſſan-

ce. Aſſûrés de trouver un meilleur ordre dans la Ville par le ſoin de ce Commandant, ils reparurent bientôt, & les Echevins reprirent auſſi leurs fonctions ordinaires. Mr. de Langeron tant pour leur propre ſoulagement que pour le bien public, qu'il a toûjours eu en vûë, leur conſeilla de partager entr'eux les affaires. Mr. Eſtelle ſe chargea de l'expedition des affaires courantes, des correſpondances, & de la police; Mr. Audimar du ſoin des Boucheries; Mr. Mouſtier s'étoit trop ſignalé dans la levée des Cadavres & dans tout ce qui concerne le bon ordre & la conſervation de la Ville, pour ceder encore ce ſoin à un autre; Mr. Dieudé demeura chargé de tout ce qui regardoit le bled, la farine, les Boulangers, & le bois. Car il faut remarquer que toutes les fermes de la Ville ayant ceſſé dans ces malheureux tems, les Echevins ſe trouvoient chargés de fournir à toutes les neceſſités publiques; d'ailleurs la maladie ayant enlevé tous les Commis prépoſés à ces differentes operations, ils furent obligés d'y vaquer eux-mêmes: ainſi toutes ces affaires miſes en regle reprirent leur cours ordinaire.

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir purgé la Ville de l'infection des Cadavres, il falloit

encore la nettoyer de toutes les hardes infectées, qui fermoient le paſſage dans les ruës, & de toutes les autres immondices, dont elles étoient remplies depuis que les Païſans de la Campagne ne venoient plus les enlever. Cette expedition n'étoit pas moins importante que l'autre. On ne pouvoit plus aller par la Ville qu'à Cheval, tant elle étoit pleine de bourbier & d'ordures. Nombre de Forçats & de Tomberaux furent deſtinés à ce travail, qui par les ſoins de Mr. Mouſtier fut pouſſé auſſi vivement que celui de la levée des corps morts; & dans peu de jours l'on put aller librement par tout; l'on ordonna en même tems aux *Prud-hommes*, qui ſont les Chefs des Pêcheurs, de faire traîner au loin dans la mer avec des fillets ce nombre prodigieux de chiens morts qui flottoient ſur l'eau dans le Port, & qui y répandoient une odeur inſuportable, ce qui fut d'abord executé.

Pendant que Mr. le Commandant travailloit ſi efficacement à reparer le deſordre de la Ville, & à pourvoir au ſoin des malades, Mr. le Duc d'Orleans ſenſible aux malheurs des habitans, avoit donné des ordres pour leur faire donner tous les mois une ſomme conſiderable pour la viande; & avoit écrit aux Intendants des

autres Provinces, de leur procurer tous les ſecours qui dépendoient d'eux. Mr. de Bernage, Intendant du Languedoc, avoit envoyé à Aix Mr. Pons Medecin de Pezenas, & Mr. Bouthillier Medecin pratiquant à Montpellier, avec Mrs. Moutet & Rabaton Chirurgiens de la même Ville. Le premier demandoit ſix mille francs par mois, & une penſion annuelle de trois mille pendant ſa vie, celle de ſa femme & de ſes enfans. Le ſecond ne demandoit que mille francs par mois & une penſion annuelle de la même ſomme, & les Chirurgiens trois mille livres, outre les frais de leur voyage; & leur entretien pendant leur ſéjour à Marſeille. On vit alors de quel prix étoient les Medecins dans un tems de contagion, & ces demandes firent aſſés comprendre à nos Magiſtrats le cas qu'ils devoient faire des leurs, qui s'étoient ſi genereuſement ſacrifiés au ſervice du Public. Enfin le beſoin que l'on avoit de Medecins & de Chirurgiens fit accepter ces conditions, quelques dures qu'elles paruſſent, & les Conventions ayant été paſſées à Aix, dans une forme juridique, ces Meſſieurs vinrent à Marſeille, Mr. Bouthillier le 10. & Mr. Pons le 14. Septembre, & les deux Chirurgiens à peu près dans le mê-

me tems. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils ſe répandirent dans toute la Ville, viſitant les malades avec beaucoup de zele & de fermeté. Mrs. Chycoineau & Verni, qui depuis leur premier voyage à Marſeille étoient reſtés à Aix en quarantaine, eurent ordre de la Cour d'y revenir pour y traiter les malades. En même tems Mr. Deidier Profeſſeur en Medecine de Montpellier, & Mr. Fiobeſſe Chirurgien de la même Ville reçurent le même ordre; en conſequence duquel ils vinrent à Aix joindre Mrs. Chycoineau, Verny & Souliers. Mr. Deidier écrivit d'Aix une lettre particuliere à chacun des Medecins de Marſeille à laquelle il joignit un mémoire, en forme de conſultation dans lequel il propoſoit de ſaigner les malades juſqu'à défaillance, dans l'idée qu'il avoit que cette maladie n'étoit que des inflammations gangreneuſes, & ſe hâtoit de donner à ces Medecins, une methode de traiter les peſtiferés qu'il n'avoit pas encore vûs; & de peur qu'on ne nous ſoupçonne de prêter un ſentiment auſſi extraordinaire à ce Profeſſeur, voilà la lettre circulaire qu'il leur écrivit.

„ Eſt-il vrai, Monſieur, qu'outre la
„ cruelle maladie, qui afflige vôtre Vil-
„ le, le menu peuple y eſt accablé de fa-
„ mine & de ſedition ! ſi cela eſt, com-
„ ment pouvez-vous y exercer la Mede-
„ cine ? Ne voudriez-vous pas me mar-
„ quer au vrai ce qui en eſt pour que je
„ puiſſe tabler ſur quelque choſe de poſi-
„ tif ? Je voudrois de plus être informé
„ de l'effet de vos remedes ; n'avez-vous
„ pas eſſayé, comme dit Sidenham, *
„ de mettre d'abord vos malades à la liti-
„ ere, par de copieuſes ſaignées ? & ne
„ ſeriez-vous pas d'avis d'en faire d'abord
„ une au pied juſqu'à la défaillance, ſauf
„ de donner d'abord après un petit cordial
„ Les promptes morts ne ſçauroient venir
„ dans le cas preſent que d'un engorge-
„ ment des viſceres internes, qui ſe ſont
„ trouvés ſaiſis d'inflammations gangre-
„ neuſes ; ainſi ſans avoir égard aux ac-
„ cidens, ni même à la nature du pouls,
„ il ſeroit bon de faire quelques épreuves
„ de cette ſaignée : ayez la bonté de m'in-
„ former de la réüſſite de ce remede, &
„ croyez-moi toûjours avec toute la ſin-
„ cerité poſſible, Monſieur, vôtre très-
„ humble & très-obéiſſant ſerviteur. *Si-*
„ *gné* Deidier.

* *Fameux Medecin Anglois.*

On peut penſer de quel uſage fut aux Medecins de Marſeille la conſultation du Profeſſeur. On le vit bien-tôt reformer lui-même ſon ſentiment, quand il viſita les malades : en attendant, laiſſons aux connoiſſeurs à déterminer les cas où la ſaignée convient, & à diſtinguer les inflammations internes qui la demandent, de celles où elle eſt tout-à-fait inutile, pour ne pas dire, nuiſible. Trois autres Medecins furent envoyés de Paris, Mrs Maille Profeſſeur en Medecine dans l'univerſité de Cahors, Labadie de Bannieres, & Boyer de Marſeille, qui ſe trouvoient alors tous trois à Paris ils étoient veritablement fort jeunes ; mais l'on comptoit avec raiſon ſur leur genie, & l'on eſperoit que les inſtructions qu'ils reçurent de M. Chirac ſupleroient en eux au défaut de l'experience. D'ailleurs cette maladie étant nouvelle, les vieux Medecins n'en avoient pas plus de connoiſſance que les jeunes. On envoya encore de Paris des Chirurgiens, Mrs. Nelatton, Campredon, & Deſclos, & un nombre aſſez conſiderable de Garçons ; pluſieurs autres Chirurgiens des Villes de la Province, invités par les affiches que les Echevins y avoient fait repandre, ſe déterminerent auſſi à venir offrir leurs ſervices à la Ville de

Marſeille. Tous ces nouveaux ſecours de Medecins & de Chirurgiens y furent fournis aſſez tôt pour ſignaler le zele de ceux qui venoient les offrir, & pour ſoulager nos malades : ils arriverent tous du 18. au 20. Septembre: & ce ne fut pas un leger embarras pour les Echevins que le ſoin de les loger, & de leur fournir une ſubſiſtance convenable avec toutes les autres neceſſités de la vie. On les mit dans les plus belles maiſons de la ruë de *S. Ferreol*, qui étoit la plus ſaine & la plus propre de la Ville : on leur donna des Domeſtiques, un Cuiſinier, un Pourvoyeur, & on leur établit une table magnifique. On ne ſçauroit en effet trop bien traitter des gens qui viennent ſe dévoüer au ſalut d'une Ville, au peril de leur propre vie. Tous ces Medecins viſiterent quelques malades çà & là dans le mois de Septembre : mais ils ne ſe mirent en regle que dans le mois d'Octobre.

Confondrons-nous parmi tant de Sçavants Medecins & d'habiles Chirurgiens un Mr. *Varin*, qui n'étant ni l'un ni l'autre, ſe donnoit pourtant pour habile dans ſes deux fonctions Envoïé de Paris, il arriva à Merſeille peu de tems aprés ces Meſſieurs avec ſa Femme & ſon Neveu. Ils furent tous trois logés dans la meilleure Auberge par les Echevins ; qui leur pa-

yoient graſſement leur entretien, & permirent à ce nouveau venu de debiter ſon remede, ce qu'il aima beaucoup mieux que tous les honoraires qu'on auroit pu lui donner. Il ſe vantoit d'avoir été employé dans les peſtes de Hambourg & des autres Villes d'Allemagne : & ils alloient tous trois viſiter les malades ; ce ne fut donc pas ſans ſurpriſe, que l'on vit une Femme ſe mettre au deſſus de la timidité naturelle à ſon ſexe, & entrer courageuſement dans les maiſons des Peſtiferés ; Ils donnoient pour tout remede une liqueur en forme d'Elixir, qu'ils vendoient auſſi en guiſe de préſervatif vingt francs la Bouteille, le ſeul nom de *preſervatif* contre une maladie, que l'on craint, eſt capable de faire rechercher un Remede avec empreſſement, & de l'acheter quoi qu'il coute, Mr. Varin donnoit du crédit au ſien par ſa propre experience, ſa Femme, ſon Neveu & lui uſant de ce prétendu *preſervatif* ; & attribuant à la confiance qu'ils avoient en ce remede la hardieſſe avec la quelle ils approchoient des malades. Ils pretendoient même qu'il leur donnoit cet air fleuri, & cet embonpoint dont ils ſe glorifioient. On ſavoit pourtant d'ailleurs qu'ils uſoient ordinairement d'un préſervatif plus agreable. Le

Sr. Varin ne laiſſa pas de s'attirer la confiance des Magiſtrats, d'être mis en rang avec les Medecins : & de leur être même ſouvent preferé pour des malades de conſideration. Les nouveautés en Medecine plaiſent comme toutes les autres ; mais elles ont auſſi le même ſort, c'eſt-à-dire que le goût en paſſe auſſi rapidement. Telle a été la deſtinée de ce remede, on reconnut bien-tôt & l'inutilité du prétendu préſervatif, & la vanité des promeſſes de ceux qui le diſtribuoient.

Les ſecours de la Medecine ne furent pas les ſeuls que la providence avoit conſervez à nos Malades. Toutes les perſonnes riches avoient remis dès les commencemens & dans le progrés du mal, des ſommes conſiderables aux Curés, aux Confeſſeurs, & à des gens de bien, qui avoient aſſez de courage & de charité pour les diſtribuer aux Pauvres. Il en vint même des autres Villes du Royaume. Mr. l'Evêque continuoit ſes aumônes journalieres, il ſe reduiſit à n'avoir plus d'équipage & bien-tôt on ne le vit plus ſuivi que d'une foule de Pauvres, fidelles témoins de ſa charité, & de ſon zèle, & la plûpart encore infectés de la Contagion. Il épuiſa tous ſes revenus, & à peine ſe reſerva-t'il le neceſſaire ; car non ſeule-

ment il diſtribuoit journellement de groſſes ſommes à ſa porte ; mais il en envoyoit encore dans les Maiſons affligées, il entretenoit un nombre conſiderable de familles reduites par les malheurs préſens, aux dernieres extremités, il prevenoit par les offres les plus obligeantes les beſoins de ceux, qu'il ſçavoit être dans l'affliction, il les conſoloit par des lettres pleines de ſentiments les plus pieux, & des offres les plus tendres ; & une ſemblable Lettre fut ma plus douce conſolation dans l'excès de mes malheurs. Enfin ſa charité ſe dilatoit à meſure que les objets s'en multiplioient. La pluſpart des Prélats du Royaume lui envoyerent des ſommes d'argent, qu'il répandit avec largeſſe dans le ſein des Pauvres, & cela en conſequence des quêtes ordonnées dans tous les Dioceſes par l'Aſſemblée du Clergé, dont les Agens avoient communiqué les ordres à tous les Evêques du Royaume. La vraye charité ne ſe borne pas aux ſujets qui l'environnent, tous les neceſſiteux quelque part qu'ils ſoient, ſont de ſon reſſort ; le cri de nos miſeres ſe fait entendre par tout, de ceux-même que l'embarras de leurs emplois, & l'élevation de leur fortune ſemblent mettre audeſſus de pareille attention, Mr. Lauv dont la France ne conſerve pas d'ail-

leurs un ſouvenir fort cher, envoya aux Echevins cent mille francs pour les Pauvres. Enfin le ſouverain Pontife † attendri ſur les malheurs d'un peuple, qui s'eſt toûjours conſervé dans la foy la plus pure, & dont le Paſteur lui eſt ſi cher par ſon zele, par ſa pieté, & par toutes les autres vertus, qui ornent en lui la dignité Epiſcopale, ouvrit en nôtre faveur, & ſes propres thréſors & ceux de l'Egliſe. Il adreſſa à Mr. l'Evêque une Bulle contenant des indulgences pour ceux qui ſe devoüoient au ſervice des malades, & joignant à ces graces ſpirituelles les ſecours temporels, il lui envoya encore trois mille charges de bled pour diſtribuer aux pauvres de la Ville. Rare & merveilleux exemple d'une ſollicitude digne du Pere commun des fidelles. On verra ſans doute avec plaiſir le Bref qu'il envoya à ce ſujet à nôtre Prelat.

† *Le feu Pape Clement XI.*

BREF DE N. S. PERE LE PAPE
A M L'EVEQUE DE MARSEILLE.

A Nôtre Venerable Frere HENRY, Evêque de Marſeille, CLEMENT P. P. XI.

NÔTRE Venerable Frere, Salut & Benediction Apoſtolique. Nôtre affection particuliere & nôtre tendreſſe paternelle pour vôtre Ville, nous a fait reſſentir une vive & juſte douleur en apprenant par les nouvelles publiques qu'elle eſt affligée par la Peſte. Quoique nous craignions que les pechés des hommes, & les nôtres principalement, n'ayent pas peu contribué à cette calamité, puiſque le Seigneur a coûtume de ſe ſervir de ces ſortes de fleaux pour faire éclater d'une maniere indubitable, ſa colere contre les peuples; Cependant nôtre cœur affligé n'a pas été peu conſolé dans la penſée que cette même Ville eſt gouvernée par un Evêque plein de probité, de vigilance, de pieté & de zele, qui ne manquera pas, non-ſeulement de procurer éxactement à ceux qui ſeront atteints de cette maladie, tous les ſecours

ſpirituels & temporels qui pourront dépendre de lui, mais qui encore, dans ces jours de colere, faiſant la fonction de Reconciliateur, fera tous ſes efforts pour détourner l'indignation divine par ſes pieuſes & ferventes prieres. Cette idée avantageuſe que nous avions déjà conçûë de vous, a pleinement été confirmée, par tout ce que nous en avons entendu dire, par les lettres de pluſieurs perſonnes; & même par celle que vous avez écrite le quatriéme du mois d'Août, à nôtre cher Fils de Gay, Chanoine Penitentier d'Avignon, & que l'on nous a fait voir depuis peu de jours; c'eſt par toutes ces lettres que nous avons appris qu'à l'exemple du bon Paſteur, vous êtes prêt de donner vôtre vie pour les brebis confiées à vos ſoins, que vous viſitez même ſouvent ceux qui ſont frappés de peſte, & les conſolez avec une tendreſſe paternelle, que vous les excitez par des avis convenables à leur état, d'avoir recours à la divine bonté pour en obtenir le pardon de leurs pechés, que vous leur adminiſtrez vous-même & de vos propres mains les Sacremens de l'Egliſe, & qu'à l'égard de ceux qui ont moins à ſouffrir de la maladie que de la faim, vous recherchez tous les moyens de leur fournir les

alimens néceſſaires pour la conſervation de leur vie, & enfin que vous rempliſſez parfaitement tous les devoirs d'un bon & vigilant Evêque. Nous ſommes donc remplis de conſolation, & penetrés de joye, en vous voyant animé de cette parfaite charité, qui ne connoît plus de peril, qui dans un tems auſſi calamiteux vous fait ſurmonter toutes les peines, & tous les dangers inſeparables de la Contagion, & vous éleve au-deſſus de la crainte d'une mort qui a paru à la pieté des premiers fideles n'être guere moins glorieuſe que le martyre, lorſque l'on s'y eſt volontairement expoſé par les motifs d'une veritable pieté & d'une foy accompagnée de force & de courage! C'eſt ce qui nous fait croire que Dieu a envoyé cette funeſte Contagion, afin que les pecheurs endurcis & opiniâtres, les rebelles à nos déciſions * ſentant la peine du peché foient forcés à baiſſer enfin leurs têtes orgueilleuſes, & à rendre à ce St. Siége l'obéiſſance qu'ils lui doivent; & afin que vous ayez vous-même un plus vaſte champ pour exercer vôtre ſinguliére vertu, & augmenter vos merites. Mais comme la

* *Clement XI. parle ici des Appellans, & les veut rendre reſponſables de la Peſte qui a deſolé la Provence.*

ſollicitude Pontificale exige de nous que nous ne nous contentions pas de vous donner les loüanges que vous meritez en rempliſſant ſi dignement le devoir Paſtoral ; & que ſans attendre que vous nous en priés, nous donnions à vôtre zele tous les ſecours ſpirituels & temporels qui dépendent de nous, nous avons crû devoir ouvrir les treſors de l'Egliſe, dont le trés-Haut a confié la dipenſation à nôtre humilité, & d'accorder dans les preſentes néceſſités pluſieurs Indulgences au Clergé & au peuple commis à vos ſoins, comme vous le verrez plus amplement dans le bref particulier qui vous ſera remis avec celui-ci. Nous avons outre cela, ordonnné que l'on achetât de nos deniers & que l'on vous envoyât le plûtôt qu'il ſera poſſible, environ deux mille boiſſeaux, ou *Roubiés* de Froment, meſure Romaine, afin que vous puſſiez, ainſi que vous le jugerez à propos, le diſtribuer gratuitement aux pauvres, comme un témoignage de nôtre tendreſſe paternelle. Nous ne ceſſerons au reſte, de conjurer avec humilité le Dieu tout-puiſſant de faire reſſentir au plûtôt à vôtre Troupeau les effets de ſes miſericordes, afin qu'elles en banniſſent efficacement toutes ſortes d'erreurs,

& le delivrent de tout ce qui peut occaſionner ſa perte. En vous ſouhaitant enfin de tout nôtre cœur, nôtre Venerable Frere, le ſecours continuel de la grace de Dieu, nous vous donnons avec tendreſſe nôtre Benediction Apoſtolique. Donné à Rome à ſainte Marie majeure ſous l'anneau du Pecheur le 14. jour de Septembre 1720. & de nôtre Pontificat le vingtieme.

JEAN CHRISTOPHLE,
Archevêque d'Amaſie.

AUTRE BREF
A M. L'EVEQUE
DE MARSEILLE.

A Nôtre Venerable Frere, l'Evêque de Marſeille CLEMENT Pape XI.

NÔTRE Venerable Frere, Salut & Benediction Apoſtolique. Ayant appris avec une trés-ſenſible douleur que la peſte eſt dans vôtre Ville de Marſeille & peut-être dans d'autres lieux de vôtre Dioceſe, & comme il eſt à craindre, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que la Contagion ne paſſe encore dans d'autres endroits du même Dioceſe, nous voulant contribuer à la conſolation ſpirituelle & au ſalut de ceux

qui ſont frappés de la peſte ou qui le ſeront dans la ſuite, (ce que nous ſouhaitons fort qui n'arrive pas) ainſi qu'à la conſolation & au ſalut de ceux qui ſerviront ces ſortes de malades, & nous confiant en la miſericorde du Dieu tout-puiſſant, & à l'autorité de ſes bien-heureux Apotres Pierre & Paul, nous accordons Indulgence pleniere de tous leurs pechés à tous les fideles de l'un & l'autre ſexe de la Ville & du Diocéſe de Marſeille, qui ſeront infectés de la peſte, (ce que nous prions la bonté divine de ne pas permettre,) Nous accordons une ſemblable Indulgence aux Prêtres qui adminiſtreront les Sacremens aux Peſtiferés, ou à ceux qui ſont ſoupçonnés de l'être; aux Medecins & aux Chirurgiens qui travailleront à leur gueriſon, à tous ceux qui donneront du ſecours à ces ſortes de malades dans leurs néceſſités, aux ſages femmes qui aſſiſteront dans leur accouchement les femmes atteintes de peſte ou ſoupçonnées de l'avoir, aux Nourrices qui allaiteront leurs enfans, à ceux qui conduiront des perſonnes qui ont la peſte, ou qui en ſont ſoupçonnées, aux Hôpitaux, aux petites Habitations, ou aux autres lieux qui leur ſont deſtinés, ou qui le ſeront dans la ſuite, &

qui en prendront ſoin, à ceux qui porteront à la ſepulture les corps de ces ſortes de perſonnes, ou qui les enſeveliront, & enfin à tous les fideles de l'un & l'autre ſexe, qui donneront aux peſtiferez ou a ceux qui ſont ſoupçonnés de l'être, à manger ou à boire. ou qui leur rendront quelqu'autre ſervice néceſſaire; à ceux qui les viſiteront & les conſoleront, ou qui auront ſoin d'eux de quelque maniere que ce puiſſe être, pour le ſpirituel ou le temporel, ou qui exerceront à leur égard, quelque œuvre de miſericorde une fois la ſemaine, ſi étant veritablement pénitens & confeſſés, & ayant reçû la ſainte Communion, ils recitent le Chapelet ou la troiſiéme partie du Roſaire de la bienheureuſe Vierge Marie, ou les ſept pſeaumes penitentiaux. Nous accordons auſſi au nom du Seigneur, Indulgence pleniére & remiſſion de leurs péché à l'article de leur mort, à ceux qui, frappés de peſte, & veritablement pénitens, aprés s'être confeſſez & avoir reçû la ſainte Communion, ou s'ils ne le peuvent faire, qui étant au moins dûëment contrits, invoqueront de bouche, ou s'ils ne le peuvent, au moins interieurément, le ſacré nom de JESUS. Voulant encore tirer des treſors de l'Egliſe, & donner aux morts les ſecours convena-

bles ; Nous voulons & conſentons que toutes les fois que quelque Prêtre que ce ſoit, ſéculier ou regulier, dira à un des autels que vous aurez déſigné dans la Ville, ou dans le Dioceſe de Marſeille, la Meſſe pendant le tems de la Contagion, pour le repos de l'ame de quelque Fidéle que ce puiſſe être, décedé de peſte, & détenu en purgatoire, il gagne Indulgence par voye de ſuffrage, de ſorte que par les merites de Jeſus-Chriſt, de la bienheureuſe Vierge Marie, & des Saints, il ſoit delivré des peines du Purgatoire. Dérogeant en tant que de beſoin à nôtre Conſtitution *de non concedendis indulgentiis ad inſtar*, & à toute autre Conſtitution & Ordonnance Apoſtolique qui y ſoit contraire. Les preſentes valables ſeulement pour ſix mois, à compter du jour de leur publication, & ſeulement pendant que la Contagion durera. Donné à Rome à Ste. Marie majeure, ſous l'Anneau du pécheur, le 15. jour de Septembre 1720. & de nôtre Pontificat le 20.

F. CAROL. OLIVIERI.

HENRY-FRANÇOIS XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la providence divine, & la grace du St. Sié-

ge Apoſtolique, Evêque de Marſeille Abbé de Nôtre Dame des Chambons, & Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils: Au Clergé ſéculier & régulier de cette Ville; Salut & Benediction en nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Les Prêtres, tant ſéculiers que reguliers, pourront gagner l'Indulgence accordée pour les morts par Nôtre ſaint Pere le Pape, en diſant la Meſſe dans nôtre Cathedrale, à l'autel du St. Sacrement, & dans toutes les Egliſes des Paroiſſes & des Communautés de cette Ville, au Maître Autel; dans les Egliſes des Paroiſſes, des Succurſales, ou des autres quartiers du reſte de nôtre Dioceſe, également au Maître Autel: dans la Ville de la Ciotat, au Maître Autel de la Paroiſſe, & à celui des Peres Capucins & Minimes, & dans celle d'Aubagne, à celui de la Paroiſſe & des Obſervantins ſeulement. Nous conjurons tous les Prêtres de nôtre Dioceſe, ſéculiers & reguliers, de profiter de cette occaſion, pour procurer la délivrance de tant de milliers de perſonnes qui ſont mortes pendant cette Contagion, & pour leſquelles l'on ne penſe pas encore à faire faire aucune priere. Nous leur recommandons expreſſément de demander à Dieu dans leurs prie-

res, la conſervation du ſaint & charitable Pontife, dont nous recevons dans ce jour de larmes & de déſolation, des marques de bonté ſi conſolantes, ſi précieuſes pour nous, ſi avantageuſes & ſi honorables pour la Ville de Marſeille. Nous ordonnons enfin à tous les Prêtres de nôtre Dioceſe, ſéculiers & reguliers, de dire chaque ſemaine une fois & lorſqu'il y aura un jour libre, la Meſſe *pro vitandâ mortalitate*, qu'ils trouveront dans le Miſſel. Donné à Marſeille le 9. Octobre 1720.

† HENRY EVÊQUE DE MARSEILLE.

La Contagion cependant continua ſes ravages pendant tout le mois de Septembre, & ſi ſur la fin de ce mois elle ſembla s'adoucir, c'eſt que bien-tôt elle ne trouva rien plus à dévorer. Les familles étoient déjà fort éclaircies, la plûpart des maiſons déſertes, & le peuple effrayé de tant de malheurs, ſe reſerroit plus que jamais. On commença pourtant alors à voir quelques perſonnes dans les ruës, mais c'étoient des malades échapés à la fureur du mal, & qui étoient obligés de ſortir, pour aller chercher leurs beſoins & leurs néceſſités, ils alloient tous boitant, s'appuyant ſur un bâton, ayant des viſages pâles & défaits, marchant

d'un pas lent, contraints de s'arrêter de tems en tems pour reprendre des forces. C'eſt ici un changement de décoration dans toute la Ville, non moins pitoyable que la premiere. L'un gemit d'être reſté ſeul de toute ſa famille; l'autre d'avoir perdu ſon pere & ſa mere, ceux-ci de n'avoir pû conſerver aucun de leurs enfants; chacun tâche enfin d'exciter la pitié des autres par le recit touchant de ſes pertes & de ſes diſgraces, & tous cependant s'en conſolent par le plaiſir d'être échapés à la fureur du mal. Une heureuſe prévention ſe répandit alors que cette maladie n'étoit pas ſujette aux rechûtes, & que ceux qui en avoient été guéris, ne pouvoient plus la reprendre, nous aurons occaſion de dire dans la ſuite ce qu'il en eſt. Cette opinion publique procura de nouveaux ſecours à nos malades; car ceux qui étoient réchapés, ſe livrerent librement à ſervir les autres malades. Il eſt vrai qu'ils les faiſoient compoſer & qu'ils les rançonnoient; mais que ne donneroit-on pas quand on eſt dans cet état? Tous ces nouveaux ſecours releverent les courages abatus, ranimerent la confiance, les malades commencerent d'être ſecourus. Ainſi finit avec le mois de Sep-

tembre, le ſecond periode de cette peſte ſi terrible, & dont l'on ſe ſouviendra long-tems par les cruelles déſolations qu'elle a faites dans les familles, & par la plus affreuſe mortalité dans toute la Ville.

CHAPITRE XVII.

Troiſiéme Periode de la peſte. On ouvre les Hôpitaux.

QUoique la Peſte ſoit un mal ſuperieur à tous les remedes, quoique elle ſoit plûtôt un châtiment que Dieu exerce ſur les hommes criminels, que l'effet d'une revolution naturelle, & que par là elle ſoit au-deſſus des précautions ordinaires, l'on ne ſçauroit pourtant diſconvenir que le bon ordre & une ſevere police n'en diminuent les progrés & les ravages, & ne la faſſent même finir plûtôt: deux verités certaines & inconteſtables: nous avons donné des exemples de la premiere, on va voir les preuves de la ſeconde dans le troiſiéme periode, que nous allons décrire, & qui commençant avec le mois d'Octobre, dura juſqu'à la fin de Novembre.

La

La Ville étoit déja delivrée par les ordres de Mr. le Commandant, & par le ſoin de Mrs. les Echevins, de tous ces objets affreux, qui rendoient ſon aſpect ſi triſte & ſi terrible. Les affaires commençoient à être en regle, les emplois remplis, les malades ſecourus, les boutiques ouvertes, les denrées en vente, les ordonnances les plus utiles renduës & executées en partie, il n'y avoit plus qu'à les faire obſerver dans toute leur étenduë, & à maintenir l'ordre établi. Il falloit pour cela, une fermeté dans le commandement, audeſſus de toutes les complaiſances, une integrité à l'épreuve des ſollicitations & des prieres, une attention continuelle à éviter les ſurpriſes, un eſprit toûjours en garde contre la prévention. Il falloit de plus opoſer à ce relâchement dans lequel l'on avoit laiſſé tomber les affaires, un arrangement convenable aux conjonctures, & à ce deſordre general où étoient toutes choſes, il falloit oppoſer un ordre conſtant & fixe; en un mot il étoit queſtion de reprimer une licence effrenée par une ſeverité capable de la contenir. Telle a été la conduite de Mr. de Langeron, il n'a jamais connu d'autre raiſon, que celle du bien public, d'autres regles, que celles de l'équité & de la juſtice,

d'autres ménagemens, que ceux qui regardoient le ſalut de la patrie. Auſſi, tous les Habitans prévenus de ſa fermeté, de la juſtice de ſes ordres, & de la droiture de ſes intentions, ſe rendoient chacun à ſon devoir : les Intendans de la ſanté venoient en foule reprendre la regie des Infirmeries, les Officiers de Ville, leurs emplois, les Directeurs des Hôpitaux, le ſoin de leurs maiſons, les Commiſſaires, celui de leurs quartiers ; en un mot la ville réprit en peu de tems une nouvelle face. On a honte de ſe cacher, quand on voit un Commandant ſe montrer hardiment par tout ; ſon courage relevé celui de tous les Citoyens ; ſon intrepidité à braver les perils de la contagion, enhardit les plus timides ; ſon zele pour le bien public, donne de l'émulation, & ſert d'exemple à tous les autres : le nôtre ſembloit s'être familiariſé avec la maladie ; ſa maiſon eſtoit ouverte à tout le monde, lorſque toutes celles de la Ville eſtoient encore fermées : il ſe laiſſoit approcher par tous ceux qui avoiét à lui parler, par ceux mêmes qui paroiſſoient ſi formidables par leur communication avec les peſtiferez, je veux dire, les Medecins & les Chirurgiens, & ſur tout ceux qui travailloient dans les Hôpitaux ; on cût dit à le voir ſi tranquille, qu'il charmoit les traits de la contagion.

Les Troupes qu'on attendoit pour la garde de la Ville arriverent, le 3. d'Octobre ; on leur marqua un Camp hors de la Ville dans la Chartreuse : ces pieux Solitaires ne firent pas difficulté de sacrifier au bien public le repos dont ils joüissoient dans leur retraite, & la tranquilité qu'ils goutoient dans leur solitude, ils firent plus, car ils donnerent un refuge à des familles entieres dans l'enceinte exterieure de leur maison. On assigna des logemens aux Officiers dans les Bastides voisines : il fallut ensuite pourvoir ce Camp d'utensiles, & de toutes les choses necessaires tant aux soldats qu'à ceux qui les commandoient. Mr. Rigord, Subdelegué de Mr. l'Intendant, fut le seul homme capable d'un pareil détail ; il mit tout en mouvement, & en peu de jours il fit trouver à ces Troupes dans ce Camp, plus de commodités qu'elles n'en eussent trouvées dans la Ville. On fit d'abord un détachement de Soldats de ce corps, dont on établit des Corps de Garde aux principales portes & en quelques endroits de la Ville : par-là l'entrée en fut fermée aux gens de la Campagne, & à tous les vagabonds. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que la maladie y étant dans toute sa force, il étoit à craindre que pour

être plus à portée des ſecours, les malades de la Campagne ne vinſſent groſſir le nombre de ceux de la Ville.

Les deux Hôpitaux furent enfin achevés, & on les ouvrit le 4. d'Octobre : on donna la direction de celui de la Charité aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu que la contagion avoit laiſſé vuide, & qui étoit fermé. Mrs. Robert & Bouthillier y furent mis pour Medecins ; on y mit auſſi des Chirurgiens étrangers & un Apoticaire de la Ville ; on donna des Garçons & des *Servans* aux uns & aux autres, & l'on y établit tous les Officiers neceſſaires. On en fit de même à l'Hôpital *du Mail*, dont la direction fut donnée à Mrs. Beauſſier & Marin, Negocians de cette Ville, qui ſe ſont diſtingués dans cet emploi & dans ceux qu'ils ont remplis pendant toute la contagion. On y mit deux Medecins, Mrs. Pons & Guilhermin : ce dernier étoit venu depuis peu de Boulene, petite Ville du Comtat, pour offrir ſes ſervices à nos Magiſtrats, mais il ne tint que quelques jours. Une prompte mort lui donna bientôt lieu de ſe repentir d'être venu de ſi loin, s'expoſer volontairement à un danger qu'il ne croyoit peut-être pas ſi grand qu'on le diſoit. Mr. Audon, Medecin de la Ville, lui ſucceda en cette place, &

eut un ſort auſſi triſte. Qu'il nous ſoit permis de juſtifier ici la memoire de ce Medecin par raport aux mauvaiſes plaiſanteries qu'on a faites ſur ſon compte. Quoique jeune il donnoit cependant de grandes eſperances par ſon applicatiẽn ; & par l'étenduë de ſon genie : il aimoit beaucoup ſa profeſſion, & avoit le cœur au mêtier autant qu'on peut l'avoir. Ce Medecin ayant été appellé pour une jeune fille, qui ne voulut abſolument point ſe laiſſer aprocher ni viſiter, par ménagement pour ſa pudeur, il porta le bout de ſa canne ſur ſes aînes, pour juger par là douleur, ſi elle avoit quelque bubon, ce qui donna lieu à quelques mauvais plaiſans de répandre dans le Public, qu'il touchoit le pouls aux malades avec le bout de ſa canne, mais ſa triſte fin fit bien voir qu'il n'a pas toûjours agi de même, & qu'il a approché les malades de plus près.

Ces deux Hôpitaux étant donc ouverts, on y porta les malades en foule, & ils y furent traités regulierement, & avec toutes les commodités convenables ; la Ville fourniſſant tout ce qui eſtoit neceſſaire. Les Directeurs s'y ſignalerent par leur zele & par leur attention, les Medecins & les Chirurgiens par leur aplication &

par leur exactitude. Enfin tout concourut au soulagement des malades : on ne les vit plus languir dans les ruës & dans les places publiques, ni dans les maisons, ils alloient d'eux mêmes à ces Hôpitaux assurés d'y trouver une retraite sûre & toutes leurs necessités ; ainsi la Ville devint entierement libre & tout-à-fait saine. Il ne restoit plus qu'à procurer les mêmes secours aux malades qui vouloient rester dans leurs maisons : pour cet effet l'on distribua tous les autres Medecins & Chirurgiens dans les differens quartiers de la Ville : on donna la direction de tout ce qui regarde la Medecine à Mr. Chycoineau ; elle lui étoit dûë par son rang & par son merite : & l'inspection de la Chirurgie à Mrs. Souliers & Nelatton, qui s'en acquitterent parfaitement bien. Voilà donc les choses en regle, par la sagesse de celui qui ordonnoit, & par la vigilance de ceux qui executoient. Il ne tint donc plus à la prudence humaine que la contagion ne cessât, & l'on ne devoit plus rien esperer que de la misericorde du Seigneur ; sa colere n'estoit pourtant pas encore appaisée, ni sa justice satisfaite. Le mal ne se repandit plus avec la même rapidité, mais il parut toûjours dans la même violence; on vit toûjours des morts

promptes, les mêmes ſymptomes, la même malignité.

Les Medecins étrangers éprouverent inutilement tour à tour, differentes methodes, tantôt les ſaignées réïterées, tantôt les violens émetiques, aujourd'hui les purgatifs & les tiſannes laxatives, demain les volatils & les cordiaux les plus actifs, à double & triple doſe, ils mirent en uſage divers remedes, envoyés de Paris, & de pluſieurs autres Villes: la maladie cependant ſe jouoit de leurs vains efforts, & les obligeoit d'avoüer que ſa malignité eſt au-deſſus de tous les ſecours de l'art. On mouroit en ce tems-là avec des Medecins, comme l'on mouroit auparavant ſans eux. Ils commencerent alors d'abandonner ces grandes idées, ces inflammations gangreneuſes, & le mauvais ſuccès des ſaignées leur fit voir que cette maladie dépend d'un autre principe, & que ces inflammations internes ſont plûtôt des ſymptomes & des productions du mal que ſa cauſe; de plus le funeſte effet des purgatifs, & des tiſannes laxatives, les convainquit bientôt que ce n'étoient pas ici ces fiévres malignes, ſur leſquelles ils avoient reçûs de ſi belles inſtructions. Enfin ils furent obligés d'avoüer que la peſte eſt toute autre maladie que celle

qu'ils avoient jugés régner à Marseille & qu'ils n'avoient point crû être veritablemẽt la peste. Nous n'avons garde de pousser plus loin des raisonnemens, qui sont, pour ainsi dire, au-delà de nôtre Sphere, & au-dessus de nôtre portée ; mais nous ne devons pas dissimuler qu'ils auroient pû s'épargner la peine de faire ces épreuves, & aux malades le chagrin d'en essuier tout le danger, s'ils avoient daigné en conferer avec les autres Medecins, qui étoient déja au fait de la maladie, qui, l'ayant reconnuë dès qu'elle se manifesta, saisirent aussi très promptement la seule methode de la traitter. Les Chirurgiens étrangers firent de leur côté diverses épreuves dans le *traittement* exterieur, les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions & des scarifications profondes, & tous avec peu de succès ; on vit alors de ces hemorragies mortelles par les playes, dont il n'avoit point encore paru d'exemple. Dans la suite ils redresserent leur methode, & travaillerent avec plus de succès pour les malades, & avec plus d'honneur pour eux mêmes.

On ne sçait ce que veut dire l'Auteur du Journal imprimé, lorsqu'après avoir annoncé l'arrivée des Medecins de Montpellier à Marseille, il ajoûte, „ La peste

„ juſqu'alors avoit été traitée comme la
„ peſte : les malades jugeoient aiſément
„ du peril & de l'horreur de leur mal,
„ par la maniere avec laquelle les Mede-
„ cins les viſitoient : le Chancelier de
„ l'Univerſité de Montpellier, Mr. de
„ Chicoineau, Mr. Verny, & Mr. Dei-
„ dier leur donnerent au contraire lieu de
„ croire, que c'eſt de tous les maux le
„ moins dangereux & le plus ordinaire ;
„ ils approchoient des malades avec beau-
„ coup de ſang froid, ſans répugnance &
„ même ſans précaution : ils pouſſoient
„ même la fermeté juſqu'à s'aſſeoir ſur
„ leurs lits, & toucher leurs bubons &
„ leurs charbons, & ils reſtoient-là avec
„ tranquillité, autant de tems qu'il en
„ faut pour bien s'informer de l'état d'une
„ maladie, des accidens de celle qui
„ regnoit alors à Marſeille, & pour voir
„ executer par les Chirurgiens les opera-
„ tions qu'ils ordonnoient, &c. On ne
releve rien dans cet article qui n'eût été
pratiqué par les Medecins de la Ville,
long-tems avant l'arrivée de ceux des
Villes étrangeres. Nous l'avons déja re-
marqué, mais cet Auteur ne pouvoit pas
ſe diſpenſer d'entrer dans les préventions
de ceux à qui il vouloit plaire. Il pouvoit
pourtant le faire d'une maniere moins

marquée ; une complaisance mal entenduë, n'a pas dû l'empêcher de rendre à ses compatriotes la justice qu'il leur devoit, & l'engager d'exalter des minuties qu'ils ne se seroient jamais eux-mêmes avisés de relever, s'il ne l'avoit fait en faveur de gens qui ne l'exigeoient pas de lui. Mais ne le chicanons pas là-dessus, peut-être parle-t-il mieux qu'il ne pense, quand il dit que *la peste jusqu'alors avoit été traitée comme la peste.*

Quoique nous disions que le mal fût toûjours dans la même violence, cela n'étoit pourtant pas general. Le plus grand nombre de ceux qui furent attaqués dans ce troisiéme periode, n'avoient qu'un mal, pour ainsi dire, assés benin & très-leger ; les uns paroissoient à peine malades, & ne souffroient aucun prejudice ni aucune interruption dans leurs fonctions ; les autres en étoient quittes pour quelques jours de fiévre ; & tous sans aucune marque exterieure, ou s'ils en avoient ce n'étoit presque rien, de sorte que dans ceux-là les bubons & les autres éruptions ne faisoient que se montrer, & disparoissoient sur le champ, ou peu de tems aprés, & qu'en quelques-uns ils meurissoient aprés un certain tems d'une telle maniere, que le venin se ménageant peu à peu une hea-

reuſe iſſuë par la ſupuration, il épargnoit aux malades les douleurs de l'inciſion : & que dans quelques autres les bubons parvenoient d'abord à une *loüable ſupuration*. Si nous oſions hazarder ici nos conjectures, nous dirions que dans les premiers le venin trouvoit des humeurs viſqueuſes où il s'égageoit, & que lié par ces entraves, il reſtoit ſans action & ſans mouvement, & qu'il s'y amortiſſoit tout-à-fait ; que dans les autres il reprenoit ſon activité après un certain tems, lorſque quelque cauſe externe le mettoit en jeu, & qu'alors il formoit un *abus* ; ou bien que ſe précipitant tout à coup dans ces parties que les Medecins appellent *émonctoires*, il y attiroit un dépôt d'humeurs aſſez abondant, pour faire une prompte & *loüable* ſupuration ; mais laiſſons aux maîtres de l'art à expliquer ces ſortes de revolutions. Nous ajoûterons ſeulement que tous ces malades n'avoient guére beſoin ni de remedes, ni de Medecins ; & que la nature plus forte que les premiers, & plus ſage que les ſeconds, faiſoit elle ſeule les frais de la guériſon, & en avoit tout l'honneur.

Juſqu'ici le quartier de St. Ferreol avoit été épargné : les ruës y ſont vaſtes, les maiſons fort grandes & habitées par des

gens riches & commodes ; auſſi la contagion n'y avoit pas fait de grands progrès : mais dans ce troiſiéme periode, elle s'y raluma vivement, & dans le tems qu'elle commençoit à ſe calmer dans tout le reſte de la Ville. La maladie y fit ſes ravages ordinaires, & y ſuivit ſon cours comme elle avoit fait ailleurs ; mais ſi les Habitans de ce quartier ne purent pas échaper au malheur commun, ils ont au moins eu l'avantage de n'en être affligés que dans un tems où ils avoient tous les ſecours qu'ils pouvoient ſouhaiter : le bon ordre étoit retabli, on voyoit à Marſeille de ſçavans Medecins, des Chirurgiens habiles, des gens réchapés du mal qui ſe preſentoient pour les ſervir, des Confeſſeurs heureuſement relevés, & generalement tout ce qui peut contribuer à ſauver un malade, ou tout au moins à lui rendre la mort plus douce & moins affreuſe qui s'offroient à eux. Il eſt vrai que les malades des autres quartiers eurent le même bonheur dans ce troiſiéme periode, qui dura pendant tout le mois d'Octobre & de Novembre, pendant leſquels la contagion alla toûjours en diminuant, elle garda dans ſon declin les mêmes proportions qu'elle avoit ſuivi dans ſon progrès, où elle avoit monté à ce dernier dégré de

violence que nous venons de decrire.

Ce premier calme rassûra un peu nos habitans, & sur tout, ceux qui étoient renfermés dans leurs maisons, lesquels ennuyés d'une si longue retraite, & voyant la ville libre de toute infection, commencerent vers la mi-Octobre à se montrer & à se répandre dans les ruës, mais c'étoit avec des précautions qui faisoient bien voir qu'ils n'étoient pas encore bien rassurés; on ne se parloit que de loin, sans se donner aucune de ces démonstrations exterieures d'amitié, qu'on se donne reciproquement, quand on a été long-tems sans se voir: quelque bon ami, ou quelque proche parent que l'on fût, l'on ne s'abordoit, pour ainsi dire, qu'en étranger, & les complimens ne rouloient que sur les felicitations reciproques de se voir échapés du commun naufrage: ce qui ne doit être entendu que des hommes; car les femmes ne sortoient pas encore. Ces convalescens portoient des bâtons ou des cannes de huit à dix pieds de long, qu'on appelloit communement *les batons de St. Roch.* Ils allongeoient de tems en tems leurs bâtons, pour faire écarter ceux qui passoient auprès d'eux, de peur d'en être touchés, & sur tout les chiens qui étoient devenus si formidables par la con-

tagion. Rien n'étoit certainement ſi riſible, que de voir tous les hommes armés de ces longs bâtons ; on les eût pris volontiers pour des voyageurs nouvellement débarqués, & fatigués du chemin : le déſordre de leur équipage, la ſimplicité des habits, une longue barbe, un viſage pâle & triſte, contribuoient fort à leur donner cette apparence. C'étoit bien pis dans ceux qui s'étoient refugiés à la Campagne, ils commencerent alors à venir faire quelques tournées à la Ville, les uns par curioſité, & les autres par neceſſité. Ils étoient halés & brûlés du Soleil, avec des pieds poudreux, & apuyés ſur de longues cannes, ils paroiſſoient conſternés de voir l'aſpect de la Ville ſi changé & ſi affreux ; & ſoit qu'ils ſe promenaſſent enſemble, ſoit qu'ils ſe réüniſſent en cercle, ils ſe tenoient les uns des autres éloignés de cinq ou ſix pieds, de ſorte que cinq ou ſix perſonnes occupoient toute une grande place. Les déſordres de la contagion étoient la matiere ordinaire de leurs entretiens. Tous raportoient ce qu'ils avoient vû, & chacun s'eſtimoit heureux de pouvoir s'entretenir du malheur des autres. Vers la fin d'Octobre la contagion ſembla s'arrêter & finir tout à coup ; car on fut cinq ou ſix jours, ſans

qu'il parut aucun nouveau malade. Profitons de ce calme, pour raconter quelques évenemens singuliers, qui se passerent en ce tems-là.

CHAPITRE XVIII.

Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossédés de leurs Benefices.

QUOIQUE les calamités publiques, dont Dieu afflige une Ville, soient un effet de sa colere sur tous ses habitans, il s'y trouve pourtant toûjours dans le grand nombre quelque homme de bien digne de la protection divine, ou que le Seigneur distingue des autres par quelque faveur singuliere; les exemples en sont trop familiers dans l'Ecriture, pour devoir être raportés ici. Dieu a agi de même dans tous les tems, & il n'est point de désolation publique, qui ne soit signalée par quelque évenement de cette nature. C'est à ces ames saintes & choisies que le Seigneur aime à se communiquer, c'est par elles qu'il se plaît quelques-fois à nous manifester ses volontés. Il ne faut donc pas toûjours regarder les revelations

qu'ont les perſonnes pieuſes, comme des viſions qui viennent plûtôt d'une imagination forte & échauffée, que d'une inſpiration divine; mais auſſi il faut qu'elles ſoient fondées ſur une ſincere & ſolide pieté. Je ne ſçay ſi la revelation qu'eut une fille dévote de cette Ville, pendant le cours de la contagion, eſt de ce dernier caractere, mais quand elle ne le ſeroit pas, nous n'avons pas crû devoir nous diſpenſer de raconter ce qui s'eſt paſſé à ſon occaſion.

Une Fille d'une éminente pieté, ſe trouvant attaquée du mal, peu de tems avant ſa mort, communiqua à ſon Confeſſeur une Revelation, qu'elle prétendoit avoir euë. Ce Confeſſeur, qui eſt un Religieux Obſervantin, reſpectable par ſa pieté, à laquelle il joint toute l'habileté d'un ſçavant Directeur, avoit éprouvé pluſieurs fois la vertu de ſa pénitente, & l'avoit crû favoriſée de frequentes aparitions de la ſainte Vierge. Depuis le commencement de la contagion elle avoit prédit bien de choſes que l'évenement verifia; c'eſt ce que le bruit public m'en a appris, & dont je ne me donne pas pour garant. Cette Fille dit donc à ſon Confeſſeur que le fleau, qui affligeoit Marſeille, ne ceſſeroit que quand les

deux Egliſes de *la Major* & de *St. Victor*, réünies en une Proceſſion génerale, expoſeroient leurs Reliques à la pieté des Fidelles. Le pieux Directeur communiqua la revelation de la Devote à Mr. l'Evêque, qui, toûjours attentif à profiter de tous les moïens, qui luy paroiſſoient propres à apaiſer la colere du Ciel, ne crût pas devoir négliger celuy-cy que la Providence ſembloit luy preſenter. Il comptoit ſur la droiture & ſur les lumieres du Confeſſeur, & il ſavoit combien ces ſaintes Reliques ſont en veneration au peuple de Marſeille. Dans cette idée, il ſe hâta d'en faire part à Mr. l'Evêque de Condom, Abbé de ſaint Victor, par une lettre, qu'il luy écrivit le 12. de Septembre, & dans laquelle il luy apprenoit cette revelation, dont il fondoit la certitude ſur la pieté du Directeur & ſur la vertu de la Pénitente, qui avoit eu de fréquentes communications avec Dieu : Il luy marqua donc le déſir qu'il avoit d'executer l'avis donné dans cette revelation, ajoûtant que la réunion des deux Egliſes marqueroit celle des Pécheurs avec Dieu. Il luy demanda ſon avis là-deſſus, & lui fit eſperer de pouvoir ſurmonter les difficultez que la conjoncture du tems ſembloit oppoſer à cette Proceſſion, pourveu qu'il voulût bien l'approuver.

Mr. l'Abbé de S. Victor ayant reçû cette lettre, la communiqua à ſon Chapitre, & ayant examiné la choſe tous enſemble, ils ne crûrent pas cette Revelation aſſez authoriſée pour luy donner leur créance, & lui prêter leur miniſtere; Mr. l'Abbé répondit ſur ce ton à Mr. l'Evêque, & il ajoûta que s'il étoit aſſuré de la verité de cette Revelation, & du ſuccès de la ceremonie, l'amour du ſalut public qu'il ne ſouhaittoit pas moins que luy, le feroit paſſer ſur toutes les conſiderations, pour concourir tous enſemble au bien de la Ville. Cependant le bruit de cette Revelation ſe repandoit dans le Public, & parvint juſqu'aux Conſuls, qui ne voulant rien negliger de tout ce qui pouvoit mettre fin à nos malheurs, delibererent de prier Mrs. de *la Major* & de *ſaint Victor* de ſe réünir pour ſatisfaire la devotion du peuple, toûjours ardent pour ces exercices exterieurs de Religion. Mrs. de S. Victor, ayant appris la reſolution des Echevins voulurent la prévenir, & dans cette vûë ils écrivirent une lettre à Mr. le Commandant, dans laquelle ils luy expoſerent leurs raiſons avec plus d'élegance que nous ne pourrions les raporter nous mêmes. C'eſt ce qui nous oblige de l'inſerer icy, quoy qu'elle ſoit un peu longue.

MONSIEUR,

„ Nôtre Chapitre ayant été prévenu que Mrs. les Conſuls devoient les prier „ de faire, conjointement avec l'Egliſe „ Cathedrale, une Proceſſion, où ſeront „ portées toutes les Reliques des deux „ Egliſes, pour demander à Dieu la ceſſa- „ tion du fleau, qui nous afflige, nous „ avons crû devoir vous repreſenter, à „ vous, Monſieur, à qui l'authorité dans „ cette Ville a été déferée avec autant de „ juſtice, que de bonheur pour elle, que „ cette Proceſſion, ayant pour objet le „ ſalut d'un peuple qui nous eſt entiere- „ ment cher, ce ſeroit pour nous un „ motif preſſant d'y prêter nôtre miniſte- „ re, ſi ſon principe qui nous eſt connu, „ & les ſuites qui nous en paroiſſent dan- „ gereuſes pour l'honneur de la Religion „ ne nous faiſoient une juſte peine. Nous „ ne pouvons ignorer ce qui a donné „ lieu à ce projet de Proceſſion, une let- „ tre de Monſeigneur l'Evêque à Mon- „ ſeigneur nôtre Abbé, nous l'a appris „ depuis plus de quinze jours. Ce Prélat „ luy fait part d'une viſion qu'a euë une „ fille, dont la pieté eſt connuë. Cette „ fille ſelon le raport qu'il en fait, a vû „

„ pluſieurs fois la Sainte Vierge luy ap-
„ paroître, & qui luy diſoit que la con-
„ tagion ne ceſſeroit que quand les deux
„ Egliſes principales de cette ville, unies
„ dans une ſeule Proceſſion, y expoſe-
„ roient leurs ſaintes Reliques; & dans
„ la maladie dont elle eſt morte, elle a
„ chargé de la foy & du rapport de cette
„ viſion le Pere.... Religieux Obſer-
„ vantin, qui fidele depoſitaire de ſes
„ dernieres volontez, en a fait la confi-
„ dence à ſon Evêque. Voilà, Monſieur,
„ l'origine de la Proceſſion projettée.
„ Mr. l'Abbé de ſaint Victor, conſulté
„ là-deſſus, repondit en Prélat ſage, &
„ Nous à qui il fit l'honneur de commu-
„ niquer la lettre de Mr. de Marſeille,
„ nous ne crûmes pas devoir prêter lege-
„ rement nôtre foy à une viſion, où nous
„ ne voyons aucune marque, qui doive
„ nous la rendre reſpectable, ni approu-
„ ver que l'on agît en conſequence, ce
„ qui nous authoriſe dans ce ſentiment &
„ dans cette conduite, c'eſt que l'Apôtre
„ nous avertit de ne pas croire à tout eſ-
„ prit, & de ne pas donner dans toute
„ aparence de pieté. Nous ſavons que la
„ volonté de Dieu, manifeſtée par le
„ miniſtere des ames ſaintes, avant
„ qu'elle ſoit executée, les prieres des

principaux miniſtres du Seigneur & les « informations priſes avec toute l'exacti- « tude poſſible, doivent en aſſurer la ve- « rité; que c'eſt la pratique que l'Egliſe « a toûjours obſervée en pareille occa- « ſion, & que ſes annales ne nous four- « niſſent aucun exemple de cette nature, « qui ne doive nous rendre circonſpects « & ſages, ce qui nous a encore arrêté. « C'eſt qu'il eſt dangereux pour la Reli- « gion de l'aſſujettir à toutes les preten- « dues communications divines, ſi elles « ne ſont auparavant bien éprouvées; que « les ennemis de l'Egliſe ſont attentifs à « tourner en ridicule les pieuſes pratiques « de devotion & qu'il eſt à craindre que « ces mêmes ennemis, qui ſont en aſſez « grand nombre dans cette Ville, ne faſ- « ſent de la Proceſſion projettée, dont le « principe leur ſera connu, un ſujet de « riſée & de mépris, ſi elle n'eſt pas ſui- « vie de l'effet que l'on s'eſt promis, il eſt « à craindre, nous le repetons qu'une « nouveauté capable d'affoiblir la foy de « pluſieurs perſonnes, ne ſoit à leur égard « un pretexte de ſe fortifier dans leur ob- « ſtination, crainte qui n'eſt que trop « bien fondée, & que l'exemple de ce qui « arriva il y a quelques années dans l'E- « gliſe des Obſervantins de cette Ville, ne «

„ donne que trop ſujet d'avoir. Toutes
„ ces raiſons Monſieur, doivent nous ren-
„ dre difficiles à accorder nôtre miniſtere
„ pour un acte de Religion, qui a un
„ principe ſi ſuſpect, & qui peut avoir
„ des ſuites ſi dangereuſes. Prévenus que
„ nous ſommes ſur cette viſion par la let-
„ tre qui nous l'apprend, nous ne pou-
„ vons douter que la demande qui doit
„ nous être faite n'en ſoit une ſuite ; &
„ comment pourrions-nous penſer que des
„ Magiſtrats attentifs à arrêter le mal,
„ pûſſent propoſer dans un temps où il eſt
„ encor ſi répandu dans la Ville, une
„ Proceſſion qui pourroit donner occa-
„ ſion à l'augmenter ? Nos Regiſtres con-
„ ſultés, ne nous apprennent pas que nos
„ Peres ayent mis en uſage cet acte de
„ Religion pour appaiſer la colere de
„ Dieu, dans les differents temps de Con-
„ tagion, où elle s'eſt fait ſi terriblement
„ ſentir en cette Ville ; prévoyant ſans
„ doute qu'il ne pouvoit être mis en uſage
„ ſans danger pour des Miniſtres du Sei-
„ gneur, & pour des fidelles qui y aſſiſ-
„ teroient, & qui difficilement pour-
„ roient éviter la communication entre
„ eux, ſi dangereuſe dans de pareilles con-
„ jonctures, ou l'exhalaiſon de quelque
„ vapeur contagieuſe, également funeſte
„ aux uns & aux autres, & nous con-

noiſſons trop la ſageſſe des Magiſtrats " de ce tems pour croire qu'ils ſuivront " une autre route que celle qui leur " a été marquée par leurs ancêtres ; s'ils " pouvoient s'en éloigner, nous ſommes " perſuadés, Monſieur, que vous qui avez " l'authorité, l'interpoſeriés pour les en " détourner. Si nos Regiſtres ne nous " fourniſſent aucun exemple qui authoriſe " cette Proceſſion, des annales fideles " nous en ont conſervé un qui merite " d'être rapporté, & qui peut regler " nôtre conduite preſente. Nous y voyons " que St. Theodore, Evêque de Marſeille, " dans une pareille calamité, chargé de la " foy & de la pieté de ſon peuple envers les " ſaintes Reliques, de cette Egliſe, bien " loin de demander qu'on les expoſât aux " yeux des fidelles par une Proceſſion, " vint lui-même dans ce Monaſtere por- " ter & offrir le dépôt pretieux qui lui " avoit été confié & qu'après y avoir " paſſé pluſieurs jours & pluſieurs nuits en " prieres dans les gemiſſements, les lar- " mes & les jeunes, le Seigneur s'atten- " drit ſur ſon peuple, & le delivra de l'af- " fliction où il étoit. Cet exemple, atteſté " par Gregoire de Tours, nous inſtruit de " ce que nous devons faire aujourd'hui " Si le Peuple de cette Ville a à preſent la " même foy, & la même pieté envers nos "

» ſaintes Reliques, nous nous ferons un
» devoir d'y ſatisfaire. Nous les expoſe-
» rons, s'il le faut, au jour qui aura été
» marqué & indiqué devant la porte de
» nôtre Egliſe, & ſur l'Autel, où elles
» ſeront placées, nous y celebrerons le
» saint-Sacrifice de la Meſſe en leur hon-
» neur, & pour reclamer l'aſſiſtance de
» nos ſaints protecteurs auprès de Dieu,
» & ſi ce Dieu de miſericorde ſe laiſſe
» toucher à de ſi puiſſantes interceſſions,
» nous irons par toute la Ville chanter ſes
» loüanges, & publier les merveilles de
» ſes Saints. Il nous paroît, Monſieur,
» qu'il y a plus de ſageſſe dans cette con-
» duite que dans toute autre, qu'elle eſt
» plus conforme à la pratique des Saints,
» & qu'elle met à couvert l'honneur de
» la Religion. Nous vous la propoſons,
» perſuadés que les lumieres de vôtre pieté
» vous la feront approuver, & que vôtre
» prudence la trouvera plus convenable à
» la conjoncture du temps. A l'égard de
» celle que l'on voudroit exiger de nous,
» nous vous prions de faire attention à
» toutes les raiſons que nous avons crû
» devoir vous expoſer, & d'avoir égard
» à la juſte peine que nous nous faiſons
» à l'égard d'une proceſſion qui a un prin-
» cipe ſi ſuſpect, & qui peut avoir des
ſuites

ſuites ſi dangereuſes, ſoit pour la Reli- « gion, ſoit pour le progrès du mal. Nous « avons l'honneur d'être avec reſpect &c. «

De S. Victor ce 27. Septembre 1720.

A peine cette Lettre eut-elle été envoïée à Mr. le Commandant, que Mr. Eſtelle, un des Echevins, vint à ſaint Victor accompagné de Mr. le Chevalier Roſe, pour prier ces Meſſieurs de conſentir à cette Proceſſion. Monſieur de Condom & tous les Chanoines qui compoſent ce chapitre regulier luy oppoſerent d'abord les mêmes raiſons, qu'ils avoient expoſées dans leur lettre à Mr. de Langeron. Mais comme le Conſul ne paroiſſoit pas s'y rendre, ils crurent devoir luy en oposer de plus ſenſibles ; ils luy repreſenterent donc qu'il ſeroit difficile de regler l'ordre de la Proceſſion d'une maniere, qui ne bleſſât pas leurs droits & leurs privileges, que les frequentes conteſtations qu'ils avoient euës avec le Chapitre de la *Major* ne leur permettoient gueres de ſe trouver enſemble dans les ceremonies publiques, qu'ils étoient en poſſeſſion de marcher avec certaines marques de diſtinction, & d'independance ; que le Chapitre de la *Major*

ne ſouffriroit qu'avec peine, & dont ils ne voudroient pas eux-mêmes non plus ſe relâcher, & qu'enfin avant de conclure la choſe, il falloit convenir de l'ordre, ſelon lequel ſe feroit la jonction des deux Egliſes, tant pour la conſervation de leurs droits, que pour éviter le ſcandale que cauſeroient de pareilles conteſtations. Ces nouvelles difficultés firent un peu plus d'impreſſion que les precedentes ſur Mr. Eſtelle, qui propoſa aprés y avoir penſé un moment un expedient pour les faire ceſſer; ce fut de réünir les deux Egliſes dans la place, qui eſt au-devant de l'Hotel de Ville, où l'on dreſſeroit deux Autels, & ſur chacun deſquels chaque Egliſe expoſeroit ſes Reliques, & où les deux Prélats celebreroient la Meſſe en même temps; aprés quoy les deux Egliſes ſe ſepareroient en portant chacune ſes Reliques. Cet expedient convint d'autant plus à Mrs. de ſaint Victor, qu'il conſervoit leurs droits, & que cet ordre avoit été ſuivi en pluſieurs autres occaſions, il ne s'agiſſoit plus que de le faire agréer à Mr. de Marſeille; Mr. Eſtelle ſe chargea d'avoir ſon agrément, & ſur la parole qu'il leur en donna, ces Meſſieurs luy promirent auſſi de s'y tenir.

Je ne ſçay neanmoins par quel incident

la Lettre de Mrs. de S. Victor à Mr. de Langeron ne luy fut renduë que quelques jours après. Il entra pourtant dans leurs raiſons, & il les communiqua à Mrs. les Echevins, qui ne faiſant pas attention à la datte, regarderent cette Lettre comme une atteinte que Mrs. de ſaint-Victor donnoient à leur parole & à l'accord qu'ils avoient fait enſemble. Sur cela Mr. Eſtelle ſe rendit une ſeconde fois à cette Abaïe pour ſe plaindre à ces Mrs. & leur marquer ſon reſſentiment ſur ce prétendu outrage. L'équivoque fut bien-tôt levée par l'inſpection de la datte de la Lettre, anterieure à ſa premiere viſite & à l'engagement qu'ils avoient pris avec lui. Ainſi Mrs. de ſaint Victor s'étant juſtifiés auprés de Mr. Eſtelle, luy renouvellerent la parole qu'ils lui avoient donnée pour cette Ceremonie aux conditions convenuës : mais en même temps ils luy apprirent par une lettre que Mr. de Marſeille venoit d'écrire depuis deux jours à leur Abbé, que cet ordre pour la réunion des deux Egliſes, ne luy convenoit point, qu'il ne devoit y avoir à l'Hôtel de Ville qu'un ſeul Autel, ſur lequel on repoſeroit les Reliques des deux Egliſes, & où il celebreroit luy ſeul la Meſſe, qu'on y prépareroit un prie-Dieu & un fauteüil pour

Mr. l'Abbé, & qu'il le ſalueroit à la fin de la Meſſe, avant que de bénir le Peuple. Ce nouvel ordre, ne convenoit ny à Mr. l'Abbé, ny à Mrs. les Chanoines de ſaint-Victor. Celuy-là, comme Evêque & un des plus anciens du Royaume, prétendoit d'autres diſtinctions, & ſe croyoit en droit de partager les fonctions de cette ceremonie avec Mr. de Marſeille, & ceux-cy independans de Mr. l'Evêque, ne crurent pas devoir ſe ſoûmettre à un acte de juriſdiction, qu'il auroit exercé ſur eux, & en conſequence duquel il auroit pû s'établir un droit pour l'avenir. Mr. Eſtelle avoüa alors qu'il ſeroit difficile de faire conſentir Mr. de Marſeille à ce partage, & preſſa ces Mrs. de ſe relacher de leurs prétentions par la vûë du ſalut public, & par la crainte de l'indignatiõ du peuple, qu'un pareil refus pourroit leur attirer. Ces raiſons qui étoient communes aux deux parties, n'ébranlerent par Mrs. de ſaint-Victor, qui, pour marquer de leur part un deſir ſincere de concourir au bien commun, ouvrirent de nouveaux moïens de faire cette réünion.

Ils propoſerent d'ériger un ſeúl Autel dans la même place de l'Hôtel de Ville, où un ſeul Prêtre, étranger aux deux Egliſes, diroit la Meſſe, & où chaque Egliſe fe-

roit ſa priere l'une après l'autre ; ou bien que ſi l'on en érigeoit deux, ce ſeroit également deux Prêtres étrangers qui y celebreroient. Ils prierent Mr. Eſtelle de propoſer cet expedient à Mr. de Marſeille, ce qu'il promit de faire, & d'apuïer leurs raiſons. Pour s'aſſurer de la juſtice de ces propoſitions, Mrs. de ſaint-Victor foüillerent dans leurs anciens Regiſtres, & ils trouverent que cela s'étoit pratiqué de même en d'autres occaſions, ils en prirent des extraits qu'ils envoïerent à Mr. l'Evêque & aux Echevins, les priant de vouloir bien s'y conformer ; la Reponſe des Echevins à ces Meſſieurs fut un peu vive, & ils continuerent à les menacer de l'indignation du Public ſur ce refus. Mrs. de ſaint-Victor ſenſibles à un traitement qu'ils crurent n'avoir pas merité, & ſi contraire aux ſentimens de paix & d'union qu'ils venoient de marquer, firent une deputation de trois de leurs confreres à Mr. le Commandant, pour luy repreſenter la triſte ſituation où ils ſe trouvoient, ou de ſacrifier leurs droits & leurs privileges, ou de s'attirer la haine du public, dont on les menaçoit. Le Commandant entra dans leurs raiſons, & leur promit de menager leurs intérets & leur honneur dans cette affaire.

Les mêmes Deputez allerent enſuite à l'Hôtel de Ville voir Mrs. les Echevins, & ſe plaindre à eux d'une lettre ſi peu meſurée. Ces Meſſieurs croïoient avec raiſon devoir être un peu plus menagés : Ils avoient deja donné des preuves bien réelles de leur ſenſibilité pour les malheurs Publics ; ils diſtribuoient depuis le commencement de la Contagion, du pain, du boüillon, des remedes & des aumônes conſiderables aux Pauvres de leur Quartier ; ils avoient ménagé un Autel qui avoit vûë ſur une grande eſplanade, où ils celebroient tous les jours la Meſſe, & d'où le peuple de ce Quartier avoit la conſolation de l'entendre, pendant que tous les autres habitans étoient privés de ce bonheur ; de plus ils celebroient regulierement l'office divin, auquel ils ajoûtoient des prieres extraordinaires pour ces temps de calamités ; & ils avoient encore donné retraite dans l'enclos de leur Abaïe à pluſieurs familles de la Ville. Enfin les Deputés, après avoir témoigné aux Echevins le chagrin qu'ils avoient de ne pouvoir pas donner à la Ville un ſecours en argent comme ils l'avoient fait dans les autres peſtes, leur offrirent l'argenterie de leur Egliſe pour les neceſſités publiques. Les Echevins répondirent de la maniere

qu'ils devoient à des offres ſi obligeantes,& s'étant tous ſeparés bons amis, il ne fut plus parlé ny de la ceremonie,ny de la revelation de la Devote.

Toute cette affaire ne pût être traittée ſi ſecrettement,que le bruit ne s'en répandît dans la Ville. Le peuple, privé depuis long-temps de la conſolation d'aſſiſter à des exercices de Religion, & mettant toute ſa confiance en ces actes de pieté exterieurs, attendoit avec impatience le moment ſi deſiré de voir cette nouvelle ceremonie ; il ſe promettoit d'y trouver la fin & la ceſſation de ſes malheurs par cette réünion des deux Egliſes, qu'il regardoit déjà comme l'heureux préſage de celle que Dieu feroit avec des pécheurs affligés. Nôtre Prélat, qui ne cherchoit que les occaſions de ſatisfaire ſa pieté & celle des fidelles, ne les laiſſa pas languir longtemps dans cette eſperance. Il ſuplea à cette ceremonie par une action de pieté moins éclatante, à la vérité, mais auſſi plus propre à porter le peuple à une ſincere converſion. Le jour de la Touſſaints il fit dreſſer un Autel au milieu du Cours, & le matin il ſortit de ſa maiſon, pieds nuds, un flambeau à la main, precedé de ſon Clergé, & alla dans cette figure d'amende

honorable juſqu'à l'endroit où étoit cet Autel. C'eſt dans cet état que voiant, comme autrefois David, *a* que l'Ange du Seigneur *avoit* toûjours *ſa main étenduë ſur la Ville* pour la ravager, & qu'il continuoit de *fraper le peuple*, il diſoit comme ce Prophete au Seigneur, *c'eſt moy qui ay peché, c'eſt moy qui ſuis le coupable, qu'ont fait ceux-cy, qui ne ſont que des Brebis; que vôtre main, je vous conjure Seigneur, ſe tourne contre moy.* Arrivé à l'Autel il ſe revêtit de ſes ornemens, & celebra la Meſſe, offrant des holocauſtes & des Hoſties pacifiques; le peuple qui avoit accouru en foule à ce ſpectacle, fondoit en larmes; & lui rendoit les benedictions qu'il en recevoit. Après la Meſſe, l'Evêque fit un diſcours au peuple, joignant ainſi l'onction des paroles à la force de l'exemple, & le 15. Novembre, il ſe rendit avec le reſte de ſon Clergé à la Parroiſſe des *Accoules*, où ayant pris le ſaint Sacrement, il monta juſqu'à la cime du Clocher de cette Egliſe, d'où il donna ſa benediction à toute la Ville au bruit des Cloches & du Canon que les Galeres tirerent pour avertir les habitans de cette grande Ville, de ſe mettre en prieres, pendant que leur Evêque conjuroit le Seigneur d'apaiſer ſa

a 2. *Reg.* 24.

colere, & qu'il employoit les mêmes prieres que le Pape faiſoit faire à Rome, pour nous obtenir cette grace.

Un autre évenement arrivé dans ce même temps, & qui fit du bruit, ce fût la deſtitution des Chanoines de ſaint Martin. La diſette des Confeſſeurs étoit plus ſenſible dans cette Parroiſſe, qu'ailleurs; parce qu'elle eſt la plus grande de toutes les autres de la Ville. Les Vicaires & les Prêtres que le Chapitre y avoit laiſſé, étant tous morts ou malades, les Parroiſſiens ſe trouverent preſque ſans aucun ſecours ſpirituel; ce qui obligea Mr. l'Evêque, & les Echevins, à proceder contre les Chanoines qui étoient abſens. Mais pour nous mettre mieux au fait de ces procedures, nous devons obſerver que cette Parroiſſe aïant été érigée en Collegiale par Paul III. en 1576. Le Chapitre fut compoſé d'un Prevôt, de ſix Chanoines, & de deux Vicaires, auxquels on joignit dans la ſuite deux Beneficiers pour les aider dans leurs fonctions. La bulle d'érection donne toute la ſuperiorité & la juriſdiction au Prévot, le ſoin des ames aux Vicaires, & porte que les Chanoines compoſeront le Chapitre. Elle affranchit le Prévôt de tout ſoin des ames, & le reſerve entierement aux Vi-

caires ; ajoûtant neanmoins que les Chanoines ſeront obligés en Carême, & dans le temps de neceſſités preſſantes, en un mot toutes les fois qu'ils en ſeront requis, d'entendre les Confeſſions, d'adminiſtrer les Sacremẽts, & de pourvoir à tous les beſoins ſpirituels des Parroiſſiens tant au dedans qu'au dehors de l'Egliſe ; ce ſont là les propres termes de la Bulle ſur leſquels on fondoit l'obligation où étoient ces Chanoines de deſſervir la Cure pendant la Contagion.

Quoyque l'article ſoit précis, ces Chanoines ne ſe crûrent pas cependant obligés de reſider en temps de peſte, ſoit par ce qu'ils n'en étoient pas requis, ſoit par ce qu'ils laiſſoient dans la Parroiſſe un nombre ſuffiſant de Prêtres pour la ſervir, & que leurs Predeceſſeurs l'avoient pratiqué de même dans les peſtes précedentes ; & ils paroiſſoient d'autant mieux fondés à le pretendre, qu'ils n'avoient pas été apellés à cette aſſemblée que Mr. l'Evêque convoqua dans le mois de Juillet de tous les Curés & Superieurs des Communautés Religieuſes de la Ville. Ils s'aſſemblerent donc le 18. Aouſt, & ils firent une deliberation par laquelle ils pourvûrent à l'entretien des Curés ou Vicaires,

des Beneficiers, & des Prêtres qu'ils leur donnerent pour adjoints, d'un Diacre & de quelques Clercs, & aprés leur avoir confié la regie de la Cure, ils crurent pouvoir ſe retirer à la campagne.

Un des Curés cependant étant mort, & la pluſpart des Prêtres de cette Paroiſſe étant malades, Mr. l'Evêque rendit une Ordonnance le 31. Aoûſt à la requiſition de ſon Promoteur contenue dans une requête du 30. par laquelle il fut ordonné à ces Chanoines de ſe rendre en trois iours dans la Ville pour y ſervir leurs bénefices, faute dequoi ils ſeroient declarés vacants. La pluſpart des Confeſſeurs ayant manqué enſuite dans la Ville, ou par la mort ou par la maladie, ce Prelat rendit une nouvelle ordonnance, mais plus generale pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne, de rentrer dans la Ville pour y exercer les fonctions de leur miniſtere. On prétendoit que ces deux Ordonnances tenoient lieu de *monitions canoniques* contre ces Chanoines : Et les Echevins d'un autre coté croiant cette Parroiſſe abandonnée par leur abſence, préſenterent requête le 4. Septembre à Mr. l'Evêque, pour demander qu'il leur fût enjoint de revenir inceſſamment ſer-

vir la Cure, ſinon que leurs benefices fuſſent declarés vacants. Cette Requête, communiquée au Promoteur, & *rechargée* par une nouvelle du 8. Septembre, fut ſuivie d'une Ordonnance de l'Evêque portant injonction aux Chanoines de ſaint Martin, de ſe rendre en 24. heures dans la Ville, ſous peine de voir declarer leurs benefices vacants. Enfin les Echevins preſenterent une autre Requête le 27. Septembre tendante aux mêmes fins, & ſur les concluſions du Promoteur, il y eut ſentence le 10. Octobre qui declare leurs benefices vacants, & en conſequence l'Evêque y nomma le 12. Cette Sentence ne fut pourtant ſignifiée à ces Chanoines que le 18. du même mois.

Ils étoient cependant déja rentrés dans la Ville, & s'étant raſſemblés capitulairement, ils preſenterent le 15. du même mois un acte, dit *comparant* à l'Evêque, pour luy ſignifier leur retour, de même qu'aux Echevins, & par ce même acte ils demanderent à ces derniers une maiſon & leur entretien, d'autant que leur revenus ne conſiſtant que dans le caſuel de l'Egliſe, que la contagion avoit fait entierement ceſſer, il ne leur reſtoit rien pour ſubſiſter : Sur cette ſignification il fut ré-

pondu par le premier, qu'il avoit déja nommé aux benefices vacans, & par les ſeconds, qu'ils demandoient des choſes inutiles. Ce qui obligea les anciens Chanoines à interjetter appel de cette ſentence. Les Chanoines nommés par Mr. l'Evêque avoient déjà pris poſſeſſion à la porte de l'Egliſe, mais ils ne pouvoient y faire aucune fonction, ils n'en avoient pas les clefs, & tout étoit entre les mains des anciens, & qui n'étoient pas fort diſpoſés à les leur remettre de gré; ce qui obligea ces nouveaux chanoines à faire fracture aux portes de l'Egliſe, à celles de la Sacriſtie, & de la Sale capitulaire, & de s'emparer ainſi de l'Egliſe, des Ornemens, & des titres du Chapitre. Les anciens Chanoines, irrités d'une entrepriſe ſi violente, voulurent faire *acceder* un ancien Avocat en l'abſence du Lieutenant general pour informer ſur cette fracture de portes. Mais Mr. l'Evêque interpoſa ſon authorité pour faire arrêter toutes ces procedures. C'eſt ainſi que les anciens Chanoines furent expulſés de leurs benefices & de leur Egliſe, & que les Nouveaux demeurerent alors paiſibles poſſeſſeurs de l'un & de l'autre. Je ne ſçay s'ils le ſeront long-temps, l'évenement du procès

pendant au Parlement, nous l'apprendra.

CHAPITRE XX.

Continuation de la Maladie au mois de Novembre. Chambre de Police. Le Peuple tombe dans ſes anciens deſordres, & les Medecins ſe livrent à leurs opinions & à leurs vieux préjugez.

LE calme qui avoit paru à la fin d'Octobre ne fut pas de longue durée. Tel eſt le caractere de cette cruelle maladie, après qu'elle a pouſſé tout ſon feu, elle ſemble tout-à-coup ceſſer & s'amortir, mais elle ne finit pas pour cela. Trop heureux, même les lieux où elle a éclaté quand ce n'eſt pas pour recommencer avec plus de violence, ſes impreſſions ſont trop fortes pour qu'elles puiſſent s'effacer & ſe detruire ſur le champ. Ses progrès dans ce declin furent encore plus lents, & pour ainſi dire, plus inſenſibles, que lorſqu'elle commença. En effet après la Touſſaints l'on vit reparoître de nouveaux malades en differents Quartiers de la Ville, & ſurtout dans celuy de ſaint Ferreol, qui avoit été le dernier attaqué.

Mais ſi les malades ſembloient attaqués par de nouveaux accidens, la maladie eſtoit pourtant toûjours la même ; même caractere; mêmes ſymptomes, même malignité, tout decouvroit le même genre de contagion, mais non pas ſi generale ; car dès le mois d'Octobre les éruptions étant un peu plus favorables, on voyoit guerir quelques malades, au lieu que dans les precedens une prompte mort avoit rendu inutiles & les aſſiduités des Medecins auprès des malades, & les ſoins de ceux qui les ſervoient.

La diminution du mal devint pourtant ſenſible en ce temps-là, car il ne tomboit pas plus de ſept ou huit malades par ſemaine, ſans y comprendre ceux que l'on portoit dans les Hôpitaux, qui dès lors furent réduits à deux à cauſe du ralentiſſement de la maladie. L'hôpital des convaleſcens, dechargé par la mort de quantité de malades & par la guériſon de pluſieurs autres ſe trouva entierement vuide, & pour le reſte des malades qui y étoient on les tranſporta dans celuy du Mail. Dans l'Hopital de la Charité, l'on avoit receu au mois d'Octobre 512. malades, & dans tout Novembre l'on n'y en reçû que 181. Dans le premier mois il en mourut

275. & dans le ſecond 172. ſeulement. Dans ce même mois l'on en ſortit 94. Convaleſcents. Ils n'en ſortit aucun en Octobre, les malades de ce premier mois ne pouvant être gueris qu'en Novembre, parce qu'il faut trente ou quarante jours de ſupuration aux plaïes, ce qui étoit la plus ſeure guériſon de cette maladie. Dans l'Hôpital du Mail on reçeut en Octobre 350 malades de la Ville, & 7. de la Campagne, & en Novembre 225. & 49. du Terroir, ce qui faiſoit en tout 174. Il y eut en Octobre 183. morts de la Ville, & 7. du Terroir, en tout 190. & en Novembre il n'y en eut que 86. de la Ville & 29. du Terroir, en tout 115. Les Convaleſcents paſſoient de l'Hôpital dans le Couvent des Auguſtins reformés. On avoit determiné que ceux de l'Hôpital de la Charité ſeroient logez dans la maiſon des Peres de l'Oratoire, qui s'offrirent eux-mêmes avec leur maiſon, pour le ſervice des malades dès qu'ils apprirent qu'on en avoit formé ce projet. Mr. Reboul negociant de cette Ville, qui pendant toute la Contagion a fait la fonction de Commiſſaire avec autant de zele que de courage, chargé de dreſſer ce nouvel Hôpital pour les Convaleſcents, s'y porta avec

tant d'ardeur, que du jour au lendemain il y diſpoſa deux cents lits en état de recevoir les Malades, & ces Peres en fournirent cinquante de leurs propres. mais les Echevins ayant conſideré que cette Maiſon étoit trop engagée dans la Ville, ils abandonnerent ce projet, & l'on mit les Convaleſcens dans le Couvent des Obſervantins, qui eſt plus prés de la charité. Les Forçats continuoient cependant d'enterrer les morts, de tranſporter les malades, de ſervir dans les Hôpitaux,& de nettoyer les Ruës;on en reçût encore 142.au mois d'Octobre,leſquels joints à ceux qui étoient reſtés des premiers delivrez, continuerent les mêmes exercices pendant tout le reſte du temps que dura la Contagion. Le nombre de ces Forçats delivrés pour le ſervice de la Ville depuis le 20. Aouſt juſques au 3. Novembre montoit à 691. Marſeille doit à ces Malheureux une partie de ſa delivrance : quelques miſerables qu'ils ſoient, les ſervices qu'ils nous ont rendus n'en ſont pas moins importants, & nôtre reconnoiſſance n'en doit pas être moindre. Adorons icy la providence, qui a voulu nous faire trouver un nouveau ſujet d'humiliation dans la neceſſité,où nous avons été de nous ſervir ſi utilement de ce qu'il y a de plus vil & de

plus mépriſable dans cette Ville, où pour mieux dire, excitons nôtre reconnoiſſance à l'egard du Prince, qui a eu la bonté de nous accorder un ſecours ſi neceſſaire, ainſi que pour ceux qui ont executé ſes ordres avec tant de ſageſſe & de zele.

Deux choſes augmenterent le nombre de ces nouveaux malades. Le mal étant alors dans toute ſa violence à la Campagne, pluſieurs de ceux qui avoient leurs Paiſans malades, ou leurs familles attaquées fuioient de leurs Baſtides & venoient ſe refugier dans la Ville, où les impreſſions malignes qu'ils y apportoient, ſe developant, leur faiſoient trouver dans le lieu même de leur azile le mal qu'ils vouloient éviter. Mr. le Commandant, dont l'attention ne ſouffroit rien de tout ce qui pouvoit entretenir ou donner lieu à la durée des malheurs publics, donna d'abord de nouveaux ordres pour prévenir les ſurpriſes & l'entrée furtive de ces ſortes de gens dans la Ville ; l'entrée fut donc interdite à toutes ſortes de perſonnes, & on ne l'accordoit qu'à ceux qui produiſoient des certificats de ſanté de leur Commiſſaire, qui témoignoit que depuis quarante jours, ils n'avoient point eu de malades dans leurs Baſtides, & à l'egard de ceux qui venoient journellement dans la

Ville, comme les Païſans, qui aportoient des denrées, ils étoient obligez de faire renouveller leurs Certificats de huit en huit jours. De pareils ordres firent bientôt ceſſer cette fatale communication de la Ville avec la Campagne, & par là le mal commença à diminuër, & le declin en fut encore une fois très-ſenſible.

L'avidité de recueillir de nouveaux heritages; fut pour pluſieurs Citoyens la funeſte cauſe de leur malheur. Après une ſi grande mortalité, ils ſe trouvoient ſouvent apellez à la ſucceſſion des familles entieres, auſquelles ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné. Impatiens de ſavoir en quoi conſiſtoient ces nouvelles richeſſes, qu'ils n'avoient eu garde de ſe promettre, ils entroient dans ces maiſons infectées, ils foüilloient dans les hardes des morts, & ſouvent ils y trouvoient ce qu'ils ne cherchoient pas. Une impreſſion de mort étoit quelque-fois le prix de leur avidité, & faiſoit paſſer ce nouvel heritage à d'autres Parents encore plus reculez, qui, profitant de leur exemple & de leur malheur, ſavoient s'en garantir par de plus ſages précautions. Ce n'étoient pas toûjours les Heritiers legiti-

mes, qui emportoient ces hardes infectées, c'étoient ſouvent des gens qui trouvoient dans ce qu'ils voloient, la juſte peine de leur crime. Inutilement depuis le commencement du mal, Mr. le Gouverneur avoit deffendu ces tranſports de hardes & de meubles d'une maiſon à l'autre, une aveugle & inſatiable avarice faiſoit negliger ces ſages ordonnances, & les perils de la Contagion. Mr. le Commandant les renouvella dans la ſuite, & les fit executer dans des temps plus tranquilles, avec encore plus de ſeverité.

Un autre abus bien ſingulier contribua auſſi à groſſir le nombre de nos malades. Le croira-t-on ? à peine le feu de la Contagion ſe fut-il un peu ralenti, que le Peuple, impatient d'en réparer les déſordres, ne penſa plus qu'à répeupler la Ville par de nouveaux Mariages ; ſemblable à ceux qui arrivez au Port, & oubliant le danger de la Tempête, dont ils viennent d'échaper, cherchent à s'étourdir & à noyer dans de nouveaux plaiſirs le ſouvenir de leurs malheurs paſſez. Nos Temples fermez depuis ſi long-tems, ne furent preſqu'ouverts alors que pour l'adminiſtration de ce Sacrement. Une nouvelle fureur ſaiſit, pour ainſi dire, les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, & les

portoit à conclure dans 24. heures l'affaire du monde la plus importante, & à la conſommer preſque ſur le champ. On voïoit des Veuves, encore trempées des larmes, que la Bienſeance venoit de leur arracher ſur la mort de leurs Maris, s'en conſoler avec un Nouveau, qui leur étoit enlevé peu de jours après, & pour la memoire duquel elles n'avoient pas plus d'égard que pour celle du premier. Ces Mariages publiez à la porte de nos Egliſes, ſembloient inſpirer la même fureur à tous les Habitans. Cette paſſion de multiplier l'eſpece, ſe perpetua, & prit encore de nouveaux accroiſſemens dans les autres mois, de ſorte que nous pouvons aſſûrer que ſi le terme ordinaire des accouchemens avoit pû être abregé, nous aurions bientôt vû la Ville auſſi peuplée qu'auparavant. Laiſſons decider aux Medecins ſi cette folle paſſion eſt une ſuite de la maladie populaire, pendant que nous chercherons des raiſons plus ſenſibles, & les motifs vrai-ſemblables de ces nouveaux Mariages.

Un nombre infini d'Artiſans & de Gens de toute ſorte d'état, étoient reſtez ſans Femme, ſans Famille, ſans Parens, & même ſans Voiſins. Ils ne ſavoient que devenir : occupez à leur travail ordinaire,

ils n'avoient pas le temps de ſe préparer les moyens de ſe ſoûtenir, & de ſurvenir à leurs beſoins ordinaires. Cette raiſon jointe à bien d'autres, les mit dans la neceſſité de ſe marier. Pluſieurs, à qui la miſere & la pauvreté ne permettoient pas auparavant de penſer au Mariage devenus riches tout-à-coup ou par des gains immenſes qu'ils avoient faits en ſervant les malades, en aportant les morts des maiſons à la Rûë, & dans les Places publiques, & ſouvent par des voïes plus courtes & plus aiſées, ou enfin par la mort d'une ou de pluſieurs familles, auxquelles ils ne tenoient que par quelque degré *de parenté* fort éloigné, ſe virent d'abord en état d'être recherchés. D'un autre côté quantité de filles de tout âge, autant embarraſſées de leur état que d'un bien conſiderable dont elles venoient d'hériter par la mort de tous leurs Parents, ne croïoient pas avoir de meilleure reſſource que celle d'un Mari qui les débaraſſeroit bien-tôt des ſoins penibles d'une adminiſtration, & ſurtout celles que quelque difformité naturelle rendoit le rebut de leur famille, & qui avant l'extinction totale de cette même famille ne pouvoient ſe promettre qu'un Couvent pour partage. Car c'étoit ſouvent ces for-

tes de filles qui avoient ſurvêcu à toutes leurs familles. Des jeunes Gens, que la crainte d'un pere avoit empêché juſqu'alors de contracter un Mariage peu ſortable, affranchis de cette dependance, & devenus leurs maîtres, ſe hâtoient de ſatisfaire une aveugle paſſion, qui les poſſedoit depuis long-temps, & de diſſiper un bien, dont ils ne s'attendoient pas de joüir ſi-tôt. Tels furent les motifs de la pluſpart de ces mariages, qui firent bientôt diſparoître du milieu du peuple la triſteſſe & la conſternation, que la terreur du mal y avoit répanduës. C'eſt alors que toutes ces maiſons où peu de jours auparavant l'on n'entendoit que pleurs & que gemiſſemens, ne retentirent plus que de cris de joye, & d'allegreſſe & que l'on y vît ſucceder à la plus triſte deſolation les jeux, les plaiſirs, les feſtins, le diray-je? les Bals, & les Danſes. Etrange aveuglement! qui en nous rendant inſenſibles à tant de malheurs, peut nous en attirer encore de plus grands pour l'avenir!

Tous ces Mariages, cependant conclus avec tant de hâte & conſommés de même, firent de nouveaux malades. Car tantôt c'étoit un jeune-homme nouvellement débarqué, que de charitables entremeteuſes ſaiſiſſoient, pour ainſi dire, au

collet, & dont elles arrachoient le conſentement, en lui faiſant ſigner un Contrat de mariage, ſans qu'il ſçût preſque de quoi il s'agiſſoit. Un autre ſurpris, autant par l'infection de l'air que par l'agitation de ce nouvel exercice, ne tardoit gueres de contracter auſſi la maladie. Tantôt c'étoit une femme, ou un homme qui ſe marioient avec des plaïes encore fumantes de peſte, qu'ils ne manquoient pas de ſe communiquer mutuellement. C'étoient enfin des gens, dont le mal ne s'étoit purgé par aucune ſupuration exterieure; en ceux-là ſur tout, le venin peſtilentiel n'étant ny détruit ny évacué, mais ſeulement aſſoupi, reprenoit bien-tôt ſon action par celle du mariage. Pour prévenir tous ces abus & tous ces deſordres, qui ne pouvoient que perpetuer le mal; il fut convenu entre Mr. l'Evêque & Mr. le Commandant, qu'on ne donneroit des lettres ou permiſſion de ſe marier, qu'à ceux qui rapporteroient des Certificats de ſanté des Medecins, que le calme de la maladie rendoit preſque tous oiſifs. En effet ils furent plus occupez depuis ce tems-là de ces viſites deſagréables de gens qui vouloient ſe marier, que de celles des malades, qui étoient en fort petit nombre vers la fin de Novembre.

Si

Si le peuple n'avoit paru oublier ſes malheurs que par la joye, & par le mouvement de ces nouveaux mariages, l'on n'auroit pas dû craindre, qu'un engagement & une cerémonie honorés par le premier miracle du Sauveur, autoriſés par les loix, néceſſaires à la ſociété, irritaſſent de nouveau le Seigneur contre nous, ſurtout ſi tout s'y étoit paſſé ſelon les regles de la bienſéance chrêtienne: mais ce qui pouvoit nous attirer encore le poids de ſa colere, c'étoient les vols, les brigandages, & une infinité d'autres crimes, dont nous n'oſerions retracer icy les horreurs, & dont les auteurs ſe promettoient l'impunité de la part des hommes à la faveur des troubles que la contagion traînoit aprés elle, & du côté du Ciel par la grace qu'il venoit de leur faire en les garantiſſant, ou en les ſauvant d'un mal, dont ils avoient vû perir tant d'autres. Ce qu'il y a de certain en tout cela, c'eſt que le bras du Seigneur étoit encore levé ſur nous, que l'on voyoit parmi le peuple un débordement general, une licence effrenée, une diſſolution affreuſe. Les uns s'emparoient des maiſons deſertes par la mortalité, les autres forçoient celles qui étoient fermées, ou qui n'étoient gardées que par des gens

hors d'état de faire quelque réſiſtance. On entroit ſans façon dans celles où il ne reſtoit que quelque malade languiſſant, on enfonçoit les garderobes, & on enlevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, ſouvent on pouſſoit le crime & la ſcelerateſſe juſqu'à ſe délivrer de la vûë d'un témoin importun, qui n'avoit plus que quelques momens de vie, & ces énormes forfaits, beaucoup plus fréquens dans le fort du mal, que dans les derniers periodes, étoient ſouvent commis par ceux qui ſervoient les malades, par les Corbeaux, qui alloient enlever les morts, par ceux qui ſervoient dans les Hôpitaux, & qui par les déclarations qu'ils arrachoient des malades, étoient informés de l'état de ces maiſons abandonnées, dont les malades eux-mêmes leur remettoient ſouvent les clefs: nous en avons déjà touché quelque choſe ailleurs. Cette licence étoit encore plus grande à la campagne, où l'éloignement des Baſtides, & la liberté de rouler & de fureter dans les tenebres, favoriſoient ces affreuſes & criminelles expeditons. On peut juger que dans la ſuite ces hardes volées dans des maiſons infectées, dûrent nous donner beaucoup de nouveaux malades, & contribuer à entretenir le mal.

Des déſordres auſſi criants ne pouvoient pas long-tems durer ſous un Commandant, dont la droiture & la fermeté tenoient toute la Ville en régle & en reſpect. Comme c'eſt à la faveur des ténebres que les ſcelerats s'enhardiſſent à commettre leurs crimes, il fit une Ordonnance qui défendoit aux gens inconnus d'aller par la Ville dés l'entrée de la nuit, & aux perſonnes connuës, aprés la retraite ſonnée, à 9. heures, & juſqu'à cette heure il leur étoit ordonné de ne ſortir qu'à la lueur d'un flambeau. Il fit fermer les lieux publics, les Cabarets, & ſurtout ces maiſons de débauche ſi pernicieuſes à l'innocence; les Patroüilles & les Rondes ſe faiſoient réguliérement, on fit par ſon ordre des recherches exactes & ſeveres dans la Ville, & à la Campagne. Les Priſons furent bien-tôt remplies de ces malfaiteurs, & de ces ouvriers d'iniquité; l'on découvrit bien-tôt toutes les hardes volées & recelées tant à la Ville qu'à la campagne; on dénicha toutes ces ſortes de femmes qui n'ont d'autre occupation, que celle de corrompre la jeuneſſe, & l'on ſoûtint ce bon ordre par de frequentes exécutions qui reprimerent la licence, & firent bien-tôt ceſſer ces crimes publics ſi capables d'enflammer toûjours davan-

tage le courroux du Ciel.

Ces sortes de criminels étoient jugés par la Chambre de Police : ce Tribunal où présidoit Mr. le Commandant, devenu comme Souverain, & jugeant prévotablement & en dernier ressort, pendant la Contagion, étoit composé des quatre Echevins, de trois Procureurs & de quelques Praticiens, & Mr. Pichaty Avocat de la Communauté y faisoit la fonction de Procureur du Roy. Cette Chambre fut établie par des Lettres patentes obtenües par les Echevins dans le cours des pestes précédentes, des Roys prédécesseurs de celui, qui à present le tendre objet de nos vœux & de nos plus douces esperances, ne paroît cependant pas avoir eu la même intention, puisque par sa déclaration du 27. Octobre dernier, concernant les procés criminels qu'il faudra instruire dans les Villes & lieux infectés du mal contagieux, il ordonne, *que dans les cas* » ordinaires, qui se jugent à la charge » de l'appel, les procés criminels qu'il » sera question d'instruire dans les Villes & lieux infectés du mal contagieux, ou qui en sont, ou seront suspects pourront & devront être instruits » & jugés par les Juges ordinaires, s'il » y en a de reſidans ausdits lieux, ou

en leur abſence par les Conſuls avec »
des Avocats, ou Gradués, au nom- »
bre de trois, au moins deux : 2°. que »
les Sentences par eux renduës, & qui »
ne contiendront point de condamnation »
à des peines corporelles, ou infaman- »
tes, & qui n'impoſeront que des peines »
pécuniaires juſqu'à cent livres & au- »
deſſous, ſeront éxécutées, par pro- »
viſion, nonobſtant oppoſitions, ou ap »
pellations quelconques, & ſans y pré- »
judicier. 3°. Et qu'à l'égard des Sen- »
tences, qui porteront peine de mort, »
de Torture, de Galeres, ou qui im- »
poſeront autres peines corporelles ou »
infamantes, même des peines pécu- »
niaires, excedantes la ſomme de cent »
livres, il ſera ſurcis à l'éxécution deſ- »
dites Sentences, juſqu'à ce qu'autre- »
ment en ait été ordonné par nôtre »
Parlement de Provence, à l'effet de »
quoy les procés ſur leſquels leſdites »
Sentences auront été renduës, ſeront »
employés au Greffe de nôtredite Cour »
aprés avoir été trempés dans le vi- »
naigre, &c. 4°. Leſdits procés ſeront »
diſtribués aux Conſeillers de nôtredite »
Cour, pour en être par eux le ra- »
port fait dans les Chambres où leſdits »
procés devront être jugés, aprés le- »
quel raport il ſera ordonné que leſ- «

perdirent bien-tôt auſſi le ſouvenir du danger qu'ils avoient couru. Ce peuple toûjours déterminé par les objets preſents, ſe replonga dans ſes anciens déſordres : dés que la Contagion parut calmée, & ces Médecins étrangers ſe livrerent de nouveau à leur premiere erreur, dés que le danger parût un peu diminué. Ils étoient venus à Marſeille dans le mois d'Août prévenus de cette vieille opinion de l'Ecole qu'il n'y a point de maladie contagieuſe, & que celle-cy n'étant qu'une fiévre maligne ordinaire, n'avoit d'autre contagion, que celle de la terreur qu'elle inſpiroit. Fortifiés dans leur ſentiment par celui d'un ſçavant Médecin, auquel ils ne tiennent pas moins par les ſentimens d'eſtime qui lui ſont dûs, que par les liaiſons du ſang & de l'amitié, ils furent pourtant ébranlés à la premiere vûë de nos malades. Ils commencerent à chanceler, & n'oſant pas déclarer dans leur raport à S. A. R., Monſeigneur le Regent, que c'étoit la peſte, ils attribuerent pourtant la propagation du mal au peu de *précaution*, diſoient-ils, *qu'on a priſe juſqu'icy de ſeparer les malades infectés de ceux qui ne le ſont pas.* Précaution inutile, ſi la maladie n'étoit pas contagieuſe. Ils la croyoient donc alors poſſible, & à en juger par leur ra-

port à Monſieur le Duc d'Orléans, ce n'étoit pas une chimere enfantée par la peur, cette Contagion ? Ce fut bien pis quand ils revinrent à Marſeille y traiter les malades, car dans ce premier voïage, ils n'avoient fait que les viſiter ſans en traiter aucun : frappés de l'état affreux de tant de malades, des accidens de la maladie, de la reſiſtance du mal à tous leurs remedes, du grand nombre de morts, de celle même de leurs domeſtiques, & des Chirurgiens, qui étoient venus avec eux, ils avoüerent hautement la Contagion, & firent même voir qu'ils la craignoient ; non qu'ils n'ayent toûjours bien payé de leurs perſonnes, car ils ſe ſont toûjours approchés des malades avec beaucoup de fermeté & de courage, & nous leur devons la juſtice de le publier ici ; mais ils nous laiſſoient entrevoir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait ſans crainte pour la Contagion, tant par leurs diſcours, que par certaines reſerves qu'on remarquoit dans leurs manieres d'agir, & par les précautions qu'ils prenoient en particulier. Vers la fin du mois d'Octobre, & dans celui de Novembre où le danger de la Contagion étoit preſque paſſé, ſe voyant heureuſement échapés de ce peril, ils commencerent

à chanceler dans leurs ſentimens, & enhardis d'un jour à l'autre par la diminution du mal & par celle du danger, ils s'aviſerent de nier hautement la Contagion, pouſſerent le paradoxe juſqu'à en nier la poſſibilité. De là ils commencerent d'inſulter en quelque maniére à la timidité de ceux, qui la craignoient; oubliant alors qu'ils avoient été eux-mêmes du nombre de ces puſillanimes. On verra bien-tôt les preuves de ce que je dis ici, lorſque je parleray des ouvrages qu'ils ont publié ſur la maladie.

Il n'en fut pas de même des Médecins de Marſeille, dont quelques-uns prévenus comme ceux de Montpellier de la même opinion contre la réalité des maladies contagieuſes, & également pleins d'eſtime pour l'Auteur de cette opinion irréguliére, s'étourdiſſoient d'abord de la vûë du peril & de la mort, à la faveur de ce préjugé, mais que la verité & la certitude des faits contraires leur fit bien-tôt abandonner; ceux qui étoient les plus affermis dans ce ſentiment, furent les premiers frappés de mort, ou de la maladie. Cependant en changeant d'opinion, ils ne changerent pas de conduite, & convaincus de l'éxiſtence de la Contagion, ils viſiterent les malades avec la même liberté

& le même courage qu'ils avoient fait voir, avant d'être détrompés & désabusés de leur erreur, qu'ils n'eurent pas honte d'avoüer, mais qu'ils ſe garderent bien d'adopter une ſeconde fois, quand le danger fut paſſé : rien ne leur paroiſſant plus injuſte & plus contraire au bien public, que d'entretenir les peuples dans une fauſſe ſécurité contre une maladie, dont les ſuites ſont ſi funeſtes, ne pouſſons pas plus loin nos réflexions ſur une matiere que nous aurons bientôt encore occaſion de traiter.

Le public attendoit cependant des uns & des autres, qu'occupés d'une ſeule eſpece de maladie, ils ſe réüniroient pour convenir entre eux de la maniere de la traiter. Qui le croira? Que douze Médecins ayent été raſſemblés prés de dix mois dans une Ville, pour le traitement d'une ſeule maladie, ſans avoir jamais daigné ſe réünir & conferer enſemble pour trouver, ſi non la véritable cauſe du mal, du moins un remede efficace, pour y remedier, ou pour fixer la véritable méthode de le traiter. On les voyoit au contraire ſe partager en diverſes bandes & former, pour ainſi dire, differentes ſectes; le public fut d'autant plus ſcandaliſé de cette diviſion qu'il avoit vû au commencement du mal les

Médecins de la Ville s'assembler tous les soirs aux Capucins avec leurs Chirurgiens pour se communiquer leurs observations, & tenter même plus d'une fois dans la suite de faire cette réünion avec les étrangers, qui l'ont toûjours refusée; que dis-je? Ceux qui auroient dû la ménager avec plus d'empressement, l'ont toûjours rejettée avec hauteur, gardant en cela une conduite bien contraire aux avis & aux ordres du celebre *Médecin, pour lequel ils ont marqué tant de déference, & qu'ils déclarent dans leur Livre avoir choisi pour guide.

CHAPITRE XXI.

Quatriéme & dernier période de la peste. Médecins envoyés dans le Terroir.

NOus voici enfin parvenus au dernier période de la maladie, & au terme de nos malheurs. La Ville avoit déjà repris un aspect bien plus agréable; on commençoit à voir du monde dans les ruës, les approches de l'hiver en faisoient revenir quelques-uns de la Campagne, la nécessité des affaires courantes rappelloit les autres; mais cependant on ne laissoit pas de s'appercevoir que la

*Mr. Chirac premier Médecin de Monsieur le Regent.

mortalité avoit laissé un vuide affreux dans la Ville ; ce n'étoit pas tant alors la crainte du mal qui empêchoit le monde de sortir que la solitude de nos ruës & des places publiques ; car dans ce dernier période qui comprend le mois de Décembre & de Janvier de la nouvelle année *, à peine tomboit-il cinq ou six malades par semaine. La consternation cependant où nous ont laissé tant de calamités, étoit encore bien grande, & personne ne se rejoüissoit encore que ceux à qui une folle passion pour le mariage, avoit fait oublier les maux qu'ils venoient d'essuyer, & le danger dont ils ne faisoient que de réchaper.

Les Hôpitaux commençoient aussi d'être un peu au large, & l'on en avoit même déjà diminué le nombre ; car dés la fin du mois de Novembre, l'on avoit détruit ceux des *Convalescens* & de Rive-Neufve, en transportant le reste des malades qui s'y trouvoient dans celui du *Mail*. Il n'a pas été possible d'avoir un état juste de cet Hôpital des *Convalescens*, nous avons déjà remarqué qu'il a toûjours été dans une confusion, qui n'a pas permis d'en sçavoir aucun détail : celui de Rive-Neufve n'étant que pour ce quartier, n'étoit pas d'une consideration à meriter qu'on en donne ici

* 1721.

une deſcription, n'y ayant gueres eu au-delà de cent malades. Il ne reſta donc plus que deux Hôpitaux, celui du *Mail* & celui de la Charité. Dans celui-cy on reçût au mois de Décembre 153. malades, on en perdit 85. & il en ſortit 86. Convaleſcens: de ſorte qu'il n'y reſta plus que 225. malades. Dans celuy du *Mail* il entra dans le courant du même mois 40. malades de la Ville & 63. du Terroir en tout 103. & il en mourut 58. de la Ville, & 37. du Terroir; en tout 95. par où l'on voit que la maladie avoit fort diminué dans la Ville, mais qu'elle continuoit avec feu dans le Terroir.

Le calme de la maladie excita encore plus le zele & l'ardeur du peuple pour entendre la Meſſe. Le déreglement dont nous avons parlé, n'étoit pas ſi general qu'il n'y eût encore des ames fideles, qui ne ſe laiſſoient point entraîner au torrent de la corruption; & qui touchées de leur malheur, & de celui des autres, ne penſoient qu'à fléchir la colere du Ciel par une ſincere converſion, & par de ferventes prieres; des ames enfin perſuadées que la Meſſe eſt la plus efficace de toutes les prieres, marquoient un grand empreſſement d'aſſiſter à ce ſaint Sacrifice. Mr. l'Evêque ne crût pas devoir

differer davantage à ſatisfaire la devotion des fideles. Tout l'invitoit à ſe rendre à leurs vifs empreſſemens, ſon zele pour la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, l'ardeur du peuple, le calme de la maladie, la liberté & la ſeureté de la communication, à laquelle les Habitans commençoient de s'accoûtumer; preſſé par d'auſſi puiſſans motifs, il fit une Ordonnance le 6. Decembre par laquelle il regla que l'on dreſſeroit un autel à la porte de chaque Egliſe, où l'on diroit tous les jours une Meſſe à la même heure qu'il marqua, afin que par là, le peuple étant plus diſperſé, la communication fût moins dangereuſe. On diſoit les autres Meſſes dans l'Interieur des Egliſes, les portes fermées, & pour donner la conſolation de l'entendre à ceux, que la crainte du mal retenoit encore dans leurs maiſons: on avoit ſoin de les avertir par differens coups de cloche, qui marquoient les differentes parties de la Meſſe. On ne ſçauroit pouſſer plus loin l'attention pour contenter la pieté des fideles que le fit nôtre Prélat dans ces triſtes occaſions. Une ſemblable Ordonnance fut renduë le 13. du même mois pour les Egliſes de la Campagne, où il y avoit encore bien du monde & cet ordre a été continué tous les mois ſuivans.

Lorſque la Ville commençoit à être tranquille, la campagne étoit encore dans le trouble & la conſternation ; les Médecins de Marſeille, qui ont toûjours eu fort à cœur le ſalut de leurs Compatriotes, ſe trouvant oiſifs comme tous les autres, par le grand nombre de gens de leur profeſſion qui s'y trouvoient alors, & par le peu de malades qu'il y avoit dans la Ville, & voyant ceux de la Campagne dénués de tout ſecours, preſenterent un Mémoire à Mr. de Langeron, où ils propoſoient les moyens de les ſecourir, & s'offroient eux-mêmes pour cela. Un projet ſi conforme aux intentions d'un Commandant, qui travailloit avec autant de ſuccés à prévenir tout ce qui pouvoit entretenir le mal, ne pouvoit pas manquer d'être bien reçû ; il en ordonna en effet l'exécution ſur le champ, & dans cette vûë l'on diviſa tout le Terroir en quatre parties, à chacune deſquelles on deſtina un Médecin, un Chirurgien & un Garçon, & les Medecins de la Ville furent chargés de cet employ. Ils partoient tous les matins, & revenoient le ſoir coucher à la Ville ; ils portoient avec eux les remedes néceſſaires, qu'ils diſtribuoient eux-mêmes aux malades, & comme le Terroir de Marſeille eſt vaſte, ils alloient à cheval, & chacun dans le

Département qui lui avoit été marqué, étoit accompagné de ſon Chirurgien & du Garçon, qu'il envoyoit quelques fois d'un côté & d'autres ſuivant les beſoins des malades. Ces Médecins commencerent ce pénible exercice vers la mi-Decembre, & le continuerent tous les mois ſuivans juſqu'à la fin du mal. Les Capitaines des Quartiers du Terroir recevoient des Commiſſaires, les Rôles des malades de leur Département, & les remettoient tous les jours aux Médecins, qui ſur ces Rôles alloient viſiter les malades dans les Baſtides, & par tout où ils étoient appellés; car l'ordre n'étoit pas moins exact à la Campagne que dans la Ville, & le Commandant y avoit ſi bien reglé toutes choſes, que ce peuple diſperſé dans une vaſte Campagne gardoit la même police, que s'il avoit été raſſemblé dans une même enceinte.

Les Médecins trouverent dans ces Baſtides une auſſi grande déſolation qu'ils l'avoient trouvée dans la Ville; c'eſt là qu'ils virent tout ce que la miſere, la frayeur, & le délaiſſement ont de plus triſte & de plus affreux; ils trouvoient la plûpart de ces malades rélegués dans des Etables, dans des greniers à foin, & dans les endroits les plus ſales; plu-

ſieurs même couchés ſur la dure, d'autres abandonnés dans des grottes & dans des lieux écartés hors de la portée de tout ſecours. Tantôt l'on voyoit toute une famille languiſſante du même mal ſans pouvoir ſe ſecourir les uns les autres; tantôt c'étoit un Pere qui avoit ſecouru ſa femme & ſes enfans, & qui aprés avoir rendu à tous le dernier devoir, ſe voyoit lui-même privé de tout, ou bien une Mere autant accablée de l'affliction de ſe voir ſeule, que de la violence de ſon mal; tantôt enfin c'étoit de petits enfans, reſtes infortunés d'une nombreuſe famille entierement éteinte, à qui on n'a laiſſé pour tout héritage que la cruelle maladie, qui les fait perir; mais ne reveillons plus ces triſtes idées; tout ce que nous en avons déjà dit les retracera aſſés. Nous remarquerons ſeulement qu'il falloit que ces Médecins fuſſent animés d'un zele bien vif & bien charitable, pour courir ainſi la Campagne dans la ſaiſon de l'année la plus rigoureuſe, expoſés à toutes les injures de l'air, à la vûë des plus affreuſes miſeres, aux travaux les plus rudes & les plus des agrébles. De plus la terreur étoit ſi grande dans ces Baſtides, qu'on ne vouloit leur donner aucune retraite lors qu'ils arrivoient, ou qu'ils

passoient, on n'osoit pas seulement les approcher, & ils étoient obligés de porter avec eux de l'avoine pour leurs chevaux; & de quoi faire leur halte, qu'ils faisoient souvent en rase Campagne; heureux même quand on leur ouvroit quelques fois une écurie pour s'y retirer. Ce sont pourtant là ces Médecins contre lesquels on a formé de si indignes soupçons, & qu'on a osé accuser d'inaction & de pusillanimité.

Comme l'on sait par tradition que dans le Levant la peste finit ordinairement au solstice d'Eté, c'est-à-dire, vers la saint Jean, on s'attendoit que celle-cy, qui avoit commencé en ce tems-là, finiroit aussi au solstice d'hiver, c'est-à-dire, vers la Noël; d'autant mieux que l'on voit souvent les constitutions des maladies épidemiques, ou populaires, suivre les revolutions des saisons, dont le cours est ordinairement d'un équinoxe, ou d'un solstice à l'autre. La nôtre a suivi à peu prés le même cours. Nous pouvons assûrer qu'il n'a paru que trés peu de malades dans le reste de ce période, qui a duré jusqu'à la fin de Janvier. Cependant l'on ne peut pas dire qu'il ait fini tout-à fait au solstice d'hiver, puisqu'aprés ce tems-là, il tomba encore quelques nouveaux malades,

& qu'il y en avoit encore beaucoup à la Campagne. On paſſa même les fêtes de la Noël ſans pouvoir les ſolemniſer dans les éxercices ordinaires de Religion, il falut ſe contenter d'entendre une Meſſe baſſe fort à la hâte : l'on continuoit toûjours d'en dire à la porte des Egliſes, & l'on n'entroit point encore dans l'interieur. Mr. l'Evêque cependant n'oublioit pas de reveiller de tems en tems la pieté des fideles par tous les actes de Religion, que la conjoncture du tems lui permettoit de faire. Le dernier jour de l'année il fit une proceſſion au tour des remparts, portant le ſaint Sacrement, & précedé du reſte de ſon Clergé, que le mal avoit épargné ; il donna la benediction aux portes de la Ville, & dans les endroits où étoient les foſſes, pour attirer la miſericorde du Seigneur ſur nous, & ſur ces infortunés défunts, que cette calamité avoit privé de la ſepulture Eccleſiaſtique. Le peuple édifié de la pieté de ſon Paſteur, témoignoit beaucoup d'empreſſement à le ſuivre dans cette proceſſion ; & ce ne fut qu'avec peine qu'on le retint par le moyen des ſoldats, qui ſuivoient la proceſſion, avec une modeſtie tout-à-fait édifiante. *

Enfin la nouvelle année 1721. com-

* 1721.

mença, & l'on n'y voit point ceſſer la conſternation publique, les amis & les parens ne ſe renouvellerent point par des viſites reciproques, les marques d'amitié & de tendreſſe, qu'ils avoient coutume de ſe donner le premier jour de l'an; & toute cette cérémonie d'amitié & de civilité ſe reduiſit à ſe ſouhaiter dans les ruës, à meſure que l'on ſe rencontroit, une année plus heureuſe que la précedente. Il ſembloit même que l'on pouvoit ſe le promettre; car il n'y avoit preſque plus de malades dans la Ville: ce qui paroiſſoit encore mieux par l'état des Hôpitaux, où le nombre des malades diminuoit conſiderablement d'un mois à l'autre. En effet dans celuy de *la Charité*, l'on ne reçût dans tout le mois de Janvier que 113. malades, il n'en mourut que 53. & il en ſortit 115. Convaleſcens. Dans l'Hôpital *du Mail*, on reçût dans le cours de Janvier 41. malades de la Ville, & 165. du Terroir, en tout 206. Il n'y en mourût en ce même mois des premiers, que 17. & 73. des ſeconds, ce qui fait en tout 90. C'eſt dés ce tems-là que l'on commençoit à faire tranſporter dans l'Hôpital *du Mail* tous les malades de la Campagne; où le mal faiſoit encore beaucoup de ravage; ce qui donnoit beaucoup d'embarras, & aux

Commiſſaires du Terroir, & à ceux qui commandoient dans la Ville, où le mal diminuoit toûjours à vûë d'œil ; car l'on ne voyoit plus tomber alors les malades que de loin à loin, encore n'étoient-ce que de petites gens, que la pauvreté ou l'avarice portoit à ſe ſervir des hardes infectées, ou qui, par imprudence, entroient dans les maiſons encore ſuſpectes.

On commençoit donc à ſe raſſûrer, lorſqu'un nouveau malade qui fut frappé le 15. Janvier, & en qui on ne pouvoit ſoupçonner rien de contagieux, troubla toute la Ville ; c'étoit la femme d'un Médecin, un des quatre deſtinés à viſiter les malades de la Campagne, & ce qui effraya encore davantage, c'eſt la mort prompte & extraordinaire de cette femme qui ne fut malade que 24. heures, & la chûte de ſon fils le même jour, qui étoit l'unique qui lui reſtoit. Tout le monde fut touché du malheur de ce Médecin, qui avoit déjà eſſuyé lui-même diverſes atteintes du mal, & vû perir le reſte de ſa famille dans le mois de Septembre. A des chagrins ſi cuiſans, l'on ajouta encore celui de lui faire faire Quarantaine dans ſa maiſon aprés la mort de ſa femme, & de l'y laiſſer pendant quarante jours en proye à ſa douleur, & à tous les objets qui

la renouvelloient ſans ceſſe On crût apparemment ſa communication plus dangereuſe quand il traittoit ſon fils malade chez lui, que quand il viſitoit 30. ou 40. malades par jour à la Ville ou à la Campagne ; plus dangereuſe même que celle des autres Médecins & Chirurgiens, à qui le ſoin des Hôpitaux, n'ôtoit pas la liberté d'aller dans la Ville : ou bien peut-être voulut-on qu'il donnât lui-même l'exemple de cette ſevere police, qu'il avoit inſpiré aux Magiſtrats dés le commencement de la Contagion, & qui avoit été ſi peu obſervée juſqu'alors. Un homme cependant, qui avoit ſi bien ſervi ſa patrie, ſembloit meriter d'autres égards. * Cette maladie n'eut point d'autre ſuite, & l'on ne vît preſque plus de malades de conſideration dans la Ville depuis ce tems-là. Ce dernier période finit donc fort tranquillement. Le calme dont on avoit joüi pendant ces deux derniers mois, avoit donné le tems aux Médecins de faire imprimer leurs ouvrages, & aux Magiſtrats de travailler à la déſinfection des maiſons & des Egliſes ; c'eſt de quoi nous allons rendre compte à preſent.

* *L'auteur de cette Relation paroit prendre un interêt bien vif au traitement fait à ce Médecin, il y en a qui en liſant cet endroit ont pû croire que l'Auteur parloit de lui-même.*

CHAPITRE XXII.

Divers ouvrages imprimés ſur la peſte.

LA maladie diminuant ſenſiblement tous les jours dans ce dernier periode, & les tems devenans toûjours plus riants & plus tranquilles, donnerent lieu à toutes ſorres de perſonnes d'exercer leurs talens en divers genres, ſurtout à ceux qui avoient celuy de la plûme. Le Champ étoit vaſte, & la matiere feconde. Les troubles & les déſordres de la Contagion, une deſolation extrême & generale, une mortalité preſque univerſelle, des évenemens bizarres & ſinguliers, tout étoit devenu un ſujet bien digne de l'hiſtoire. Une maladie auſſi extraordinaire ne pouvoit donc qu'exciter la curioſité des Médecins, & une auſſi grande calamité fourniſſoit aux Poëtes de grandes idées, & de quoi exercer leurs talens. On vit donc dans ces premiers jours la Ville inondée de ces trois ſortes d'écrits, qui ne ſervirent pas moins à divertir le public, qu'à l'amuſer. Nous avons crû devoir rendre compte de tous ces differens ouvrages; & ce chapitre ſera pour ainſi dire, l'hiſtoire litteraire de nôtre peſte, dans lequel nous nous contenterons de raporter,

en

en hiſtorien fidele, le jugement du public ſur tous ces ouvrages, ſans y rien mettre du nôtre que quelques reflexions qui naîtront naturellement du ſujet.

On vit d'abord paroître diverſes relations fort courtes & fort ſuccintes de la contagion, qui n'étoient à proprement parler que des lettres écrites à des amis, où on ſe contentoit de décrire le deſordre de nos ruës & de nos places publiques, comme l'objet le plus touchant & le plus extraordinaire que l'on puiſſe ſe repreſenter. A ces petites relations ſucceda un *diſcours ſur ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable à Marſeille pendant la contagion.* Je ne ſçay ſi ce diſcours a été prononcé quelque part, mais je ſçay bien qu'il meritoit de l'être. Les malheurs de la contagion y ſont décrits d'une maniere bien touchante, & bien vive; les frequents paſſages de l'Ecriture, & les ſentimens de pieté dont il eſt rempli, nous font croire que quelque Eccleſiaſtique en eſt l'Auteur. Mais en quoy il eſt trés réprehenſible, c'eſt d'avoir reproché à nos Curés, leur fuite prétenduë, pendant qu'il eſt de notorieté qu'ils ont tous faits publiquement leurs fonctions, avec zele & avec courage, & que la plûpart ſont morts dans le glorieux exercice de ce Miniſtere Divin. Ce

ſont des faits qu'il n'eſt pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de ſemblables hiſtoires, & l'Auteur de celle-cy n'eſt pas excuſable ſur ce point. La Relation la plus étenduë, eſt celle de Mr. Pichaty Avocat de la communauté, qui eſt intitulée, *Journal abregé de ce qui s'eſt paſſé en la Ville de Marſeille pendant la Peſte, tiré du Memorial de la Chambre du Conſeil de l'Hôtel de Ville.* Une Relation fondée ſur un ſemblable titre ne peut être que très fidelle; & c'eſt peut-être pour l'avoir trop été qu'elle fut ſupprimée, & les exemplaires enlevés dès qu'elle parut. Ce fruit de ſix mois de travail, quoyque très legitime, puiſqu'il étoit né le 10. Decembre dans la maiſon paternelle de l'Auteur, fut pourtant étouffé dans la naiſſance, ſans qu'on en ſçache au juſte la raiſon. Ce que l'on ſçait de plus certain, c'eſt que ceux pour la gloire de qui il avoit été fait, en furent les plus mécontens. On trouva mauvais que le Conſeil de la Communauté révelât des choſes qu'on avoit interêt de tenir ſecrettes. L'un ſe plaint qu'il paſſoit legerement ſur ſes exploits: l'autre n'aimoit pas à s'y voir de niveau avec ceux, à qui il ſe croioit ſuperieur en tout genre; celuy-cy trouvoit à dire qu'on relevât en luy des petiteſſes, pendant

qu'il pouvoit fournir la matiere d'un éloge le plus magnifique ; & tous ſe recrierent qu'il mettoit le gouvernail de la Ville en d'autres mains, que celles qui devoient naturellement le tenir. Enfin quoyque l'Autheur y repandît par tout des loüanges à pleines mains, il eut le malheur de ne contenter perſonne. Le Public de ſon côté auroit ſouhaité n'y pas voir certains faits deguiſés, d'autres alterés, & d'autres paſſés ſous ſilence. Cet Ouvrage eſt pourtant aſſés exact, les traits y ſont vifs, les tours variés, nos malheurs y ſont décrits avec une éloquence faſtueuſe, & la maladie *faiſant raſle de tout* y eſt peinte au naturel. Le malheureux ſuccès de cette relation couta la vie à toutes les autres, & fut cauſe qu'elles ne virent pas le jour ; chacun craignit le même ſort pour la ſienne, & chaque Autheur aimoit mieux ſuprimer la ſienne, que de renoncer au droit de dire la verité.

Il n'en fut pas de même de nos Poëtes ; plus hardis que les Hiſtoriens, ils donnerent un libre eſſor à leur eſprit, & uſerent de toute la liberté * de la Poëſie. On vit paroître diverſes odes ſur la Peſte : toutes marquoient quelque talent

* *Pictoribus atque Poëtis,*
Quidlibet audendi fuit ſemper æqua poteſtas.

dans leurs Autheurs, mais aucune ne rempliſſoit parfaitement un ſujet ſi vaſte, ſi intereſſant, & qui fourniſſoit de ſi belles & de ſi tragiques idées. La ſincerité ſe fait diſtinguer dans les unes, la pieté dans les autres, & en toutes c'eſt toujours le triſte ſpectacle des mourants & des morts. Quelques-unes étoient accompagnées d'une Paraphraſe ſur le *miſerere*, & d'autres prieres en vers ſi néceſſaires dans la triſte conjoncture où nous nous trouvions. Les Provençaux aiment à rimer, ainſi, chacun tachoit de charmer l'ennuy de ſa retraite par ces ſortes d'amuſemens. De jeunes gens que la ceſſation des divertiſſements publics mettoient dans la neceſſité de chercher des plaiſirs innocens, voulurent s'en procurer un par l'impreſſion d'une Epitre en vers, qu'avoit fait un jeune Capucin pour éprouver ſon talent pour la Poëſie. Le bon Religieux ne ſe méfiant pas du deſſein de cette Jeuneſſe badine, leur lacha ces vers qu'ils firent imprimer avec ce titre, qui marque aſſés le caractere de la piece, *fruit precoce, ou opération admirable de l'eſprit original du ſeraphique Pere Frere Corneille qui n'a encore que vingt-deux ans.* Cependant l'etat & la profeſſion de l'auteur, ainſi quele ſujet de ſon Epitre ſembloient meriter un peu plus de ſérieux &

de ménagement. Le dernier ouvrage de Poëſie, qui parut, fut une *Epître à Damon*, qui contenoit le recit de nos malheurs & qui étoit precedée d'une autre Epître dedicatoire à Mr. de Marſeille, & ſuivie d'une Paraphraſe en vers ſur le *Miſerere*; cette piece eſt pleine des ſentimens de cette pieté ſincere qui éclate en la perſonne de l'Auteur : on voit qu'il a de l'eſprit, mais peu de talent pour la Poëſie.

Les Médecins ſont ceux qui ont fait le plus gémir la preſſe & les Imprimeurs, car leurs Ouvrages à parler ſincerement ont eu le moins de débit. Un Medecin de cette Ville ayant envoyé un mémoire à un de ſes amis à Lion, qui luy avoit demandé quelques éclairciſſemens ſur la maladie contagieuſe, on crut qu'il pourroit être de quelque utilité : un fameux Médecin de Lion le fit imprimer, tout informe qu'il étoit, avec un avertiſſement à la tête, qui ternit un peu le mémoire du Médecin Provençal. Celuy-cy ſe reſſentoit un peu trop de la négligence qui regne ordinairement dans les lettres particulieres ; l'autre au contraire eſtoit un ouvrage travaillé & fort poly, dans lequel le ſiſtême des vers peſtilentiels eſtoit mis dans tout ſon jour, & ſoutenu dans toutes ſes parties d'une maniere ca-

pable de luy donner toute la vraye-semblance, que peut recevoir la plus ingénieuse fiction. Le Medecin de Marseille retoucha dans la suite ses observations. Il ne les fit pas imprimer, mais il les fit passer entre les mains de Mrs. Chicoyneau & Verny pour leur inspirer le dessein de se réünir tous ensemble dans un ouvrage de ce genre, en faveur des autres Villes de la Province qui commençoient d'être affligées du même fleau: mais ces Messieurs bien loin d'entrer dans ses vûës, crûrent qu'il vouloit faire imprimer ses observations, & prendre avantage sur eux; à quoy certainement il ne pensoit pas. Pour le prévenir ils se hâterent de composer un autre ouvrage sous le titre *de Relation succinte touchant les accidents de la Peste de Marseille, son prognostic & sa curation.* Il fut d'abord suivi d'une Lettre latine en forme de reponse à Mr. de Fornés Medecin de Barcelonne envoyé par le Viceroy de Catalogne à Montpellier, pour s'informer de la maladie de Marseille. Dans la suite ils firent réimprimer leur relation, & y joignirent des observations faites sur les malades & sur les ouvertures des cadavres, & des reflexions sur toutes ces operations differentes.

Cet ouvrage excita d'abord les plaintes

& les murmures de tous les autre Médecins & Chirurgiens Etrangers, & de ceux de la Ville, ainſi que du Public & de tous les honnêtes gens. Les premiers furent indignés de voir Mrs. Chicoyneau & Verny ſe ſeparer d'eux, & faire bande à part avec Mr. Soulier Chirurgien, & ſur tout ceux à qui la qualité de *Profeſſeur* ſembloit donner plus de droit d'y être unis. Les Chirurgiens étrangers, qui avoient travaillé avec eux, & qui croyoient meriter autant de confiance & de diſtinction que Mr. Soulier, ne virent une prédilection auſſi marquée qu'avec peine, principalement Mr. Nelaton, qui par ſa fermeté & ſon application ſuperieures à celle des autres, meritoit bien d'y avoir part. Les Medecins de la Ville furent moins ſurpris de cette reſerve, à laquelle ces Meſſieurs leur avoient déja donné lieu de s'attendre par leurs manieres d'agir, mais ils ne purent voir de ſang froid qu'ils oſaſſent leur reprocher publiquement leur déſertion & leur inaction, * d'autant plus que dans leur premier voyage à Marſeille ils les trouverent tous en exercice, & que c'eſt par eux qu'ils furent conduits eux-mêmes chez les differents malades de la Ville, & que dans le ſecond ils les trouverent la

* *Page 14. de la Relation.*

plûpart morts ou malades : eſt-ce donc par l'inaction qu'ils ont gagné la mort ou la contagion ? D'ailleurs tous ceux qui en ont été garantis, ont travaillé pendant tout le cours de la maladie dans la Ville, dans les Hôpitaux & à la Campagne. Enfin les uns les autres ne trouverent rien moins dans cet Ouvrage que cette ſincerité qu'on y fait ſonner ſi haut par tout. * 1°. Ils diſent que leurs obſervations ſont conformes à celles de leurs collegues, qui ont travaillé de concert avec eux ; pendant qu'il eſt de notorieté publique qu'ils ont toûjours reſtés unis tous trois ſans ſe communiquer ny conferer avec aucun des autres Medecins & Chirurgiens ; que bien loin que leurs obſervations ayent été conformes à celles des autres, elles leur ſont tout-à-fait contraires ; puiſqu'aucun d'eux n'a aprouvé cette diviſion de cinq claſſes de malades dont ils parlent, & encore moins la troiſiéme compoſée de la premiere & de la ſeconde, qui, à ce qu'on dit, n'a jamais exiſté que dans leur relation ; & qu'enfin de tous ceux qui ont traité les malades, aucun n'a éprouvé un ſuccès favorable des purgatifs donnés aprés l'émetique, dans le cours de la maladie, & encore moins des ptiſanes laxati-

* *Page* 11. *de la Relation.*

ves avec le ſené, *2°. Ils diſent qu'ils ſe ſont conformés aux intentions de l'Illuſtre Mr. Chirac, premier Medecin de S. A. R. On ſçait pourtant que dans toutes ſes Lettres il leur recommandoit de s'unir, & de conferer avec les autres Medecins, & qu'ils n'ont jamais daigné le faire.* 3°. Ils avancent hardiment qu'ils *ont crû devoir rejetter la méthode d'extirper ces tumeurs* (les Bubons) *qui étoit en uſage avant qu'ils entraſſent dans cette Ville.* Quoy que ce ſoit un fait public & conſtant, que cette méthode étoit inconnuë en cette Ville avant leur arrivée, & qu'ils ſont les ſeuls Medecins qui l'ayent fait pratiquer; parce qu'ils étoient ſeuls dans cette opinion que tout le venin ſe cantonnoit dans la glande, & qu'en l'extirpant on emportoit par là tout le venin. Enfin on a remarqué que les obſervations qu'ils donnent comme ſingulieres ne ſont rien moins que telles, & qu'elles roulent ſur des cas, qui ont été trés communs & très familiers dans cette maladie. Nous paſſons tous les autres ſujets de plainte des Medecins qui ont travaillé à Marſeille contre cet ouvrage. Il ne nous convient point d'entrer dans leur querelle; entre eux le débat, mais qu'il me ſoit permis de

* *Page 4. & 134. des obſervations.*
* *Page 24. de la Relation.*

le dire. Ne verrons-nous jamais les Médecins d'accord entre eux, & ſerons-nous toûjours obligés de confier nôtre vie à des gens, qui ne s'accordent le plus ſouvent, que pour trouver les moyens de la détruire?

Le public ne fût pas plus ſatisfait de l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau & Verny que les Médecins eux-mêmes. Quoiqu'ils euſſent pris le ſoin de faire diſtribuer des exemplaires de leurs obſervations dans les meilleures maiſons de la Ville, elles ne firent que confirmer le jugement qu'on avoit formé ſur la premiere relation. On attendoit d'eux un ouvrage qui répondît à leur reputation, & à l'idée qu'on en avoit conçûë: on eſperoit d'eux des explications ſçavantes, & recherchées ſur la nature de la maladie & ſur la cauſe, des découvertes utiles ſur les moyens de la guérir. On comptoit que de fameux Médecins, qui n'avoient jamais voulu ſe confondre avec les autres, ſe diſtingueroient d'eux par la beauté de leurs ouvrages, par leur érudition, par la nouveauté de leurs découvertes, par la ſûreté de leurs prognoſtics, & par le ſuccés de leur pratique: que ceux qui avoient oſé reprocher aux uns leur inaction, aux autres des préventions indignes, * agi-

* *pag. 11. de la Relat.*

roient eux-mêmes plus efficacement, & ne donneroient pas dans des préventions encore plus vaines : que ceux qui attribuoient la grande mortalité de cette Ville au préjugé, où l'on y étoit de *l'incurabilité* du mal, feroient bien-tôt cesser ce faux préjugé par la guérison de plusieurs malades. Enfin on croioit que des Médecins distingués par leur rang & par leur merite, sçauroient se mettre au dessus de cette indigne passion de vouloir détruire & de déprimer les autres, si ordinaire au commun des Praticiens en Médecine ; au-dessus de ces vaines *jactances*, ce sont leurs termes, de cet esprit de vanité basse & ridicule, qui porte à se tout attribuer & à vouloir insinuer que les autres n'ont rien fait ; au-dessus, dis-je, de cette petite complaisance, qui s'applaudit des moindres choses, & qui tire avantage de tout.

On doit penser quelle fut la surprise du publie, quand il ne trouva dans cette relation, qu'une énumeration simple & décharnée des simptomes de la maladie, dont il avoit déjà fait une triste experience, quand au lieu d'une explication exacte de la nature du mal & de sa cause, il ne vit dans la Lettre latine * qu'un aveu sincere de leur indi-

* *Pag.* 4.

gence sur ce point, disons plus, de leur ignorance qui ôte même toute esperance de pouvoir jamais y parvenir ; quand il ne trouva pour toute cause du mal que la terreur, qui mettoit en jeu les causes ordinaires des maladies; quand il vit que dans le 3. période les malades traités par ces Médecins si actifs, & soûtenus de tous les secours, ne laissoient pas de mourir comme auparavant : ces habiles gens n'avoient tiré d'autre utilité des ouvertures des cadavres, que celle d'appuyer leur nouveau sistême, & de donner pour cause du mal, ce qui n'en est que l'effet : qu'enfin leur pratique n'étoit ni plus sure, ni leur prognostic plus fidele, que la pratique & le prognostic des autres : qu'ils y mettoient la peste de niveau avec les fiévres putrides & malignes, dont les personnes les moins éclairées avoient si bien senti la difference : qu'ils ne proposoient d'autre remede, que ceux dont on avoit déjà reconnu la foiblesse, & pour tout dire, l'inutilité : que bien loin de corriger le préjugé *d'incurabilité* du mal, ils n'avoient fait que le fortifier davantage par le petit nombre de malades, qu'ils avoient guéris : qu'enfin leur ouvrage étoit rempli de traits malins &

inutiles, * & qu'ils n'y avoient eu d'autre vûë, que celle de déprimer leurs Collegues, & de jetter d'injuſtes ſoupçons ſur leur conduite.

Tel eſt le jugement du public ſur l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier; dans lequel il ſembleroit preſque qu'il y auroit de l'ingratitude à juger ſi peu favorablemẽt des perſonnes, qui ſe ſont dévouées à ſon ſalut. Si l'on ne ſçavoit qu'il eſt en droit d'éxiger de ces mêmes perſonnes, qu'ils n'abuſent pas de ſa credulité, & qu'ils ne faſſent pas entrer dans ſes inſtructions qu'ils lui donnent, des vûës particulieres, plus capables d'affoiblir ſa confiance que de la ranimer. Je ne ſçai même ſi la plûpart de ceux qui ont ainſi jugé de l'ouvrage des Médecins de Montpellier, ne s'autoriſeront point dans cette eſpece d'ingratitude par le ſentiment qui y eſt touchant la Contagion. Quoiqu'il en ſoit il eſt conſtant qu'on ne ſçauroit prendre le change, ni le donner ſur des faits publics, & qui ſe ſont paſſés à la vûë de toute une Ville.

Aprés cela oſerions-nous hazarder icy quelques réfléxions. Que ceux qui ne voyent la peſte que de loin, ne la re-

* *Pag.* 11. *de la Relat. Pag.* 33. 74. 142. *des Obſerv.*

gardent que comme l'effet d'une terreur publique, c'eſt une opinion qu'on peut leur paſſer : s'ils la voyoient de plus prés, je ſuis ſûr qu'ils auroient aſſés de bonne foy pour avoüer leur mépriſe, & qu'ils ſeroient aſſés jaloux de leur reputation, pour ne pas s'entêter mal à propos contre l'experience. Mais que des Médecins, qui ſont ſur les lieux, témoins des ravages de cette contagieuſe maladie, de la rapidité de ſes progrés, de ſa reſiſtance à tous les remedes, de la violence & de la bizarrerie de ſes ſymptomes, * s'opiniâtrent à ſoûtenir un paradoxe auſſi extraordinaire, c'eſt vouloir dementir l'experience, c'eſt compromettre ſon honneur & celui de ſa profeſſion, c'eſt vouloir en un mot impoſer à la credulité publique. Quand l'on voit ces Médecins ramener tout au principe de *la peur*, la donner pour unique cauſe du mal, de la *communicabilité* de la maladie, de la mort des malades, & d'un nombre infini de gens, raporter la guériſon de tous les autres à un caractere d'eſprit, ferme dans les perſonnes mêmes les plus timides, & les plus foibles par leur âge & par leur ſexe, & faire entrer dans les cauſes de ces guériſons, la fermeté de ceux, qui

* Page 85.

les traitoient. Quand on les voit, dis-je, faire revenir à toutes les pages d'un Livre ces mêmes idées, & les mêmes manieres de les exprimer; peut-on ſe refuſer au legitime ſoupçon que ces Médecins s'abandonnent aveuglément à leurs préventions; ne pouſſons pas plus loin cette reflexion, contentons-nous de les renvoyer là-deſſus aux agréables *Lettres à la Ducheſſe*.

Je paſſe ce qu'ils diſent des mauvais alimens, & des autres ſources du mal: & je veux bien leur rendre la juſtice de croire qu'ils ne les regardent que comme des cauſes occaſionnelles à l'égard de quelques malades. Car aprés tout, ces cauſes particulieres peuvent-elles être le principe de la maladie, & lui donner naiſſance? Sont-elles capables de la perpetuer; & peuvent-elles avoir raport à tous ceux qui en ont été attaqués? Ils reconnoiſſent, il eſt vray, une premiere cauſe, un levain peſtilentiel; ils le font ſortir dans leur Lettre latine, ce fatal levain, de ces caiſſes fatales apportées du Levant, & ils relevent la fatalité de ces caiſſes par cette comparaiſon plus effe que celebre de la boëte de Pandore; mais la peur, & les autres cauſes reviennent encore plus ſouvent ſur la ſcene

que le levain peſtilentiel ; elles y joüent par tout le premier Rôle, & le levain ſemble n'y être amené que par bienſéance, & pour l'honneur de la profeſſion, car les Médecins doivent chérir & affecter les charmes de l'art. Que peut-on penſer enſuite de leur ſentiment ſur la Contagion ? D'un jour à l'autre ils ſe ſont enhardis à la nier. Nous les avons vû varier là-deſſus ; mais n'entamons pas cette matiere, c'eſt un ſujet trop rebattu. Si la mort de 40. mille perſonnes n'a pû les en convaincre, tous les raiſonnemens du monde ne ſçauroient le faire.

Il ſemble pourtant qu'il eſt néceſſaire de détruire les préventions des habitans ſur la terreur du mal, qui les empêchent de ſe ſecourir les uns & les autres, auſſi bien que celles, qui regardent la Contagion, & qui cauſent ordinairement un ſi grand dérangement dans les Provinces, dans les Royaumes, & ſi je l'oſe dire, dans toute l'Europe ; cela eſt vrai, rien n'eſt ſi important que de détruire un pareil préjugé ; mais pour le ſurmonter, il ne faut pas donner dans l'extrêmité oppoſée, qui n'eſt pas moins contraire au bien public. Pouſſer la terreur du mal juſqu'au délaiſſement abſo-

lu des malades, c'eſt une cruauté barbare : étendre la crainte de la Contagion au-delà du tems, & des meſures ſuffiſantes pour en ôter tout ſoupçon legitime, c'eſt troubler la ſociété, c'eſt y mettre un dérangement géneral. Mais auſſi regarder la peſte comme une maladie ordinaire, & perſuader à tout un peuple de s'y livrer avec une entiere liberté & une pleine confiance; c'eſt l'expoſer au danger de perir, & de faire perir tous les voiſins. Nier abſolument la Contagion & inſpirer au peuple une téméraire aſſûrance; c'eſt encore donner lieu à tous les déſordres & à tous les malheurs, dont nous gémirons long-tems; de ſe répandre dans toute une Province, & dans tout un Royaume. Il ne faut rien outrer dans une matiere de cette importance; & pour ne pas tomber dans aucune de ces facheuſes extrêmités, il n'y a à l'égard de la Contagion, qu'à la réduire dans ſes juſtes bornes, & d'établir ſur des faits conſtans, & bien averés, des regles ſûres pour le commerce, & pour la communication, lorſqu'elle s'eſt une fois déclarée dans quelque contrée. C'eſt ce que les Médecins auroient pû faire dans cette occaſion, s'ils avoient été plus unis, & un peu plus dégagés de leurs préventions & de leurs vûës

particulieres ; ils auroient pû faire un traité commun, où ils auroient donné des regles ſûres & ſinceres pour tout ce qui regarde cette maladie : ce travail auroit été plus glorieux pour eux, & plus utile pour le public, que tous ces ouvrages particuliers qui ne donnent que des idées fauſſes, ou tout au moins, imparfaites de la peſte, & où ils n'ont fait entrer que des vûës & des raiſons particulieres. Il ſeroit donc à ſouhaiter que quelqu'un de ceux, qui ont été employés en ce pays ici pendant la Contagion, libre de tout engagement, répondît à l'attente du public dans un deſſein de cette nature.

Pour ce qui eſt de la terreur du mal, ce n'eſt pas dans les idées creuſes & abſtraites d'une vaine Philoſophie qu'il faut chercher des motifs propres à porter les hommes à la ſurmonter. La Religion eſt une reſource plus ſûre & plus abondante, où l'on doit puiſer des motifs plus forts auſſi & plus puiſſants, pour exciter la charité des fideles, que tous ces ſpecieux raiſonnemens d'une fauſſe & ſterile ſpéculation. Qu'on leur laiſſe prendre les meſures & les ſages précautions que la prudence humaine ſuggere, que la Médecine enſeigne, que l'experience auto-

rise, & que la Religion permet à la bonne heure? Mais en même tems qu'on leur dise avec l'Apôtre saint Jean, * *qu'ils doivent donner leur vie pour leurs freres*, que *personne ne peut avoir un plus grand amour pour ses amis, que de donner sa vie pour eux.* Qu'il y a une étroite obligation de le faire par un principe de charité, * & que c'est un précepte formel, où il n'y a ni équivoque, ni obscurité, nous devons, suivant la maxime de cet Apôtre, de ce Docteur de la charité, *leur representer*, comme autrefois saint Cyprien aux habitans de Carthage, que cette Contagion & cette peste, dont leur Ville a été affligée, n'étoit qu'une épreuve * generale que Dieu a voulu faire de leur charité. Qu'on leur apprenne ce que les sains doivent aux malades, ce que les enfans doivent à leurs Peres, ce que les Peres doivent à leurs enfans, ce que les Maris & les Femmes, les Maîtres & Domestiques se doivent reciproquement? Qu'on leur dise qu'ils doivent s'exposer les uns pour les autres, & sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire? Qu'on leur

* 1. *Joan. c.* 3. *v.* 11.

* *Joan. c.* 15. *v.* 13.

* *Quale illud est dilectissimi, quod pestis illa grassatur? Explorat justitiam singulorum.*

propoſe l'exemple de J. C. ſur lequel St. Jean fonde cette obligation, celui de tant de Saints, celui même des infideles du Levant: qu'on leur rapelle encore l'exemple des premiers Chrêtiens, * & ſurtout de ceux d'Alexandrie, qui, au raport de ſaint Denis leur Evêque, *ſans crainte du peril viſitoient les malades, les ſervoient aſſiduëment, & leur donnoient des remedes*, quoiqu'ils fuſſent aſſûrés qu'en exerçant ces actes de charité, ils contracteroient bien-tôt la même maladie, ce que ſaint Denis exprime d'une maniere, qui fait comprendre qu'ils le faiſoient de gayeté de cœur, & avec une entiere liberté; qu'ils pouſſoient même leur charité plus loin, *ils fermoient*, dit-il, *les yeux & la bouche aux mourans, ils lavoient les morts, les habilloient, & les portoient en terre ſur leurs épaules, & ceux qui leur rendoient ce pieux devoir, le recevoient bien-tôt des autres qui éprouvoient auſſi à leur tour bien-tôt aprés le même ſort; les Gentils*, continuë-t'il, *faiſoient tout le contraire, dés que quelqu'un tomboit malade, ils le mettoient dehors, ils fuyoient ceux qui leur étoient les plus chers*, & s'ils venoient à mourir, *ils*

* *Act. Martyrum. Ruinard. Editio. Amſtelodam. Fol.* 185.

les jettoient dans la ruë, où ils les laiſſoient ſans ſepulture; fuyant leur approche & leur rencontre, penétrés qu'ils étoient de la crainte de la mort *qu'ils ne pouvoient pas éviter avec toutes leurs précautions.*

Tels ſont les motifs, dont on doit ſe ſervir pour raſſûrer le peuple, motifs infiniment plus puiſſants & plus propres à enhardir les habitans d'une Ville attaquée de la Contagion, à ſe ſecourir les uns les autres, que tous les vains ſiſtêmes d'une nouvelle Médecine, qui ne font tout au plus qu'étourdir l'eſprit, ou pour mieux dire, échauffer l'imagination ſur la vûë du peril, mais qui ſont incapables d'inſpirer cette charité chrêtienne & héroïque, qui peut ſeule nous mettre au-deſſus de la crainte des dangers, nous raſſûrer contre les frayeurs de la mort, quand il faut nous y expoſer pour ſauver nos freres. Cette digreſſion nous a paru néceſſaire pour détruire une erreur, d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt ſoûtenuë par de celebres Médecins; nous ne prétendons pas en parlant ainſi, extenuer tout à-fait leur merite, mais ſeulement rendre à la verité ce que nous lui devons. Revenons à preſent à nôtre hiſtoire litteraire.

CHAPITRE XXIII.

Suite des Ouvrages imprimés ſur la Peſte. Nouvelles decouvertes.

POur appaiſer les murmures des Medecins & des Chirurgiens étrangers, Mrs. Chicoyneau & Verny leur propoſerent de réünir leurs obſervations pour en faire un corps d'ouvrage avec la *Relation ſuccinte*. Ils firent entre eux ſur cette propoſition diverſes conferences où chacun raporta ſes remarques particulieres, mais il leur fut impoſſible de convenir, ſoit par raport au rang où chacun devoit être placé dans cet ouvrage, ſoit parce que la plûpart des obſervations des autres Medecins ſe trouvoient contraires au cinq Claſſes, & à la méthode propoſée dans la *Relation ſuccinte*, dont Mrs. Chicoyneau & Verny ne voulurent jamais ſe deſiſter.

Mr. Deidier avoit déjà donné au Public ſes obſervations, dont trois differens recueils avoient été imprimés à Lyon, & quatre autres à Valence. Ces obſervations paroiſſent faites avec beaucoup d'exactitude; l'inſpection des excremens marque en ce Medecin une attention fort

ſcrupuleuſe, & une grande tranquilité de la part de cet *Obſervateur.* On remarque dans tout l'ouvrage que ce ſont les mauvais alimens, & la terreur du mal, qui ſont les vrayes cauſes de la maladie: & la couleur verdatre des excremens ſoutient cette conjecture; il n'a garde de reconnoître la Contagion, il ne donne pas dans une idée ſi commune & ſi populaire, il l'abandonne au commun des Medecins, il aime mieux recourir aux cauſes ordinaires des maladies: il nous donna enſuite diverſes Lettres, qu'il avoit écrites à quelques amis ſur le mal contagieux, la premiere à Mr. Montreſſe, Medecin de Valence avoit paru à la tête des Obſervations dont je viens de parler. La ſeconde à M. Fize Medecin & Profeſſeur de Mathematiques à Montpellier. & la troiſiéme à M. Maugue Medecin de l'Hopital Royal à Strasbourg. Ces deux dernieres ſont pourtant les mêmes à quelques mots près; on trouve enſuite une réponſe de Mr. Maugue qui eſt très bien écrite, une Lettre de Mr. Montreſſe à Mr. Deidier avec la reponſe de celuy-cy au même. Enfin la derniere lettre eſt de Mr. Fabre, Medecin du Martigue, à Mr. Deidier. Nous ne ſçaurions entrer dans tous les raiſonnemens de Medecine, qui ſont ré-

pandus dans toutes ces lettres, ce ſont toûjours les mêmes idées des mauvais alimens, des indigeſtions, de la peur, qui reviennent dans les lettres comme dans les obſervations, où on voit que l'un s'eſt gorgé de figues, que l'autre a mangé du mauvais pain, que celuy-cy a commencé d'avoir peur, & qu'enfin il n'y en a point qui ait pris ſon mal par la communication avec un autre malade. C'eſt toûjours le même entêtement contre la contagion, & ſur-tout contre celle qui s'exhale des marchandiſes infectées; on explique bien la nature de la maladie par la coagulation du ſang, & celle-cy par les diſpoſitions, que luy donnent les cauſes ordinaires; mais on garde un profond ſilence ſur la premiere cauſe, qui le coagule ce ſang, & qui met en œuvre ces funeſtes diſpoſitions. Enfin toutes ces lettres ne ſont qu'un commerce reciproque de loüanges, que ces Medecins ſe donnent, & auſquelles le Public ne doit guere prendre de part.

On vit paroître dans le même temps une lettre de Mr. Pons Medecin à Mr. Bon, premier Preſident de la Cour des Comptes à Montpellier, qui la fit imprimer. Ce Medecin avoit eu beaucoup de facilité pour examiner & pour connoître la maladie, dans l'Hôpital

dans l'Hôpital du jeu *du Mail*, où il avoit été placé, & où il a travaillé avec autant d'application que de ſuccés. Il établit dans cette Lettre une analogie entre la petite verole & la peſte, & il admet dans l'air des ſemences de l'une & de l'autre: ce parallelle paroît aſſés bien ſoûtenu, & il n'y auroit qu'à le vérifier, & à le perfectionner pour rendre la méthode de traitter la peſte auſſi ſûre que celle de la petite verole. Quoique ce Médecin faſſe montre de bonne foy & de ſincerité, & qu'il ait reconnu avec aſſés de candeur, n'avoir pas donné cette analogie comme une penſée nouvelle, mais ſeulement comme une idée que tout Médecin pouvoit ſaiſir, & appliquer à ſa maniere, on n'a pas laiſſé de lui en faire un crime, & même de lui diſputer l'honneur, qui pouvoit lui en revenir. Gens accoûtumés à ſe tout attribuer, & à rabaiſſer le merite des autres, ont revendiqué cette penſée comme un vol, * qui leur avoit été fait: nous verrons peut-être bien-tôt quelque action intentée ſur ce vol, la choſe n'eſt pas ſans exemple, en matiere de découvertes ſur les arts, & les ſciences.

On vit enſuite les obſervations de Mr.

* *Page 7. obſerv.*

Maille, un des trois Medecins envoyés de Paris, & Profeſſeur à Cahors; elles ſont précedées d'une Lettre à Mr. Calvet ſon Collegue & ſon Doyen, auquel il envoye ſes obſervations. La Lettre découvre du premier coup d'œil la fin qu'il s'y propoſe; car elle débute par des loüanges qu'il donne ſucceſſivement à tous ceux qu'il veut ſe rendre favorables. Aprés des éloges ſi bien amenés, ce Profeſſeur fait une legere deſcription de l'état de nôtre Ville, & il ne manque pas de ſe donner comme les autres la gloire *d'en avoir banni l'eſprit de crainte & de terreur*, de nous *avoir raſſuré par ſon exemple*, & de nous *avoir inſpiré de la confiance*. A voir ce Médecin faire ainſi le brave & le magnanime, ne diroit-on pas qu'il a viſité tous les peſtiferés de Marſeille? Peut-on voir ſans émotion, franchiſſons le mot ſans indignation un Médecin inſulter aux autres par une fauſſe bravoure & des exploits tout-à-fait chimériques, aprés une legere deſcription de la maladie, qu'il ne nomme pourtant jamais par ſon veritable nom, il fait quelques raiſonnemens ſur la cauſe qui l'a produit. Il ne veut point que ce ſoient des *miaſmes* contagieux, apportés dans des marchandiſes du Levant, & cela pour

deux raiſons. * 1° Parce qu'*on entre*, dit-il, *dans les maiſons infectées, qu'on manie les hardes des morts, qu'on tranſporte & qu'on refait leurs matelas ſans prendre le mal.* De quel front oſe-t-on avancer des faits auſſi contraires à la verité que ceux là? Ce n'étoit pas par un ſimple attouchement paſſager, mais par l'uſage des hardes infectées que le mal ſe communiquoit, c'eſt une verité ſur laquelle tout Marſeille peut dépoſer. 2° parce qu'*il ne connoit pas l'action de ces miasmes*, comment *ils peuvent agir puiſſamment ſur d'autres corps ſans ſe détruire, paſſer de l'un à l'autre & porter dans tous le deſordre & l'abbattement.* Il n'y a rien en tout cela qu'on ne puiſſe bien concevoir avec une attention même trés médiocre, & quand on ne le pourroit pas, devons-nous meſurer les forces de la nature par celles de nôtre génie? Je ne le conçois point, donc cela n'eſt pas; un Profeſſeur peut-il trouver cette conſéquence légitime? Il aime mieux reconnoître pour cauſe du mal les mauvais alimens, le bled pourri dans le fond des Vaiſſeaux, les fruits, les *feves*, il pouvoit y mettre encore les pois. Que ce Médecin étoit peu inſtruit de l'état de nôtre Ville! S'il avoit daig-

* Page 9.

né s'en informer, on lui auroit dit que ni avant la peſte ni pendant ſa durée, il n'y a jamais eu diſette de bled, que ces bleds pourris dans le fond des Vaiſſeaux ne ſont jamais achetés que pour la volaille & pour les cochons, & qu'il n'y a en cette Ville que les Forçats, dont les féves ſoient la nourriture ordinaire, ils n'ont pourtant pas été les plus maltraités par la maladie; & la Contagion ſemble plus les avoir épargné que le reſte des habitans; enfin dans tout le cours de l'ouvrage l'on ne donne d'autre cauſe du mal que la digeſtion troublée par la frayeur & par la crainte; ſur ce pied là perſonne n'auroit échapé à la maladie, car il n'en eſt aucun qui ait été exempt de cette terreur; Eh! comment s'en ſeroit-il garanti lui-même, qui parle aujourd'huy avec tant de confiance? C'eſt pourtant à la faveur de cette crainte que les plus prudens ſe ſont ſauvés du malheur commun de la calamité publique.

Les obſervations ne contiennent rien d'extraordinaire & de ſingulier, que l'attention du Médecin à ſuivre les malades jour par jour; au reſte il y regne le même eſprit que dans la Lettre, ſi une mere meurt en 24. heures, c'eſt parce qu'*elle étoit occupée du danger qui mena-*

ſoit ſon fils, & ſi le fils tombe en phrenesie, c'eſt parce qu'*il eſt effrayé de la mort de ſa mere.* Voilà donc toûjours nos gens qui ramenent tout à la peur, & qui n'en parlent peut-être tant, que parce qu'ils en ont eu une exceſſive. Mais c'eſt là leur grand reſſort qu'ils font mouvoir comme ils veulent. Ils n'oſent pas *mordre*, pour ainſi dire, *à la pomme*, & nous apprendre d'où eſt venuë cette peur dans le premier malade, & dans les enfans, car ce ſeroit là le point capital. Ce ſont toûjours les indigeſtions, les mauvais alimens, & autres verbiages qui decelent une grande diſette de raiſons dans ceux qui s'en ſervent, qu'ils nous diſent donc de grace par quelle fatalité les indigeſtions de 1720. ont produit la peſte, tandis qu'elles ne produiſoient que des maladies ordinaires les autres années? Comment la produiſent-elle dans des Villes ſéparées l'une & l'autre par une troiſiéme, qui reſte ſaine? S'ils y joignent une cauſe génerale, qui donne le ton, & le mouvement aux cauſes ordinaires, qu'ils la nomment donc cette cauſe génerale, s'ils veulent nous perſuader qu'ils la connoiſſent. Enfin dans tout cet ouvrage le mot de *Peſte*, & celui de *Contagion*, ne s'y trouvent pas une ſeule

fois, l'auteur a toûjours été ſur ſes gardes là-deſſus; comme il envoyoit ſes obſervations dans ſon pays, il a craint ſans doute que ces mots n'y portaſſent la terreur, & par conſéquent la maladie.

Tous ces ouvrages des Médecins étrangers firent comprendre aux gens ſages qu'ils avoient d'autres vûës que celle d'éclaircir la maladie, & qu'ils ne faiſoient que ſuivre le ton qu'on leur avoit donné; & déslors la peſte devint un pays de conquête, où chacun crût avoir droit de faire des excurſions. Il n'y eut pas juſqu'à deux Marchands oiſifs par la ſuſpenſion de leur commerce, qui ne s'aviſaſſent de redreſſer les idées des Médecins par un petit ouvrage intitulé *le ſiſtême populaire ſur la peſte*. Il conſiſte en differentes lettres, que ces Négocians s'écrivirent l'un à l'autre; les premieres roulent ſur ces plaiſanteries ſi ſouvent rebatuës, que l'on fait ſur les Médecins & ſur leur art, quand on n'a beſoin ni de l'un ni de l'autre. Ils y expoſent les variations de ceux de Marſeille ſur la maladie preſente, & enfin dans la troiſiéme, ils expliquent ce ſiſtême populaire, qui conſiſte à croire que la peſte étant un fleau du Ciel, elle n'eſt pas moins au-deſſus de la connoiſſance des

Médecins que de leurs remedes. Ils prouvent le premier article par l'Ecriture, & le ſecond par le propre aveu des plus habiles dans cet art équivoque, & par le petit nombre des guériſons qu'ils ont operées ; ils leur reprochent même de n'avoir pû ſauver aucun de leurs Chirurgiens & de leurs Garçons dont il a peri un ſi grand nombre pendant le cours de la Contagion. Ils ſe retranchent pour tout remede à la ſimple ptiſanne & à quelques legers cordiaux ſelon l'uſage du Levant, où la maladie eſt familiere & plus violente. Ils appuyent leur pratique ſur cette reflexion que la peſte attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les alimens & les remedes les plus ſimples, comme ſi Dieu eût voulu les proportionner à leur état, & nous marquer par là qu'il s'en reſerve la guériſon, que nous ne devons attendre que de lui. Voilà quel eſt ce ſiſtême populaire, dont la Contagion fait le principal fondement. Un ouvrage qui attaquoit de front la faculté, ne pouvoit pas paroître long-tems impunement : un Eccleſiaſtique de cette Ville prit la défenſe des Médecins, & il y eut de part & d'autre une multitude de petits écrits qui divertirent le public pendant quelques mois.

Un adverſaire, infiniment plus redoutable, s'éleva contre ce ſiſtême populaire, c'eſt Mr. Boyer Médecin de la Marine à Toulon, qui dés le commencement de la Contagion nous avoit envoyé de cette Ville une *diſſertation ſur la peſte de Marſeille*, dans laquelle il attribuë cette maladie à des ſels vitrioliques, & dont nous ne rendrons point de compte ici, parce qu'elle ne fut pas imprimée en cette Ville Ce Médecin donc, ſoit qu'ayant lû le ſiſtême populaire, il ne pût ſouffrir que des profanes euſſent la temerité de percer dans les myſteres de la Médecine, ſoit qu'il voulût combattre l'erreur accreditée de la Contagion, qui commençoit à ſe répandre à Toulon comme ici, ce Médecin, dis je, nous envoya de cette Ville là, où il étoit enfermé dans l'Arcénal, un écrit intitulé, *Refutation des anciennes opinions touchant la peſte.* Il prétend par cet ouvrage détruire * *les préjugés de l'enfance & de la credulité publique*, & combatre *les erreurs & les préventions populaires* qu'il reduit à quatre. 1°. *Que la peſte eſt un fleau du Ciel, qui ravage les peuples qui ont irrité ſa colere.* 2°. *Que c'eſt une maladie cruelle que l'on ne guerit pas.* 3°. *Qu'elle ſe communique.* 4°. *Que ſes vrais préſervatifs ſont la flam-*

* *Page* 5. 6.

me, & la fuite, quatre chefs dont cet Auteur, s'il l'en faut croire, va *nous montrer le faux en étalant aux yeux de toute la Provence les abus funeſtes qui naiſſent de ſemblables préventions.* Il attaque donc le premier chef par la difference des tems, *nous ne ſommes plus ſous le regne de David*, la peſte de ce tems-là ne dura que trois jours, & celle de Marſeille *a duré prés de dix mois*; de plus, *les circonſtances du lieu lui ont donné l'être.* Sur le ſecond chef, il fait ce rare raiſonnement, *qui oſera*, dit-il, *nier que la peſte ſoit une maladie ordinaire? Les pays Orientaux n'en ſont-ils pas tous les ans infectés? Le Nord en eſt-il exempt?* Il ſoûtient ces raiſons par la comparaiſon des *peripneumonies, des fievres malignes & pourpreuſes, de la petite verole, &c, ce ſont*, dit-il, a *autant de peſtes qui n'épouventent point, parce qu'on eſt accoûtumé à leurs ravages*, & aprés il s'écrie, *quel aveuglement!* Il ceſſera cet aveuglement, quand on verra qu'il guérit la peſte auſſi facilement que toutes ces maladies dont il parle. Il décrit enſuite les maux que cauſe la terreur de la peſte. *C'eſt un cahos*, dit-il, *où chacun court au précipice*, b il regarde la peſte *comme un mal connu &*

a Page 7. b Page 9.

qui *n'eſt pas incurable*, il ſe déchaîne contre tous ceux qui veulent inſinuer le contraire, & cela en homme qui veut désabuſer le monde & corriger les erreurs & les préventions populaires. Contre le troiſiéme chef, qui eſt celui de la Contagion ou de la *communicabilité* de la peſte, & qu'il avouë être le plus difficile à combattre; * il oppoſe les raiſons, à ce qu'il croit, les plus victorieuſes. Qu'on en juge? 1° Il oppoſe la Lettre latine de Mrs. Chicoyneau & Verny, qui nient la Contagion. Mais n'eſt-ce point là ce qu'on appelle dans l'Ecole une puerile *petition de principe*, & ſuppoſer comme prouvé ce qui eſt en queſtion. 2°. Il fait bouclier de l'exemple de ces célebres Médecins, en ce qu'ayant communiqué de prés avec les malades, ils ſe ſont garantis du mal; pour deux hommes ſauvés malgré la commnnication, combien d'autres en a-t-elle fait perir? 3°. En 1654. dit-il, la Ville d'Arras a été déſolée par la peſte, & *elle n'a nulle correſpondance dans le Levant*, mais n'y a-t-il point d'autre peſte que celle qui vient par contagion, & par communication? L'Auteur reconnoit qu'il y en a, puiſqu'il cite une autre peſte qui affligea la même Ville en 1710. & qu'il dit être venuë par l'uſage exceſſif des cham-

* Page 11. 12.

pignons. Nous paſſons les autres raiſonnemens de l'Auteur, ils ſont tous de la même force. Enfin aprés s'être bien eſcrimé contre la Contagion, qui le croiroit, il ſe radoucit tout d'un coup, & il en avouë le danger, en reduiſant à certaines bornes la communication qui met en danger de contracter le mal, *il faut*, dit-il, * *habiter ſous le même toit, boire, manger, & coucher enſemble*; c'eſt ainſi qu'on l'entend de la Contagion des perſonnes. De tous ces raiſonnemens il en tire cette maxime que *la crainte d'une communication mal entenduë ne doit pas nous empêcher de faire nôtre devoir: cette propoſition*, dit-il, *n'eſt pas cenſurable*; cela eſt vrai, mais celle qui la ſuit merite une ſevere cenſure, *les mauvais alimens ſeuls ſemblent déclarer les veritables fondemens de la peſte, & la terreur qui la ſuit, les ſources inévitables de la mortalité.* C'eſt ici l'écho de Mrs. Chicoyneau & Verny, il ne fait que répeter ce qu'ils ont dit: il décrit dans le même ſtile les inconveniens des préſervatifs de la fuite & du feu, qui ſont le quatriéme chef qu'il eſſaye de detruire; on lui paſſera celui-ci, pourvû qu'il nous accorde le premier. Ce Médecin a eu occaſion de

* Page 17.

faire valoir ſes maximes, mais les ravages que la peſte a fait à Toulon nous les rendent toûjours plus ſuſpectes.

Le Traité du Medecin de la Marine ne fut pas long-tems ſans réponſe. Mr. Peiſſonel * jeune Medecin de cette Ville le refuta, & le ſuivit pied à pied dans un ouvrage qui a pour titre, *Diſſertation ſur les opinions anciennes & nouvelles touchant la peſte*; il ne faut pourtant pas prendre ce titre à la rigueur, car l'Auteur n'entre pas fort avant dans ſa matiere: il ſe contente ſeulement de faire quelques raiſonnemens très-communs; mais très-ſenſibles ſur les quatre chefs ſoûtenus par Mr. Boyer. Il regarde ces chefs comme l'opinion de tous les Modernes, & il leur opoſe les ſentimens populaires qu'il prend pour celui des Anciens. Enfin il balance les inconveniens de part & d'autre, & il ſe déclare pour les derniers. Si l'on doit loüer l'émulation des jeunes gens qui ſe hâtent de donner des preuves de leur application & de leur zele pour le Public, on doit auſſi les avertir que ces productions prématurées, qu'on ne ſe

* *Fils de celui dont on a parlé dans le commencement de cette relation, & qui écrivit ſur la mort de cet illuſtre pere une très belle lettre à Mr. Le Duc D'Eſcalone ami de la famille, qui a été imprimée.*

donne pas le tems de digerer, & qui ne rempliſſent pas tout ce qu'elles promettent par un titre faſtueux & magnifique, marquent ſouvent un défaut de juſteſſe & d'exactitude dans l'eſprit ; cependant toute la Ville applaudit à cet ouvrage, qui favoriſoit l'opinion commune. Il n'y eut que le Medecin de Toulon, qui la regarda comme l'effort impuiſſant d'un Pygmée, peu digne de ſa colere & de ſon reſſentiment, il n'a pas été auſſi inſenſible à l'égard de Mr. Déidier, ils ſe ſont rudement touchés par des lettres très-aigres & tres-vives, dont les copies ont couru dans le monde ; & nous pouvons dire que cette ſcene n'a pas été la moins divertiſſante de celles que les Medecins ont donné dans cette Ville.

Il n'eſt pas juſqu'au Frere Victorin, Quêteur des Auguſtins reformés, qui ne ſe ſoit crû en droit d'écrire ſur la peſte par une lettre à un de ſes amis. Ce Frere avoit bien fait voir d'autres talens que celui d'habile Quêteur, mais on ne ſçavoit pas encore qu'il fût Phiſicien ni Chimiſte : il ſe propoſe dans cette lettre d'expliquer la nature du mal, ſes remedes, & la maniere de s'en préſerver. Il reconnoit diverſes peſtes qui affligent les hommes, les animaux, & même les plantes ; il les attribue

aux exhalaiſons minerales, & pour celle de Marſeille il la met ſur le compte de la contagion des marchandiſes infectées aporrées du Levant, au hazard d'encourir toute l'indignation des medecins étrangers. Auſſi n'étoit-il gueres poſſible qu'un Frere-Lai, s'élevât au deſſus de ces idées communes & ſurmontât ſi aiſément les préjugés de l'éducation. Il attribuë la nature & la cauſe du mal à un ſel volatil acre, d'une nature vitriolique & arſenicale, qui coagule le ſang. Pour guerir cette maladie, il ne demande qu'un remede propre à détruire ce ſel veneneux, & il croit l'avoir trouvé dans le mercure, en le combinant avec les autres remedes, ſelon les indications que preſente l'état du malade, tels que ſont les ſudorifiques, les abſorbans, & les évacuants, ce qui lui donne lieu de parcourir les differentes préparations du mercure, parmi leſquelles il adopte l'*æthyops mineral*, & *le cinabre*, qu'il préfere même au premier. On ne ſçait où ce Frere a ſi bien appris à connoitre le mercure & à en raiſonner ſi juſte. Il continuë par la maniere de traiter les bubons & les charbons, & il apuye ſa methode par ſa propre experience & par celle de quelques malades qu'il dit avoir guéri, il propoſe enſuite les pré-

servatifs les plus propres contre ce mal, il les fait consister dans l'éloignement de tout commerce, dans l'usage des bons alimens, dans des remedes propres à rendre le sang fluide, & dans les parfums. Quoique cet ouvrage ne soit pas fort regulier, on peut dire cependant que le nom de l'Auteur en releve le prix. Je ne sçait même s'il ne pourroit pas entrer en parallele avec les autres, ce que je sçai bien au moins c'est que le Public lui a donné la préference.

Enfin Mrs. Chicoyneau & Deidier voulurent nous faire leurs adieux par un ouvrage qu'ils nous laisserent chacun en partant. Le premier par une lettre de Mr. de la Moniere Medecin de Lyon, * & sa réponse à ce Medecin; il laissa l'une & l'autre chez l'Imprimeur en quittant Marseille, & elles parurent après son départ. Et le second par une découverte singuliere qu'il communiqua aux puissances de cette Ville, avant que de partir. Les lettres du premier ne roulent comme les autres que sur des complimens reciproques, & la réponse n'est qu'une confirmation des sentimens avancés & répandus dans ses autres ouvrages. La terreur & la crainte y sont mises dans tout leur jour, & posées com-

* Doyen du College de Medecine de Lion.

me cauſe de la maladie, & la prétenduë Contagion y eſt détruite de fond en comble : il eſt vrai qu'il y reconnoît une premiere cauſe qui met en mouvement toutes les autres ; mais il garde toûjours un profond ſilence ſur la nature de cette premiere cauſe ; il dit ſeulement qu'elle n'eſt autre que celle des maladies épidemiques. Mais en voilà aſſez pour une matiere ſi ſouvent rebatuë. Mr. Deidier nous a laiſſé quelque choſe de plus curieux & de plus nouveau, car non ſeulement il a travaillé pour l'avenir ; mais il a encore pouſſé ſes recherches juſques dans les tems paſſés. Mr. Pons l'avoit déjà fait avant lui, & il avoit découvert que la peſte étoit dans Marſeille, non-ſeulement avant le mois de May de l'année 1720. qui eſt le tems de l'arrivée de ce Vaiſſeau, que nous regardons comme la ſource de nos malheurs, mais même dés l'année précedente 1719. & pour cela il a foüillé dans nos Regiſtres mortuaires, & il a trouvé qu'en ce tems-là pluſieurs perſonnes en étoient mortes. Il a cherché dans les familles, & il a reconnu des gens de tout âge & de tout ſexe, qui en cette même année, avoient eu des ſymptomes de cette terrible

maladie. Pour prouver le premier article, il nous cite des morts ſubites de quelques perſonnes connuës, arrivées en cette même année, & il nous dit que ces morts ſubites étoient des avant-coureurs de la peſte. Si cela eſt, cette peſte a été bien lente dans ſes progrés, & il faut avoüer que * Horace a bien raiſon de dire, que la peine qui pourſuit le coupable eſt d'autant plus terrible, qu'elle eſt plus lente & plus long-tems ſuſpenduë. Pour le ſecond article, il a fait une exacte recherche de tous ceux qui avoient eu des *boutons*, des *froncles*, des *charbons*, & autres tumeurs dans cette même année ; il a, pour ainſi dire, *gratté* leurs cicatrices, & il a apperçû d'anciens veſtiges de peſte. Malheureux aveugles que nous étions ; Marſeille nourriſſoit la peſte dans ſon ſein ſans que nous le ſçûſſions.

Mr. Deidier s'y eſt pris d'une autre maniere, il a employé tour à tour, les experiences, & les raiſonnemens, pour prouver que la peſte qui fut à peine reconnuë par ſes Collégues dans le mois d'Août, étoit pourtant établie dans Marſeille avant le mois de May, & même dés l'année précedente. L'Apoticaire de l'Hôpital *du Mail*, qui eſt auſſi Méde-

* *Ode 2. Lib. 3.*

cin, fit quelques experiences ſur des chiens, il *injecta* aux uns, par diverſes veines quelques doſes de bile des peſtiferés, & il en fit couler à d'autres dans des playes faites exprés ; ces animaux parurent malades, & moururent dans quatre jours, avec des charbons & des bubons, à ce qu'il dit, cette bile mêlée avec de l'eſprit de vitriol, devint verte, d'un vert d'herbe, l'eſprit de nitre la rendit enſuite noire, & le ſel ou l'huile de tartre, la rétablit enfin dans ſa couleur jaune & naturelle. Il avoit remarqué qu'un chien, qui rodoit depuis long-tems dans cet Hôpital, où il mangeoit les glandes arrachées des bubons, lêchoit le pus & le ſang des peſtiferés, n'avoit jamais paru malade, & voulant pouſſer l'experience le plus loin qu'il pourroit, il *injecta* dans ce même chien une doſe de bile d'un peſtiferé, & auſſi-tôt ce chien fut réellement frappé de la peſte. Ayant communiqué ſes experiences à Mr. Deidier, ce Médecin les jugea propres à ſes deſſeins & à mettre en crédit ſon ſiſtême, & voulant profiter d'une ſi bonne *trouvaille* ; il fit ſur cela une douzaine d'obſervations * raiſonnées dans leſquelles il prétendit démontrer, 1°. que la peſte réſide dans une bile verdâtre ; 2°. que les

* *Imprimées chez Duplain Libraire à Lyon.*

mauvais alimens, qui produiſent cette bile, ſont les ſeules cauſes de la peſte. De ces deux principes il en tira deux conſéquences ; la premiere que l'air, ni les marchandiſes infectées ne peuvent point avoir produit cette maladie ; & la ſeconde, que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May, & par conſéquent avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Châtaud. Il faut ſuivre l'auteur dans tous ces raiſonnemens, & nous ſerons bientôt convaincus que ſes principes ne ſont pas plus certains que les conſéquences qu'il en tire.

Les raiſons qui prouvent le premier principe, ſont 1°. que la bile ſeule injectée dans un chien, ou verſée dans une playe qu'on lui a faite exprés, lui donne la peſte bien marquée par tous les ſymptomes propres à caracteriſer cette maladie ; mais quoiqu'il en ſoit de cette peſte communiquée au chien, & que l'on affecte dans ces obſervations, de revêtir de tous les caracteres de la maladie, il s'agit de ſçavoir ſi l'on y a injecté quelqu'une des autres humeurs d'un peſtiferé ? Cette épreuve étoit-elle plus difficile que l'autre ? Devoit-elle échaper à un Médecin, qui veut établir un nouveau ſiſtême, qu'il ne ſçauroit trop bien

fonder, & nous dira-t-il que l'experience du chien de l'Hôpital, qui ſe nourriſſoit des chairs, du ſang, & du pus des peſtiferés, tient lieu de toutes ſes experiences? Mais en voici une toute contraire: dans l'Hôpital des peſtiferés des Galeres, il y avoit un chien qui y lêchoit de tems en tems, les appareils que l'on ôtoit des playes: ce chien parut malade quelques jours aprés, & il lui ſurvint une tumeur à l'aîne, ce qui fit prendre la reſolution de le tuer d'un coup de fuſil; s'il m'eſt permis de me ſervir de la fameuſe comparaiſon de la petite verole avec la peſte, dont tant de gens veulent ſe faire honneur, ne ſçait-on pas qu'on ente * la petite verole, en verſant du pus d'un verolé dans une inciſion que l'on fait à un homme ſain, qui prend d'abord la même maladie. Sur ce fondement que penſer du chien qui s'eſt nourri ſi long-tems de ces humeurs peſtiferées, ſans en avoir paru incommodé, & qui a pris la peſte dés qu'on lui a injecté un peu de la bile infectée, ſi non, que,

* *On a voulu introduire cette methode dans quelques Etats d'Allemagne & en Angleterre, mais elle a paru ſi dangereuſe, & même d'une ſi grande conſéquance par raport à la conſcience qu'on a propoſé par une déliberation dans le Parlement de la grande Brétagne de la defendre.*

s'étant accoûtumé peu à peu au venin de ces alimens infectés, il n'en recevoit aucune impreſſion fâcheuſe, comme ceux qui ſe ſont accoûtumés peu à peu à l'*opium* & aux poiſons les plus actifs, & que la bile injectée immédiatement dans ſon ſang n'a dû y faire des impreſſions plus fortes que les alimens corrompus par le mal de ceux qui les avoient pris, & qui ſouffrent des alterations dans l'eſtomach & dans les premieres voyes. La ſeconde raiſon qui ſert à établir le premier principe, c'eſt qu'on a trouvé la veſſicule du fiel pleine d'une bile verdâtre dans tous les chiens à qui l'on avoit communiqué la peſte par l'injection de cette liqueur; or ſi c'eſt la bile injectée qui a rendu les chiens malades, celle que l'on a trouvé dans leurs veſſicules, ne pouvoit donc pas être la cauſe du mal, & elle n'en étoit par conſéquent que l'effet. Il en eſt de méme de celle qui a été trouvée dans la veſſicule des cadavres qui ont été ouverts: & pourquoi ne ſera-t-elle pas en ceux-ci, une production de la maladie, comme dans les chiens? Remarquons en paſſant, qu'on n'a pas manqué d'obſerver dans ces Cadavres, dont il eſt parlé dans les *obſervations*, que le cœur & les autres viſceres, étoient

engorgés d'un ſang noir & épaiſſi par cette bile verdâtre, ſans faire attention que ces malades, cités dans la ſeconde *obſervation*, étoient morts ſubitement, & peut-être de quelqu'autre maladie que la peſte; car en ce tems-là, elle ne cauſoit plus de morts ſubites, & ce n'a été que dans ſes commencemens, comme on le vit à l'égard du Sr. Bourget, dont il eſt parlé dans cet ouvrage, & qui étoit un homme fort gros & fort replet, lequel aprés avoir bien ſoupé le ſoir, fut trouvé mort le lendemain matin dans ſon lit, ſans aucune marque, ni indice de peſte; or c'eſt un langage trivial parmi les Médecins, & que ceux dont il s'agit ici, font encore valoir, que l'on trouve toûjours de ces *engorgemens de ſang* dans les ſujets, qui ſont morts ſubitement, & dont la maladie a été fort courte. Du reſte toutes les autres circonſtances des découvertes faites par les ouvertures des cadavres peſtiferés, ſont trés bien accommodées au ſiſtême regnant, & donnent lieu de croire qu'elles ont été faites avec la même exactitude, que celles où l'on a découvert que le ſang des peſtiferés étoit toûjours coagulé, & dont Mr. Chicoyneau a voulu parler dans ſes *Obſervations*. *

* *Page* 149.

Si nous ſoumettons les experiences & les principes de l'Auteur au raiſonnement, nous les trouverons tout-à-fait contraires à l'œconomie, ſelon laquelle il faut convenir que les differentes humeurs ſe produiſent, & ſe diſtribuent dans le corps humain : car ſi dans un malade peſtiferé il n'y a que la bile verdâtre, produite par les mauvais alimens, qui ſoit infectée, & que toutes les autres humeurs reſtent dans leur pureté naturelle, comment ces mauvais alimens ont ils pû gâter & infecter la bile, ſans communiquer leurs mauvaiſes qualités au ſang dont elle ſe ſepare dans ſon *couloir* ordinaire : & par quel canal toute l'infection du ſang penetre celle de la bile & dans la veſſicule du fiel, ſans ſe communiquer aux autres humeurs, qui ſe ſeparent du ſang, par la même mechanique à peu près que la bile ? Si le pus qui ſort des playes d'un peſtiferé eſt exempt d'infection, & ne peut point communiquer le mal, pourquoi la ſupuration guerit-elle la maladie, & pour quoi en voit-on diminuer les ſymptomes à vûë d'œil, à meſure que cette ſupuration s'accroit ? Si le bubon doit être regardé comme la criſe de la peſte, ainſi que l'Auteur l'a dit dans ſes *lettres* imprimées, comment peut-il l'être,

ſi l'humeur morbifique ne s'évacuë par la ſupuration du bubon, & ſi elle s'évacuë, qui pourra la garantir de l'infection & comment ne communiquera-t-elle point la maladie ? Enfin ſi la bile verdâtre eſt l'unique cauſe prochaine de la maladie, elle doit l'être auſſi des ſymptomes ; & elle doit donc ſe mêler à cette limphe épaiſſie qui produit ces ſortes de tumeurs; mais peut-elle s'y mêler ſans lui communiquer ſon vice & ſon venin ? Un Auteur ſi fecond en nouvelles découvertes, & ſi ingenieux à en tirer des conſequences favorables, ne manquera pas ſans doute de concilier ces contrarietés, & de nous aplanir des difficultés, qui ſeroient embarraſſantes pour tout autre que pour lui.

Pour nous faire recevoir le ſecond principe, c'eſt à dire que les mauvais alimens ſeuls ont produit cette bile verdâtre, & ſont la ſeule cauſe de la peſte, l'Autheur devoit nous faire voir comment les mauvais alimens de l'année precedente, ont pû infecter la bile à un tel point qu'elle nous ait donné la peſte. Car enfin nous avons bien paſſé les années cruelles de diſette ; & de ſterilité ſans être affligés de ce fleau. En 1709. l'une & l'autre furent extrêmes, le froid de l'hyver

ver fut exceſſif, le ſuc des plantes fut ſi épaiſſi qu'elles moururent preſque toutes; cependant cette diſette extrême & ce deſordre géneral des Elemens & de toute la nature ne nous produiſirent que des fiévres malignes ordinaires, bien differentes de la maladie d'aujourd'huy, quoy qu'on en diſe, puiſque les mêmes remedes qui guériſſoient celles-là, ont été nuiſibles, pour ne pas dire mortels, dans celle-ci. Mais nous allons être bien-tôt ſatisfaits; car quand on ſçait accommoder les ouvertures des Cadavres à ſon ſiſtême, on n'eſt plus en peine d'arranger les revolutions des ſaiſons ſelon ſes idées. Voici comme l'Autheur ſe tire d'affaire là-deſſus dans l'*obſervation* 11. *Il y eut en* « 1719. une diſette de bled *occaſionnée* « *par l'irregularité des ſaiſons & pendant* « les quatre mois, qui précederent la « peſte le peuple de Marſeille mangea « du Bled du Levant mêlangé d'un tiers » d'orge, d'avoine & de ſeigle. L'Eté de « 1719. les chaleurs & la ſechereſſe furent « exceſſives dans la baſſe-Provence, « il n'y eut preſque pas de recolte de « Bled, peu de vin, & peu d'huile; pendant « ces chaleurs qui durerent tous les » mois de Juin, Juillet & Aoûſt, il ne « fit preſque pas de vent, celui *d'Eſt* fut «

» le seul qui regna, encore fut-il très petit
» & fort chaud ; le suc des plantes ne fut
» pas assés detrempé ; les pores de la
» peau des habitants de cette contrée fu-
» rent si ouverts à la transpiration, que
» le sang des hommes, & le suc des plan-
» tes se trouverent tout à la fois dépour-
» vûs de cette serosité dont ils sont ordi-
» nairement chargés, & qui leur est né-
» cessaire pour conserver leur liquidité
» naturelle. Aux mois de Septembre,
» d'Octobre & de Novembre de la mê-
» me année il survint dans ce pays quan-
» tité de pluyes abondantes avec de fu-
» rieux vents d'*Oüest*, & souvent redou-
» blés surtout le 8. le 20. de Septembre
» & le 19. de Novembre ; ces pluyes
» delayerent un peu les liqueurs du sang
» humain, & le suc des plantes, mais se
» trouvant trés-souvent mêlées avec des
» vents trés-orageux, elles ne furent pas
» capables de surmonter l'épaississement
» dont je viens de parler, & c'est à cette
» irrégularité des saisons, qu'on doit at-
» tribuer la constitution d'un sang épais
» qui s'est disposé peu à peu à s'infecter
» & à recevoir la peste, tandis que le
» vice de la bile, qui l'a produite, s'est
» sans doute formé par des indigestions
» *reiterées, que les passions de l'ame, surtout*

» la peur & la crainte ont occaſionnées. Il paroît que l'auteur n'a travaillé que ſur de faux memoires ; peut-être même ſur l'Almanach de Marſeille de 1719., car il faut beaucoup compter ſur la credulité du public, pour oſer débiter une fable ſi mal concertée ; quel autre nom en effet peut-on donner à ce biſarre arrangement, que cet Auteur fait de nos ſaiſons, ſi peu conforme à la verité, & ſi peu capable auſſi de produire l'effet qu'il lui attribuë. Ces vaines ſuppoſitions ne meritent pas d'être refutées ſérieuſement & le témoignage des perſonnes encore vivantes, ſuffit pour les détruire. Nous allons ſeulement relever un raiſonnement ſingulier qu'il y fait ; il dit que les pluyes de l'Automne ne furent pas capables de ſurmonter l'épaiſiſſement du ſuc des plantes, & des liqueurs du ſang humain cauſé par les chaleurs de l'Eté, parce qu'elles étoient mêlées avec des vents trés-orageux. Veut-il dire par là que les vents, en diſperſant les pluyes, les empêchent de tomber ſur la terre ? quand cela ſeroit, elles devroient au moins cauſer quelque changement dans nos corps à en juger par celuy qu'elles font dans l'air. Qu'il nous diſe encore comment les alterations produites dans nos

humeurs par les chaleurs de l'Eté de 1719. & par les mauvais alimens de cette même année, ne nous ont donné la peſte que dans le mois de Juillet de 1720. Si j'oſois le renvoier à ſon *Hypocrate*, il y apprendroit que les dérangemens que les ſaiſons irregulieres font dans nos humeurs, ſe manifeſtent dans la ſaiſon, qui les ſuit immediatement. Or nous n'avons eu aucune maladie épidemique dans l'Automne, & dans l'Hyver, qui ont ſuivi l'Eté de 1719. Ils ont été même plus ſains que ceux des autres années, & ce n'eſt pas ſur la foi d'autruy; mais ſur nôtre propre experience que nous oſons l'aſſurer.

De ces principes, ſi mal établis il n'en peut naître que des conſequences encore plus fauſſes; la premiere que Mr. Deidier en tire dans ſa 8e *obſervation*, c'eſt que l'air ny les marchandiſes infectées ne ſauroient donner la peſte, & voicy ſon raiſonnement; De tous les animaux qui reſpirent le même air, l'homme ſeul eſt attaqué de peſte, or par les experiences rapportées ci-deſſus, tout chien eſt ſuſceptible de peſte & aucun chien cependant n'en a été attaqué; donc la peſte ne vient point de l'air; mais de quelqu'autre cauſe, qui ne peut être autre que les mauvais alimens *ſeuls capables d'attaquer la*

bile préferablement aux autres humeurs. Qu'il me ſoit permis de retorquer l'argument contre cet habile Profeſſeur. Les chiens uſent des mêmes alimens que l'homme, or tout chien eſt ſuſceptible de peſte, donc les alimens, qui ont donné la peſte à l'homme ont dû auſſi la donner aux chiens. Après cela faiſons-lui quartier pour le reſte, & laiſſons lui dire tant qu'il voudra que *ces mauvais alimens attaquent la bile préferablement aux autres humeurs.*

La ſeconde conſequence qu'il tire de ces principes, c'eſt que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May, & par conſequent, avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud. La preuve en eſt deciſive ſelon lui, l'on en va juger. Il poſe pour principe dans la premiere *obſervation* que les Bubons, les Charbons, les Parotides &c. ſont les ſymptomes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille, & enſuite dans les *obſervations* 9. & 10. il prouve que quelques perſonnes dans les mois d'Avril, de May, de Juin, 1720. & même en 1719. avoient eu des Bubons, des Charbons & des parotides; il nomme les malades juſqu'aux ruës où ils demeurent; & il fait l'hiſtoire de leur maladie avec autant de confiance que s'il

les avoit traités. De-là il conclut que ces perſonnes avoient la peſte, & que par conſequent, la peſte étoit à Marſeille, avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud. Il pouvoit également conclure qu'elle étoit par tout le Royaume, car il eſt peu de Villes, où l'on ne voye toutes les années quelques malades atteints de ces ſortes de tumeurs; mais comme nous avons à faire à un Profeſſeur, reduiſons ſon raiſonnement à la forme ſyllogiſtique, pour pouvoir le convaincre que ce n'eſt qu'un vray paralogiſme: & il ne trouvera pas mauvais que nous lui rapellions icy les premieres regles de la dialectique qu'il ne lui eſt pas permis d'ignorer. Voici donc ſon argument. Les Bubons, Charbons, & parotides &c. ſont les ſymptomes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille. Or il y avoit à Marſeille avant le mois de May, des perſonnes, qui avoient de ces ſortes de tumeurs, donc il y avoit à Marſeille des perſonnes qui avoient la peſte avant le mois de May. Pour ne pas enfoncer ici dans un jargon, qui ne ſeroit entendu que de peu de perſonnes, contentons-nous de renvoyer le Profeſſeur à *l'art de penſer* *

* *Logique de port Royal, le plus excellent livre en ce genre que nous ayons.*

où il apprendra que ſon argument n'eſt qu'un ſophiſme des plus groſſiers, & dont le vice ſaute aux yeux de ceux mêmes qui n'ont aucune idée de la logique, car tout ce raiſonnement ne porte que ſur cette propoſition, que les Bubons, les Charbons & les Parotides &c. *a* ſont les ſymptomes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille. Il falloit y ajoûter encore le concours des ſymptomes internes, les pronoſtics de la maladie, & de ceux qui l'accompagnent; il falloit auſſi parler de pluſieurs malades atteints du même mal; de pluſieurs qui en ſont morts dans le même temps, de la communication du mal à ceux qui aſſiſtent les malades; en un mot de la contagion; car le tout enſemble caractériſe la maladie de Marſeille, cette idée de la maladie, qui eſt certainement la veritable, une fois ſuppoſée, tout le reſte du raiſonnement tombe de lui-même; car on voit d'abord que tous ces malades cités dans *l'obſervation* 11. n'ont eu que de ſimples tumeurs, qui n'étoient point revêtues de ce terrible apareil de ſymptomes, qui conſtituent & annoncent la

a 1. *obſ. Part.* 3. *chap* 11. 2. *exemple.*

maladie de Marſeille : pour en être convaincu, il n'y a qu'à conſtater les dates de la naiſſance & du commencement de leur maladie, de la manifeſtation des ſymptomes, & de leur mort. L'Auteur n'a point vû ces malades ; il n'en parle que ſur le témoignage des autres, qui peut-être ne les ont pas vû eux-mêmes non plus. A ces témoins ſuſpects, j'oſe en opoſer un, dont la probité & l'experience ne ſçauroient être conteſtées. C'eſt le Medecin qui deſſervoit l'Hôtel-Dieu ; dans les mois d'Avril, de May, & de Juin de 1720. qui avoit encore un quartier de la miſericorde des plus étendus, & qui joignit à cela beaucoup de pratiques en Ville, ce Medecin aſſure cependant n'avoir vû dans tous ces endroits aucun malade peſtiferé avant le mois de Juillet de la même année ; tous les autres Medecins de la Ville aſſurent la même choſe. Mais c'eſt trop s'arrêter à combattre des raiſonnemens, qui tombent d'eux-mêmes, & à détruire des faits, qui ſont publiquement démentis par le témoignage de toute une grande Ville.

Voilà donc tout le myſtere découvert ; ce dernier ouvrage de Mr. Deidier vient

de le dévoiler, & de manifeſter les moyens mis en uſage par les autres Médecins pour le cacher ; tant de nouveaux ſiſtêmes inventés ſur la peſte, tant de fictions ingenieuſes ſur ſes cauſes, tant de découvertes ſur les cadavres, accommodées aux vûës de ces Meſſieurs, tant de Lettres imprimées, tant d'obſervations arrangées avec tant d'art, tant d'experiences ſi bien concertées, tant de menus ouvrages, donnés au public, qui ne les demandoit pas, enfin tant de travaux & de peines que Mrs. les Médecins de Montpellier ſe ſont donnés, tout cela n'a d'autre objet que de nous perſuader que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May & avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud, & qu'elle ne nous a pas été communiquée par l'infection des marchandiſes, ou des perſonnes qui étoient dans ce Vaiſſeau. Ils ne l'ont déclaré qu'en partant, & juſqu'alors nous ne ſçavions que penſer, quand nous voions de fameux Médecins, qui ne manquent ni de lumieres, ni d'experience, donner dans des opinions ſi extraordinaires, & affecter de ramener ſans ceſſe certaines idées trés-ſingulieres dans tous leurs ouvrages ; c'eſt ce qui nous confirmoit dans l'ancien préjugé, & nous faiſoit croire

que la peſte étoit au-deſſus de la connoiſſance des Médecins & de leurs remedes. Il n'en eſt pas de même à preſent que leurs vûës nous ſont connuës; nôtre ſurpriſe ceſſe, nous voyons de quoi il s'agit, & nous laiſſons auſſi à chacun la liberté d'en juger.

Il faut cependant avoüer que nous avons de grandes obligations à Mrs. les Médecins de Montpellier; ils nous ont deſſillé les yeux, & appris à connoître la peſte. Nous n'avons rien plus à craindre du commerce du Levant, nos infirmeries vont devenir inutiles, & deſormais nous n'aurons plus beſoin de prendre ces gênantes précautions contre les perſonnes & les marchandiſes infectées; la peſte ne peut plus nous venir de ces contrées ſuſpectes; elle ne peut nous attaquer de nouveau, ſelon M. Pons, que quand le tems d'éclorre, marqué par la providence à cette fatale ſemence de peſte, qui eſt répanduë dans l'air, ſera arrivé, & ce ne ſera ſelon Mr. Deidier, que quand les mauvais alimens & les révolutions des ſaiſons infecteront nôtre bile, & lui donneront une ſurface verdâtre; c'eſt ce qu'ils nous aſſûrent; & quand ce malheur nous arrivera, nous n'aurons qu'à tenir ferme, avoir bonne contenance,

en un mot n'avoir point de peur. Mrs. Chicoineau & Verny, nous sont garans que le courage & la fermeté nous préserveront du mal, ou du moins que nous en guérirons, si nous sommes d'un caractere d'esprit ferme & constant. Que si nous ne pouvons pas surmonter cette terreur panique, & que malgré leurs assurances, elle s'empare de nous, nous prierons Mr. Maille de venir ranimer notre confiance, & nous rassurer par son exemple. Si enfin nonobstant ces secours, nous sommes saisis du mal, nous aurons de quoi nous consoler par la découverte de Mr. Deidier, qui nous a fait connoître cette maladie, en nous apprenant qu'elle ne reside que dans la bile; ainsi nous n'aurons qu'à ne pas user de mauvais alimens, à nous tenir sur nos gardes, pour ne pas exalter cette bile verdâtre, ou tout au moins, pour la reprimer; & si nous ne pouvons pas y réüssir, nous aurons recours au sel de tartre, qui la rendra jaune, & la remettra dans son état naturel. Nous voilà donc pour les tems futurs, à l'abri de la peste qui va devenir de toutes les maladies la plus facile à guerir.

Tels sont les ouvrages & les découvertes que la Contagion nous a pro-

rés : mais malgré tous ces travaux la maladie n'en eſt ni mieux connuë ni plus aiſée à guérir. Elle n'en fait pas moins de ravages. Du reſte l'on voit que tous ces Médecins ont tenu à peu prés le même langage, & ont tous parlé sur le même ton ; ils avoient apparemment les mêmes raiſons & les mêmes motifs ; il n'y a parmi eux que Mrs. Bouthilier & Labadie qui ayent paru dans des ſentimens un peu contraires, auſſi n'ont-ils rien écrit : ils n'ont pourtant pas laiſſé de travailler avec beaucoup d'application, de zele, & de ſuccés. Nous ne ſçaurions leur refuſer ce témoignage : ils le méritent.

CHAPITRE XXIV.

Déſinfection generale.

PEndant que les Médecins & les autres gens de lettres, s'amuſoient à écrire, Mr. le Commandant & les Magiſtrats étoient occupés par des affaires plus importantes & plus utiles au public. Bien loin de donner dans les préventions des Médecins étrangers ſur la Contagion, ils conſidérerent que ce n'étoit pas aſſés

de voir cesser le mal ; si l'on ne prenoit de justes mesures pour empêcher qu'il ne se renouvellât ; & c'est en quoi, aussi nôtre Commandant a signalé sa prudence. Comme rien n'étoit plus propre à reveiller la peste que les hardes & les maisons infectées, il tourna toute son attention de ce côté-là, & il l'étendit même jusqu'aux Eglises, dont on avoit été obligé de remplir les caveaux dans le fort de la mortalité. Il y avoit donc trois sortes de desinfection à faire, celle des hardes & meubles, celle des maisons, & celle des Eglises. L'entreprise étoit difficile : desinfecter toute une grande Ville, où il étoit resté fort peu de maisons saines, tous les meubles de ces maisons suspectes, toutes les hardes qui avoient servi aux malades, le linge & les meubles de celles qui se trouvoient abandonnées par l'extinction des familles entieres, & par l'absence de l'heritier legitime, ou par la difficulté qu'il y avoit à le démêler dans une foule de coheritiers ou de prétendants ; Purger toutes les Eglises & les caveaux de l'infection, que les cadavres pestiferés y avoient laissée ; c'étoit un ouvrage aussi difficile à ordonner que pénible à executer. Nous allons décrire ici tout ce qu'on a fait pour ces desinfections, & les mesures qu'on a prises pour y réüssir.

On s'adreſſa d'abord à Mrs. Chicoyneau & Verny, pour ſçavoir de quelle maniere, on devoit travailler à cette deſinfection; ils étoient alors les ſeuls Medecins que l'on conſultoit ſur tout ce qu'il y avoit à faire. Ces Mrs. donnerent donc un mémoire fort étendu ſur la maniere de deſinfecter les perſonnes, les ruës, les maiſons, & generalement toutes ſortes de meubles, de hardes, de linges, & d'uſtenſiles. Ce mémoire eſt fait d'après ceux de Mr. Ranchin, & j'oſe dire même qu'on a rencheri, & qu'on l'a pouſſé encore plus loin. On n'y reconnoît plus dans ce mémoire ces Medecins hardis, qui nient abſolument la contagion, qui diſent que la peſte ne ſe communique point, pas même en aprochant les malades, ni en les pratiquant de près; au contraire ils y paroiſſent des Medecins timides juſqu'au ſcrupule, qui ſemblent craindre que quelque étincelle contagieuſe reſtée dans les hardes infectées, ne rallume l'incendie, que quelque corpuſcule ou atome peſtilentiel, répandu dans l'air, ou accroché aux murailles, aux planchers, aux meubles, ne renouvelle la maladie; jamais ils n'indiquerent plus de précaution pour les détruire; ils y employerent les quatre elemens, l'air, l'eau, le feu, & la chaux,

qui tient lieu de la terre ; ils ſe ſervirent des parfums doux & aromatiques, des acres & des forts, du vinaigre, & generalement de tout ce qui eſt propre à éteindre & à conſumer ce que la peſte peut avoir laiſſé d'infection dans un lieu. Enfin pour donner une preuve de l'attention ſcrupuleuſe de ces Medecins à la déſinfection, nous allons raporter ici un ſeul article de leur mémoire, & comme nous le rendrons mot à mot ; on pourra juger » par celui-là des autres. Quant aux Mu» lets, Chevaux, Aſnes, &c. on ſe con» tentera de les laver ſouvent dans la ri» viere, de les y faire nager, & puis de » les frotter : on pourra même les parfu» mer dans l'écurie, prenant bien garde » aux ſoelles & aux bats qu'il faudra » battre & enſuite parfumer.

Le Medecin le plus credule ſur le fait de communication contagieuſe, pourroit-il en dire davantage ? Après cela nos Médecins n'ont-ils pas bonne grace, de nous venir dire d'un air dogmatique, qu'il n'y a point eu de contagion à Marſeille. Avoüons qu'ils ſe joüent de la Medecine & de la credulité du Public.

On reçût en même tems un mémoire de Mr. Chirac ſur les parfums. Ce ſçavant Medecin remarque fort à propos, qu'on

ne doit point faire entrer dans les parfums des drogues dangereuſes, telles que ſont l'arſenic, le reagal, & d'autres » de cette nature, qui ſont, dit-il, incorrigibles, par raport à l'uſage interne, » & qui porteroient une infection particuliere, qui ſeroit tout auſſi à craindre » pour les Habitans de Marſeille, que la » contagion dont on veut purger les maiſons & les meubles. Il ſubſtitue à ces drogues pernicieuſes, les plantes & arbuſtes aromatiques qui croiſſent en abondance dans le Terroir de Marſeille. Sur cela on mit en déliberation ſi l'on ſe ſerviroit du parfum ordinaire de la Ville, qui y eſt en uſage depuis long-tems pour les infirmeries, & dans lequel on fait entrer toutes ces drogues dangereuſes, ou bien ſimplement de la poudre à canon : ce dernier moyen avoit été ſuggeré par un Négociant de cette Ville qui s'étoit autrefois mêlé de Pharmacie, & qui y avoit fait une eſpece de fortune en 1709. à la faveur d'une eſſence qu'il debita pour les fiévres maligne de cette année-là. Il oſa même préſenter un mémoire là-deſſus, dans lequel il pretendoit prouver que la poudre allumée dans une chambre, en chaſſoit tout l'air infecté qui faiſoit place à un air pur & nouveau ; on voit bien qu'il n'eſt guére

verſé dans la Phyſique ; car une pincée de poudre qu'on allume dans une chambre, ne peut qu'y rarefier l'air qu'elle contient, mais non pas le vuider entierement : de plus ſon effet eſt trop prompt, & ſe diſſipe trop vîte, pour croire qu'on puiſſe purger par là une maiſon de toute infection. Enfin un autre propoſa de laver les murailles & les planchers des maiſons avec du vinaigre, ne faiſant pas reflexion ſans doute, que la chaux eſt beaucoup plus propre à détruire les *miaſmes* contagieux ; qu'elle eſt d'ailleurs un embelliſſement pour les maiſons, au lieu que le vinaigre n'y laiſſeroit qu'une ſaleté hideuſe, outre la difficulté qu'il y auroit eu d'en trouver une quantité ſuffiſante pour une telle expedition.

Pour parvenir à cette déſinfection générale, l'on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maiſons infectées. C'eſt alors que l'on vit bien à découvert les ravages que la peſte avoit fait dans la Ville. Car il n'y avoit pas une ſeule ruë qui n'eût été déſolée, & très-peu où il fût reſté quelques maiſons ſaines. Dans la plûpart des autres ruës elle avoit tout ravagé, & rien n'avoit échapé à ſa fureur. Toutes ces croix rouges nous retracerent d'abord l'image natu-

relle des horreurs du plus cruel maſſacre qu'on ait jamais vû, & rien ne pouvoit s'offrir de plus effraiant à la vûë. Sur les mémoires dont nous venons de parler Mr. le Commandant rendit une Ordonnance pour la deſinfection le 30. de Decembre 1720. il y regla la maniere dont cette déſinfection devoit être faite. Ce furent les Commiſſaires particuliers des Iſles des Parroiſſes qu'il en chargea, & pour que la complaiſance ne fit pas omettre quelques maiſons, ou quelques hardes ſans les purger; on nomma par la même Ordonnance des Commiſſaires généraux dans chaque Parroiſſe qui avoient inſpection ſur tous les autres. les uns & les autres ſe partageoient en quatre Brigades, & chaque Brigade, avoit des hommes de travail, que l'on choiſit parmi ceux même qui avoient eu le mal, & outre cela on établit un homme de confiance, qui entroit avec eux dans les maiſons, tant pour prendre garde que tout ſe fit dans l'ordre requis, que pour empêcher qu'ils ne volaſſent quelques-uns des effets qui s'y trouvoient. Ces Brigades ainſi diviſées, commencerent d'agir chacune dans ſon département le mois de Janvier; & comme l'Ordonnance laiſſoit à chacun la liberté de deſinfecter ſa maiſon & ſes meubles, ils

ſe contentoient alors de viſiter ces maiſons déſinfectées par les particuliers, & de leur faire réparer ou recommencer ce qui n'avoit pas été fait ſelon l'ordre preſcrit. Mais comme il y avoit beaucoup de gens pauvres ou négligens qui ne pouvoient pas ſe donner ce ſoin, alors ils ſe chargeoient eux mêmes de ces travaux, & leurs peines en cela ne furent pas mediocres.

Les gens deſtinés pour ce gros & penible travail entroient dans les maiſons avec l'homme de confiance prepoſé par les Magiſtrats, ils jettoient ſur le champ par les fenêtres toutes les hardes qui devoient être lavées & le linge qui devoit être leſſivé, & tout ce qui n'étoit pas d'une valeur à meriter d'être conſervé, étoit brûlé dans la place la plus prochaine. Ils faiſoient enſuite trois parfums dans chaque apartement de la maiſon, un avec des herbes aromatiques ; l'autre avec la poudre à canon ; & le dernier étoit le parfum *fort* & ordinaire de la Ville. Les meubles recevoient également tous ces parfums, après quoi on nettoyoit & l'on baleyoit bien la maiſon d'un bout à l'autre, & enſuite l'on y paſſoit un ou deux blancs de chaux.

Les Commiſſaires particuliers avoient

chacun dans leur Iſle un Magazin, où ils mettoient toutes ces hardes infectées, matelas, couvertures, linges & chaque choſe avec ſon billet, & dont ils tenoient un compte exact, & ſur tout de celles des maiſons abandonnées. Ils firent enſuite porter ſur des charrettes toutes ces hardes dans un enclos déſigné, hors la Ville, où elles étoient lavées & expoſées à l'air, & le linge leſſivé par des perſonnes échapées du mal, que la Ville avoit commis pour cela, avec des gens de confiance pour tenir compte de tout, & prendre ſoin que chaque harde conſervât ſon étiquete; ce qui étant fait, ces hardes étoient raportées dans un autre Magazin, pour être renduës à ceux à qui elles appartenoient, à la diligence des Commiſſaires particuliers, qui avoient auſſi le ſoin d'en retirer les frais, dont la Ville avoit fait les avances: Ils ſe faiſoient auſſi payer les frais des parfums par ceux qui étoient en état de les payer, & l'on en faiſoit grace aux pauvres.

On avoit permis aux particuliers de déſinfecter leurs maiſons, leurs hardes, leurs linges, & leurs meubles, par une Ordonnance du 10. Janvier, qui leur donnoit juſqu'au 15. du même mois pour

le faire ſous peine de ſaiſie & de confiſcation en faveur des Hôpitaux pour tout ce qui ſeroit trouvé par les commiſſaires n'être pas alors deſinfecté ; mais comme l'on conſidera que ce terme étoit trop court pour un ſi penible & un ſi long travail : par une autre Ordonnance du 6. Fevrier, on le prorogea juſqu'à la fin de ce mois, auquel tems tout ce qui ſeroit trouvé en contrevention, ſeroit confiſqué irremiſſiblement. Les ordres étoient trop precis, & tout le monde avoit trop d'interêt à cette déſinfection, pour qu'elle ne ſe fit pas avec toute l'exactitude poſſible ; & lorsque cela étoit fait, ces maiſons bien déſinfectées, étoient marquées d'une croix blanche, qui ſembloit effacer toute l'horreur qu'avoit donné la vûë de la premiere marque; lors qu'après la déſinfection quelque nouveau malade ſe déclaroit dans une maiſon, l'on étoit obligé de la déſinfecter de nouveau, tout comme la premiere fois. Mr. le Commandant fit encore une Ordonnance génerale pour la déſinfection des Baſtides dans le Terroir en datte du 6. Janvier 1721. Elle regloit la déſinfection de ces Baſtides, à peu prés comme celle de la Ville, en s'accommodant toutefois à la ſituation des lieux. C'étoient les

Commiſſaires particuliers de la campagne avec les Capitaines de chaque quartier, qui en furent chargés. La déſinfection y fut donc faite avec la même exactitude que dans la Ville. Il y avoit encore en bien des endroits quantité de marchandiſes à déſinfecter : La plûpart de nos Négocians ſont des Magazins du veſtibule de leurs maiſons, & comme en fuyant ils y avoient laiſſé des Domeſtiques pour les garder, il étoit à préſumer que ces mêmes domeſtiques, attaqués du mal, avoient pû ſe coucher ſur ces balles : car cette maladie donne une telle inquiétude qu'on ſe jette par tout, où l'on ſe trouve ; en effet on trouvoit des Cadavres le long des montées & dans tous les endroits les plus écartés des maiſons. Il y avoit encore dans le Port pluſieurs Bâtimens de mer, chargés de diverſes marchandiſes, que la contagion avoit empêché de partir. Les familles des gens de mer embarqués ſur ces Bâtimens, s'y étoient auſſi refugiés, où ayant été ſaiſis du mal, & ne pouvant prendre d'autre parti que de ſe coucher ſur ces marchandiſes, Nôtre Commandant, qui portoit ſes vûës & ſon attention auſſi loin que le mal pouvoit porter ſa fureur, ne crut pas devoir negliger le ſoin & la précauti-

on de les déſinfecter. Il fit donc une Ordonnance le 16. Decembre, dans laquelle, en conformité de la déliberation priſe avec les Intendants de la ſanté, il regla que toutes les marchandiſes ſujettes à la *purge* ſeroient portées ſur des Bateaux dans les Iſles voiſines de Marſeille, avec les emballages de celles qui n'y ſont pas ſujettes, & les voiles des Bâtimens, qui étoient dans le port, pour y être déſinfectés à la diligence des intendans de la ſanté, & aux frais des proprietaires, dont la Ville feroit les avances. Cette Ordonnance enjoignoit encore aux particuliers & aux patrons & autres gens de mer de venir déclarer ces marchandiſes ſuſpectes, ſous les peines convenables dans un tems marqué. Le tout fut executé avec ſoin & exactitude; & par ces ſages précautions l'on ne fut pas moins en ſureté ſur mer contre le retour de la contagion que ſur terre.

Il falloit auſſi déſinfecter les Egliſes, tant celles dont on avoit rempli les caveaux de Cadavres peſtiferés, que les autres, car il n'y en avoit point ou au moins très-peu où l'on n'eût enterré quelques perſonnes mortes de la contagion. Mr. l'Evêque qui n'avoit rien tant à cœur que de mettre les Egliſes en état d'être

bien-tôt ouvertes, fit une Ordonnance le 25. Janvier dans laquelle il regla la maniere dont les Egliſes devoient être déſinfectées; par cette même Ordonnance il défendit d'ouvrir les caveaux infectés, interdit tous les Cimetieres, où l'on avoit auſſi enterré des peſtiferés, & ordonna qu'il en ſeroit fait de nouveaux dans toutes les Parroiſſes de la Ville. Les Echevins ſe perſuadant que la déſinfection des Egliſes leur appartenoit, voulurent auſſi l'ordonner de leur côté; ce qui forma quelques conteſtations de part & d'autre: mais qui furent bien-tôt terminées entre des perſonnes qui avoient toutes la même vûë, je veux dire celle du bien public. On convint donc que la déſinfection des Egliſes & des Chapelles ſeroit faite par les Commiſſaires généraux, conjointement avec les Prêtres ou Religieux commis par Mr. l'Evêque, chacun dans ſon département. La même choſe fut reglée pour les Egliſes & les Chapelles du Terroir, la déſinfection devoit être faite par les Capitaines, Commiſſaires, & Inſpecteurs, conjointement avec le Prêtre à ce commis par l'Ordonnance du 17. Fevrier 1721.

Cette déſinfection des Egliſes n'a conſiſté qu'en differens parfums qu'on a y rependus

pandus celle des Vaſes Sacrés & autres Ornemens reſervés fut faite par les Prêtres ſeuls, & d'une maniere convenable. On deſinfecta auſſi avec les mêmes précautions les Maiſons Religieuſes d'hommes & de filles, où il y avoit eu des malades de la Contagion.

La déſinfection des caveaux étoit beaucoup plus embarraſſante, & plus perilleuſe, l'on craignoit avec raiſon, que l'ouverture de ces lieux infects, ne répandît de nouveau la Contagion dans la Ville : d'un autre côté les Echevins craignoient d'être obligés à des dommages & interêts à l'égard des Prêtres & des Religieux de ces Egliſes, & à l'égard des Proprietaires de ces caveaux : dans cet embarras l'on aſſembla des Medecins, des Chirurgiens, des Architectes, & des Maſſons, pour ſçavoir de quelle maniere il falloit proceder à l'ouverture & à la déſinfection de ces lieux ſoûterrains. Chacun propoſa ſon avis ; ceux qui avoient déja ſoute[illegible] qu'il n'y a point de vraye Contagion, diſoient qu'on pouvoit ouvrir ces caveaux ſans danger & y jetter de la chaux, pour conſumer les Cadavres ; mais on ne ſe fia pas abſolument à leur déciſion, & l'opinion de la *non Contagion*, avoit eu d'ailleurs ſi peu de cré-

dit, qu'on la regardoit comme une vaine idée & une chimere dont les Medecins étrangers s'étoient coëffés. D'autres propoſerent d'introduire dans ces caveaux, par un petit trou, les uns du vinaigre, & les autres des liqueurs aromatiques, ou de la chaux détrempée, &c. Mais tous ces moyens paroiſſoient fort inſuffiſans pour conſumer ces Cadavres infectés. Quelques-uns vouloient qu'on fit la machine & le pavillon, qui eſt décrit dans le *Capucin charitable*, & à la faveur duquel on y introduit un parfum très-fort, & extrêmement acre. Tout cela paroiſſoit auſſi embarraſſant que dangereux dans l'execution. Mr. l'Evêque toûjours attentif à nôtre conſervation, agit en cette affaire avec ſa prudence ordinaire; il raporta une conſultation de quelques Medecins de la Ville, dans laquelle ils faiſoient voir qu'outre le danger qu'il y avoit à ouvrir ces tombes, la chaux qu'on y jetteroit, ne pouvant toucher qu'aux premiers Cadavres qui ſe preſenteroient à l'entrée, laiſſeroit les autres en entier ſans les conſumer, & que tous les autres moyens propoſés étant inſuffiſans, il étoit plus ſûr de laiſſer ces caveaux, & de ne les ouvrir qu'après un tems conſiderable. Cet avis fût ſuivi,

mais il étoit à craindre que dans la ſuite ces caveaux ne fuſſent ouverts ou par oubli, ou même par un motif d'avarice. Il falloit donc les fermer, d'une maniere qu'ils ne puſſent plus être ouverts, au moins ſi facilement. On propoſa pour cela divers expediens, entre autres celui de relever le ſol des Egliſes avec de la terre qu'on y porteroit, & de les repaver par-deſſus. L'expedient qui fut trouvé le plus facile & le moins diſpendieux, fut celui de ſeller les ouvertures de ces tombes avec des crampons de fer, & d'en boucher exactement les fentes avec du ciment, ce qui fut executé bien-tôt après dans toutes les Egliſes.

Il étoit pourtant difficile que dans une Ville auſſi grande & auſſi peuplée que l'eſt Marſeille, quelque maiſon ou quelque appartement n'échapât à cette déſinfection générale : d'ailleurs le faux bruit, qui s'étoit d'abord répandu, que l'on devoit brûler toutes les hardes infectées, porta pluſieurs perſonnes à les cacher. Telle eſt l'avidité des hommes, un modique interêt leur fait ſouvent riſquer une vie qu'ils conſervent d'ailleurs avec tant de ſoin. Pour prevenir cet abus preſque inevitable, il fut ordonné que les Commiſſaires, généraux feroient une ſeconde vi-

ſite des maiſons, chacun dans ſon département, & que dans cette viſite on feroit des recherches encore plus exactes, & que les parfums ſeroient employés par tout où on les jugeroit neceſſaires : ce qui ne fut pas inutile, car l'on trouva dans des caves & d'autres lieux cachés des amas de hardes volées ou ramaſſées dans les ruës pendant le plus grand feu de la maladie. Enfin pour une plus grande ſûreté l'on fit une troiſiéme viſite, qui purgea entierement la Ville de tout ſoupçon d'infection. On ne ſçauroit aſſez loüer l'ardeur infatigable avec la quelle nos Commiſſaires ont travaillé à cette déſinfection : Animés par le zele & par la fermeté du Commandant, ils ont rempli dignement dans ce pénible travail, & les devoirs de bons Citoyens, & ceux d'une charité bien chrêtienne. Nous pouvons dire que leurs ſoins ne contribuerent pas peu au calme & à la tranquillité dont l'on commença à joüir à la fin de ce quatriéme & dernier période de la peſte, qui finit avec le mois de Janvier 1721. Calme ſi parfait, que tous les Medecins & tous les Chirurgiens étant oiſifs & ſans travail, l'on penſa d'en envoyer aux Villes voiſines qui en demandoient. La Ville d'Aix étoit alors

fort preſſée par le mal, & commençoit a manquer des ſecours de la Medecine. Sur le refus que firent quelques Medecins d'y aller, Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier, s'offrirent génereuſement pour cette expedition à Mr. le Commandant, à qui le bon état où ſe trouvoit alors Marſeille, permit de profiter d'une offre auſſi avantageuſe pour cette Capitale de la Province : ces Meſſieurs partirent donc ſur la fin de Janvier pour cette Ville là, accompagnés de quelques Chirurgiens & de quelques Garçons. Cependant la nôtre reſta entierement libre & ſaine, & ce qui eſt arrivé dans les mois ſuivans, doit être plûtôt regardé comme les ſuites, que comme une continuation de la maladie, & ce ſont ces ſuites dont il nous reſte à parler.

CHAPITRE XXV.

Suites de la Peſte.

CE qu'on appelle les ſuites de la peſte comprent tout ce qui eſt arrivé depuis le mois de Fevrier juſqu'à la fin de Juin, tems où nous terminons cette

relation. Quoique nous regardions la Peſte comme éteinte dans ce dernier periode, cependant le mal n'étoit pas encore fini ; il tomboit toûjours quelque malade de loin à loin, c'eſt à dire de quinze en quinze jours. C'eſt ainſi que cette maladie ſe diſſipe ordinairement peu à peu, car elle ne finit jamais bruſquement. En fixant donc en ce tems la fin de la peſte, nous ſuivons l'uſage du Levant, où elle eſt très familiere, & où l'on la regarde comme finie, quand on voit ceſſer la mortalité, & qu'il ne paroît plus que quelque malade en des tems fort éloignez les uns des autres, comme il eſt arrivé ici dans tous les autres mois dont il nous reſte à parler. La Ville étant bien déſinfectée & entierement purgée de tout ce qui peut s'appeller infection, le bon ordre ne permettoit pas que l'on y ſouffrît aucun malade, non plus qu'à la campagne, auſſi les faiſoit-on enlever dès le mois de Janvier, pour les tranſporter dans les Hôpitaux dès qu'on en découvroit quelqu'un, & l'on fut encore plus exact dans les mois ſuivans. Mais de peur que la honte ou la peine que certains malades auroient pû ſe faire d'être tranſportés dans les Hôpitaux, ne les obligeât à ſe cacher, & n'expoſât ceux qui étoient

dans ces maiſons, & les autres parens ou voiſins à s'infecter, Mr. le Commandant toûjours très attentif à prevenir tous les abus, rendit diverſes Ordonnances, pour obliger toutes ſortes de perſonnes qui pourroient tomber malades à la Ville, ou à la Campagne, de ſe déclarer ſur le champ aux Commiſſaires, & ceux-ci à les faire viſiter par les Medecins, & ſur leur raport les faire tranſporter à l'Hôpital deſigné : mais craignant que cet abus ne devînt d'une plus dangereuſe conſequence, à meſure que la Ville devenoit plus ſaine ; il renouvella ces Ordonnances par une nouvelle du premier Mars, dans laquelle il ordonna la même choſe *ſous peine de la vie irremiſſiblement.* Et enjoignit aux parens & aux autres perſonnes des maiſons où il y auroit des malades, & enfin generalement à tous ceux qui auroient connoiſſance de ces ſortes de malades de les déclarer aux Commiſſaires, *ſous la même peine, & en outre la confiſcation de tous les meubles & effets de leurs maiſons & baſtides.* Avec de pareils ordres & auſſi bien executés, il étoit difficile qu'il reſtât aucun malade dans la Ville. En effet on n'y en vit plus aucun depuis ce tems-là ; à peine en tom-

boit-il un ou deux dans le mois, & c'étoit toûjours ſans aucune ſuite facheuſe pour le reſte de la famille, qu'on ne laiſſoit pourtant pas de mettre en quarantaine dans un lieu deſtiné à cet uſage, précaution dont on uſoit pour une plus grande ſûreté. Nous avons déja remarqué que ſur la fin la maladie étoit moins contagieuſe & qu'il y avoit moins de perils à aprocher des malades. Je ſçai bien que les Medecins me feront un procès là-deſſus; car enfin comment concevoir qu'une même maladie produite & entretenuë par la même cauſe, ſoit moins contagieuſe ſur la fin de la conſtitution épidemique, que dans les commencemens, & dans ſon plus grand progrés; mais c'eſt de quoi je m'embarraſſe fort peu; c'eſt à eux à en trouver la raiſon, & en attendant qu'ils l'ayent trouvée, ils agréeront que je m'en tienne à l'experience, qui en matiere de peſte prévaut & eſt ſuperieure à tous les raiſonnemens.

L'état des Hôpitaux diminuoit à vûë d'œil, & ils n'étoient plus groſſis alors que par les malades de la Campagne. Dans celui de *la Charité*, on reçût au mois de Fevrier 54. malades, & il en ſortit 63. convaleſcens au commence-

ment du mois de Mars, c'est alors qu'on trouva à propos de fermer cet Hôpital, & d'en transporter les malades qui y restoient seulement au nombre de 110. dans celui *du Mail*. Pendant cinq mois que cet Hôpital a subsisté c'est-à-dire depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Fevrier inclusivement, on y a reçû en tout 1013. malades, dont il en est mort 545. Il est sorti pendant ces cinq mois 468. convalescens, ce qui fait le total de 1013. Voilà donc presque la moitié des malades sauvés; c'est le fruit des soins & de l'aplication de ceux qui dirigeoient cet Hôpital, & qui y traittoient les malades. La diminution du mal ne fut pas moins sensible dans l'Hôpital *du Mail*, car on n'y reçût au mois de Fevrier que 33. malades de la Ville, & 91. du Terroir, ce qui fait en tout 124. Il en mourut 15. des premiers & 53. des derniers, ce qui monte pour le tout 68. L'on voit par là que l'on commençoit alors à jouir du calme que la diminution presqu'insensible de la maladie sembloit nous promettre d'un mois à l'autre.

Cependant le secours du bled que le Souverain Pontife * nous envoyoit „

* *Le feu Pape Clement XI.*

étant arrivé, Mr. l'Evêque ſe mit en devoir de le diſtribuer aux pauvres, & pour le leur rendre plus utile, & plus à leur portée, il trouva à propos de le convertir moitié en pain & moitié en argent, & de faire diſtribuer l'un & l'autre dans les Parroiſſes de la Ville, & dans tous les quartiers de la campagne, & pour nous donner lieu de marquer nôtre reconnoiſſance à l'égard de nôtre bienfacteur, il ordonna par ſon Mandement du 15. Fevrier des prieres pour le Souverain Pontife, qui ont continuées juſqu'à Pâques: il en ordonna encore d'autres après ſa mort, & de plus un ſervice ſolemnel dans toutes les Egliſes, pour le repos de ſon ame. Ce Prélat toûjours attentif à entretenir l'eſprit de pieté dans les fidéles, voulut auſſi nous donner des preuves bien marquées de ſon zele pour la ſanté publique, conſiderant donc que dans un tems de maladie contagieuſe les viandes maigres & les mauvais alimens, pouvoient être à pluſieurs perſonnes une occaſion de la contracter; il nous permit par une Ordonnance du 24. du même mois, l'uſage de la viande pendant quatre jours de la ſemaine ſubſtituant à cette abſtinence, l'obligation de faire certaines prieres particulieres,

& ce ne fut, dit-il, qu'après en avoir conferé, avec des Caſuiſtes & des Medecins, ainſi en ſe rélâchant de la ſeverité de l'abſtinence du Carême, il tâcha de fléchir la colere du Ciel par les exercices de pieté les plus propres à l'appaiſer, & à inſpirer aux fidéles des ſentimens de componction & de pénitence.

Le 4 de Mars il commença une neuvaine de St. François-Xavier dans l'Egliſe des PP. Jeſuites de St. Jaume, pour obtenir par l'interceſſion de ce Saint la ceſſation de nos maux ; & le 21. du même mois il en commença une autre au Sacré Cœur de JESUS, dans l'Egliſe des PP. Capucins, pendant laquelle il fit une retraite de dix jours, portant tous les jours le St. Sacrement à l'Autel, qui étoit à la porte de cette Egliſe, d'où il faiſoit un diſcours au Peuple aſſemblé en foule dans la place, qui eſt devant l'Egliſe ; il diſoit enſuite la ſainte Meſſe, donnoit la Communion aux Fidéles, & enfin la Benediction du St. Sacrement. Il fit après tous ces exercices une Miſſion pour les Soldats, où il prêchoit ſoir & matin. La vraie charité ne ceſſe jamais d'agir, & lors qu'elle n'a plus de malades à ſecourir, elle ſçait

ſe ménager les moyens d'inſtruire les Fidéles & de les édifier.

Le calme que la maladie ſembloit donner alors, ne raſſûroit pas entierement le monde ; on le regardoit encore plûtôt comme l'effet ordinaire de la ſaiſon, que comme une vraye diminution du mal. On croyoit que le froid avoit ſeulement amorti la peſte ſans la détruire, & l'on attendoit le mois de Mars pour voir ſi le renouvellement de la ſaiſon ne produiroit point celui de la maladie. Il arriva, ce nouveau mois mais ni dans ce terme critique ni dans les tems qui le ſuivirent, nous n'eumes point de nouveaux troubles. Un ſeul malade fit quelque bruit dans la Ville au commencement de Mars, ce fut la femme d'un Capitaine de Vaiſſeau appellée *Rouviere*. Elle revenoit de la Campagne, où elle avoit vû ſes amies dans quelque baſtide ſuſpecte : peu de jours après ſon arrivée dans la Ville, elle fut priſe du mal, ſans que ſes parens s'en défiaſſent. Ils appellerent un Medecin de cette même Ville, qui le leur déclara ; auſſi-tôt le Commiſſaire du quartier lui envoya un des Medecins étrangers, qui avoit cette ruë dans ſon département. Il ſoûtint que ce n'étoit pas la peſte, il la ſaigna abondamment

& la traitta comme pour une maladie ordinaire ; le bubon parut, & la malade mourut, ce qui juſtifia le jugement du premier Medecin. Cette dame avoit déja été tranſportée dans l'Hôpital *du Mail*, & tous ſes parens mis en quarantaine, d'où ils ſortirent enſuite ſains & ſauves.

Tout ce que fit la nouvelle ſaiſon, ce fut de nous donner des malades peſtiferés d'une nouvelle eſpece, je veux dire quantité de rechutes ; l'on étoit déja alors revenu de cette dangereuſe prévention, que le mal ne pouvoit ſe prendre qu'une ſeule fois ; car l'on avoit vû quelques rechutes dans le cours, & dans le fort même de la maladie : on avoit vû, dis-je, des rechûtes, dès que les malades avoient été guéris de la premiere attaque, & d'autres long-tems après, par des excès qu'ils avoient fait ; mais les exemples en étoient ſi rares, qu'on les auroit aiſément comptés. Elles furent plus fréquentes dans la ſuite ces rechutes qui nous allarmerent tant, & ſur tout dans le mois de Mars, où le cours de cette relation nous a conduit.

Il faut ſe rapeller ici ce que nous avons déja dit ci-deſſus, que dans le fort du mal, & ſur tout vers la fin du ſecond periode, & pendant tout le troiſiéme

pluſieurs avoient eu le mal ; mais d'une maniere douce & ſi moderée, & avec des éruptions ſi favorables, qu'elles n'avoient donné aucune ſupuration, ce qui doit s'entendre principalement des bubons, qui diſparoiſſoient en peu de jours, & ſe terminoient tous par une heureuſe reſolution, ſans aucun ſymptome facheux pour les malades: mais pluſieurs de ceux qui l'avoient été, eſſuyerent dans le Printems, une nouvelle atteinte du mal, ſoit par la revolution que la nouvelle ſaiſon fait ordinairement dans les humeurs, ſoit par d'autres raiſons dont nous laiſſons aux Medecins l'explication : voici donc ce qui donna lieu de découvrir ces nouveaux malades. On tint dans l'Arſenal un conſeil pour examiner ſi l'on renvoyeroit les équipages des Galeres : un des Chirurgiens de la Marine repreſenta que pluſieurs femmes de ceux qui compoſent ces équipages, n'ayant eu qu'un mal fort leger, pourroient facilement le reprendre & le communiquer à leurs maris, & que l'on commençoit même à voir dans la Ville quelques-uns de ces malades nouvellement retomber. Mr. de Langeron, que ſes ſoins pour la Ville n'empêchoient

pas de donner encore beaucoup d'attention au ſervice des Galeres, dit à ce Chirurgien de lui dreſſer un memoire ſur cela ; ce Chirurgien fit ſon memoire où il diſtinguoit trois ſortes de malades, dont il falloit craindre les rechûtes. 1°. Ceux dont les bubons, n'ayant été ouverts que par une ſimple ponction, ſans aucune ſupuration complette, étoient reſtés fiſtuleux. 2°. Ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une legere ſupuration de quelques jours, & dans leſquels la glande n'avoit été ni détruite, ni emportée, ni pourrie par la ſupuration. 3°. Ceux dont les bubons n'avoient du tout point ſupuré, dont la glande étoit encore *tumefiée*, & dont la matiere n'avoit pas été divertie par aucune évacuation ſenſible, ni par les purgatifs ; & il fit voir que dans ces trois cas la maladie pouvoit ſe reveiller, & les malades eſſuier des rechutes fâcheuſes. Ce memoire fut remis à Mr. Deidier, qui en l'abſence de Mrs. Chicoyneau & Verny, ſe trouvoit à la tête des Medecins : mais ſe perſuadant que ce memoire avoit été donné par quelque Medecin de la Ville, il crut que c'étoit là une occaſion favorable, pour achever de les confon-

dre, & pour fortifier les impreſſions que ſes collegues & lui avoient déja données contre eux par leur nouvelle doctrine ſur la maladie & ſur la Contagion. Il convoqua donc dans la maiſon de Mr. le Commandant, & par ſon ordre une aſſemblée generale de tous les Medecins & Chirurgiens qui ſe trouvoient alors dans la Ville & l'on doit bien juger quelle fut la ſurpriſe des Medecins de Marſeille de s'y voir appellés, eux qu'on avoit toûjours negligé & éloigné de ces ſortes d'aſſemblées, quelque affaire importante qui s'y fût traitée. Prevenus ſur le deſſein de ce Profeſſeur, ils ne laiſſerent pas de s'y trouver.

Mr. Deidier fit lire dans cette aſſemblée le memoire dont l'on vient de parler par un des plus jeunes Medecins étrangers, qui après cette lecture, ouvrit les opinions par un diſcours préparé & apris exactement par cœur, dans lequel il tacha de prouver que l'Auteur du *Memoire* ne paroiſſoit point initié dans les principes de la Medecine, & de la veritable Chymie, que les fermens ſe détruiſant par la fermentation, & les malades énoncés dans les trois cas du *Memoire*, ayant ſouffert une rude fermentation par la fiévre peſtilentielle, ce

ferment étoit détruit en eux, & ne pouvoit plus être animé. Tout le reſte de ſon diſcours ne roula que ſur ce principe, & il fut debité avec un air de confiance, qui ſembloit lui promettre les ſuffrages de toute l'Aſſemblée. Après cette lecture, Mr. Deidier opina, en confirmant ce qu'avoit dit ce Medecin, & ſe contenta d'ajoûter à ſes raiſons & à ſes preuves celle qu'il tira de l'honneur de la Faculté, en conſideration de laquelle il invita tous les autres à ſe réünir dans un même ſentiment; ce qu'ils firent tous, à la reſerve des Medecins de la Ville, qui crurent ne devoir opoſer à ces brillans raiſonnemens que l'experience qui doit ſeule décider dans les cas de peſte.

Si quelque connoiſſance de Phyſique pouvoit nous donner droit d'entrer dans ces myſteres de Chymie, qu'il acuſoit l'Auteur du *Memoire* d'avoir ignoré, nous remarquerions volontiers qu'il n'eſt pas generalement vrai que les fermens ſe détruiſent par la fermentation, qu'ils ne font quelque fois que s'engager dans des ſels contraires, comme dans des gaines, & avec les ſels ils en compoſent un troiſiéme, ou bien qu'ils s'embarraſſent dans des matieres viſqueuſes ou ſulphureuſes, qui les lient comme des

entraves, & que dans ces deux cas ils peuvent ſe débarraſſer & paroître de nouveau, ou par leur propre mouvement, ou par l'action de quelqu'autre corps, ou par quelque agitation étrangere qui arrivera à cette humeur. C'eſt ainſi que le ferment peſtilentiel renaît de ces bubons, dont il eſt parlé dans le *Memoire* dont on vient de parler. En effet, l'on vit dans ce mois de Mars quantité de ces rechûtes. Il eſt vrai qu'elles n'arrivérent gueres qu'à l'egard des petites gens, parce que c'étoient ceux qui ſe négligérent le plus, tant dans le traitement de la maladie, que dans les précautions qu'il falloit prendre, pour en prévenir le retour. On en peut juger par l'état de l'Hôpital *du Mail*, où l'on reçut dans le mois de Mars 127. malades de la Ville, & 67. du Terroir, ce qui fait en tout 194. & où il n'y eut dans le courant du même mois que 8. morts de la Ville, & 57. du Terroir, ce qui fait en tout 65. on peut juger par là que la plûpart de ces malades de la Ville n'étoient que par des rechûtes, qui étoient moins dangereuſes que le premier mal, & par conſequent, moins contagieuſes : elles n'étoient pourtant pas tout-à-fait exemptes, ni de danger, ni de contagion,

car l'on en a vû mourir pluſieurs, & d'autres communiquer le mal ; les femmes & les maris entre autres, ſe le donner réciproquement.

Pour faire ceſſer ces rechûtes, qui cauſoient preſque les ſeules maladies qui nous affligeoient alors ; on fit afficher un *Avis*, par lequel on invitoit tous ceux qui avoient quelques reſtes de la maladie, de ſe déclarer avec offre aux pauvres de les faire traitter aux dépens de la Ville, & avec permiſſion aux riches de ſe faire traitter dans leurs maiſons, & on aſſigna en même tems, aux prémiers un endroit, où l'on mit des Chirurgiens pour les panſer & médicamenter ; enfin par tous ces ordres ſi ſagement reglés, & executés, & malgré l'avis des Medecins étrangers, on diſſipa ces reſtes de la maladie, qui ne finit pourtant pas ſi bien, que l'on ne vît encore dans la ſuite quelques malades ; car au commencement d'Avril, un Marchand, appellé *Galien* revenu de la Campagne avec toutes les précautions preſcrites par les Ordonnances du Commandant, eut quelques jours après une petite allarme par la maladie de ſa ſervante, & comme il ne la crût atteinte que d'une maladie ordinaire, il l'en-

voya à l'Hôtel-Dieu : où ſa maladie donna encore le change au Medecin de la Ville, qui en étoit chargé, & qui ne laiſſoit pas de s'en douter. Il eſt vrai que cette ſervante affectoit une contenance gaye, & qu'elle cachoit avec ſoin tous les ſymptomes, ſur leſquels on l'interrogeoit : mais au bout de quelques jours la femme même du Marchand étant tombée malade, on ne douta plus que la ſervante ne fût auſſi attaquée du mal, qui ne tarda pas à ſe manifeſter par un bubon, dès qu'elle fut à l'Hôpital du Mail, où elle fut tranſportée, & où elle mourut peu de jours après. On y porta auſſi la maîtreſſe, qui plus heureuſe que la ſervante rechapa. Pour prévenir ces mépriſes, qui étoient preſque inévitables dans un tems, où le mal radouci, ne ſe montroit pas d'abord dans ſa violence naturelle, l'on établit un Hôpital d'entrepôt dans le Couvent de l'Obſervance, où les malades ſuſpects étoient portés avant que d'aller à l'Hôtel-Dieu, & où l'on les laiſſoit quelques jours, pour donner au mal le tems de ſe mieux déclarer. Tant on étoit attentif à prévenir tout ce qui pouvoit favoriſer le retour de cette funeſte maladie.

On eut lieu néanmoins de ſe raſſûrer dans le mois d'Avril, car les maladies ordinaires, qui avoient ceſſé pendant la peſte, commencerent à reprendre le deſſus, & à reparoître ſelon le cours ordinaire ; il s'en éleva même en ce tems-là une nouvelle, qui fut comme épidemique ; c'étoient des éreſipéles qui paroiſſoient être une ſuite de la peſte : car les Medecins diſent que la peſte dans ſon declin, dégenere toûjours en quelque maladie maligne, comme fiévre maligne, petite verole, &c. celle de Marſeille parut donc avoir dégeneré en éreſipeles, rougeoles, & autres maladies, avec des éruptions cutanées : elles ne furent pourtant pas dangereuſes, car preſque tous les malades qui en étoient attaqués, guériſſoient.

L'état de l'Hôpital des peſtiferés diminua conſiderablement dans ce mois-ci, car il n'y entra que 19. malades de la Ville, & 65. du Terroir, ce qui fit en tout 84. dont il en mourut 13. de la Ville, & 57. du Terroir, ainſi la totalité des morts fut de 70. La proportion qu'il y a toûjours euë entre la Ville & le Terroir, par raport au tems que le mal y a commencé, nous fait juger que le nombre des malades

de la Campagne ne fut groſſi ce mois ci, que par ces rechûtes ſemblables à celles qui avoient allarmé la Ville le mois précedent.

Enfin la diminution du mal les ſoins qu'on prenoit pour en arréter les progres, ranimerent la confiance du peuple, qui commença à ſe répandre & à ſe communiquer plus librement. Mais comme les Fêtes de Pâques aprochoient, Mr. l'Evêque ne trouva pas à propos, de ſe trop expoſer à une libre communication, & il jugea à propos de differer le devoir de la Communion Paſchale juſqu'es a la Fête de l'Aſcenſion. On commença pourtant dès la Semaine Sainte à celebrer l'Office Divin dans toutes les Egliſes, mais les portes fermées; & le jour de Pâques, le peuple, emporté par un zele extraordinaire de devotion, & ſur tout par une pieuſe avidité d'entendre l'Office Divin, fit irruption en pluſieurs Egliſes, & principalement à la Cathedrale, où il s'aſſembla en foule, Mr. le Commandant, craignant les ſuites de cette grande communication dans des lieux enfermés, fit mettre le lendemain des Gardes aux portes des Egliſes, pour empêcher le peuple d'y entrer, & Mr. l'Evê-

que, pour ſatisfaire en quelque maniere, à ces pieux empreſſemens, dit la Meſſe ce jour-là, à un Autel dreſſé au milieu du Cours, & continua de la dire les jours de Fête, & les Dimanches ſuivans, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de nos Places publiques. Il voulut bien même ne pas interrompre l'ancien uſage où il eſt de porter le Viatique à tous les malades dans chaque Parroiſſe, pendant la quinzaine de Pâques.

Le mois de May fut encore plus tranquille que les autres; le monde ſe répandoit toûjours avec plus de liberté, les femmes ſortant de leurs retraites, commencerent à orner nos ruës, & faire ceſſer cette affreuſe ſolitude, qui les rendoit auparavant ſi triſtes; elles frequentoient les promenades, & rendoient par leur preſence au Cours & au Port leurs embelliſſemens ordinaires. Les aſſemblées furent ouvertes, les cotteries ſe réünirent, on renoüa les parties de plaiſirs; en un mot, l'on commença à ſe rendre les devoirs d'amitié & d'honnêteté, que la contagion avoit entierement abolis. Nos Citoyens, que la crainte du mal avoit diſperſé, dans les Provinces voiſines, ſe rendirent à leur famille, & à leur Patrie, les uns pour y

venir reprendre leurs affaires, les autres pour recueillir des ſucceſſions imprévûës: bien-tôt la Ville auroit repris ſon ancien luſtre; ſi la terreur du mal répanduë dans tout le Royaume, portée même chez les étrangers, ne tenoit encore ſon commerce ſuſpendu. Les Négocians impatiens de le renoüer, & de reparer leurs pertes, s'aſſembloient tous les jours auprés de la Loge, quoique fermée, & y traittoient leurs affaires en pleine ruë. Mais ce ne ſont plus ces vaſtes projets, ni ces grandes entrepriſes, qui inondoient auparavant les pays lointains de nos marchandiſes: l'on n'y faiſoit plus que de petites négociations plus capables d'entretenir, que d'avancer la fortune d'un Marchand: & ce commerce, ainſi reſſerré, fit bien-tôt comprendre à nos Habitans de quelle importance il eſt de prévenir un malheur, qui après l'avoir tout-à-fait interrompu pendant un tems conſiderable, le reſſerre & le borne encore pour pluſieurs années.

Il ne parut point dans ce mois ci de malades de conſideration, ſi non quelques-uns à la Campagne, quelques rechûtes à la Ville, & quelques nouveaux malades; mais de loin en loin. L'Hôpital des Peſtiferés ſe reſſentit de cette diminution

diminution ; l'on n'y reçût que 52. malades de la Ville ou de la Campagne, & l'on n'en perdit que 39. La plûpart de ces malades & de ceux du mois ſuivant, ne furent pas même dans le cas de peſte ; car toutes les maladies ſe déclaroient alors par quelque éruption cutanée, qui dénuée des autres ſymptomes internes, ne pouvoit pas caractériſer une veritable peſte. On penſoit donc déjà à remercier les Médecins & les Chirurgiens étrangers, qui depuis long-tems ne faiſoient plus que groſſir le nombre des gens oiſifs dans les promenades publiques, & ne s'occupoient plus auſſi qu'à recueillir les fruits de leurs travaux paſſés. On demanda des Paſſeports pour eux à Mr. le Duc de Roquelaure Commandant en Languedoc, qui leur aſſigna un lieu de quarantaine dans cette Province. On rapella d'Aix Mr. Chicoyneau, Verny, & Soulier, afin qu'ils puſſent s'embarquer avec les autres : & comme ils venoient d'une Ville moins ſaine que Marſeille, ils ne furent reçûs que dans les Infirmeries. Ils partirent donc tous enſemble, pour aller faire quarantaine dans un Port ſain de cette Province, ce fut à la Ciotat, où ils commencerent à prêcher leur doctrine relâchée ſur la Con-

tagion, dont ils ne raporterent d'autre fruit, que le chagrin de ſe voir reſerrés par une bonne barriere, & ſequeſtrés de tout commerce avec les habitans de cette Ville, tant cette doctrine trouva de créance dans les eſprits de cette contrée.

Enfin dans le cours du mois de Juin, l'on fut preſque entierement raſſûré ſur la crainte du retour de la maladie, ſurtout lorſqu'on vit paſſer toutes les revolutions des ſaiſons, ſans qu'elle parût ſe reveiller. On vit paſſer en effet le tems du ſolſtice, & la St. Jean, tems fort critiques, ſans aucun nouveau trouble. Il n'y avoit plus dans l'Hôpital des Peſtiferés que 43. malades, & preſque tous convaleſcens; on n'y en avoit reçu juſqu'alors que 26. ou de la Ville, ou de la Campagne, parmi leſquels il y avoit pluſieurs malades de rechûte & quelques ſcorbutiques; de ſorte qu'il n'y avoit dans ce nombre que très-peu de nouveaux malades peſtiferés, & il n'y mourut dans ce mois que 20. malades; cette ſecurité fut cependant un peu alterée par huit nouveaux malades, qui ſe déclarerent du 25. au 29. Chacun crût voir alors la peſte ſe rallumer par les chaleurs de l'Eté, dans tous les quartiers de

la Ville ; on commencoit déja à faire de nouveaux préparatifs pour repartir & se retirer à la Campagne ; mais ils furent inutiles par la nouvelle attention que l'on donna à tous ces malades, & l'on reconnut par là que la plûpart n'étoient pas dans le veritable cas de la peste, ce qui rassura toute la Ville. Comme nous n'avons donné jusques à present l'état de l'Hôpital du jeu de Mail que par mois, nous avons crû devoir tous les reünir ici, en disant que depuis le 4. d'Octobre où il fût ouvert, jusques au dernier de Juin, qui est la fin de nôtre Histoire, on reçut dans cet Hôpital des Pestiferés 1512. malades, dont il en est mort 820. Tout le le reste ayant heureusement échapé à la violence du mal, par les soins des Directeurs, & par l'aplication du Medecin & des Chirurgiens.

Il nous resteroit à rendre un compte exact du nombre des personnes que la peste a fait perir dans cette Ville. Nous nous flattions de pouvoir le donner sur le dénombrement que les Commissaires en ont fait dans toutes les Parroisses ; mais le maniere vague & superficielle dont l'on a procedé à ce dénombrement, ne nous permet pas de nous y tenir. Dans quelques Parroisses l'on n'a pris que le

nom de ceux qui ſont morts dans les maiſons & dans la ruë, à la vûë des voiſins, & l'on n'a pas marqué ceux qui s'étant diſperſés, ſont morts en d'autres ruës, dans les Places publiques, à la Campagne, dans les Hôpitaux, & en d'autres maiſons où ils s'étoient retirés. Quelques Commiſſaires ayant voulu repaſſer ce qui s'étoit paſſé dans leur département, ont trouvé des omiſſions conſiderables. Il étoit même difficile que dans ces maiſons où il y avoit pluſieurs familles très-nombreuſes, la ſeule perſonne qui eſt quelque fois reſtée pût ſe rapeller tous ceux qui les compoſoient. Combien de maiſons voyoit-on tout de ſuite dans une même ruë, entierement déſertes, & où tout avoit péri? Quelle aparence que les voiſins les plus éloignés puſſent ſçavoir le nombre de toutes ces familles éteintes? Combien d'étrangers, de gens inconnus, d'autres qui n'avoient point de domicile fixe, ni de demeure certaine avoient été les victimes de la Contagion? Combien de gens obſcurs, inconnus aux plus proches voiſins? Combien d'enfans entre les mains des Nourrices diſperſées, & ignorés de tous les voiſins avoient auſſi peri? Or tous ces gens-là manquoient dans les dénombre-

mens, qui avoient été faits dans toutes les Parroiſſes, & qui ſe montoient à 30000. perſonnes; ainſi en y ajoûtant tout ce qu'on voit qui y manquoit, nous pouvons, ſans rien exagerer, le faire monter à 40000. Celui du Terroir va tout au moins à 10000. ce qui feroit en tout 50000. perſonnes peris pendant la Peſte. On trouve à peu près le même nombre, quand on fait ce dénombrement par un calcul proportionel, ſur celui des morts, dont on avoit tenu un compte exact jour par jour juſques vers le 15. du mois d'Août, en ſuivant les Proportions, ſelon leſquelles la mortalité eſt allée en croiſſant juſqu'au 15. Septembre, & de là toûjours en diminuant, juſqu'à la fin de la contagion.

Mais pour donner une idée encore plus juſte de cette mortalité génerale, il n'y a qu'à la regler par proportion ſur celle des differens Corps des Arts & Métiers. Nous allons en raporter quelques exemples, qui ſerviront de regle & de meſure pour faire cette eſtimation. De cent Maîtres Chapeliers fabriquants, il en eſt mort cinquante trois. De trois cens Garçons, qu'on appelle communement *Compagnons*, qui étoient dans la Ville, les autres ayant fuy, il n'en eſt reſté que

trente. Il eſt mort quatre vingt & quatre Menuiſiers, ſur cent-trente quatre qu'ils étoient. Les Tailleurs qui étoient au nombre de cent trente-huit, ont perdu ſoixante dix-huit Maîtres. Des Cordonniers, qui étoient au nombre de deux cens, il en eſt mort cent & dix; & les Savetiers ſont reduits à cinquante, de quatre cens qu'ils étoient; & de cinq cens & quelques Maſſons, il en a peri trois cens cinquante. Si nous deſcendons dans les états plus bas, comme les Crocheteurs, les Porteurs de Chaiſes, &c. Nous trouverons qu'à peine en eſt-il reſté une ſixiéme partie. La perte fut encore plus grande dans leurs familles, car les femmes & les enfans étoient bien plus ſuſceptibles du mal que les hommes: on doit juger par là, quelle a été la mortalité generale qu'on peut aſſurer avoir enlevé la moitié de nos Habitans.

Enfin le jour de la Fête Dieu, qui étoit le 12. Juin, on fit la Proceſſion génerale du St. Sacrement, à la maniere ordinaire, avec un grand concours de peuple, à qui l'on ne permit pourtant pas d'entrer dans l'Egliſe. Les Parroiſſes firent auſſi leurs Proceſſions particulieres dans le cours de l'Octave; & le 20. du même mois, jour auquel Mr. l'Evêque avoit

indiqué la Fête du *Sacré Cœur de Jeſus*, qu'il avoit voüée ſolemnellement dans le mois d'Octobre, par ſon Mandement que j'ay rapporté plus haut; ce jour-là, dis-je, il fit célebrer cette Fête avec toutes les ſolemnités que l'Egliſe pratique en de ſemblables occaſions. Il y eut encore enſuite une Proceſſion génerale, dans laquelle ce Prélat porta le St. Sacrement ſuivi d'une foule extraordinaire de peuple, dont la communication ne cauſa point cependant, de nouveaux deſordres. Ainſi ce calme, qui ſe ſoûtenoit depuis le mois d'Avril, malgré la communication la plus libre, malgré toutes les revolutions des ſaiſons, fit regarder la Contagion comme finie depuis ce tems-là. En effet le retour des maladies ordinaires dès le mois d'Avril, quelques autres qui ſe déclarérent alors, & dans leſquelles la peſte a coûtume de dégenerer en finiſſant l'heureuſe liberté avec laquelle l'on aprochoit des malades, qui en ce tems là étoient fort rares, nous confirmerent non ſeulement la ceſſation de la peſte; mais encore celle de toutes les ſuites de cette dangereuſe maladie. Cependant la Contagion ſembloit toûjours donner le ton à toutes les autres maladies, qui avoient encore quelque caractére du

mal dominant, ce qui donnoit quelquefois le change à ceux qui étoient commis à la viſite des malades, & leur faiſoit prendre pour peſte ce qui n'en eſt qu'une ſuite très-éloignée, ſans conſiderer qu'un ſeul ſymptome dénué de tous les autres ne ſuffit pas pour caractériſer la maladie; néanmoins ces ſortes de malades étoient ſequeſtrés, & leur enlevement excitoit de tems en tems quelque trouble dans la Ville; mais l'on ſe raſſura dans la ſuite, & l'on diſtingua ſans peine les malades peſtiferés de ceux qui n'étoient atteints que d'une maladie ordinaire, quoiqu'elle pouſſât au dehors quelque éruption cutanée & qu'elle empruntât même quelque ſymptome de la maladie contagieuſe. Toutes ces raiſons ſembloient nous permettre de regarder la Contagion comme finie au mois de Juin; & nous nous flattions que quelques malades qui puſſent encore alors ſe declarer dans le caractere de ceux, dont nous venons de parler, ne pourroient faire une continuation de la maladie contagieuſe. Puiſqu'on a vû des peſtes déja paſſées, traîner après elles de longues ſuites, qui donnoient de tems en tems quelques allarmes, comme nous en eumes pendant quelques mois; mais les maladies qui nous ont allarmé n'ont

jamais marqué un veritable retour de la Contagion ni une rechûte generale. Nous eſperons que le Seigneur voudra nous en garantir à l'avenir & que le bon ordre qui regne à preſent dans la Ville, nous mettra à couvert de ce nouveau malheur pour long-tems.

Ainſi finit cette peſte ſi rapide dans ſes progrès, ſi violente par ſes accidents, ſi terrible par ſes ravages, ſi ruineuſe & ſi funeſte par ſa durée, ſi fatale à tant de familles; cette peſte qui a enlevé la moitié de nos habitans, & a laiſſé tout le reſte dans le deüil & dans la déſolation, qui a fait en même tems un affreux déſert d'une Ville la plus peuplée du Royaume, & a reduit dans la derniere miſere un peuple peut-être trop fier & trop glorieux de ſon opulence & de ſes richeſſes. Il doit ſa délivrance, ce peuple, & la ceſſation de ce terrible fleau à la miſericorde du Seigneur, qui a bien voulu apaiſer, ſa colere & ſe rendre aux vœux d'un ſaint Evêque, à la ſageſſe d'un zélé Commandant, à la vigilance des Magiſtrats, aux ſoins des Citoyens qui les ont aſſiſtés, aux prieres & aux aumônes des gens de bien, à celles ſurtout du Souverain Pontife Clement XI. d'heureuſe mémoire, & de pluſieurs Evêques

du Royaume, à l'attention infatigable d'un Intendant qui a toûjours eu les yeux ouverts ſur toutes ſes neceſſités, enfin aux liberalités de l'Illuſtre Prince qui nous gouverne, & aux nouveaux ſecours qu'il vient de nous accorder. Heureux ſi le ſouvenir de nos malheurs paſſés peut nous ſervir de regle & de leçon pour l'avenir, nous inſpirer de ſages précautions, & nous ſervir de motif, pour ne plus irriter la colere du Seigneur.

FIN.

AVIS.

LES obſervations *ſuivantes roulant toutes ſur le principe qui regne dans cette Relation, l'on a crû qu'on les verroit avec plaiſir à la ſuite de cette même Relation.*

En attendant le Traité complet de la peſte, que l'Auteur de ces obſervations *eſpere de donner bien-tôt au pubilc.*

OBSERVATIONS.

OBSERVATIONS

Sur la maladie Contagieuſe de Marſeille.

ON ne ſe propoſe ici que de donner quelques Obſervations générales, fondées ſur des faits & des experiences bien averées ; c'eſt pourquoi l'on n'entrera dans aucun examen ſur la nature du mal & ſur ſa cauſe, ni dans aucune explication des ſymptomes qui le caracteriſent ; l'on ne rendra pas même raiſon des changemens frequens qui arrivent dans le cours de la maladie, ni des obſervations qu'on en a faites ; toutes ces choſes ſe préſenteront d'elles-mêmes à ceux qui ſont initiés dans nos miſteres ; on ſe diſpenſera encore de marquer l'origine du mal, & d'en ſuivre les progrès, cela eſt tout-à-fait étranger & inutile au but qu'on ſe propoſe ; on va ſeulement en diſtinguer les periodes, & en marquer exactement le tems, parce que tout cela influë dans la connoiſſance de la maladie.

Elle commença cette terrible maladie

au commencement de Juillet 1720. chez des pauvres gens, & dans une ruë qui n'eſt habitée que par du menu peuple. Le premier malade n'eut qu'un ſimple charbon; quelques jours après d'autres dans la même ruë furent attaqués de fiévres, qu'on crût ſimplement malignes avec des puſtules gangreneuſes, & moururent.

Inſenſiblement le mal pullula dans cette ruë, & les ſignes & autres ſymptomes de malignité, & les marques exterieures de Contagion ſe multiplierent avec les malades, juſqu'à ce que le mal éclatât enfin par une plus grande mortalité dans un ſeul jour, ce qui arriva environ le 20. de ce même mois.

En peu de jours le mal ſe communiqua dans les ruës voiſines; & dès les premiers jours du mois d'Août, il fut répandu dans tous les quartiers, avant le 10. de ce mois preſque dans toutes les ruës, & enfin au milieu du même mois preſque dans toutes les maiſons de la Ville; tout le reſte de ce mois & pendant tout celui de Septembre, la maladie fut d'une violence extraordinaire, & fit un affreux carnage.

Dans le mois d'Octobre le mal s'adoucit, il fut moins mortel, & le nombre des malades moins grand, acquelle

toûjours en diminuant les mois ſuivants. On peut donc fixer le premier periode du mal ou ſes commencemens, au mois de Juillet ; le ſecond où il fut dans ſa plus grande vigueur, à ceux d'Août & de Septembre ; le troiſiéme, à celui d'Octobre & de Novembre ; & le quatriéme à ceux de Decembre & de Janvier : ce qui a paru les mois ſuivans, a plûtôt été la ſuite, qu'une continuation du mal.

Tout ce que nous avons à dire ſur la nature de la maladie, c'eſt qu'il n'y en eut jamais de plus maligne, de plus contagieuſe, ni de plus funeſte que celle-ci ; & l'on oſe aſſûrer, que de toutes celles que les Hiſtoriens raportent, dont les Auteurs de Medecine font mention, & que nos Négociants & nos gens de mer ont vû dans les differentes Contrées du Levant, aucune n'a été ſi rapide dans ſes progrès, ni ſi violente dans ſes effets que celle qui vient de ravager Marſeille.

Il eſt évident que la cauſe de ce mal n'eſt autre choſe qu'un venin qui ſe communique par Contagion. il faut donc laiſſer dire ceux qui n'ont vû la maladie que de loin, que c'eſt une fiévre maligne ordinaire cauſée par les mauvais alimens, & par la miſére, comme étoient celles qui ſont regnées certaines Villes du

Royaume, il y a quelques années; car ce n'eſt plus le bas peuple, qui a ſouffert par la diſette, que l'on voit attaqué de ce mal, c'eſt toute une Ville, & ceux qu'un état aiſé avoit garanti des incommodités de la diſette, n'ont pû cependant ſe ſauver de l'incendie général; en un mot, toutes ces grandes idées des ſiſtêmes modernes s'évanoüiſſent à la vûë de nos malades, & la theorie la plus rafinée ſe trouve déconcertée, quand il faut mettre la main à l'œuvre.

Il ſeroit difficile de déterminer la nature de ce venin ſur la maniere dont il agit dans le ſang: accoûtumés à tout raporter à nos idées, & ne connoiſſant que deux manieres dont le ſang peut être alteré, & dont il peut ſe corrompre, on demandera d'abord ſi ſe venin diſſout le le ſang, ou bien s'il le fige & le coagule. La bizarrerie des ſymptomes a empêché juſqu'à preſent les Medecins de s'aſſurer préciſément ni de l'un ni de l'autre, & même l'on a crû voir ces deux differens états du ſang ſe ſucceder ſouvent à l'égard du même malade; d'ailleurs on n'a pû fonder aucun jugement ſolide ſur la vûë du ſang dans la palete, puiſqu'il a paru dans les uns d'une conſiſtance naturelle, dans les autres peu lié & plus

liquide, & enfin dans d'autres tout-à-fait coüeneux & inflammatoire, de plus on l'a vû dans les uns tout à-fait figé, de ſorte qu'il n'en ſortoit pas une goute par l'ouverture de la veine, & dans les autres entierement diſſous & fondu. Mais comme l'on ne doit pas croire que le ſang ne ſoit ſimplement ſuſceptible que de ces deux ſortes d'alterations que nous connoiſſons, & qu'il peut y en avoir une infinité d'autres que nous n'avons pas encore découvertes, il eſt probable que ce venin altere le ſang & le corrompt d'une des manieres qui nous ſont inconnuës, nous laiſſons aux Phyſiciens plus curieux & plus habiles que nous à la decouvrir.

Il n'eſt pas moins difficile de déterminer la nature de ce venin, la même variété des ſymptomes qu'on y apperçoit, rend incertains tous les raiſonnemens que l'on pourroit faire là-deſſus; cependant, comme ſes effets les plus ordinaires ſont les irritations, les chaleurs, les agitations violentes, l'on pourroit croire qu'il y a de l'acreté dans la nature de ce venin: mais il faut paſſer legerement ſur des choſes qui ſont hors des bornes que nous nous ſommes preſcrites.

L'ouverture des Cadavres n'a rien découvert de particulier ſur la nature du

mal ni ſur ſa cauſe: dans les uns tout a paru dans un état naturel, & dans les autres l'on n'a trouvé que quelques legeres inflammations dans le bas ventre, qui étoient certainement les dernieres productions de la maladie.

Elle a été ſouvent précedée cette maladie par des dégoûts, des nauſées, & des vertiges, & même par des douleurs dans les jambes; quelquefois elle ſaiſiſſoit bruſquement ſans aucune incommodité précedente; & elle ſe déclaroit preſque toûjours par un petit friſſon, par des maux de cœur, des nauſées, des vomiſſemens, & par un mal de tête, ou par des vertiges & des étourdiſſemens: & au friſſon ſuccedoit toûjours une fiévre des plus vives & des plus fortes avec une chaleur acre & brûlante. La violence du mal répondoit toûjours à celle des ſymptomes qui l'annonçoient: de ſorte que ſi le froid étoit long, le mal de tête & les vomiſſemens violens, on devoit d'abord ſur ce pronoſtic s'attendre à une grande maladie: quelquefois ce mal commençoit ſans aucun ſymptome, & ſeulement par une petite fiévre, qui veritablement augmentoit bien-tôt; mais ces heureux commencemens étoient preſque toûjours d'un bon augure pour le malade.

On peut juger par là que nous n'avons eu que deux ſortes de malades, & il faut ſe tenir à cette ſimple diviſion, ſans entrer dans des diſtinctions ſcrupuleuſes, qui en multipliant les eſpeces du mal, ne ſervent qu'à en donner des idées plus confuſes, bien loin de l'éclaircir. Les uns avoient le mal *benin*, pour ainſi dire, & leger, les autres l'avoient violent, mais les uns avec des éruptions exterieures, pendant que les autres n'en avoient point. Nous n'avons rien à dire des premiers, ils gueriſſoient d'eux-mêmes, & preſque ſans aucun ſecours de l'art; car ceux qui ne pouſſoient rien au-dehors, voyoient ordinairement terminer leur fiévre en quatre ou cinq jours par un doux purgatif, ou par une ſueur qui ſuccedoit à l'operation d'un leger émetique, quand la nature du mal l'avoit indiqué. Ceux en qui le temperament étoit aſſés fort pour ſurmonter la violence du venin, avoient le plaiſir de voir leurs bubons venir d'eux-mêmes à une heureuſe ſupuration, ou preſque ſur le champ, ou bien long-tems aprés, c'eſt-à-dire, dans 20. ou 30. jours, ſans que pendant tout ce tems-là ils reſſentiſſent aucune incommodité: d'autres encore plus heureux, les voyoient diſparoître & ſe reſoudre inſen-

ſiblement, ſans uſer d'aucun remede ni d'aucun purgatif, & cela ſans aucune incommodité, & avec une parfaite liberté dans toutes leurs fonctions, mais ceux-là faiſoient le plus petit nombre, quoiqu'on en diſe : car ſi l'on conſidere qu'il n'a pas échapé la moitié des malades, & que parmi ceux qui ſe ſont tirés de cette cruelle maladie, pluſieurs l'ont eu dans toute ſa violence, on reconnoîtra aiſément que cette premiere eſpece de malades ne peut pas avoir été ſi nombreuſe qu'on le dit.

Une autre ſorte de malades, & c'eſt la ſeconde eſpece, a éprouvé toute la rigueur du mal, les uns par des morts ſubites, ſans aucun pronoſtic précedent; les autres par des morts promptes, en ſix ou huit heures au plus de maladie, d'autres en 24. heures, & le plus grand nombre en deux ou trois jours, & à l'égard de ces derniers, c'étoient ceux qui ne pouſſoient rien au déhors, ou qui ne pouſſoient que des éruptions foibles & incapables de les dégager, & c'eſt ce qu'on vit dans le premier & le ſecond période du mal; car, quand la maladie alloit au-delà de trois jours, elle donnoit un peu plus d'eſperance, ſurtout quand c'étoit à la faveur des éruptions exterieures;

& ce qui eſt devenu plus frequent dans le troiſiéme periode, puiſque ces malades alloient un peu plus loin, c'eſt-à-dire, juſqu'au quatriéme, au cinquiéme, ou au ſixiéme jour, & alors, ſi les éruptions ſe ſoûtenoient, ils ſe tiroient d'affaire; mais ſi au contraire elles s'affaiſſoient, ou qu'elles diſparuſſent, ces ſortes de malades mouroient auſſi cruellement que les autres.

Quelques-uns même mouroient ſans aucun ſymptome ſenſible, & avec un pouls preſque naturel, & ne ſe plaignant que de beaucoup de foibleſſe & d'abbattement, ils avoient pourtant des yeux étincelans & le regard égaré, auſſi ſe méfioit-on toûjours de cette fauſſe tranquillité dans les malades: d'autres, aprés une entiere ceſſation des ſymptomes les plus violens, & ſe ſentant ſi bien, qu'ils ſe croyoient gueris, mouroient dans la nuit, ou le lendemain, ſans qu'on pût découvrir en eux aucune cauſe manifeſte d'une mort ſi imprévûë.

Quand la maladie ſe terminoit heureuſement, c'étoit ordinairement au huitiéme jour, ou tout au plus tard au dixiéme, que la fiévre ceſſoit; & ſi elle alloit au-delà, c'étoit par la réſiſtance de quelque ſymptome, qui demandoit une

curation & une méthode particuliere.

La vigueur de l'âge & du temperament ne ſervoient dans cette cruelle maladie qu'à rendre le mal plus violent & plus mortel, comme la foibleſſe de l'âge, du ſexe & du temperament, rendoit auſſi la plûpart du monde plus ſuſceptible de cette maladie; ainſi avons-nous vû les enfans & les femmes pris les premiers dans toutes les familles, & ſurtout les femmes enceintes, qu'on a eu la douleur de voir preſque toutes perir. Ce mal n'a donc épargné aucun âge; il a attaqué toutes ſortes de perſonnes, depuis les enfans encore au lait, juſqu'aux vieillards; il a pourtant reſpecté, pour ainſi dire, ceux qui étoient dans un âge décrepit.

On a remarqué que la langue n'étoit noire qu'à l'égard de fort peu de malades; mais tous l'avoient blanche & chargée, l'alteration en eux étoit extraordinaire, même avec la fiévre la plus legere, ſans pourtant que la plûpart des malades ſe plaigniſſent de cette ſoif, que quelques-uns ne ſentoient pas quelques fois, tant elle étoit concentrée; les plus malades avoient les yeux vifs & étincelans, même dans les plus grandes foibleſſes, & le regard affreux, à

peu prés comme les hydrophobiques, & ces yeux étincelans étoient de mauvais augure. C'eſt ſans doute par là que quelques Chirurgiens qui ont ſéjourné dans le Levant, ſe vantoient de connoître de trente pas d'éloignement, ſi un homme étoit attaqué de peſte.

Les excremens de nos malades n'avoient rien de particulier; l'infection n'en étoit pas même trop grande, elle l'eſt beaucoup plus dans les fiévres malignes ordinaires, les urines étoient preſque toûjours naturelles, & elles avoient ſouvent ſur la ſurface une pellicule huileuſe, comme celle des phtyſiques: quelques fois elles étoient un peu rouges & alterées ſur tout le premier jour de la maladie, & quand la fiévre étoit violente; l'on en a vû pourtant quelques fois d'extrêmement rouges, & preſque d'une couleur de ſang.

On aura de la peine à croire que ces ſortes de malades n'exhalaſſent point de mauvaiſes odeurs, & n'euſſent rien de rebutant; il eſt vrai qu'aprés quelques jours de maladie, on ſentoit une odeur douceâtre, ſurtout quand le malade ſuoit, qui étoit fort désagréable ſans être pourtant ni trop forte ni trop infectée; & cette odeur douceâtre ſe communiquoit

à tout ce qui avoit été à l'uſage des malades, aux meubles & aux chambres mêmes, & ne ſe perdoit qu'aprés que toutes ces choſes avoient paſſé par l'eau boüillante, & avoient été expoſées longtems à l'air.

Les ſimptomes qui accompagnoient la maladie étoient les mêmes que ceux des fiévres malignes, avec cette difference cependant, qu'ils étoient plus violens, & qu'ils paroiſſoient dés la premiere attaque du mal, & d'abord aprés le premier friſſon. Tels étoient l'abbattement, les inquiétudes, les nauſées, les vomiſſemens, les maux de cœur, les défaillances, l'oppreſſion, la diarrhée, l'hémorragie, l'affection ſoporeuſe, le délire, la phréneſie; ces derniers ſurtout étoient les plus fréquens & les plus ordinaires, & ne finiſſoient gueres que par la mort du malade.

Rarement a-t-on vû aux malades des convulſions, & des mouvemens convulſifs, & lorſque ces ſymptomes paroiſſoient, c'étoit ſurtout en ceux qui n'avoient aucune éruption, ou qui n'en avoient que de foibles & languiſſantes.

Quelques fois le mal prenoit en maniere de fiévre intermittente par un petit friſſon aux extrêmités, qui duroit qua-

tre à cinq heures, & revenoit tous les jours à la même heure ; il étoit ſuivi d'une chaleur aſſés forte avec les ſymptomes les plus fâcheux ; auſſi le ſecond ou le troiſiéme accés emportoit ordinairement le malade.

Dans le premier periode du mal, & au commencement du ſecond, les malades rejettoient quantité de vers par le haut & le bas, ſur tout les enfans & les femmes ; ce qui joint à la cherté des denrées, à l'abondance des fruits qu'il y eut cette année là confirmoit nos Magiſtrats & nos Citoyens dans la fauſſe opinion que cette maladie n'étoit qu'une ſimple fiévre maligne cauſée par les mauvais alimens & par la miſere.

On a vû trés-peu de malades en qui la nature n'ait fait quelque rigoureux effort, pour ſe dégager de ce venin & le pouſſer au déhors par des dépôts ou par des éruptions exterieures, comme bubons, charbons, puſtules, &c. Ceux en qui elle ne pouſſoit rien au déhors, éprouvoient toute la rigueur du mal, comme nous l'avons déjà obſervé, & ils mouroient ordinairement en 24. heures, ou en deux jours, quelques remedes qu'on leur fit : ils étoient preſque toûjours couverts d'*exanthémes*, qui étoit l'éruption

la plus infructueuse & qui ne servoit aussi qu'à fonder un prognostic fâcheux : surtout quand elles devenoient noires, puisqu'alors elles annonçoient toûjours une mort prochaine.

Les bubons sortoient aux aînes, & souvent au-dessous, & à ces glandes qui occupent la partie superieure de la cuisse & sous les aisselles ; il survenoit aussi des tumeurs au col, & des parotides : & ils paroissoient dés que le mal se déclaroit, ou bien le second, ou le troisiéme jour, & rarement lorsque la fiévre étoit finie. Les premiers n'étoient souvent d'aucune utilité, & n'empéchoient pas le progrés de la maladie ; les seconds étoient plus favorables, & quelquefois veritablement critiques, je veux dire qu'ils venoient ordinairement avec diminution des symptomes, & de la fiévre, qui finissoit au terme que nous avons marqué, en se calmant insensiblement à mesure que le bubon s'élevoit. Les tumeurs du col, & les parotides ont presque toûjours été mortelles, sur tout quand elles étoient doubles, & ces malades périssoient par la suffocation, quelque évacuation que l'on eût faite pour la prévenir ; dans le premier & second période du mal, on

ne

ne pouvoit amener presque aucun bubon à suppuration ; dans la suite, & sur la fin de ce même periode, le mal commençant à s'adoucir, l'on a vû presque tous les bubons supurer, quoi qu'on n'eût pas changé de remedes, ni de méthode. Quelques-uns, après leurs bubons rentrés, ont rendu du pus par les urines pendant plusieurs jours.

Les charbons & les pustules ont été dans tous les périodes du mal, une éruption assez favorable & assez sûre, sur tout quand il y en avoit plus que d'un : les charbons paroissoient comme les anthrax & les charbons ordinaires, & ils sortoient dans toutes les parties du corps, quelquefois au commencement, quelquefois dans le cours de la maladie, souvent au dessous du bubon, & presque toûjours avec quelque soulagement pour le malade ; on a pourtant remarqué que ceux qui venoient au col, étoient presque toûjours funestes.

Les pustules s'élevent comme de petits furoncles ou bubons, en forme de pain de sucre avec une rougeur a la baze, & un point blanc à la cime : dans quelques heures ce point blanc se desseche & devient tout noir, la tumeur s'étend, la rougeur diminuë, & il se forme ensuite une

dureté tout autour de la tumeur. Ces puſtules ſont fort douloureuſes, & font un eſcarre comme les charbons; elles paroiſſoient pendant la contagion, ou au commencement, ou dans la ſuite du mal; & dans le troiſiéme & dernier période, elles ſortoient avant que la fiévre ſe déclarât, & que le malade ſentît aucun mal: on en a vû quelquefois ſortir ſur les bubons & ſur les parotides, mais ces ſortes de puſtules n'ont jamais été d'un bon augure.

On fondoit ordinairement alors le prognoſtic de la maladie ſur les ſymptômes qui l'accompagnoient, ſur l'état du poulx, & ſur les éruptions; & il étoit rare de voir échaper des malades avec des ſymptômes violens, & ſans aucune éruption critique. De même, le bon ou le mauvais état du poulx décidoit auſſi du ſort du malade; car ceux qui avoient le poulx bon, ouvert, fort & égal, pouvoient eſperer de ſe tirer d'affaire avec le ſecours des remedes, quelque violens que fuſſent les ſymptômes; au lieu que ceux qui avoient le poulx petit, foible, inégal, frequent & obſcur, avoient tout à craindre, quelque leger que le mal parût, & quoi qu'il ne fût ſuivi d'aucun ſymptôme fâcheux: & le denouëment de la ma-

ladie étoit fatal & souvent même avec les éruptions les plus heureuses. Elles influoient encore ces éruptions dans le pronostic de la maladie : celles qui paroissoient dès la premiere attaque du mal, étoient les moins favorables ; mais celles qui ne se montroient que le troisiéme ou le quatriéme jour, donnoient plus d'espérance, sur tout quand elles étoient vives & animées.

Par cette seule description du mal l'on voit d'abord que ce n'estoit point une maladie à laquelle un seul remede fût propre, elle variоit autant & même plus que toutes les autres especes de fiévre ; & cette varieté jointe à la bizarrerie des symptômes, ne permettoit même pas d'établir une methode de la traitter, fixe & constante.

L'état du poulx, les éruptions & les symptômes déterminoient seuls la necessité de la saignée & de la purgation ; généralement parlant l'une ne devoit être ni copieuse, ni frequente, & l'autre devoit être toûjours douce & legere, mais ni l'une ni l'autre ne convenoient point quand les éruptions étoient vigoureuses & avancées, & le tems où elles convenoient le mieux, c'estoit le premier jour de la maladie.

Quand le poulx étoit plein & élevé, & le mal de tête violent, l'on commençoit la curation par une saignée de six onces, suivant la force du poulx, l'âge & le temperament du malade; & rarement a-t-on eu des indications pour la réiterer; mais après la premiere saignée, si le malade avoit des maux de cœur, ou des nausées, on lui donnoit un émetique, ou le tartre émetique, & si c'étoit un corps plein & robuste, on le purgeoit avec l'ipecacuanha; si c'étoit enfin une personne délicate, on donnoit l'un & l'autre, mais dans une dose très-petite & très-moderée.

Si l'émetique ne faisoit qu'exciter le vomissement, sans faire aller du ventre, dés que son operation étoit finie, l'on donnoit sur le champ un leger purgatif, ou, tout au moins, un lavement.

Quand le poulx n'étoit ni plein ni élevé, l'on se passoit de saignée, & l'on commençoit par donner l'émetique, mais toûjours en petite dose, pour peu que ce remede fût indiqué, par les accidens de la maladie, au lieu que si c'étoit un corps plein, & où l'on reconnût qu'il pouvoit y avoir beaucoup de corruption dans les premieres voies, l'on ne donnoit qu'un purgatif simple, & ordinairement l'on n'en a jamais donné que de doux & de legers, & enco-

re en petite doſe ; parce qu'on avoit reconnu que les purgatifs violens & les grandes évacuations ne diminuoient ni la fiévre, ni les ſymptômes, & ne faiſoient que hâter la mort du malade : & que les legers purgatifs, comme la rhubarbe, les tamarins, la caſſe, la manne, & le ſyrop roſat, faiſoient toûjours une évacuation ſuffiſante & ſalutaire ; le ſené même n'a jamais été employé avec ſuccès, & encore moins, quand il étoit donné en pluſieurs doſes de tiſane laxative. Rarement auſſi a-t-on eu occaſion de purger dans le cours de la maladie, à moins qu'elle n'ait traîné en longueur, ou que les frequens maux de cœur ayent continué après l'émetique; encore alors falloit-il donner la potion purgative à petites repriſes, pour être en état de la ſuſpendre, dès que l'évacuation étoit ſuffiſante, c'eſt-à-dire, de deux à trois ſelles : ſi après cette premiere évacuation, le malade eſtoit abatu, & le poulx déprimé, on le ranimoit avec un leger ſudorifique & *alexitere*, auquel on mêloit toûjours un peu de diaſcordium pour charmer l'effet du purgatif.

Il eſt arrivé quelquefois qu'après l'operation de l'émetique ou du purgatif, la fiévre ſe ranimoit, & que le poulx devenoit plus plein & plus élevé. En ce cas on

faisoit une seconde saignée, surtout quand il y avoit délire ou assoupissement, ou que le mal de tête augmentoit, & on le faisoit au pied, & l'on adoucissoit le mal par des doses d'émulsions simples, ou par une eau de poulet, prises pourtant avec moderation, de peur de trop relâcher le malade; car il faut dans cette maladie être toujours en garde contre la diarrhée.

Après l'émetique, ou le purgatif donnés, ou même dès le premier jour, si ni l'un ni l'autre n'avoit pas été indiqué, pour quelque accident de la maladie, on étoit attentif à observer le mouvement de la nature par celui du poulx & de la fiévre. S'il paroissoit trop vif & trop animé pour laisser separer le venin, & tout ce qu'il avoit converti en sa nature, on tachoit de l'adoucir & de le temperer par des doux délayants, par des tisanes propres, ou par les esprits acides mêlés à l'eau panée, qui estoit la boisson la plus ordinaire de ces sortes de malades, & celle qu'ils ont le mieux supportée : si au contraire ce mouvement paroissoit lent & foible, on le ranimoit & on le soûtenoit par de doux *alexiteres*, & cela jusqu'à ce que les éruptions parussent, & l'on continuoit à avoir cette attention jusqu'à ce qu'il en parût quelqu'une, & que l'on en eût tiré une loüable supuration.

Les forts narcotiques n'avoient pas un succès plus heureux que les violens purgatifs, ils jettoient toûjours les malades dans des foiblesses, dont ils ne pouvoient presque pas revenir, ou dans quelque assoupissement mortel, sur-tout quand on les donnoit au commencement du mal; ils suspendoient souvent les éruptions prochaines, & donnoient lieu aux symptômes les plus mortels, de se manifester; on n'en a jamais employé que de legers & en petite dose, & seulement dans le cas du délire & de la phrenesie, ou d'une agitation violente: dans les diarrhées l'on donnoit avec succès, le *diascordium* mêlé avec les absorbans: du reste l'on n'a jamais pû se servir des narcotiques dans les vomissemens, à cause de l'abattement & de la foiblesse qui les suivoient, l'on employoit plus utilement en ce cas là, les délayants, ou bien le suc de citron, avec quelques grains de sel d'absynthe, les *cardiaques* même ne faisoient qu'augmenter l'irritation de ce symptôme & le rendre plus violent. Il ne falloit pourtant pas se presser de l'arrêter; car souvent le vomissement arrêté, il survenoit des tranchées & des ardeurs d'entrailles, qui tourmentoient le malade jusqu'à son dernier moment; l'on voit assez la raison de ce changement.

De toutes les évacuations naturelles, la diarrhée a toûjours été la plus funeſte, aux peſtiferez, à moins qu'elle n'ait été moderée, & qu'elle ne ſoit venuë naturellement ſans être même excitée par les purgatifs ; & l'on a vû quelques malades guérir ainſi, allant ſeulement deux ou trois fois du ventre par jour. Les hémorragies ont été également funeſtes, & quelques unes pourtant, aprés, ont été ſalutaires.

L'évacuation la plus utile a été celle des ſueurs, & ſur tout de ces ſueurs qui venoient les premiers jours de la maladie, ou après un leger émetique, par la quiétude & la tranquilité du malade, & qui n'étoient excitées que par la chaleur de ſon propre ſouffle; car celles qu'excitoient les remedes, étoient ſouvent équivoques, & n'avoient quelquefois d'autre ſuccès que d'irriter la fiévre ; les premiéres arrêtoient les progrès du mal, & ſouvent l'emportoient tout à-fait, en faiſant diſparoître les éruptions ; les dernieres épuiſoient le malade, & avançoient ſa mort.

Il ſuit de là que les ſudorifiques les plus doux & les moins malfaiſans étoient les plus convenables, car l'on ne pouvoit pas aller au delà de l'eau de chardon-benit, de la poudre de vipere, & du *lilium*

dans les grandes foiblesses, tout autre sudorifique, comme les volatils, les forts cardiaques & *alexiteres* n'ont jamais fait un bon effet, à moins que le malade ne fût dans un abattement extraordinaire. Voilà donc d'abord un nombre infini de remedes *alexiteres* & spécifiques, raportés par les Auteurs, ou proposés par les Medecins actuellement vivans, & envoyés ici de differents endroits, devenus inutiles, ce qui fait croire ou que ces Medecins n'ont jamais traitté de pestiferé, ou que s'ils en ont vû, ils se sont prévenus sur des observations fausses ou incertaines.

Les opressions qui accompagnoient cette maladie, ne venoient pas toûjours d'un engagement dans la poitrine; c'étoit souvent la sueur arrêtée, le froid que le malade prenoit en se découvrant, ou quelque éruption exterieure rentrée, qui les causoient dans le premier cas, qui est celui d'un engagement de poitrine, de petites saignées convenoient, quand le poulx & les forces du malade le permettoient; mais dans les autres, il ne falloit que rapeller les sueurs, ou les éruptions, par quelque leger sudorifique.

Il paroît par-là que rien n'est plus salutaire à ces sortes de malades que de les

bien couvrir ſuivant la ſaiſon, & qu'auſſi rien ne leur eſt plus contraire que le froid; c'eſt par cette raiſon que tous ceux qui ont eu une douce tranſpiration pendant la maladie, & qui ont eu ſoin de l'entretenir, ſe ſont preſque tous tirés d'affaire; il ſeroit inutile d'entrer dans aucun détail ſur le regime de vie qui convenoit à nos malades : l'on a tout dit quand on a fait voir que la maladie eſt des plus aiguës.

Le traittement exterieur ne doit pas être moins ſimple & moins doux que celui du dedans : tous ces remedes ſi recherchés & ſi ſinguliers dont on a oüi parler ne ſont ici d'aucun uſage, & tout ce grand étalage de remedes externes, dont les Auteurs groſſiſſent leurs livres, ne ſert auſſi qu'à montrer leur ignorance ſur la nature & les cauſes de cette maladie, ou leur mauvaiſe foi s'ils ont connu l'une & l'autre.

Aux bubons qui étoient accompagnez d'inflammation l'on apliquoit des cataplâmes de *mica panis* avec le lait, ou bien d'autres d'herbes émollientes; on mettoit à ceux qui étoient ſans inflammation, une ſimple emplâtre de *diachylum*, ou quelque autre ſemblable, ou bien l'on en faiſoit avec du pain & de l'huile; on ouvroit

les premiers avec la lancette ; quand ils étoient en voie de ſupuration & l'on apliquoit le cauſtic aux autres & à l'égard de ces differentes eſpeces de bubons l'on n'attendoit jamais la maturité ni la ſupuration, & encore moins pour ceux qui étoient durs & ſans rougeur, & auſquels l'on apliquoit le cauſtic, dès qu'ils lui donnoient priſe ; après l'ouverture de la tumeur, ou l'aplication du cauſtic, l'on tâchoit d'attirer une prompte ſupuration par les remedes pourriſſans & emplaſtiques, le digeſtif ſimple, l'onguent baſilic, celui *d'althea*, le baume *d'Arceus*, & d'autres de cette eſpece, étoient les plus ordinaires & les plus efficaces, avec l'emplâtre de diapalme, & ces remedes ſuffiſoient juſqu'à ce que la playe fût cicatriſée. La cruelle methode d'arracher les glandes, inconnuë dans cette Ville, n'y a été introduite & pratiquée que par les étrangers, & ceux, qui l'avoient authoriſée par leur preſence, & qui en avoient ſouvent vû de mauvais effets, ont crû devoir l'abandonner dans la ſuite : mais la ſupuration bien ménagée ne manquoit jamais d'amener la glande, ou tout au moins, de la mettre en état d'être ſeparée ſans violence.

Dès que les charbons paroiſſoient, pour prévenir l'enfleure & l'inflammation

de la partie qu'ils ne manquent jamais d'attirer, l'on y apliquoit le cataplâme anodin de *mica panis* avec le lait, & l'on ſe hâtoit de les découper, les uns, par une ſimple inciſion en croix, les autres en les cernant tout au tour, & d'autres enfin en les déchiquetant tout au tour de l'eſcarre, & cette maniere eſt plus douce & moins douloureuſe ; l'eſcarre découpée, l'on y apliquoit les pourriſſans dont on a parlé cy-deſſus, à moins que l'ulcere ne contint un pronoſtic de gangrene, car alors on rapelloit la methode-ordinaire en pareil as, & l'on ranimoit les pourriſſans.

On traittoit à peu près de la même maniere, les puſtules charbonneuſes, quand elles n'étoient pas conſiderables, les onguents dont on a parlé plus haut ſuffiſoient pour détacher l'eſcarre, & attirer la ſupuration juſqu'à l'entiere guériſon ; mais quand l'aſſiete de la puſtule étoit large & dure, & l'eſcarre grand, on y faiſoit une inciſion en croix, & à celles dont la dureté étoit extraordinaire, l'on apliquoit un petit cauſtic au milieu de l'inciſion, & enſuite on la traitoit à l'ordinaire.

On a remarqué que tous ces ulceres ne ſouffroient pas volontiers d'être lavés, parceque les liqueurs ſpirituenſes les ir-

ritoient, & que les décoctions lénientes les relâchoient & faisoient croître des chairs baveuses : les vulneraires & balsamiques produisoient quelquefois l'un & l'autre de ces deux effets, à moins que les ulceres ne dégenerassent ; mais alors ils rentroient dans la methode ordinaire ; le vin même dessechoit la playe & en suprimoit la suputation, qu'on doit entretenir en pareille occasion aussi long-tems que l'on peut, & tout au moins, trente ou quarante jours, si l'on en veut éviter les suites fâcheuses : c'est aussi pour favoriser cette longue suputation, que l'on doit faire en pareil cas de grandes ouvertures soit qu'on se serve de la lancette ou du caustic.

S'il survenoit quelque accident à ces playes, comme des sinus, des depôts, des inflammations, la gangrene ou des chairs baveuses, &c. On traittoit tout cela à la maniere ordinaire, & par les remedes les plus simples, sans qu'il fût besoin d'en avoir de particuliers qui ne servent le plus souvent qu'à enrichir ceux qui les distribuent, & à répandre un air de mistere sur les choses du monde les plus simples & les plus communes.

C'est une opinion assez commune parmi le peuple, qu'on ne peut pas prendre deux fois de suite cette maladie : c'est dans

cette confiance, que ceux, qui en ont été guéris ſe livroient plus facilement au ſervice des autres malades, & par-là même cette fauſſe créance avoit ſon utilité : cependant cette opinion eſt ſans aucun fondement & l'on a vû le contraire dans cette fatale conjoncture, j'en ai fait moi-même une triſte experience.

Rien ne nous a tant ſurpris dans le cours de cette maladie, que la violence & la rapidité de ſa contagion, ſoit pour le bien commun, ſoit pour nôtre interêt particulier, nous avons redoublé nôtre attention ſur cet article. Prévenus que nous étions, dès l'Ecole, par de celebres Profeſſeurs, que les maladies ne ſont point contagieuſes par elles-mêmes, nous avons crû que c'étoit ici l'occaſion de verifier un point auſſi important pour le bien public, nous n'avons pas été long-tems à nous détromper ſur cette erreur ; & les preuves que nous avons de la contagion de la derniere maladie ſont ſi évidentes, & portent ſur des faits ſi conſtants, qu'elles ne laiſſent aucun doute ſur cela.

Pour ce qui eſt du tems qu'il faut à ce venin pour ſe développer, quand il a une fois pénetré dans le corps : il n'y a rien de reglé ; aux uns c'eſt plûtôt, aux autres c'eſt plus tard, & ſuivant les dif-

ſérentes diſpoſitions du ſang, & ſelon le concours des cauſes externes, qui le mettent en jeu & en action ; dans les uns preſque ſur le champ, du moins, du jour au lendemain, ç'a été le plûtôt : dans les autres aprés deux, trois, quatre, cinq, ou ſix jours &c. & juſqu'au trente-cinquiéme jour, qui eſt le terme le plus éloigné qu'on ait encore pû obſerver, pour la manifeſtation du venin.

Voilà tout ce que la violence de la maladie & le trouble qui a été dans cette Ville pendant ce tems là nous ont permis d'obſerver. Uniquement occupés à faire des obſervations juſtes & fidéles, nous n'avons pas eu la même attention à leur donner l'ordre & l'étenduë neceſſaires, & encore moins à y répandre l'érudition dont elles étoient ſuſceptibles. Il paroit pourtant par ces obſervations, qu'une maladie ſi extraordinaire, ne demande que peu de remedes, & pour la plûpart très-ſimples & très-communs, un grand ordre dans la police, beaucoup de ſoins pour les malades, & ſur tout des Medecins & des Chirurgiens prudens & attentifs ; auſſi avons-nous vû échoüer contre la violence de ce mal tous les prétendus ſpecifiques ; car le bruit de cette maladie a attiré dans cette Ville toutes ſortes d'empiriques & de gens à ſecret, nous